

La désistance à l'épreuve du processus de l'adolescence

Mémoire réalisé par
Anthéa Alberico

Promoteur
Antoine Masson

Année académique 2016-2017

Master en criminologie à finalité approfondie / spécialisée : criminologie de l'intervention

Plagiat et erreur méthodologique grave

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon promoteur et professeur Antoine Masson pour son accompagnement dans la construction de mon projet et de m'avoir guidée tout au long de mes réflexions.

Je remercie également mes interlocuteurs Michel Born, Edward Mulvey, Pierre-André Hallet, Jean-Marc Mahy, Alice Gaïa, Laurence Malghem et Lindsay Becker pour leur précieuse contribution.

Merci à Nathalie Dubois pour sa relecture.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis pour leur soutien inconditionnel et leurs encouragements.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIF	5
MÉTHODOLOGIE	7
Étude théorique	7
Étude empirique	7
Échantillon	8
Guide d'entretien	9
Finalité et type d'entretien	10
Modalités d'analyse	11
CONTEXTUALISATION PAR LA REVUE DE LA LITTÉRATURE	12
CHAPITRE 1. NOTIONS PRÉLIMINAIRES	17
1.1. Processus d'adolescence	17
1.2. Délinquance et délinquance juvénile	21
1.3. Résilience	26
1.4. Désistance	27
1.5. Articulation entre désistance et résilience	29
CHAPITRE 2. LA DÉSISTANCE	31
2.1. Définitions	31
2.1.1. Notion d'abandon d'activité	31
2.1.2. Notion de résilience secondaire	32
2.1.3. Notion de diminution des faits ou de leur gravité	34
2.1.4. Notion d'impulsivité	35
2.1.5. Notion de violence et émotions	38
2.1.6. Notion de quête d'identité	41
2.1.7. Notion de pulsion	44
2.2. Conceptualisation pratique : processus ou résultat ?	51

2.3. Temporalité	56
CHAPITRE 3. LA CARRIÈRE CRIMINELLE	59
3.1. Définitions	59
3.2. Personnalité figée	63
3.3. Désistance adolescente et désistance adulte	65
CHAPITRE 4. LES FACTEURS DE DÉSISTANCE	69
4.1. Déterminant de la maturation	70
4.2. Déterminant de l'inscription sociale	72
4.3. Déterminant de la cognition, de la rationalité et de l'identité	74
4.4. De la primauté à la combinaison de facteurs	79
CONCLUSION	88
BIBLIOGRAPHIE	95
ANNEXES	104
Annexe n°1 : Guide d'entretien relatif aux professionnels rencontrés	104
Annexe n°2 : Entretien avec Michel Born	105
Annexe n°3 : Entretien avec Pierre-André Hallet	110
Annexe n°4 : Entretien avec Jean-Marc Mahy	122
Annexe n°5 : Entretien avec Alice Gaïa	162
Annexe n°6 : Entretien avec Laurence Malghem et Lindsey Becker	173
Annexe n°7 : Échange avec Edward Mulvey	184
7.1. Courriel original	184
7.2. Traduction personnelle	187

INTRODUCTION

Autant que cela puisse surprendre, le crime ne peut pas ne pas exister.

Le sociologue É. Durkheim le spécifie comme un élément qui, dans une société donnée, « [...] offense les états forts et définis de la conscience collective. »¹

En criminologie, il est connu que le crime est un « *facteur de santé publique, une partie intégrante de toute société saine.* »² Il est « *nécessaire [car] il est lié aux conditions fondamentales de toute vie sociale, mais, par cela même, il est utile ; car ces conditions dont il est solidaire sont elles-mêmes indispensables à l'évolution normale de la morale et du droit.* »³

En effet, il a cette fonction de délimitation des lignes morales et politiques : il rappelle ce qui est permis ou interdit. En outre, il possède un rôle de « garde frontière » qui génère l'intégration par l'exclusion des criminels : le crime permet de savoir qui est inclus dans la société ou non. Enfin, le crime pousse à l'innovation puisqu'il réinterroge sans cesse la loi et force l'État à faire évoluer le Droit.⁴

Dès lors, le crime est considéré comme un phénomène normal sans lequel la société ne saurait exister. Il « [...] consiste dans un acte qui offense certains sentiments collectifs, doués d'une énergie et d'une netteté particulière. Pour que, dans une société donnée, les actes réputés criminels pussent cesser d'être commis, il faudrait donc que les sentiments qu'ils blessent se retrouvassent dans toutes les consciences individuelles sans exception et avec le degré de force nécessaire pour contenir les sentiments contraires. Or, à supposer que cette condition pût être effectivement réalisée, le crime ne disparaîtrait pas pour cela, il changerait seulement de forme ; car la cause même qui tarirait ainsi les sources de la criminalité en ouvrirait immédiatement de nouvelles. »⁵

¹ E. DURKHEIM, *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan, 1893, p. 85.

² E. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique (1894)*, Paris, Félix Alcan, 7^e édition, 1919, p. 83.

³ E. DURKHEIM, *De la division du travail social*, *op. cit.*, p. 85.

⁴ Cours F. BRION, LCRIM2104, *Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance*, UCL, 2015-2016.

⁵ E. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique (1894)*, *op. cit.*, pp. 83-84.

Si le crime est donc un phénomène normal, il est cependant souvent vécu comme pathologique, au sens où il va à l'encontre des standards normatifs et culturels. Nul besoin de mentionner l'accent mis sur la thématique de la sécurité sur laquelle les politiques actuelles convergent, l'essor des campagnes de prévention et le discours médiatique permanent sur l'augmentation de la criminalité.

Dans le champ scientifique, c'est d'ailleurs sur la recherche des causes explicatives du crime que nombre d'études se sont concentrées : pourquoi certains individus commettent-ils des crimes au sens large ?

Le comportement délinquant a ainsi fait l'objet de maintes théories explicatives : des modèles morphologiques de la phrénologie ou de l'homme criminel de C. Lombroso en passant par les théories biologiques, psychologiques, génétiques, ou encore sociologiques telles celles du contrôle social et de la réaction sociale. Naturellement, ces études ont amené leurs auteurs à s'intéresser aux divers déterminants du crime. Parmi ceux-ci, outre le genre, les conditions socioéconomiques, l'ethnicité et la géographie urbaine, l'âge est une donnée fondamentale.

Parce qu'au plus tôt un individu est ancré dans le crime, au plus il lui sera difficile d'en sortir, la tendance à la prévention dès le plus jeune âge s'est alors accentuée.

Ainsi, avec l'évolution de la place et de la conception de l'enfant et des mineurs dans la société, tant sur le plan sociologique que juridique, les études sur les causes de la délinquance juvénile se sont elles aussi multipliées.

Qu'il s'agisse des approches économiques, des perspectives macrosociologiques ou de l'ensemble des théories développementales, psychopathologiques, familiales, de l'apprentissage, des pairs, de l'étiquetage ou encore des classes sociales, toutes s'attachent à tenter d'expliquer le passage à l'acte et en réalité, peu s'intéressent aux sorties de la délinquance.

Nous disposons donc de vastes possibilités de modèles explicatifs de la délinquance, probablement parce que nous sommes convaincus qu'il faille travailler sur la prévention. Ceci est vrai, mais a-t-on envisagé des solutions pour les individus déjà installés dans la délinquance ? A-t-on seulement imaginé qu'on puisse même les en sortir ?

Peut-être que nous nous y sommes moins intéressés parce que cela ne concerne qu'une partie réprouvée de la population, comme la guérison ne concerne que les malades. La

prévention, elle, concerne tout le monde. Peut-être que tous les acteurs sociaux s'intéressent aux raisons d'entrée dans la délinquance parce que finalement, la question de ce que peut faire la société pour que des délinquants sortent de la délinquance s'inscrit dans une tradition morale et rétributive.

Bien plus, sans doute est-il difficile de mettre en place des dispositifs de sortie de la délinquance dans cette phase particulière de l'adolescence parce que le jeune basculera plus ou moins vite dans l'âge adulte, avec pour conséquence une prise en charge relayée par la justice des adultes. Dans cette période de la vie, la complexité réside notamment dans le fait de se positionner en termes de justesse de temps.

Aussi, l'invisibilité de ceux qui cessent les activités délinquantes semble jouer un rôle : en effet, dans le système, seuls sont visibles ceux qui persistent dans le crime. Au surplus, quel intérêt y a-t-il *a priori* à se préoccuper des individus qui sont retournés dans le circuit des citoyens lambda ?

Nous avons pourtant un avantage à connaître ce qui pousse un individu à stopper ses activités délinquantes. Alors que les voix s'élèvent sur le manque d'efficacité des politiques de réinsertion, cela ne serait-il pas également l'occasion de permettre une action plus efficace en aval si l'on connaissait les éléments favorisant la sortie de la délinquance ? Dans l'aire de la prévention et d'une justice différentielle des mineurs avec pour leitmotiv partiel leur éducation, appréhender le phénomène de la sortie de la délinquance chez les jeunes contribuerait sans doute à l'évitement d'un enlèvement dans la délinquance juvénile et dans une potentielle carrière criminelle.

Ceci nous a donc poussée à diriger notre étude vers le concept de *désistance* au crime.

Dans un premier temps, nous exposerons la problématique et l'objectif de notre travail ainsi que la méthodologie à laquelle nous nous sommes employée. Nous ferons une contextualisation au travers d'un bref état de la littérature existante en guise de prémices, étant entendu que cette dernière fera l'objet d'un développement plus approfondi *a posteriori*.

Ensuite, nous détaillerons les pôles principaux qui entourent la problématique. Ces notions préliminaires serviront de bases nécessaires à la construction de notre sujet puisque nous ne cesserons d'y faire référence tout au long du développement.

Troisièmement, nous nous attèlerons à la tâche de conceptualisation de la désistance. D'une part, nous tenterons de définir le phénomène et sa teneur : en partant de la littérature, nous nous attacherons à donner au concept une substance potentielle grâce à l'interprétation des données empiriques que nous aurons récoltées par le biais des personnes que nous avons rencontrées pour mener à bien notre réflexion. Nous déploierons les pistes identifiées et nous exposerons leurs points communs et leurs divergences.

D'autre part, nous définirons la désistance suivant son état statique ou dynamique et nous aborderons la question de sa temporalité.

Nous continuerons en faisant référence à la notion de carrière criminelle, directement liée à l'idée d'une trajectoire délinquante. Nous en donnerons une définition afin de savoir si le concept s'emploie dans le chef de mineurs et nous nous attarderons de ce fait sur le paramètre de « personnalité figée » que cela induit au regard de la psychologie.

Enfin, nous traiterons des facteurs de désistance. Nous nous efforcerons d'articuler les différentes théories pour démontrer l'intrication fondatrice des phénomènes, des transformations et de tout ce qui peut se jouer à l'adolescence et dans l'acquisition d'un statut adulte sur les plans physique, psychique et social.

Pour conclure, nous rappellerons les grandes lignes de notre propos et nous mettrons en avant les nouveaux apports et quelques perspectives pratiques.

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIF

L'interrogation originelle qui a motivé notre choix de problématique a été la suivante : pourquoi certains individus se désengagent-ils des activités délinquantes ?

Nous l'avons souligné, s'il existe pléthore d'études et de théories quant aux risques et aux facteurs qui sont susceptibles d'expliquer le comportement délinquant, peu s'intéressent à la compréhension de ce qui amène une personne à sortir d'une trajectoire délinquante.

Bien plus, « *tandis que la plupart des contrevenants adultes étaient à un moment donné des délinquants juvéniles, la plupart des individus qui s'engagent dans la délinquance à l'adolescence ne deviennent pas pour autant des adultes délinquants.* »⁶

Parce que l'adolescence est une période clé du développement humain qui, nous le verrons, est marquée de changements singuliers et renferme d'importantes potentialités, nous nous sommes donc demandé pourquoi certains jeunes impliqués dans un parcours de délinquance durant leur adolescence cessent leurs activités aux alentours du passage à un statut adulte, tandis que d'autres persistent et entament parfois une véritable carrière criminelle.

Partant, existe-t-il un concept qui recouvre la question ? Qu'est-ce que la désistance ? Quels en sont les tenants et aboutissants ? Quels sont alors les facteurs qui interviennent dans la sortie de la délinquance ? Quels procédés se jouent durant l'adolescence et s'avèrent déterminants ? Quelle est la spécificité de la désistance à l'adolescence ? Quelle est la particularité de la sortie de la délinquance dans la transition adolescent-adulte ?

Aussi, le dessein de notre propos n'a pas vocation à dresser une liste exhaustive des facteurs identifiés comme pouvant amener à la sortie de la délinquance. L'objet n'est pas non plus de faire état de tous les courants de pensée existants et des études qui ont

⁶ Traduction personnelle de « *While most adult offenders were at one time juvenile delinquents, most individuals who engage in delinquency in adolescence do not grow up to be adult offenders.* » L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », in J. MORIZOT et L. KAZEMIAN (eds.), *The Development Of Criminal and Antisocial Behavior. Theory, research and Practical Applications*, Suisse, Springer, 2015, p. 295.

d'ores et déjà été menées. Notre intention s'efforce de conceptualiser la notion de désistance et de produire une vue d'ensemble des principaux modèles théoriques en vue de les articuler suivant une approche multidisciplinaire et une logique combinante.

MÉTHODOLOGIE

Afin de permettre au lecteur d'appréhender nos recherches dans leur globalité et de saisir l'approche et les démarches envisagées, nous allons présenter la méthodologie employée pour l'élaboration de notre propos.

Notre entreprise a mobilisé des modèles d'analyse distincts : l'un théorique et l'autre empirique. Notre intention conjugue ces deux types d'études de façon complémentaire tout au long du développement et ce, en vue de circonscrire au mieux les différentes facettes du phénomène envisagé dans la perspective particulière de l'adolescence et du passage à un statut adulte.

Notre objectif consiste donc à tendre vers une compréhension et une meilleure connaissance du concept de désistance dans le contexte particulier de la fin de l'adolescence.

Étude théorique

L'étude théorique s'est fondée sur la littérature existante en la matière. Elle s'appuie sur la lecture de nombreux articles et ouvrages tant d'origine anglo-saxonne que francophone. Les ressources utilisées permettent de dégager les diverses lignes fondatrices de la question ainsi que les principaux courants de pensée qui la structurent. Notre volonté est de tenter d'exposer les positions d'auteurs et de chercheurs majeurs et de les mettre en tension.

Étude empirique

Quant à l'étude empirique, nous avons entrepris de mener des entretiens avec divers professionnels⁷ en lien avec la thématique. Il a également été envisagé d'approcher la problématique avec des mineurs et de jeunes adultes. Mais pour des raisons pratiques, méthodologiques et de pertinence, cette option n'est pas apparue

⁷ Nous avons obtenu l'aval de chaque interlocuteur d'être nommément cité au sein du présent travail.

comme la plus appropriée compte tenu, entre autres, du manque de recul nécessaire face au concept dans leur chef et de la difficulté de trouver et d'identifier des individus auparavant impliqués dans des actes délinquants et ayant désisté à l'entour ou dans le passage au statut d'adulte.

Nous nous sommes donc entièrement concentrée à recueillir les observations et les conceptions de divers acteurs professionnels touchés de façon divergente par le sujet dans l'objectif premier d'enrichir et de préciser la notion et ce qu'elle recouvre.

Échantillon

Une attention particulière a été consacrée à la diversification des professionnels rencontrés puisque nous avons choisi de constituer un échantillon relativement hétéroclite dans l'optique de balayer plusieurs approches du phénomène et ainsi, recueillir des points de vue d'influences pluridisciplinaires. De cette façon, nous avons ciblé des interlocuteurs qui appartiennent presque tous à des secteurs distincts et qui sont ainsi confrontés à la problématique sous des angles différents.

Dans un premier temps, notre choix s'est naturellement orienté vers des personnes ayant écrit sur le sujet. La littérature étant abondamment anglophone, nous avons souhaité obtenir tant un regard anglo-saxon qu'une vision francophone et avons aussi recueilli la pensée d'un protagoniste américain.

Dans un second temps, notre sélection a été guidée par un critère de diversité et ainsi par les différentes formations susceptibles d'appréhender la désistance chez les adolescents dits délinquants. Nous nous sommes donc dirigés auprès de professionnels issus de formations diverses qui sont en relation directe avec de jeunes individus impliqués dans des faits de délinquance.

Cinq entretiens individuels ont été menés : les interviewés sont deux psychologues et professeurs d'université s'étant déjà exprimés sur le sujet par la réalisation de travaux de recherche ; une sociologue doctorante effectuant sa thèse sur la thématique des sorties de la délinquance et le désengagement des activités délictuelles à partir de trajectoires d'anciens mineurs délinquants ; un éducateur ancien détenu ; et un magistrat au tribunal de la jeunesse. Un ultime entretèien en binôme a été réalisé avec deux

assistantes sociales en fonction dans une Institution publique de protection de la jeunesse.

Voici un tableau récapitulatif des protagonistes que nous avons rencontrés ainsi que leurs titres respectifs :

Lindsay Becker	Assistante sociale à l'IPPJ de Jumet
Michel Born	Direction du Service de la Psychologie de la Délinquance et du Développement psychosocial, docteur en psychologie et professeur ordinaire à l'Université de Liège
Alice Gaïa	Doctorante en sociologie au CESDIP (Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales ; France)
Pierre-André Hallet	Juge de la jeunesse au Tribunal de la jeunesse de Charleroi
Jean-Marc Mahy	Ancien détenu, éducateur, acteur, conférencier, auteur, réalisateur, cofondateur de l'ASBL Re-Vivre et de l'ASBL Educ-actions
Laurence Malghem	Assistante sociale à l'IPPJ de Jumet
Edward Mulvey	Direction du Law and Psychiatric Program à Western Psychiatric Institute and Clinic à University of Pittsburgh School of Medicine, docteur en psychologie clinique et professeur de psychiatrie à University of Pittsburgh (Pennsylvanie, États-Unis)

Guide d'entretien

Au départ des besoins potentiels identifiés et des hypothèses de recherche élaborées au travers de l'étude théorique, la structure de notre guide d'entretien avec des professionnels s'est construite autour de trois pôles principaux touchant à la définition et la conceptualisation du phénomène de désistance, à la relation à la carrière criminelle et aux facteurs de désistance.

Le guide d'entretien est présenté en annexe n°1 et se constitue des thèmes clés qui demandent à être abordés et qui, par conséquent, servent de lignes conductrices à la tenue de l'entretien.

Finalité et type d'entretien

L'approche méthodologique choisie est celle d'entretiens dont la finalité est dite « de recherche ». C'est-à-dire qu'ils avaient pour ambition première la production ou l'accroissement de connaissances quant à la thématique donnée et ce, principalement au travers du discours d'opinion des interlocuteurs.

La quasi-totalité des entretiens réalisés a été animée de façon semi-directive : de cette manière, l'entretien « [...] *n'est ni entièrement ouvert ni canalisé par un grand nombre de questions précises.* »⁸ En effet, ce type d'entretien « [...] *réalise un compromis souvent optimal entre la liberté d'expression du répondant et la structure de la recherche. Le répondant s'exprime sur les thèmes qu'il souhaite, et dans son propre langage : la directivité de l'entretien est très réduite. Le chercheur en retire deux éléments : des informations sur ce qu'il cherche à priori [...] et des données auxquelles il n'aurait pas pensé [...].* »⁹

L'élaboration de questions-guides nous a permis d'aborder les points essentiels posés comme façonnant la problématique, tout en laissant l'espace de parole libre d'être investi par l'interlocuteur. Cette liberté du sujet à s'énoncer permet qu'il « [...] *exprime ses perceptions d'un évènement ou d'une situation, ses interprétations ou ses expériences [...].* »¹⁰

Seul un échange s'est réalisé au travers d'e-mails pour des raisons de planning et de décalage horaire avec le continent américain. Il s'agit alors davantage d'un questionnaire élaboré au départ du guide d'entretien initial.

Les entretiens sont présentés en annexes n°2 à n°7.

⁸ L. VAN CAMPENHOUDT et R. QUIVY, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2011, p. 171.

⁹ P. ROUSSEL et F. WACHEUX, *Management des ressources humaines : Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 104.

¹⁰ L. VAN CAMPENHOUDT et R. QUIVY, *Manuel de recherche en sciences sociales*, op. cit., p. 170.

Modalités d'analyse

Avec le consentement de tous les interlocuteurs, chaque rencontre a fait l'objet d'un enregistrement dans l'optique de faciliter un travail de transcription verbatim. Cette modalité présente l'avantage de dénaturer le moins possible les propos de l'interlocuteur, notamment lorsqu'ils sont repris dans le cadre de l'opération d'interprétation des données et de la tentative de réponse aux hypothèses et interrogations soulevées. Les propos issus des entretiens qui ont servi à la construction de notre développement ont été mis en gras au sein des annexes.

CONTEXTUALISATION PAR LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

Afin de permettre au lecteur de situer notre sujet dans un cadre de référence théorique cohérent, nous allons mettre en évidence les principales réalisations antérieures effectuées dans le domaine de la désistance. Parce que ces diverses théories font l'objet d'un examen ultérieur plus approfondi quant à leur contenu et la pensée de leur auteur, nous présentons ici les tendances importantes de la discipline, en particulier au regard des sujets étudiés, des approches théoriques et des méthodologies choisies.

Au cœur de la littérature criminologique, il ressort que le concept de désistance est généralement un axe abordé dans le cadre plus vaste des études sur le crime et la criminalité.

De la sorte, si A. Quételet a étudié le « penchant au crime » au début du 19^e siècle pour en conclure que ce dernier diminue avec l'âge, au 20^e siècle, il semble que ce soit les Glueck qui, en premier lieu, aient fait de la désistance au crime une de leurs questions sous-jacentes au travers de leur étude décennale de 1950 sur les causes de la délinquance juvénile.¹¹ Dans la lignée, nommons aussi T. Moffit dont la théorie du crime est établie au travers d'une double taxonomie des comportements délinquants : en classifiant ces derniers selon qu'ils sont limités à l'adolescence ou subsistants au cours de la vie, l'auteure tente d'expliquer les variations de la courbe de criminalité selon l'âge par les processus développementaux humains.¹²

Déjà émerge l'idée selon laquelle le crime diminue à certains stades de la vie, parfois au point d'être limité à une tranche d'âge particulière. Par extension, cela signifie donc que certains individus cessent d'être impliqués dans la délinquance à un moment donné.

Depuis, le concept de désistance au crime est progressivement devenu l'objet à part entière de diverses études et théories.

Pour commencer, il n'est pas rare que la littérature associe le concept de désistance à celui de résilience. Non pas au sens où ces derniers seraient intimement corrélés, mais

¹¹ S. GLUECK et E. GLUECK, *Unravelling juvenile delinquency*, New York, Commonwealth Fund, 1950.

¹² T. MOFFITT, « 'Life-course persistent' and 'adolescent-limited' antisocial behaviour: A developmental taxonomy », *Psychological Review*, 1993, Vol. 100, n°4, pp. 674-701.

pour mettre en avant ce qui les distingue. En effet, même si l'un n'implique pas nécessairement l'autre, de prime abord, désistance et résilience paraissent se ressembler. Mais si les notions entretiennent quand même une relation particulière, elles ne recouvrent pas la même réalité. Nous aurons l'occasion d'y revenir : M. Born notamment différencie la désistance de la simple résilience et de la résilience qu'il qualifie de secondaire. De la même façon, C. Fitzpatrick explore cette relation entre les deux entités afin de mettre en avant leurs similarités au sens des mécanismes sous-jacents, et leurs différences. De la sorte, certains auteurs indiquent donc l'importance de distinguer les deux concepts et c'est ce qui nous amènera à en faire de même plus avant. Remarquons également que désistance et résilience ne sont généralement pas étudiées dans le même contexte disciplinaire puisque la première est issue de la criminologie tandis que la deuxième appartient au champ de la psychologie, voire de la physique.

Ensuite, de façon analogue aux recherches sur les causes du crime, nous constatons que les travaux sur le phénomène de sortie de la délinquance se sont intéressés aux causes de cette désistance, généralement par le biais des mêmes types de composantes : le genre, l'âge, les relations sociales, l'environnement social, le statut économique, le contrôle social, la réaction sociale, le développement psychologique, etc.

Ainsi, un bon nombre d'études sont dirigées en fonction du genre, majoritairement suivant un échantillon masculin.

Parmi les sujets étudiés, les détenus et ex-détenus occupent une part importante de la littérature et ce, à juste titre compte tenu d'un objectif de réinsertion sous-jacent de plus en plus présent. Les adolescents dits délinquants juvéniles font aussi l'objet de recherches : de l'autre côté de l'Atlantique, des auteurs comme P. Lussier et *al.* ainsi que M. Massoglia et C. Uggen se sont intéressés à la transition adolescent-adulte, tout comme *Pathways to desistance study*¹³ qui a suivi durant 7 années consécutives plus de 1300 jeunes justiciables dans leur passage à l'âge adulte. En Europe, la désistance chez les adolescents est notamment étudiée par M. Born ou P. Van Meerbeeck dans différents ouvrages relatifs à la délinquance.

¹³ MacArthur Foundation Research Network & University of Pittsburgh, *Pathways to desistance : A study of serious adolescent offenders as they transition to adulthood and out of crime*, Center for Research on Health Care (CRHC) Data center, en ligne : <http://www.pathwaysstudy.pitt.edu/> consulté le 6 mai 2016.

Les travaux les plus répandus et qui nous sont apparus les plus probants dans le cadre de notre propos, regroupent les autres déterminants évoqués au travers de la superposition d'une double organisation – qui sera à nouveau présentée par la suite : une dichotomie entre paradigme ontogénétique et sociogénétique, et une structuration de théories selon que leurs facteurs sont d'ordre individuel, structurel ou intégratif. Il se perçoit également une division entre facteurs objectifs et subjectifs ou facteurs internes et externes.

Dans cette perspective, 3 aspects spécifiques apparaissent généralement servir de thèse aux différentes théories de la désistance.

En premier lieu, l'âge et le vieillissement au sens d'une maturation.

Deuxièmement, la prise de décision rationnelle et le changement d'identité, en ce inclus les transformations cognitives. À cet égard, outre ses recherches sur la prévention du crime et les trajectoires criminelles, S. Bushway a consacré plusieurs travaux à la conceptualisation de la désistance et à l'élaboration d'une théorie de l'identité en association avec R. Paternoster, défenseur du processus décisionnel et de la théorie du choix rationnel.

Et troisièmement, le contrôle social entendu comme les événements sociaux et les relations interpersonnelles qui favorisent un changement de vie. Parmi les chercheurs les plus influents, nous citerons R. Sampson et J. Laub comme fondamentaux. Au départ de l'étude des Glueck et dans une perspective qui se veut particulièrement longitudinale, ils élaborent une nouvelle théorie de la désistance qui tente d'en identifier les sources institutionnelles et de mettre à jour les processus sociaux dynamiques inhérents dans l'abandon du crime.¹⁴ De façon similaire, P. Giordano traite de la désistance au travers de ses recherches sur la délinquance chez les adolescents dans la perspective des liens sociaux mais aussi du genre.

D'autre part, évoquons les travaux de S. Farrall, aussi en collaboration avec A. Calverley, qui examinent la désistance au travers des dispositifs de probation en Angleterre. Ces recherches révèlent le rôle de la sphère intrapersonnelle et psychique et affirment l'importance de l'interaction des aspects sociaux et individuels. Nous pouvons également mentionner S. Maruna dont l'œuvre principale consiste en l'étude comparative des processus psychosociaux qui se jouent chez des sujets considérés

¹⁴ J. LAUB et R. SAMPSON, « Understanding desistance from crime », *Crime and Justice: A Review of Research*, 2001, Vol. 28, p. 1.

comme désistants et persistants.¹⁵ Et dans une perspective plus particulière, P. Lussier et d'autres de ses semblables analysent notamment la désistance de façon longitudinale auprès de personnes condamnées pour des infractions à caractère sexuel. Une de ses contributions porte spécifiquement sur la transition de l'adolescence à l'âge adulte.

Par ailleurs, il existe une division dans la manière d'opérationnaliser la désistance. Deux modèles s'opposent : une représentation statique et une représentation dynamique. Mais en réalité, la majeure partie des travaux, dont les plus récents, se positionnent en faveur du second modèle et donc d'une appréhension de la désistance comme un phénomène développemental, c'est-à-dire qui se comprend comme un processus plutôt que comme un résultat. C'est notamment le cas de S. Bushway et *al.* dont les travaux empiriques justifient le modèle dynamique¹⁶ ou encore de J. Laub et R. Sampson.¹⁷

Aussi, nous pouvons relever 3 types de méthodologies employées dans les études sur la désistance : la première méthode consiste à mettre en relation les processus biologiques de vieillissement ou les processus sociaux avec les trajectoires délinquantes ; la seconde se fonde sur les récits, entretiens et comptes rendus subjectifs qu'elle s'attache à étudier ; et la dernière est une méthode d'enquête qui vise à examiner les changements auto-rapportés dans le comportement délinquant.¹⁸

Il existe donc maintes théories visant à identifier les évènements et les changements aux niveaux micro et macro qui favorisent une sortie de la délinquance. Cependant, si elles s'évertuent à en définir la dynamique et à en énoncer les facteurs, elles ne donnent qu'une définition partielle du concept de sortie de la délinquance. En effet, la teneur même de la désistance en ce qu'elle implique en substance chez l'individu n'est pas explicitement révélée. Quel est le fondement sur lequel se construit la désistance d'un sujet ? Au-delà de la sortie de la délinquance, que renferme le phénomène ? Au contrôle de quels aspects constitutifs de l'individu doit-il mener ?

¹⁵ S. MARUNA, *Making Good: How Ex-convicts Reform and Rebuild their Lives*, Washington, American Psychological Association, 2001.

¹⁶ S. BUSHWAY et *al.*, « An empirical frame-work for studying desistance as a process », *Criminology*, 2001, Vol. 39, n°3, pp. 491-515.

¹⁷ J. LAUB et R. SAMPSON, « Understanding desistance from crime », *op. cit.*, pp. 1-69.

¹⁸ M. MASSOGLIA, C. UGGEN, « Subjective Desistance and the Transition to Adulthood », *Journal of Contemporary Criminal Justice*, Février 2007, Vol. 23, n°1, p. 91.

Plus, se discute également la question de la primauté d'une thèse sur une autre. Si les diverses théories ne s'excluent pas les unes les autres, comme nous le verrons, les travaux menés s'inscrivent souvent dans la prééminence d'une thèse en particulier. Notre propos a pour souhait de véhiculer l'idée d'un croisement d'approches et d'une intrication des facteurs plutôt que de se rallier à la primauté d'une hypothèse. Notons également qu'*a priori*, aucune étude ne suggère une différence du phénomène de désistance selon qu'il se produit chez un public adolescent ou chez un public adulte. Enfin, si d'autres ont déjà produit de la connaissance relative à la désistance chez les jeunes dans la transition adolescent-adulte, il ne semble pas que ces résultats théoriques aient été spécifiquement mis en résonance avec le processus adolescent lui-même et tout ce qu'il peut impliquer.

Tout ceci nous a amenée à dégager des notions clés que nous considérons comme nécessaires de développer parce qu'elles constituent les assises de notre propos. Ce sont ces notions préliminaires que nous déployons dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE 1. NOTIONS PRÉLIMINAIRES

1.1. Processus d'adolescence

Dans l'imaginaire collectif, l'adolescence est cette simple phase de transit vers l'âge adulte, souvent associée à une période marquée par « [...] de l'inquiétude, de l'agitation, puis de la violence, [...] en proie au stress et au conflit, où dominant enthousiasme, fougue, mais aussi instabilité. »¹⁹

À l'origine, le mot « adolescence » est issu du verbe latin *adolescere* qui signifie grandir. Par extension, « *adulescens* signifie 'celui qui est en train de croître' et ne se réfère à aucune catégorie d'âge en particulier. »²⁰ Le dictionnaire Larousse précise le concept puisqu'il s'agit de la « période de la vie entre l'enfance et l'âge adulte, pendant laquelle se produit la puberté et se forme la pensée abstraite. »²¹

Notons que si elles se superposent, adolescence et puberté ne se confondent pas.

Plus, selon P. Gutton, « le mot puberté est au corps ce que le pubertaire est à la psyché. [...] L'adolescence est une reproduction de l'infantile, répétition simple, calque, tirage photographique, trompe-l'œil. Le pubertaire est le renforcement pulsionnel. »²²

Dès lors, « peut-il y avoir une puberté sans adolescence ? Faut-il le pubère-taire pour que les processus psychiques adolescents se mettent en place ? »²³

Par là même, ceci nous conduit sans conteste à reconnaître qu'on ne peut concevoir l'adolescence sans en référer à la psychanalyse. « Celle-ci, à la fin du XIX^e siècle, a opéré une révolution dans le regard porté sur l'enfant et l'adolescent, en dévoilant l'existence de la sexualité infantile et du complexe d'Œdipe. Cette conception du fonctionnement psychique de l'enfant, [...] donne à l'intrication de l'amour et de la rivalité pour les figures parentales une place prévalente [...]. »²⁴

¹⁹ M. EMMANUELLI, *L'adolescence*, 2^e éd., Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2009, pp. 7-8.

²⁰ P. HUERRE, « L'histoire de l'adolescence : rôles et fonctions d'un artifice », *Journal français de psychiatrie*, 3/2001, n°14, p. 6.

²¹ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/adolescence/1156> consulté le 10 avril 2017.

²² P. GUTTON, *Le pubertaire*, Paris, PUF, 1991, p. 7 et 8.

²³ D. LAURU, « Lacan à l'adolescence », *Adolescence* 2016/2, T. 34, n°2, p. 360.

²⁴ M. EMMANUELLI, *L'adolescence*, op. cit., p. 3.

Il est vrai que « *l'adolescence est un moment de transition, où s'opère une déconnexion pour le sujet entre son être d'enfant et son être d'homme ou de femme.* »²⁵ Mais si d'une part, il faut « *penser l'adolescence comme un âge de la vie qui précède une structuration psychique avérée, celle qui se déploiera à l'âge adulte* »²⁶, d'autre part, cette période charnière de mutation est également empreinte d'une réapparition d'états de conscience déjà éprouvés.

Ainsi, l'adolescence est marquée par un retour différent de l'antagonisme pulsionnel que tout un chacun possède en venant au monde : tout l'enjeu va donc être la réactualisation de ses motions infantiles. En psychanalyse, « *'si, dans le fantasme de la première croissance, il y a la mort, dans celui de l'adolescence, il y a le meurtre.'* »²⁷

De fait, pour D. Winnicott, l'acte de grandir est considéré dans le fantasme inconscient comme quelque chose d'agressif qui, à la puberté et l'adolescence venues, est empreint de la mort de quelqu'un et d'un sentiment de triomphe l'accompagnant.²⁸

Le sujet adolescent se trouve donc en possession des « [...] *moyens d'accomplir ce à quoi il a dû renoncer auparavant. C'est pourquoi le renforcement des idéaux peut sans doute être compris comme témoignant de ce que les adolescents ne sont pas 'encore installés dans la désillusion', mais aussi comme une défense contre l'appel d'une jouissance qui les déborde.* »²⁹

Autrement dit, l'adolescence consiste en un procédé de remise en jeu de ce qui s'est déjà joué autrefois « [...] *parce que le sujet acquiert d'un seul coup la capacité nouvelle de pouvoir réaliser les motions infantiles refoulées qui avaient été frappées d'impuissance, fondant l'espoir de la récupération d'une jouissance sans limites.* »³⁰

Dans cette optique, la phase adolescente est davantage envisagée comme « *l'après-coup nécessaire de l'infantile* »³¹ que comme une simple phase pré-adulte.

²⁵ P. LACADÉE, *L'éveil et l'exil : enseignements psychanalytiques de la plus délicate des transitions : l'adolescence*, Cécile Dufaut, Nantes, 2007, p. 16.

²⁶ P. VAN MEERBEECK, *Ainsi soient-ils ! À l'école de l'adolescence*, Bruxelles, De Boeck, 2012, pp. 41-42.

²⁷ D. WINNICOTT, *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1989, p. 199 ; cité dans A. VANIER, « Un retour sur l'adolescence », *Adolescence*, 2016/2, T. 34, n°2, p. 254.

²⁸ M. EMMANUELLI, *L'adolescence*, op. cit., p. 5.

²⁹ A. VANIER, « Un retour sur l'adolescence », *Adolescence*, 2016/2, T. 34, n°2, p. 254.

³⁰ *Ibid.*, pp. 254-255.

³¹ *Ibid.*, p. 253.

En outre, l'adolescence est caractérisée par une ouverture pour l'individu à l'accession d'un statut à part entière qui lui permettra d'atteindre une position de sujet adulte.³²
« *En effet, l'adolescence n'incarne pas une structure spécifique mais bien plutôt un passage dans la structure. Ce temps de passage, à l'occasion de la nouvelle donne incarnée par le pubertaire, est essentiel pour la maturation et la structuration du sujet.* »³³

En réalité, l'intrication entre adolescence, puberté et pubertaire implique une modification profonde de l'individu quant à son corps et son statut qui doit être élaborée psychiquement. En psychanalyse, la sexualité physiologique et la psychosexualité sont avancées comme les clés de voûte de cette période de réélaboration subjective et intersubjective qui remanie les 3 instances psychiques théorisées par Freud.³⁴ De fait, « *l'avènement de la puberté inaugure les transformations qui doivent mener la vie sexuelle infantile à sa forme normale définitive.* »³⁵

Plus, ce conflit de développement que la puberté initie est « *[...] dominé par l'effet de celle-ci sur le psychisme, par le renforcement de la dépression sous-jacente qui court dans l'appareil psychique tout au long de l'existence, par des interrogations sur l'identité, sur la bisexualité, par une 'bousculade' des identifications antérieures, et par l'idéalisation de cette 'nouvelle vie' qu'imaginativement et inconsciemment l'adolescent attendait.* »³⁶

Ainsi, comme développé *supra*, la formation du sujet à l'adolescence permise par cette reprise des opérations psychiques et dynamiques qui se jouent à cette période « *[...] trouve ainsi l'occasion éventuelle d'une issue favorable [...] [et] introduit à un mode nouveau de fonctionnement [...].* »³⁷

Ces remaniements fondés sur l'embrasement pulsionnel de la puberté portent sur la réorganisation du conflit œdipien et donc sur l'intégration de l'identité sexuelle et d'une position dans la sexuation avec une réélaboration du choix objectal. Ceci a pour corolaire de mettre à mal le narcissisme qui doit alors être remanié, et requiert la

³² D. LAURU, « Lacan à l'adolescence », *op. cit.*, p. 360 et 369.

³³ *Ibid.*, p. 357.

³⁴ M. EMMANUELLI, *L'adolescence*, *op. cit.*, p. 4.

³⁵ *Ibid.*, p. 33.

³⁶ D. MARCELLI et A. BRACONNIER, *Psychopathologie de l'adolescent*, Paris, Masson, 1984, p. 49.

³⁷ M. EMMANUELLI, *L'adolescence*, *op. cit.*, p. 28.

nécessité d'organiser un travail d'élaboration de la séparation.³⁸ En outre, les reprises psychiques visent également le réaménagement des relations infantiles et portent sur la bascule des identifications³⁹ puisque « [...] les modalités brutales de rejet des parents réels et de désengagement vis-à-vis des parents intériorisés infantiles (les imagos) déstabilisent l'identité et les identifications et accentuent les difficultés à prendre de la distance. »⁴⁰

Somme toute, l'adolescence est un passage décisif bouleversant de changements physiques, psychiques, biologiques mais aussi sociaux. En effet, « la vie sexuelle prend sa forme définitive et ouvre sur la sexualité adulte ; les relations avec les parents se modifient et un mouvement de séparation s'amorce ; le jeune sujet s'engage dans de nouveaux attachements hors du milieu familial et investit peu à peu un projet professionnel qui le mènera à l'autonomie. »⁴¹

Par ailleurs, l'adolescence occasionne un impact traumatique de par sa flambée des pulsions car cette dernière est vécue par le sujet comme violente et brutale : les pulsions « [...] prennent le jeune sujet au dépourvu, procurant un éprouvé de passivité insupportable ; elles induisent un sentiment d'inquiétante étrangeté qui peut être à l'origine d'un réaménagement créatif comme d'une catastrophe psychique. »⁴²

Effectivement, « l'adolescence, qui contraint à ces remaniements parfois antagonistes, est inscrite sous le signe du paradoxe [...] : l'adolescent doit changer en demeurant le même, se détacher de ses parents en maintenant, remaniés, les identifications et les liens au surmoi qui en dérivent. »⁴³

À cet égard, « A. Freud insiste tout particulièrement sur la maturation du Moi à l'adolescence et sur les mécanismes de défense dirigés contre le lien à l'objet infantile et contre les pulsions lorsque les mécanismes précédents sont défailants dans leurs fonctions de maîtrise de l'angoisse. Combattre ses pulsions et les accepter, les éviter efficacement et en être écrasé, aimer ses parents et les haïr, se révolter contre eux et en être dépendant, sont des positions extrêmes dont les fluctuations de l'une vers l'autre

³⁸ D. LAURU, « Lacan à l'adolescence », *op. cit.*, p. 360 ; et M. EMMANUELLI, *L'adolescence*, 2^e éd., PUF, « Que sais-je ? », 2009, p. 4 et 28.

³⁹ D. LAURU, « Lacan à l'adolescence », *op. cit.*, p. 360.

⁴⁰ M. EMMANUELLI, *L'adolescence*, *op. cit.*, pp. 47-48.

⁴¹ *Ibid.*, p. 35.

⁴² *Ibid.*, p. 33.

⁴³ *Ibid.*, pp. 47-48.

seraient tout à fait anormales à un autre âge de la vie. À l'adolescence, elles ne sont que le signe de l'émergence progressive d'une 'structure adulte de personnalité'. »⁴⁴

Autrement dit, « l'adolescent se doit d'inventer sa propre ouverture signifiante vers la société à partir du point d'où il ne se voit plus comme l'enfant qu'il était, pris dans le désir de l'Autre, mais d'où il peut apercevoir, de façon contingente, une certaine vision de lui-même et du monde. »⁴⁵

Il doit trouver sa façon d'exister dans le rapport au monde et cela passe soit par une forme de créativité avec un investissement de sa pensée dans le travail psychique élaboratif tel que nous venons de l'exposer, soit cela l'amène à une désorganisation psychique ou un état d'anéantissement de ses forces vitales qui peuvent se traduire par des passages à l'acte variés, en ce compris la délinquance.⁴⁶

Ces mises en acte sont « [...] influencées par des facteurs développementaux (passage de l'enfance à l'âge adulte, nature d'un nouveau statut qui procure plus de liberté et d'autonomie), par des facteurs environnementaux (changement de milieu de vie, stéréotypes sociaux auxquels le jeune désire se conformer, comportements rigides de l'entourage) ou encore émanant du sujet lui-même (remaniement des pulsions et des défenses, peur de la passivité renvoyant aux soumissions de l'enfance et conduisant à l'action pour la nier). »⁴⁷

Ceci étant, dans le cadre de notre sujet, il nous importe de nous intéresser à ces passages à l'acte violent et au concept même de délinquance.

1.2. Délinquance et délinquance juvénile

Depuis quelques siècles déjà, le crime dans sa compréhension la plus large est devenu un objet scientifique particulier, essence même de la discipline de la criminologie. L'attrait d'un savoir scientifique de l'homme criminel et de tout ce qui

⁴⁴ D. MARCELLI et A. BRACONNIER, *Psychopathologie de l'adolescent*, op. cit., p. 49.

⁴⁵ P. LACADÉE, *L'éveil et l'exil : enseignements psychanalytiques de la plus délicate des transitions : l'adolescence*, op. cit., p. 24.

⁴⁶ M. EMMANUELLI, *L'adolescence*, op. cit., p. 48.

⁴⁷ P. COSLIN, « La violence à l'adolescence », *Les cahiers psychologie politique*, Janvier 2005, n°6, en ligne : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1240>.

gravite autour tels l'acte criminel, la criminalité, la réaction sociale ou encore la pénalité n'est donc pas nouveau. Par conséquent, nous pouvons affirmer que la science criminologique s'intéresse nécessairement à ce qui a trait de façon plus globale à la « délinquance » au sens de comportements considérés comme problématiques.

Inévitablement, la façon de concevoir le phénomène de délinquance influence sur son appréhension.

Selon la définition donnée par le Larousse, la délinquance désigne l' « *ensemble des infractions commises en un temps et en un lieu donnés.* »⁴⁸

Cette description statique relève de deux champs différents : il faut y voir à la fois une dimension juridique et une dimension sociologique. Fatalement, les *infractions* dont il est question s'entendent dans une conception large, non légale, mais sont connexes aux valeurs morales, à l'idéologie pénale et au système pénal en place dans une société donnée à une période donnée. Elles relèvent donc de ce qui est érigé pénalement comme répréhensible par le corps sociétal et qui fait dès lors l'objet d'une peine. « *C'est par la société, ses règles, ses normes et ses lois que l'acte délinquant est défini.* »⁴⁹ C'est en ce sens que L. Muchielli définit la délinquance : c'est « *l'ensemble des transgressions définies par le droit pénal, détectées et poursuivies par les acteurs du contrôle social.* »⁵⁰ Il s'agit donc d'une véritable construction sociale dont il nous semble que l'élément central est la réaction sociale.

De la sorte, « *les actes de délinquance sont des actes sociaux, c'est-à-dire des actes qui mettent en rapport les êtres humains [...]* »⁵¹ : ils regroupent à la fois « *[...] des comportements asociaux qui peuvent provoquer un dommage sans qu'il y ait volonté de nuire (casser un objet, renverser un piéton par distraction...) et des comportements antisociaux qui traduisent une intention négative (voler, agresser...).* »⁵²

Par ailleurs, la délinquance tire son origine du latin *delinquere* qui signifie *rompre le lien* auquel il faut comprendre un double sens puisqu'il s'agit tant de celui *qui a rompu*

⁴⁸ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9linquance/23111> consulté le 14 avril 2017.

⁴⁹ M. BORN et F. GLOWACZ, *Psychologie de la délinquance*, Bruxelles, De Boeck, 2014, p. 11.

⁵⁰ L. MUCCHIELLI, « La délinquance des mineurs : penser l'évolution de la délinquance des mineurs et de son traitement pénal », *Journal du droit des jeunes*, 2012/9, n°319, p. 12.

⁵¹ M. BORN et F. GLOWACZ, *Psychologie de la délinquance*, op. cit., p. 11.

⁵² *Ibid.*

le lien, que de celui *avec qui* on a rompu le lien.⁵³ Par cette énonciation, la délinquance prend également un sens plus propre de conduite individuelle délictuelle.

Dans cette optique, nous pensons que le comportement délinquant peut être vu à la fois comme un problème et une tentative de solution. De fait, il n'est pas seulement le signe d'un trouble de socialisation mais est aussi une manière de chercher à se socialiser et de rechercher aveuglément la réaction sociale. De la sorte, il s'agit d'une réelle tentative de s'inscrire dans le monde, comme une voie vers la socialisation.⁵⁴

Cette dernière conception entre forcément en résonance avec ce qui survient durant le processus d'adolescence, comme nous l'avons énoncé ci-avant. C'est probablement pour cette raison que le passage adolescent est souvent associé à des comportements déviants en marge et à des conduites délinquantes temporaires et épisodiques. Cette délinquance de l'adolescence tombe généralement, dans l'opinion commune, sous le coup de la délinquance dite juvénile. Ainsi, « *la diversité des types de comportements, regroupés sous le terme délinquance, s'allonge sur un continuum allant des activités jugées par les adultes comme impropres à un mineur (les relations sexuelles, l'usage d'alcool et de drogue, le défi des parents et de l'autorité) jusqu'aux délits que le Code [pénal] définit avec précision (meurtre, assaut, vol à main armée, vol d'automobile, vol avec effraction), en passant par les comportements prohibés par les lois et règlements [...] (conduite automobile, fréquentation scolaire, présence dans les débits de boisson, troubles de comportements graves, etc.).* »⁵⁵

Cependant, « [...] le terme de délinquance demeure chargé de toute l'ambiguïté qui marque une réalité diffuse et complexe où de multiples manifestations se chevauchent, où des niveaux de gravité très distincts s'opposent et où s'entrecroisent toute sorte de déclencheurs sociaux et personnels disparates. »⁵⁶

Dès lors, il nous apparaît ici nécessaire de tenter de retracer la naissance du concept de délinquance juvénile et de dégager brièvement ce qu'il faut y entendre.

⁵³ Cours C. ADAM et A. MASSON, LCRIM2306, *Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance*, UCL, 2016-2017.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ M. LEBLANC, « La délinquance à l'adolescence », in D. SZABO et M. LEBLANC (dir.), *La criminologie empirique au Québec. Phénomènes criminels et justice pénale*, Montréal, PUM, 1985, p. 101

⁵⁶ *Ibid.*

« Non pas qu'il faille attendre le XIX^e pour que de jeunes individus commettent des délits ou des crimes, mais c'est durant cette période que la délinquance juvénile est décryptée comme constituant un problème singulier, différent de la délinquance en général. »⁵⁷

Incontestablement, la délinquance juvénile est liée à la conception de l'enfant au sens de ce que la majorité pense de celui-ci et de sa place dans la société. S'il semble que la commission d'activités antisociales par des jeunes ait de tout temps existé, le droit des mineurs en revanche n'a pas toujours été. En effet, « la question des mineurs ne préoccupait pas le droit des sociétés occidentales, en ce sens qu'il n'y avait pas d'institutionnalisation d'un droit distinct ni d'une procédure particulière par rapport aux enfants et aux jeunes. La délinquance des jeunes ne faisait pas l'objet d'une intervention pénale spécifique. »⁵⁸ Partant, peut-on réellement parler de délinquance juvénile dès lors qu'un mineur est puni comme un adulte ? En réalité, l'expression paraît plus englobante que de simplement parler d'*infraction* : le droit pénal n'ayant pas toujours existé, cela permet d'inclure des comportements de mineurs assimilés comme des pré-infractions.⁵⁹

Ainsi, au fil du temps et des conceptions, les notions de responsabilité pénale de l'enfant et de discernement ont mené à l'inscription d'une majorité pénale dans l'après-Révolution française et ont servi à terme à l'élaboration d'« un régime juridique différent pour le mineur délinquant. »⁶⁰

Depuis, le droit des mineurs n'a cessé d'évoluer en fonction des lignes politiques, sociales, juridiques et scientifiques.⁶¹

Aujourd'hui, le système pénal belge des mineurs se fonde principalement sur la Loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait.⁶² Celle-ci a fait l'objet de nombreuses modifications et est actuellement visée par la

⁵⁷ J.-J. YVOREL, « L'« invention » de la délinquance juvénile ou la naissance d'un nouveau problème social », in L. BANTIGNY et I. JABLONKA, *Jeunesse oblige*, Paris, PUF, 2009, p. 83.

⁵⁸ F. TULKENS et T. MOREAU, *Droit de la jeunesse: aide, assistance, protection*, Bruxelles, Larcier, 2000, p. 15.

⁵⁹ Cours T. MOREAU, LCRIM2107, *Droit de l'aide et de la protection de la jeunesse*, UCL, 2015-2016.

⁶⁰ F. TULKENS et T. MOREAU, *Droit de la jeunesse: aide, assistance, protection, op. cit.*, pp. 18-19.

⁶¹ Pour une analyse détaillée de l'évolution du droit de la jeunesse voy. F. TULKENS et T. MOREAU, *Droit de la jeunesse: aide, assistance, protection, op. cit.*

⁶² Loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait, *M.B.*, 15 avril 1965, p. 4014, en ligne :

6^e réforme de l'État décidée en 2011. La philosophie de la loi a donc changé au fur et à mesure de ses transformations : de nos jours, le droit des mineurs tend à s'ancrer autant que possible dans une visée protectionnelle et éducative. Le projet de réforme souhaite faire intervenir tant les modèles protectionnel, sanctionnel que réparateur et a pour volonté d'affirmer la priorité des offres et mesures restauratrices.⁶³

Par ailleurs, tel que l'énonce l'intitulé de la loi, la tendance actuelle désigne le mineur qui transgresse la loi sous l'appellation d'« auteur de fait qualifié infraction ». Juridiquement, il s'agit de faits qui s'ils avaient été commis par un majeur, auraient eu la qualification d'*infractions* et tomberaient sous le coup du régime pénal des majeurs.

A. Raes propose même de parler de « jeunes en conflit/défi avec la loi », ce qui s'avère bien plus large. Nous pensons effectivement que la *loi* à laquelle il fait référence peut s'entendre tant au sens pénal que renvoyer à l'autorité parentale ou encore aux principes généraux qui régissent la société. D'autre part, cette conception de défi ou d'entrée en conflit rencontre bien l'idée d'un désir sous-jacent d'« entrer en relation avec » et rejoint donc la thèse d'une recherche de socialisation.

Nous l'avons vu et nous le soulignerons encore au cours de notre propos, l'enlèvement dans la délinquance juvénile peut se traduire par un desiderata non manifeste d'une recherche d'épanouissement, psychique ou social.

De la sorte, au-delà de la définition même de la délinquance, il existe également des manières variées de poser le problème de la délinquance : parmi elles, « *d'une part se regroupent les tenants d'une définition de la conduite délinquante qui en font un symptôme et/ou un syndrome ; notons que les données cliniques que Mailloux (1971) et Lemay (1973) ont accumulées les amènent à soutenir que le délit n'est pas un phénomène en soi, mais plutôt une manifestation superficielle d'un trouble à découvrir [...]. D'autre part, se rassemblent ceux qui adoptent la position, que la*

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1965040803 consulté le 3 avril 2017.

⁶³ Voy. le Rapport du groupe de travail créé à l'initiative de la ministre de l'Aide à la jeunesse de mars 2014 sur la Communautarisation des certaines dispositions de la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait, en ligne : http://www.jdj.be/jdj/documents/docs/rapport_final_communautarisation_mars_14.pdf consulté le 13 décembre 2016.

délinquance est avant tout une conduite, le délit et surtout les délits étant un phénomène en soi qu'il convient d'analyser [...]. »⁶⁴

Au travers de la conceptualisation de la sortie de la délinquance, nous verrons par extension comment nous posons le phénomène de délinquance juvénile en lui-même et comment il est interprété par nos différents interlocuteurs.

1.3. Résilience

Certains jeunes se voient exposés à des facteurs de risque de délinquance importants et pourtant n'adoptent pas de conduites déviantes significatives. Ceux-ci sont généralement qualifiés de *résilients* parce qu'ils possèderaient les ressources *protectrices* suffisantes pour résister aux facteurs de risques.⁶⁵

Avant d'aller plus avant, nous nous devons donc de définir plus précisément la notion de résilience et ce, afin de pouvoir aussi définir la désistance.

Étymologiquement, le terme résilience « *vient du latin resilio [..]* »⁶⁶. Il est composé de « *re (indiquant le mouvement en arrière, le retrait) et salire (sauter, bondir, jaillir). Résilier signifie donc littéralement sauter en arrière, se rétracter ou rejaillir.* »⁶⁷

Cette notion est héritée d'un concept issu de la physique désignant la « *capacité d'un objet à retrouver son état initial après un choc ou une pression continue.* »⁶⁸ Elle a ensuite notamment été reprise en écologie et en psychologie.

La résilience désigne donc la capacité d'un être vivant à absorber un choc et à retrouver ensuite ses fonctions initiales. C'est la faculté de rebondir, de se développer et prospérer, même encore confronté à des chocs et des stress. Autrement dit, c'est ce que B. Cyrulnik définit comme le « *maintien d'un processus normal de développement*

⁶⁴ M. LEBLANC, « La délinquance à l'adolescence », *op. cit.*, pp. 101-102.

⁶⁵ M. BORN et S. BOËT, « La résilience hors la loi », in Fondation pour l'enfance, *La résilience : le réalisme de l'espérance*, Toulouse, ERES, « Fondation pour l'Enfance », 2005, pp. 223-239.

⁶⁶ A. DAUPHINÉ et D. PROVITOLLO, « La résilience : un concept pour la gestion des risques », *Annales de géographie*, 2/2007, n°654, pp. 115-125.

⁶⁷ M. ANAUT, *Psychologie de la résilience*, Paris, Armand Colin, 2015, p.45.

⁶⁸ A. DAUPHINÉ et D. PROVITOLLO, « La résilience : un concept pour la gestion des risques. », *op. cit.*, pp. 115-125.

malgré des conditions difficiles »⁶⁹, qu'il relie directement à la théorie de l'attachement chez J. Bowlby. C'est également cette définition que l'on retrouve chez S. Houston⁷⁰, S. Luthar et al.⁷¹ ou encore chez R. Gilligan qui décrit la résilience comme « *un ensemble de qualités qui aident une personne à supporter les différents aspects négatifs de l'adversité. Dans cette idée, un enfant résilient a plus de résultats positifs que ceux auxquels on pourrait s'attendre compte tenu du niveau d'adversité qui menace son développement.* »⁷² M. Anaut parle quant à elle d'un « *processus dynamique qui implique la réorganisation psychique après un traumatisme ou permet un développement harmonieux en dépit des risques.* »⁷³

Communément, la résilience désigne donc quelqu'un de « traumatisé » en ce sens qu'il est tenu psychiquement pour mort, qui n'a aucune raison de ressusciter mais qui revient tout de même à la vie. En principe, pour pouvoir parler de résilience, il faut donc pouvoir identifier ce caractère paradoxal d'une chose qui a péri et qui renaît. Au sens fort, la résilience implique de retrouver les ressources qui semblaient disparues, comme une sorte de résurrection.

Ainsi la résilience ne doit pas se confondre avec la désistance, bien que comme nous pourrions le constater, les deux notions entretiennent un rapport particulier.

1.4. Désistance

Dès lors, attachons-nous dès à présent à définir l'objet central de la présente problématique. La désistance désigne ni plus ni moins la sortie de la délinquance ou la

⁶⁹ B. CYRULNIK (dir.), *Ces enfants qui tiennent le coup*, Revigny-sur-Ornain, Hommes et perspectives, 2002, p. 13.

⁷⁰ S. HOUSTON, « Building resilience in a children's home: Results from an action research project », *Child and Family Social Work*, 2010, Vol. 15, n°3, p. 358 ; cité dans C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », *Youth Justice*, Décembre 2011, Vol. 11, n°3, pp. 223.

⁷¹ S. LUTHAR et al., « The construct of resilience : A critical evaluation and guidelines for future work », *Child Development*, 2000, Vol. 71, n°3, p. 543 ; cité dans C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », *Youth Justice*, Décembre 2011, Vol. 11, n°3, pp. 223.

⁷² Traduction personnelle de « [...] a set of qualities that helps a person to withstand many of the negative effects of adversity. In this view, a resilient child as more positive outcomes than might be expected given the level of adversity threatening their development. », R. GILLIGAN, *Promoting Resilience: A Resource Guide on Working with Children in the Care System*, London, BAAF, 2000, p.2 ; cité dans C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », *Youth Justice*, Décembre 2011, Vol. 11, n°3, pp. 223.

⁷³ M. ANAUT, *Psychologie de la résilience*, op. cit., 2015, p. 9.

cessation de tout autre comportement antisocial. Les Glueck ont été les « *premiers à s'être penchés sur les raisons pour lesquelles les délinquants cessent leur agissement (Unraveling juvenile delinquency, 1950).* »⁷⁴

Ce terme d'origine anglo-saxonne est peu utilisé dans le monde francophone. Sans doute dû à un « *effet de culture criminologique, des conceptions du monde différentes et de politiques pénales/pénologiques volontaristes instruisant les acteurs du changement social et psychique.* »⁷⁵

Bien plus, « *en pratique, les tentatives de définir et de mesurer la désistance sont multiples et variées.* »⁷⁶ De fait, si la notion de « désistance » recouvre des approches variables selon les auteurs et les courants de pensée, il convient avant tout que l'appellation anglo-saxonne de « desistance » *stricto sensu* soit quant à elle clarifiée.

Ainsi, en anglais, l'expression « *desistance* » apparaît comme une forme dérivée du verbe « *to desist* ». D'après l'Oxford English Dictionary, le terme « *desist* » s'entend comme l'« *action d'arrêter de faire quelque chose ; cesser ou s'abstenir.* »⁷⁷ Le Cambridge Dictionary y apporte une précision en ajoutant qu'il s'agit « *particulièrement de quelque chose que quelqu'un d'autre ne veut pas que vous fassiez.* »⁷⁸

En français, le verbe équivalent « (se) désister » tient son origine du latin « *desistere* » et couvre la même signification.

La difficulté survient lorsqu'il s'agit de traduire le plus fidèlement possible le vocable « *desistance* » vers le français. Eu égard à sa relation directe avec le verbe dont il découle, la tendance serait un pendant littéral *a priori* équivalent tel que le mot « désistement ». C'est effectivement ce résultat qui ressort de la traduction effectuée par

⁷⁴ M. BORN et GLOWACZ F., *Psychologie de la délinquance*, op. cit., p. 378.

⁷⁵ L. VILLERBU, A. WINTER, C. LAURENT, « Dimensions psycho-criminologiques de la 'désistance' », in M. HERZOG-EVANS, S. COURTINE, P. MBANZOULOU (dir.), *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice : savoirs et pratiques*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 10.

⁷⁶ C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », op. cit., p. 222.

⁷⁷ Traduction personnelle de « *Stop doing something; cease or abstain* », <https://en.oxforddictionaries.com/definition/desist> consulté le 31 octobre 2016.

⁷⁸ Traduction personnelle de « *[...] especially something that someone else does not want you to do* », <http://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/desist> consulté le 31 octobre 2016.

certains traducteurs en ligne. Néanmoins, il semble que dans la démarche inverse, le nom « désistement » se traduise lui-même, de façon générale et d'après les mêmes dictionnaires, par « *withdrawal* » ou « *discontinuance* ». Par ailleurs, il n'existe pas de définition pour le terme « *desistance* » *per se* dans les dictionnaires anglais et dès lors pas de traduction officielle.

Par conséquent, d'un point de vue purement littéral, peut-être est-ce la raison pour laquelle il ressort de la littérature francophone le concept « francisé » de « désistance ». Bien plus et pour aller plus loin, l'idée de désistance apparaît davantage s'appliquer au champ spécifique de la délinquance et de la déviance que le concept de « désistement ». En outre, selon M. Born, le terme désistance est utilisé en criminologie anglo-saxonne comme un équivalent de « guérison » dès lors qu'on ne considère pas la délinquance comme une maladie ou une psychopathologie.⁷⁹

1.5. Articulation entre désistance et résilience

Vue de manière caricaturale, la délinquance est un mauvais chemin duquel l'individu doit s'éloigner afin d'en trouver un autre : la désistance consiste donc à changer de chemin. Très simplement, il s'agirait pour une personne se trouvant dans une mauvaise carrière, de décider de l'arrêter et d'en emprunter une meilleure. De la sorte, la désistance est purement caractérisée par la dimension d'abandon.

Mais que vaudrait un abandon qui ne permet pas la découverte de quelque chose d'autre, qui ne réveille pas quelque chose qui était détruit ?

Partant du postulat que la délinquance est une tentative d'exister, un simple abandon de celle-ci mènerait au néant : la désistance absolue, sans résilience, c'est la mort.

Nous pouvons donc identifier une dimension de la désistance qui met l'accent sur l'abandon de l'ornière dans laquelle l'individu s'est installé et une dimension de la résilience au sens de réveiller quelque chose qui s'était perdu.

C'est suivant cette définition et cette articulation que nous nous efforcerons d'aligner notre propos.

⁷⁹ Entretien avec Michel Born, annexe n°2, lignes 60 à 65, le 5 novembre 2016.

De la sorte, cette façon de poser les concepts cesse d'interroger la sortie de la délinquance de manière trop simpliste selon le découpage désistance/résilience.

Cela nous permet alors de questionner ce que vaudrait la désistance sans une certaine résilience ? Quelle vie doit-on réveiller ? Y a-t-il toujours un aspect de résilience ? Comment s'articule cette dimension de la résilience avec la désistance ? Comment faire la différence entre ceux qui se sont simplement pliés aux normes et ceux qui ont vraiment retrouvé un rapport à soi différent ?

En définitive, au sein du présent propos, nous assimilerons à cette dimension de désistance, tout ce qui participe à l'abandon d'un chemin en impasse ; et nous assimilerons à cette dimension de résilience, tout ce qui est de l'ordre d'une retrouvaille d'une vie que l'on croyait perdue.

Ainsi, nous verrons comment chacun de nos interlocuteurs définit la désistance et y lit ou non une dimension de la résilience. Nous analyserons pour chacun d'entre eux, quel est le nouage particulier entre les deux dimensions et sur quoi porte la résilience. Nous montrerons comment en s'intéressant à la désistance, nous trouvons cette autre face de la résilience sous diverses formes et comment chacun invente un mode d'articulation différent.

CHAPITRE 2. LA DÉSISTANCE

2.1. Définitions

2.1.1. Notion d'abandon d'activité

Le concept de désistance possède des significations diverses selon les auteurs et les contextes.

Traditionnellement, en criminologie, la « *désistance réfère à la fin de la carrière criminelle ou à tout engagement dans un comportement criminel [...].* »⁸⁰ Mais en réalité, la notion recoupe une matérialité moins simple qu'il n'y paraît.

Nous verrons principalement qu'une distinction majeure est effectuée « *entre la désistance en tant qu'arrêt complet de l'activité en question, la désistance en tant que mouvement d'un niveau plutôt élevé de l'activité vers un niveau plutôt faible, ou comme mouvement d'une forme d'activité relativement grave ou nuisible à une forme d'activité relativement moins grave.* »⁸¹

Ainsi, chez les partisans de l'abandon total, nous trouvons notamment T. Meisenhelder qui « *définit la désistance comme sortie, en somme, le désengagement fructueux d'un modèle de comportement criminel précédemment développé et subjectivement reconnu.* »⁸² Mais aussi C. Uggen et C. Kruttschnitt qui abordent la désistance comme « *[...] impliquant un changement d'un état de délinquance à un état de non-délinquance*

⁸⁰ C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », *op. cit.*, p. 222.

⁸¹ Traduction personnelle de « *[...] among desistance as the complete termination of the activity in question, desistance as the movement from a relatively higher rate of the activity to a relatively lower rate, or as the movement from relatively more serious or harmful form of the activity to relatively less serious form of the activity.* », P. MULVEY et al., « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *Youth Violence and Juvenile Justice*, 2004, Vol. 2, n°3, p. 220 ; dans la même idée voy. également S. MARUNA, *Making Good: How Ex-convicts Reform and Rebuild their Lives*, *op. cit.*, p.22 ; cité dans C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », p. 222.

⁸² Traduction personnelle de « *defined desistance as exiting, that is, the "successful disengagement from a previously developed, and subjectively recognized, pattern of criminal behavior"*. », T. MEISENHOLDER, « An explanatory study of exiting from criminal careers », *Criminology*, 1977, Vol. 15, pp. 319-334 ; cité dans L. KAZEMIAN, « Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological and Policy Considerations », *Journal of Contemporary Criminal Justice*, Février 2007, Vol. 23, n°1, p. 7.

et son maintien. »⁸³ M. Herzog-Evans quant à elle, définit la désistance simplement comme la « *cessation définitive de tout comportement criminel.* »⁸⁴

C'est également dans cette vision que semble s'inscrire M. Born. En ce sens, il considère que la sortie des activités délinquantes, soit la désistance, s'inscrit à l'issue « [...] *d'une série d'actes, c'est-à-dire d'une entrée dans une période de vie délinquante. Ceci ne doit pas être assimilée stricto sensu avec la non-récidive légale qui est l'aspect de la délinquance repérée. La désistance est un concept de non-commission de délinquance après une période effective, connue de la justice ou non [...]* »⁸⁵

2.1.2. Notion de résilience secondaire

Plus, théoriquement la désistance ne s'accompagne pas d'une réinsertion sociale. Une personne peut être désistante du point de vue de la délinquance sans pour autant être réinsérée.⁸⁶ Pourtant, force est de constater que certains individus qui arrêtent de commettre des actes antisociaux connaissent une vraie réhabilitation dans leurs conditions de vie. C'est ce que M. Born a nommé la « *résilience secondaire* » et qu'il distingue de la résilience dite *primaire* évoquée *supra*. Cette résilience secondaire suppose « *un processus qui amène certains non seulement à arrêter leur délinquance mais à rebondir vers un néo-développement psychosocial positif* »⁸⁷, concept qu'il emprunte à B. Cyrulnik. De cette façon, au-delà du simple arrêt du comportement criminel que figure la désistance, il s'agirait pour M. Born, d'un individu ayant

⁸³ Traduction personnelle de « [...] *implies a shift from a state of offending to a state of nonoffending and its maintenance.* », C. UGGEN et C. KRUTTSCHNITT, « Crime in the breaking: Gender differences in desistance », *Law and Society Review*, 1998, n°32, 339-366 ; cité dans L. KAZEMIAN, « Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological and Policy Considerations », *op. cit.*, p. 7.

⁸⁴ M. HERZOG-EVANS, « Intérêts et difficultés d'une approche 'désistante' en France », in M. HERZOG-EVANS, S. COURTINE, P. MBANZOULOU (dir.), *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice : savoirs et pratiques*, *op. cit.* p. 126.

⁸⁵ Entretien avec Michel Born, annexe n°2, lignes 7 à 12, le 5 novembre 2016.

⁸⁶ *Ibid.*, lignes 43 à 47.

⁸⁷ M. BORN, *Pour qu'ils s'en sortent ! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants*, Bruxelles, De Boeck, 2011, p. 19.

« développé un syndrome criminel »⁸⁸, mais qui parvient à « rebondir dans la vie sur un mode socialement positif [...] ». »⁸⁹

Par là même et en laissant au concept de désistance toute son individualité, il réunit en quelque sorte sous une seule autre notion, ce qui fonde la différence même entre ces concepts distincts de résilience et de désistance.

Effectivement, en théorie « la désistance renvoie à un changement de comportement, le plus souvent la cessation d'une activité criminelle mais il est possible pour un individu d'être résilient sans aucun changement dans le comportement. »⁹⁰ Bien plus, « la désistance est un concept négatif, au sens où il se rapporte à l'absence de comportement criminel [...] ; fait référence au passé dès lors que le point de repère est toujours un comportement criminel antérieur [...] ; [et] est un concept comportemental qui se rapporte en particulier au comportement délinquant propre de l'individu, en soulignant la possibilité d'un changement personnel à l'avenir.

[A contrario], la résilience peut être vue comme un concept positif mettant l'accent sur l'habilité à surmonter l'adversité ; [...] axée sur l'avenir, accentuant la possibilité d'un développement normal dans le futur ; [et étant] [...] un concept bien plus général (avec un potentiel d'application plus large) pouvant être ramené à une variété de facteurs individuels ou structurels qui ont produit l'adversité dans la vie de la personne, soulignant la possibilité de dépasser celle-ci dans le futur. »⁹¹

⁸⁸ M. BORN, *Pour qu'ils s'en sortent ! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants*, op. cit., p. 42.

⁸⁹ M. BORN, *Pour qu'ils s'en sortent ! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants*, op. cit., p. 42.

⁹⁰ Traduction personnelle de « *Desistance refers to a behavioral change, most commonly a cessation of criminal activity, yet it is possible for an individual to be resilient without any required change to their behavior.* », C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », op. cit., p. 225.

⁹¹ Traduction personnelle de « *On one reading, it is possible to view desistance as a negative concept, in that it relates to the absence of offending behavior, whereas resilience could be viewed as a positive concept that emphasizes the ability to overcome adversity. [...] desistance is inherently backwards-looking in that its original point of reference is always offending behavior from the past. [...] resilience as much more forward-focused, emphasizing the possibility of normal development in the future. [...] the key difference is that desistance is a behavioral concept that relates back specifically to the individual's own offending behavior, whilst emphasizing the possibility of individual change in the future. Meanwhile, resilience is a far more general concept (with the potential for much wider application) that could be related to a variety of individual or structural factors that have produced adversity in a person's life, whilst emphasizing the possibility of moving beyond this adversity in the future* », C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », op. cit., pp. 225-226.

En somme, M. Born paraît scinder la résilience en deux sous-notions dont l'une inclurait en son sein, en plus de la dimension « désistancielle » qui y est fondamentale, un aspect pro-développemental. Si cela peut donc apparaître paradoxal au regard des caractéristiques différentielles mentionnées ci-avant, cette façon de penser n'est pas pour autant erronée. De fait, « souvent la résilience a aussi une vision faisant référence à l'adversité passée. Et par ailleurs, la désistance renvoie également à l'habilité à changer dans l'avenir et dépasser ce qu'il s'est produit dans le passé. »⁹²

2.1.3. Notion de diminution des faits ou de leur gravité

Pour d'autres, la désistance est davantage caractérisée par la diminution significative des activités délinquantes.

C'est le cas de S. Bushway et *al.*, chez qui la désistance est perçue « [...] comme le procédé de réduction du taux d'infractions (conceptuellement compris comme une estimation de criminalité) d'un niveau non nul à un taux stable empiriquement identique à zéro. »⁹³

Un autre tenant de cette conception est E. Mulvey. Aux États-Unis, le chercheur a été l'instigateur d'une large étude sur « les voies de la désistance » (*Pathways to desistance study*⁹⁴) menée sur « des adolescents délinquants graves dans leur transition vers l'âge adulte et de la criminalité. » Aussi, il conçoit au préalable la notion de désistance soit « comme une réduction significative du niveau d'activité antisociale d'une personne par rapport à son niveau 'habituel' d'activité antisociale ; [soit] comme la baisse à un niveau prédéfini d'activité antisociale pendant une période prolongée chez quelqu'un,

⁹² Traduction personnelle de « [...] often resilience too as a backwards-focus in that it is understood with reference to past adversity. Furthermore, desistance too relates to the ability to change in the future, and move beyond what has occurred in the past », C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », p. 225.

⁹³ Traduction personnelle de « [...] as "the process of reduction in the rate of offending (understood conceptually as an estimate of criminality) from a nonzero level to a stable rate empirically indistinguishable from zero. », S. BUSHWAY et *al.*, « An empirical frame-work for studying desistance as a process », *op. cit.*, p. 500 ; cité dans L. KAZEMIAN, « Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological and Policy Considerations », *op. cit.*, pp.7-8.

⁹⁴ MacArthur Foundation Research Network & University of Pittsburgh, *Pathways to desistance : A study of serious adolescent offenders as they transition to adulthood and out of crime*, Center for Research on Health Care (CRHC) Data center, en ligne : <http://www.pathwaysstudy.pitt.edu/> consulté le 6 mai 2016.

indiquant ainsi que la personne s'est déplacée vers un nouvel 'état' d'offense réduit. »⁹⁵
Comme nous le verrons *infra*, la désistance telle que définie ci-avant suppose deux schémas conceptuels qui se distinguent par le statut pratique attribué à la désistance.

R. Loeber et M. LeBlanc en revanche soutiennent que la désistance existe à travers la gravité décroissante des activités délinquantes. De cette façon et avant la cessation définitive de l'activité criminelle, « [...] *les contrevenants deviennent de plus en plus spécialisés et s'engagent dans plus de délits mineurs [...].* »⁹⁶

Plus, S. Maruna et S. Farrall proposent de distinguer la désistance selon deux types : la désistance dite primaire qui se « [...] *réfère à toute accalmie temporaire dans la délinquance [...]* »⁹⁷ ; et la désistance secondaire « [...] *caractérisée par le maintien de la non-délinquance et des changements [...].* »⁹⁸ Nous aurons l'occasion de revenir sur cette distinction plus avant.

2.1.4. Notion d'impulsivité

Enfin, P-A. Hallet paraît se distinguer des précédentes approches puisqu'il ne situe pas la désistance au regard de faits de délinquance à proprement parler mais bien comme relative à « *la gestion plus ou moins maîtrisée [...] du côté pulsionnel et émotionnel de l'adolescent.* »⁹⁹ Une gestion qui se voit permise par la responsabilisation et l'intégration de normes au sens large, en ce compris notamment les normes sociétales, du Code pénal ou du vivre ensemble, sans pour autant qu'il s'agisse nécessairement de normes communément partagées et admises par tous. De la sorte, il

⁹⁵ Traduction personnelle de « [...] *as a significant reduction of a person's lever of antisocial activity in relation to their 'usual' level of antisocial activity. [...] Alternatively, one can think of it as someone dropping to a predefined level of antisocial activity for an extended period, thus indicating that the person has moved to a new 'state' of lowered offending.* », Entretien avec Edward Mulvey, annexe n°7, lignes 40 à 45, le 2 décembre 2016.

⁹⁶ Traduction personnelle de « [...] *offenders become increasingly specialized and engage in more minor offenses [...]* », L. KAZEMIAN, « Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological and Policy Considerations », *op. cit.*, p. 7.

⁹⁷ Traduction personnelle de « [...] *referring to any temporary lull in offending [...]* », S. MARUNA et S. FARRALL, « Desistance from crime : A theoretical reformulation », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 2004, n°43, pp. 171-194 ; cité dans L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 304.

⁹⁸ Traduction personnelle de « [...] *characterized by the maintenance of nonoffending and changes [...]* », S. MARUNA, S. FARRALL, « Desistance from crime: A theoretical reformulation », *op. cit.*, pp. 171-194 ; cité dans L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 304.

⁹⁹ Entretien avec Pierre-André Hallet, annexe n°3, lignes 41, 211 et 212, le 21 février 2017.

confirme par exemple que l'institutionnalisation au sens d'un placement en dehors du milieu familial originel permet pour beaucoup la désistance de l'activité délinquante.

Au fond, il pense la désistance de façon plus large que la simple sortie de la délinquance. De fait, la gestion du côté pulsionnel qu'il évoque passe incontestablement par la perte de plaisir psychique dans l'activité source de satisfaction.¹⁰⁰ Ainsi nous citerons l'exemple de Logan, 14 ans, qui déclara : « *Vous savez quoi Monsieur, [...] moi j'ai tellement pris mon pied d'avoir fait les 4 premiers hold-up, [...] que j'avais dit à mes potes pour la cinquième fois : 'Hey je veux juste le faire pour le plaisir. J'en ai besoin'.* »¹⁰¹

Bien entendu, dans cette optique la désistance au crime est évidemment relative au système normatif légal en place, et la cessation des activités délinquantes n'implique donc pas forcément une maîtrise des pulsions et des émotions qui peuvent s'illustrer au travers de pratiques socialement plus acceptables.¹⁰² De ce fait, « *il ne faut pas confondre la gestion de sa pulsion et le fait de délinquer. On peut très bien ne pas gérer ses émotions et ne pas être délinquant. [...] Dire que c'est terminé, c'est lorsqu'il n'y a plus de satisfaction à l'expression d'une pulsion. Ça peut s'illustrer par de la délinquance ou non.* »¹⁰³

En d'autres termes et tel que le conçoit également E. Mulvey, « *[...] la définition de la désistance en tant qu'absence ou déclin d'une forme particulière de comportement ne permet pas que d'autres comportements viennent remplacer le comportement antisocial d'intérêt.* »¹⁰⁴

À cet égard, si nous affectionnons l'idée d'une maîtrise pulsionnelle et de la perte de plaisir psychique dans l'activité satisfaisante comme des éléments partiellement fondateurs de la désistance, nous insistons tout de même sur le fait qu'en théorie, dès lors qu'une personne est concrètement sortie de la délinquance, il y a lieu de parler de désistance.

¹⁰⁰ Entretien avec Pierre-André Hallet, annexe n°3, lignes 317 et 318, le 21 février 2017.

¹⁰¹ Entretien avec Jean-Marc Mahy, annexe n°4, lignes 709 à 712, le 10 mars 2017.

¹⁰² Entretien avec Pierre-André Hallet, annexe n°3, lignes 329 à 337, le 21 février 2017.

¹⁰³ *Ibid.*, lignes 338 à 342.

¹⁰⁴ Traduction personnelle de « *[...] the definition of desistance as simply the absence or decline of a particular form of antisocial behavior does not allow for the possibility that other behaviors might be replacing the antisocial behavior of interest.* », P. MULVEY et al., « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *op. cit.*, p. 220.

Ensuite, il nous semble que l'argument d'une perte de satisfaction à l'expression d'une pulsion mérite d'être précisé. D'une part, parce qu'il nous apparaît improbable sur le plan de la constitution psychique qu'une pulsion ne puisse se satisfaire, c'est là toute la théorie des destins des pulsions. Et d'autre part, penser que l'individu ne puisse trouver satisfaction dans un comportement de remplacement demande à être nuancé. Nous pensons effectivement que trouver une forme d'assouvissement dans un nouveau comportement est une voie royale à la gestion des pulsions à condition de ne pas tomber dans une pathologie ou un comportement dommageable pour autrui ou pour soi.

Pour ces raisons, nous supposons finalement que pour P-A. Hallet, il ne s'agit pas simplement d'opter pour une trajectoire politiquement correcte mais bien de trouver une certaine intelligence avec ses pulsions, entendues davantage dans le sens d'une certaine impulsivité.

À l'origine, l'impulsivité était définie par certains philosophes grecs comme « [...] *une des composantes du 'thumos', à savoir l'âme primitive, centre des émotions et des sentiments.* »¹⁰⁵ Aujourd'hui, de façon générale nous pouvons l'entendre comme « [...] *la tendance à exprimer des comportements spontanés, excessifs et/ou non planifiés [...].* »¹⁰⁶ Dans cette idée, nous pouvons donc percevoir une sorte de résilience de la possibilité de sublimer les pulsions comportementales.

Même si la notion d'impulsivité entretient des liens avec la pulsion au sens freudien, il s'agit bien de deux entités différentes. C'est pourquoi nous développerons ultérieurement cette question de la pulsion freudienne et ce qui se noue autour de la pulsionnalité.

L'intérêt se situe dans le fait que la période adolescente est à l'évidence « [...] *porteuse d'une grande quantité d'excitations dont la source somatique cherche dans le plaisir de la décharge une certaine satisfaction, un certain apaisement.* »¹⁰⁷

Aussi, saisir la désistance comme un nouveau rapport aux pulsions rencontre la pensée d'A. Aichhorn dans sa clinique de la délinquance où il parle d'éduquer les pulsions.

¹⁰⁵ J. BILLIEUX, L. ROCHAT, M. VAN DER LINDEN, *L'impulsivité : Ses facettes, son évaluation et son expression clinique*, Mardaga, 2014, p 13.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p 9.

¹⁰⁷ F. MARTY, « Adolescence et émotion, une affaire de corps », *Enfances & Psy*, 2010/4, n°49, p. 50.

En effet, en arrivant au monde, l'individu est inscrit dans quelque chose de relativement contradictoire, de primitif et d'explosif qui lui sert de moteur. Tout l'enjeu de l'éducation et de la socialisation est de permettre à la personne de trouver un compromis entre ses conflits primordiaux de sorte que ces nœuds pulsionnels accèdent à un chemin dans la réalité. Par là même, l'individu aura la possibilité de se civiliser.

Autrement dit, le processus de socialisation et de symbolisation rend possible la mise en forme de la contradiction pulsionnelle.¹⁰⁸ De la sorte, « *plus les modèles parentaux se trouvent éloignés des codes et principes majoritaires au sein de la société, plus il sera difficile à leurs enfants d'intérioriser les seuils de frustration et de gestion des pulsions usuels sur ces enjeux, sans que cela soit pour autant impossible.* »¹⁰⁹

2.1.5. Notion de violence et émotions

Dans un schéma semblable, J-M. Mahy situe la désistance à deux niveaux différents.

Sa première conception rencontre la définition conventionnelle et élémentaire de la désistance comme étant un simple arrêt de la délinquance. Selon lui, cet abandon de la trajectoire délinquante s'entend dans ce premier volet davantage comme une sorte de conformisme systémique. Certains feraient dès lors le choix d'une carrière idéologiquement et socialement plus convenable mais sans pour autant recouvrer leur capacité vitale par rapport à leur souffrance, leur vivacité ou à un redevenir adolescent.¹¹⁰

En revanche, sa seconde conception et celle à laquelle il s'identifie¹¹¹ est une désistance passant par une dimension de résilience. Dans ce deuxième niveau, il semble appréhender la résilience au travers de la gestion de la violence¹¹² et des émotions, en particulier de la souffrance et du sentiment de victimisation.¹¹³ De la même façon, ce

¹⁰⁸ Cours C. ADAM et A. MASSON, LCRIM2306, *Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance*, UCL, 2016-2017.

¹⁰⁹ V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, Juillet-Septembre 2016, Vol. 69, n°3, p. 327.

¹¹⁰ Voy. les exemples de Victor et Giovanni, entretien avec Jean-Marc Mahy, annexe n°4, lignes 397 à 450 et 532 à 620, le 10 mars 2017.

¹¹¹ Entretien avec Jean-Marc Mahy, annexe n°4, ligne 324, le 10 mars 2017.

¹¹² *Ibid.*, lignes 61 et 62.

¹¹³ *Ibid.*, lignes 247 à 254.

qui importe, c'est de trouver un nouveau rapport à ces états affectifs élémentaires mais aussi au lien social¹¹⁴ et au lien de responsabilité.¹¹⁵

Clairement, ce que J-M. Mahy appelle résilience est une personne qui a tué ses capacités psychiques en s'enfermant dans une situation compliquée et qui réveille ses aptitudes vivantes de gestion des affects au sens d'une certaine vivacité adolescente. Quelque part, ce qui donne de la valeur et ce qui rend la désistance désirable aux yeux de J-M. Mahy, c'est aussi d'être résilient, de réveiller une nouvelle vie.

En d'autres termes, il vise une résilience du processus d'adolescence puisque « *l'enjeu vital de toute adolescence réside dans cette capacité de tolérer la violence de ses émotions.* »¹¹⁶

Nous l'avons vu, la période adolescente en soi est effectivement empreinte de transformations subies et vécues comme violentes par le jeune dont les émotions « *demandent à être reconnues et contenues pour trouver place dans ce sentiment de continuité d'existence, malgré la nouveauté qu'elles contiennent, ne serait-ce que par leur intensité.* »¹¹⁷ Dans ce contexte, il se peut que le jeune n'accepte pas de se voir traversé par cette expérience bouleversante qui échappe à son contrôle et le place dans une posture passive. Et ainsi tenter d'éviter l'effondrement en recourant à l'agir – potentiellement violent – comme issue de son incapacité à tolérer ce débordement de la vie émotionnelle et la discontinuité.¹¹⁸

À l'instar de ce que nous avons développé en prémices, « [...] *si la violence agie de type délinquantiel existe à l'adolescence, elle ne représente qu'un aspect de la question. Elle ne constitue qu'une face de la violence interne liée à l'apparition de la puberté. 'En ce sens, la violence manifeste serait le manifeste d'une autre violence'. Il faut pour la comprendre, se référer au processus pubertaire qui impose au jeune adolescent des changements qu'il subit, qui le font se sentir passif avec l'impression d'être « agi » par les transformations somatiques et psychiques.* »¹¹⁹

¹¹⁴ Entretien avec Jean-Marc Mahy, annexe n°4, lignes 45 à 46, le 10 mars 2017.

¹¹⁵ *Ibid.*, lignes 913 et 914.

¹¹⁶ F. MARTY, « Adolescence et émotion, une affaire de corps », *op. cit.*, p. 46.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 40.

¹¹⁸ *Ibid.*, pp. 46.

¹¹⁹ M. EMMANUELLI, *L'adolescence*, *op. cit.*, p. 76.

Cette violence, à laquelle J-M. Mahy fait justement référence, prend place dans les « *expérimentations émotionnelles et affectives qui participent à la quête d'identité et de limites corporelles et sociales.* »¹²⁰ Des intervenantes de l'Institution publique de protection de la jeunesse de Jومت nous confirment d'ailleurs travailler avec les jeunes « *sur leurs émotions et le ressenti, la gestion des conflits aussi : comment agir adéquatement face à une situation avec une autre réponse qu'une réponse délinquante.* »¹²¹

Pourtant, il y a chez l'homme une violence ontologique, naturelle, que certains considèrent comme essentielle à la survie. « *Elle appartient aux forces de vie, soutient le mouvement même du développement, est sous-jacente à l'appétit, à la tension vers la satisfaction des besoins et des désirs [...]. [Mais] lorsqu'il n'y a pas d'autre issue à la violence naturelle, elle peut tendre à la destruction de l'autre ou de soi-même.* »¹²²

En réalité, cette intensité émotionnelle et pulsionnelle demande à être canalisée positivement au bénéfice « *[...] de la construction de soi et de la créativité dans le lien à l'autre.* »¹²³ « *À l'adolescence, plus qu'à tout autre âge de la vie, l'émotion révèle la présence en soi d'une sensibilité qui nécessite d'être élaborée, intégrée à la subjectivité pour que ce qui est vécu fasse sens.* »¹²⁴

C'est d'ailleurs ce qui transparait à plusieurs reprises dans le discours tenu par J-M. Mahy : « donner du sens » à cette violence, à cette souffrance et ces émotions semble être une tâche essentielle à laquelle l'individu et son entourage doivent s'atteler. Finalement, il s'agit réellement d'appivoiser son cerveau émotionnel.

Effectivement, comme nous aurons l'occasion de l'exposer *infra*, « *[...] les conflits psychiques doivent trouver une voie d'expression, que ce soit au moyen de l'opposition manifeste avec les proches, de la « crise » d'adolescence, par le jeu des rêveries éveillées, ou par le recours à la sublimation qui en permet le déplacement. En effet, ce qui ne peut être pensé agit sur le sujet de manière pernicieuse : rejeté hors du champ psychique, il constitue le ferment de la violence agie [...].* »¹²⁵

¹²⁰ P. COSLIN, « La violence à l'adolescence », *Les cahiers psychologie politique*, op. cit., en ligne : <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1240>

¹²¹ Entretien avec Lindsay Becker et Laurence Malghem, annexe n°6, lignes 173 à 176, le 17 mars 2017.

¹²² M. EMMANUELLI, *L'adolescence*, op. cit., p. 65.

¹²³ F. MARTY, « Adolescence et émotion, une affaire de corps », op. cit., p. 47.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 51.

¹²⁵ M. EMMANUELLI, *L'adolescence*, op. cit., p. 76.

2.1.6. Notion de quête d'identité

Similairement, A. Gaïa adopte la définition dynamique de la désistance et considère donc celle-ci « [...] comme un processus par lequel les individus vont sortir de la délinquance. »¹²⁶ Cependant, s'il s'agit effectivement d'emprunter un mode de vie conventionnel, tout comme nos précédents interlocuteurs elle y adjoint une dimension résiliente.

De fait, « [...] les activités délinquantes ce n'est pas simplement un lieu où l'on va libérer des pulsions »¹²⁷, cela concerne aussi « une remise en question du mode de vie délinquant. »¹²⁸ Pour la chercheuse, il est trop réducteur de penser la désistance comme simplement passant par la gestion des émotions telle qu'avancée par J-M. Mahy ou encore par la gestion de l'impulsivité comme le suggère P-A. Hallet.

Dans son chef, l'aspect résilient de la désistance porte principalement sur les pairs et la notion de solidarité, et consiste en la remise en question de sa place sociale.¹²⁹ Cette dernière passe au surplus par la découverte d'un nouveau rapport à l'identité de telle manière que l'individu puisse « [...] s'identifier autrement qu'à travers ce mode de vie délinquant. »¹³⁰

Selon cette approche, plus que le simple abandon de toutes les activités délinquantes, la désistance « [...] est plutôt le processus de réajustement entre les lignes biographiques, [...] ces espaces de socialisation dans lesquels les interactions changent au cours du temps et à partir desquels les individus s'identifient. »¹³¹

Somme toute, pour A. Gaïa et ses collègues, « la désistance est alors un passage de l'état dans lequel la délinquance représente la ligne biographique dominante qui 'pollue les autres tracés de sa trajectoire et la déstabilise' à un état dans lequel elle

¹²⁶ Entretien avec Alice Gaïa, annexe n°5, lignes 7 à 9, le 14 mars 2017.

¹²⁷ *Ibid.*, lignes 191 et 192.

¹²⁸ *Ibid.*, lignes 62 à 66.

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ *Ibid.*, lignes 92 à 94.

¹³¹ R. CASTEL, *Les sorties de la toxicomanie*, Suisse, Editions Universitaires Fribourg, 1998 ; cité dans V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *op. cit.* p. 325 et 331.

n'est plus dominante »¹³² et surtout dans lequel l'individu change « de façon de vivre et de s'identifier [...] pour 'construire un nouvel édifice de rapports sociaux'. »¹³³

Ce nouage autour de « la capacité à recomposer son identité se construit dès l'enfance et se poursuit dans la réécriture des choix et des tournants de vie majeurs pris à l'âge adulte. »¹³⁴

En réalité, le processus d'identification est un des processus primaires de socialisation durant les premiers moments d'existence de l'enfant dès lors que la participation au monde génère des « [...] enjeux de position et de dispositions, d'inclusions et d'exclusion, d'épanouissement et de frustrations [...]. C'est cette identité, forgée depuis l'enfance par la place occupée dans ces structures d'appartenance, qui demande à être remaniée et négociée lors d'une sortie de délinquance. »¹³⁵

Bien au-delà, la période adolescente est spécifiquement caractérisée par la quête identitaire.

« Les signes d'une confusion d'identité aiguë apparaissent au moment où l'adolescent se trouve confronté à une série d'expériences qui exigent un choix et un engagement : choix d'une personne avec laquelle partager intimité physique et affective, choix professionnel décisif, engagement dans une compétition énergique, choix d'une définition psychosociale de soi-même. »¹³⁶

Il s'agit donc d'une période active d'intégration intérieure basée sur une « [...] interaction dialectique entre l'identité personnelle et l'identité sociale. »¹³⁷ Le jeune doit pouvoir se créer « un sentiment de similitude avec soi-même et de continuité existentielle »¹³⁸ mais aussi s'identifier au travers des actions réciproques avec les autres car « le sujet humain s'identifie à une image de lui-même, organisée par un rapport à l'Autre. »¹³⁹

¹³² V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *op. cit.*, pp. 331-332.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ *Ibid.*, p. 335.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ D. MARCELLI et A. BRACONNIER, *Psychopathologie de l'adolescent*, *op. cit.*, p. 46.

¹³⁷ P. COSLIN, *Psychologie de l'adolescent*, *op. cit.*, p. 149.

¹³⁸ B. BARBOT, « Processus et configurations de l'identité personnelle à l'adolescence dans l'approche de Marcia », *Sciences-croisées*, n°2-3, Juin 2008, p. 1.

¹³⁹ P. VAN MEERBEECK, *Ainsi soient-ils ! À l'école de l'adolescence*, *op. cit.*, p. 139.

« La confusion d'identité ne représente en fait que l'aliénation, l'aggravation pathologique, la prolongation exagérée d'une crise qui appartient à ce stade particulier du développement individuel que sont l'adolescence et le début de l'âge adulte. E. Erikson appelle cette période crise d'identité. [...] Au cours de cette crise : 'l'identité doit être recherchée. L'identité n'est pas donnée à l'individu par la société, ni n'apparaît comme un phénomène de maturation [...].' »¹⁴⁰

Toujours selon le même auteur, cette formation de l'identité va de pair avec des transformations parallèles *« [...] sur le plan cognitif (accès à la pensée formelle) permettant une métaréflexion sur les relations sociales pour tenter de se projeter dans l'avenir, se comprendre et comprendre les autres. »¹⁴¹* Mais aussi des transformations sur le plan social et contextuel.

Dans cette construction, une des identifications secondaires est bien évidemment l'identification aux pairs, qu'ils soient déviants ou non. Et cette quête partielle d'un sentiment d'appartenance mène alors parfois l'adolescent à rejoindre un groupe ou une bande. De fait, l'adhésion à un « clan » aurait une force unificatrice qui fournit entre autres, de la reconnaissance et une réponse identitaire à l'individu qui en fait partie.

Ainsi, dans sa première fonction, l'inscription dans un groupement génère de l'estime sociale puisque cette dernière *« [...] renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. »¹⁴²*

Par là même, cet « 'existentialisme' compensatoire [...] trouve également sa raison d'être dans un mouvement d'évitement, de crainte et d'angoisse face à une 'mort sociale' »¹⁴³ et fournit alors à ses membres une solution identitaire en leur offrant la possibilité de s'inscrire dans une histoire et de bénéficier de pouvoir, d'une réputation et d'égards.¹⁴⁴

Cependant, cette perspective identificatoire n'est pas sans lien avec l'environnement pris dans le spectre de la réaction sociale : L. Becker et L. Malghem confirment qu'au-

¹⁴⁰ D. MARCELLI et A. BRACONNIER, *Psychopathologie de l'adolescent*, op. cit., p. 47 et 48.

¹⁴¹ B. BARBOT, « Processus et configurations de l'identité personnelle à l'adolescence dans l'approche de Marcia », op. cit., p. 1.

¹⁴² S. PAUGMAN, *Le Lien social*, Paris, PUF, p.63 ; cité dans M. MOHAMMED, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF, 2011, p. 18.

¹⁴³ M. MOHAMMED, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF, 2011, p. 21.

¹⁴⁴ *Ibid.*

delà d'une réponse à la quête d'identité, l'appartenance à un groupe influe parfois de façon négative sur la désistance de l'individu de par les opinions et les comportements que suscite la sortie du milieu délinquant.¹⁴⁵

Une autre piste apportée par E. Erikson est celle du « [...] choix d'une 'identité négative', c'est-à-dire 'une identité perversément établie sur toutes les identifications et les rôles qui, aux stades critiques antérieurs du développement, avaient été présentés comme indésirables ou dangereux'. Cette identité négative s'exprime souvent par une hostilité méprisante et prétentieuse à l'égard des rôles que la famille et l'entourage recommandent. Elle représente naturellement une tentative désespérée pour maîtriser une situation dans laquelle les sentiments disponibles d'identité positive s'annulent les uns les autres. [...] Des épisodes de délinquance [...] peuvent constituer des conduites symptomatiques de cette confusion d'identité. »¹⁴⁶

2.1.7. Notion de pulsion

En définitive, la majeure partie de nos interlocuteurs s'inscrivent chacun à leur façon dans une dynamique particulière qui diffère de la simple sortie des activités délinquantes.

Vue de loin, la désistance consiste à abandonner le chemin délinquant initial pour en prendre un autre non-délinquant. Mais au regard de l'adolescence, le chemin se révèle plus complexe puisqu'on est en présence de jeunes qui se sont immobilisés dans un trajet stéréotypé. Se désister de ce trajet stéréotypé ne peut donc pas simplement signifier de trouver une autre voie stéréotypée : il convient de retrouver la vivacité de l'adolescence qui, d'une certaine manière, est un peu de la résilience. Dans un sens, au lieu d'être figé dans un destin pulsionnel rigide, il convient d'harmoniser de façon plus subtile ses différents instincts pour inventer sa vie au fur et à mesure.

En s'intéressant à la désistance, chacun de nos interlocuteurs perçoit cette autre face d'une résilience sous différentes formes qui rejoint toujours une sorte de reviviscence de la créativité adolescente. Bien plus que de simplement choisir un autre chemin, il s'agit de changer de rapport à cette créativité adolescente qui s'est enlisée et de trouver une

¹⁴⁵ Entretien avec Lindsay Becker et Laurence Malghem, annexe n°6, lignes 187 à 191, le 17 mars 2017.

¹⁴⁶ D. MARCELLI et A. BRACONNIER, *Psychopathologie de l'adolescent*, op. cit.

nouvelle relation, plus vivante, à son impulsivité, ses émotions ou son identité et donc quelque part, redevenir adolescent.

Nous l'avons exposé : le stade de l'adolescence est fondamentalement défini par une réapparition violente des motions infantiles qui pousse le sujet à un travail d'élaboration psychique.

En réalité, dans la conception métapsychologique, la pulsion est à l'origine de tout. Attendu que cette dernière est au sens psychanalytique la manière de concevoir l'énergie psychique, il n'est pas concevable que la pulsion ne soit pas là.

De fait, la pulsion est au psychique ce que l'apesanteur est à la Terre ou encore ce que le concept de « masse » est à la science physique.¹⁴⁷

Avant de développer davantage notre propos, il nous semble précieux de rappeler la théorie freudienne des pulsions et de leurs destins. En d'autres termes, qu'est-ce qui pousse le psychisme ?

La pulsion est en fait une conceptualisation à mi-chemin entre le corps dans sa dimension somatique et le corps dans sa dimension psychique : elle est « [...] *la ligne de force supposée joindre la source somatique interne à l'objet psychique externe.* »¹⁴⁸

Elle est définie par S. Freud de la façon suivante : « [...] *'une excitation pour le psychique', qui, prenant sa source dans l'organisme, se présente comme une manifestation constante, de sorte qu'il est impossible d'en venir à bout par des actions de fuite.* »¹⁴⁹

Ainsi la pulsion est cette force constante stimulante qui vient de l'intérieur et que l'appareil psychique s'essaye à ne pas ressentir mais qui d'un autre côté, ne peut jamais être tue. Elle est cette onde intérieure, preuve des besoins pulsionnels, qui nous pousse.¹⁵⁰ Par là même, la pulsion est le propre de la nature humaine et le moteur de la civilisation.

S. Freud insiste sur le fait de ne pas assimiler la pulsion aux stimuli psychiques. À l'inverse de ces derniers, la pulsion « [...] *n'agit jamais comme une force*

¹⁴⁷ S. FREUD, *Métapsychologie: 1915*, Paris, Flammarion, 2012, p. 36.

¹⁴⁸ P. GUTTON, *Le pubertaire, op. cit.*, p. 19

¹⁴⁹ S. FREUD, *Métapsychologie: 1915, op. cit.*, p. 37.

¹⁵⁰ Cours C. ADAM et A. MASSON, LCRIM2103, *Criminologie psychologique*, UCL, 2015-2016.

d'ébranlement momentanée, mais toujours comme une force constante. Comme elle n'attaque pas du dehors, mais de l'intérieur du corps, aucune espèce de fuite ne peut valoir contre elle. [...] Nous trouvons donc l'essence de la pulsion d'abord dans ses caractères principaux : l'origine qu'elle tire des sources de stimulations dans l'intérieur de l'organisme, son émergence en tant que force constante, et nous en déduisons une de ses autres marques distinctives : l'impossibilité de la contraindre par des actions de fuite. »¹⁵¹

Parce que le système nerveux cherche à se préserver de toute stimulation, tout l'enjeu pulsionnel est donc de savoir comment l'individu trouve un chemin avec ce stimulus intérieur impulsif qui pousse en lui et ce, afin de diminuer l'excitation provoquée par cette poussée. En effet, l'énergie utilisée agit comme quelque chose qui porte notre organisation. Mais lorsqu'elle reste inemployée, elle apparaît comme une énergie en excès dont l'individu ne sait que faire.¹⁵²

En réalité, « [...] les stimuli pulsionnels qui prennent naissance à l'intérieur de l'organisme sont impossibles à éliminer [...] »¹⁵³ par le simple schéma classique du réflexe physiologique qui permet de se soustraire au stimulus par une simple action musculaire par exemple.

« Ils imposent ainsi au système nerveux de bien plus hautes exigences, l'incitent à des activités tarabiscotées, engrenées les unes dans les autres, qui transforment le monde extérieur jusqu'au point qu'ils procurent à la source de stimulation interne la satisfaction, et le contraignent avant tout à renoncer à son objectif idéal de tenir à distance la stimulation, car ils entretiennent un apport de stimulus inévitable et continu. »¹⁵⁴

Aussi, il nous faut nous pencher sur les différentes composantes de la pulsion.

Le premier paramètre est celui de la poussée au sens moteur, « [...] la somme de force ou la mesure d'exigence de travail qu'elle représente. »¹⁵⁵

Deuxièmement, la pulsion possède un but qui tend toujours à lui trouver satisfaction afin de diminuer l'excitation. De la sorte, cette satisfaction « [...] ne peut être atteinte que par suppression de l'état de stimulation à la source de la pulsion. »¹⁵⁶

¹⁵¹ S. FREUD, *Métapsychologie: 1915, op. cit.*, pp. 78-79.

¹⁵² Cours C. ADAM et A. MASSON, LCRIM2103, *Criminologie psychologique*, UCL, 2015-2016.

¹⁵³ S. FREUD, *Métapsychologie: 1915, op. cit.*, p. 80.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 82.

Ensuite, il y a l'objet de la pulsion. Ce dernier est ce que l'individu va trouver en vue de réaliser la satisfaction pulsionnelle. Il peut être intérieur ou extérieur, variable et polyvalent servant à plusieurs motions pulsionnelles.¹⁵⁷

Enfin, la pulsion est pourvue d'une source. Il s'agit d'un « [...] *processus somatique particulier dans un organe ou une partie du corps, dont l'effet stimulant est représenté dans la vie psychique par la pulsion.* »¹⁵⁸

Si les pulsions, « [...] *représentant psychique des stimulations issues de l'intérieur du corps en arrivant dans l'âme [...]* »¹⁵⁹, se distinguent les unes des autres principalement en raison de la quantité d'excitation qui les anime et de la diversité des origines pulsionnelles¹⁶⁰, il n'en demeure pas moins que toute pulsion possède un destin.

S. Freud identifie 4 destins des pulsions :

- (1) Le renversement dans le contraire qui réunit lui-même deux mécanismes distincts. D'abord, le retournement de la pulsion de l'activité vers la passivité. Ce procédé peut être traduit au travers de la question suivante : l'agent d'une pulsion actualise-t-il la pulsion active ou la retourne-t-il passivement contre lui-même ? La modalité passive du but de la pulsion doit être reconnue dans le fait de retourner contre soi-même une pulsion qui est active.¹⁶¹ Pour S. Freud, « [...] *au lieu du but actif : tourmenter, regarder, c'est le but passif : être tourmenté, être regardé qui se met en place.* »¹⁶²

Ensuite, le renversement quant au contenu. Le cas unique dans lequel cela se rencontre est la transformation de l'aimer en haïr. Cette idée n'exprime pas un désinvestissement pulsionnel mais un simple changement de la tonalité de l'investissement pulsionnel. La haine est en fait l'investissement pulsionnel qui ne répond pas à ce que l'on attend. Elle est strictement proportionnelle à l'amour qu'on portait avant.¹⁶³

¹⁵⁶ S. FREUD, *Métapsychologie: 1915, op. cit.*, p. 82.

¹⁵⁷ Cours C. ADAM et A. MASSON, LCRIM2103, *Criminologie psychologique*, UCL, 2015-2016.

¹⁵⁸ S. FREUD, *Métapsychologie: 1915, op. cit.*, p. 82.

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ Cours C. ADAM et A. MASSON, LCRIM2103, *Criminologie psychologique*, UCL, 2015-2016.

¹⁶² S. FREUD, *Métapsychologie: 1915, op. cit.*, 2012, p. 89.

¹⁶³ Cours C. ADAM et A. MASSON, LCRIM2103, *Criminologie psychologique*, UCL, 2015-2016.

- (2) Le retournement contre la personne propre s'illustre par une inversion contre le moi propre. S. Freud évoque les processus de masochisme et d'exhibition comme illustrant le changement d'objet en jeu.¹⁶⁴
- (3) Le refoulement est une des organisations psychiques du Moi. Il s'agit du processus qui vise à repousser hors de celui-ci et faire retomber dans l'inconscient des éléments pulsionnels réprimés par le Surmoi et donc inacceptables pour la conscience.¹⁶⁵ Pour autant, cela ne signifie pas que ces représentations psychiques cessent d'agir.
- (4) Enfin, la sublimation des pulsions consiste en l'utilisation de l'énergie pulsionnelle à des fins de civilisation en différant la satisfaction.¹⁶⁶

« Quant au destin global d'une pulsion, Freud le décrit comme une succession temporelle de divers avatars, autant de vagues qui déposent leurs alluvions dans la matière psychique en autant de strates. [...] La pulsion, bloc d'activité, se dépose ainsi en strates hétérogènes et se stabilise dans l'économie psychique jusqu'à passer presque inaperçue, chaque nouvelle petite éruption de lave trouvant son chemin et se stabilisant assez rapidement en une nouvelle coulée de lave. À l'adolescence, c'est l'ensemble des strates qui est perturbé et qui devra retrouver un nouveau mode de stabilisation. »¹⁶⁷

Finalement, si l'on éclaire les théories désistantielles de nos interlocuteurs à la lumière de la théorie freudienne des pulsions et des destins de pulsions, nous pouvons affirmer au vu de la dimension résiliente qui y est systématiquement adjointe, que les pulsions doivent être sublimées pour parvenir à trouver une satisfaction différée. Autrement dit, il est question de trouver une autre satisfaction de la même pulsion en changeant la nature de son destin : au lieu de se situer dans une satisfaction relativement directe dans la demande, il faut parvenir à se placer du côté de la sublimation ou du différenciel du plaisir.

¹⁶⁴ S. FREUD, *Métapsychologie: 1915, op. cit.*, p. 90.

¹⁶⁵ Cours C. ADAM et A. MASSON, LCRIM2103, *Criminologie psychologique*, UCL, 2015-2016.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*

Une tout autre hypothèse pouvant être tirée de nos interviews est celle qui ne tient pas compte de ce que Freud a théorisé. Effectivement, lorsque certains évoquent « la gestion des pulsions » – auxquelles nous incluons par absorption les affects et émotions qui sont des élaborations différentes de la pulsion – comme vecteur significatif de la désistance, nous en comprenons une conception des individus comme ayant plus ou moins de pulsions sur lesquelles ils manquent de contrôle et trouvent alors une satisfaction illégitime dans celles-ci. Ainsi, *gérer* ses pulsions serait une sorte d'apprentissage à les canaliser, les dompter, à renoncer au plaisir, etc.

Pourtant, nul ne peut renoncer aux pulsions. En termes freudiens, il s'agit davantage de « trouver un autre destin » à ses pulsions que de les « gérer ». Le terme *gérer* suggère en effet une notion de la pulsion au sens d'une impulsivité à administrer pour ne pas renoncer à la recherche du plaisir qui, en l'espèce, est asocial.

Bien plus, *gérer* a une connotation davantage éducative. En ce sens, nous pouvons légitimement nous demander si cela fait intervenir l'organisation inconsciente des pulsions au sens freudien.

Si la théorie d'A. Aichhorn parle vraisemblablement d'*éduquer* ses pulsions, il ne faut pas y entrevoir un simple domptage en aval. La seule mise au pas de la pulsion n'a de chance d'aboutir, il faut de surcroît que la pulsion s'apprivoise et trouve son chemin.

Ce point de discussion nous amène alors à poser la question d'une autre manière : *gérer* ses pulsions signifie-t-il se montrer maître de ses pulsions ou consiste-t-il en la réalisation d'un travail de sorte que quelque chose de la pulsion consente à trouver un chemin plus valorisable ?

De cette façon, il nous semble que toute l'interrogation est donc de savoir si nous sommes maîtres de nos pulsions ou non.

En outre, *gérer* ses pulsions implique-t-il un encadrement à l'arrivée ou un véritable réaménagement des pulsions à la source ?

Dans le dernier cas, cela postule que la pulsion trouve un autre chemin même si elle ne se réalise pas dans la satisfaction des besoins. Comme nous l'avons vu, il existe plusieurs manières de se satisfaire : soit la pulsion trouve un chemin organisateur dans la psyché, soit elle s'attache de manière directe à tenter d'être dans la satisfaction des besoins sans ouvrir sur une autre dimension comme le désir par exemple.

Dans cette perspective, nous pensons donc que la perte de plaisir psychique dans l'activité de satisfaction telle qu'évoquée par P-A. Hallet ne peut se réaliser sans se voir substituée par un comportement de remplacement ou une quelconque forme de sublimation. De fait, selon la conception présentée par E. Mulvey, on ne peut remplacer un comportement d'intérêt par un autre comportement d'intérêt mais cela exclut-il que celui-ci devienne un plaisir autre qui ne serait pas une conduite d'intérêt ?

Nous considérons en fait qu'il faut interpréter ce type de conceptions comme colorées de valeurs morales au sens d'adopter un comportement non intéressé et dénué d'intérêt personnel. Il s'agirait ici d'apprendre à *gérer* afin de devenir altruiste et non d'agir pour sa satisfaction personnelle.

Finalement, nous envisageons la délinquance comme une pulsion mal placée. Pour la psychanalyse, adopter une approche fondée sur la quantité d'investissement psychique de l'individu nous situe nécessairement dans le champ du pulsionnel. C'est pourquoi la manifestation d'une pulsion au sens d'un comportement délinquant ou de jouissance immédiate n'est en définitive qu'une pathologie de la pulsion.

En fait, la pulsion dans son état normal passe inaperçue : elle s'investit par exemple dans la quête d'identité et dans la relation à l'autre telles que mises en évidence par A. Gaïa, ou encore dans le jeu. Si le conflit pulsionnel est de toute façon fondateur au sein de la personnalité, il ne se fait pas sentir quand il trouve son chemin. Par conséquent, lorsque la pulsion est apparente, c'est en quelque sorte sous une forme pathologique. Le comportement délinquant peut donc être considéré comme une motion pulsionnelle qui s'actualise dans un comportement de satisfaction qui est problématique.

Ainsi, deux types d'interprétation sont possibles : une lecture des pulsions comportementales ou une lecture de la pulsion au sens de cette énergie première et de ses accidents d'investissements. Il semble alors que ce soit dans cette première que l'on puisse placer la pensée de nos différents interlocuteurs.

Pour cette raison, chez P-A. Hallet et E. Mulvey, il nous apparaît que le traitement préconisé consiste à *gérer* la sortie de la délinquance au sens de replacer un contrôle suffisamment moral que pour ne plus aller se satisfaire dans un comportement problématique. Une autre possibilité est de créer une échappatoire dans une autre satisfaction immédiate camouflée. Mais cette dernière n'est pourtant pas de la

désistance au sens strict et cela exclut donc qu'on puisse agir dans un ailleurs invisible sur le plan pénal.

Ceci nous amène donc à nous demander si la désistance consiste en la simple gestion de la sortie ou en la transformation du destin du circuit pulsionnel qui dès lors ne se satisfait plus sous une forme immédiate de satisfaction mais sous des formes différentes ?

L'éducation implique-t-elle d'aider le conflit pulsionnel à trouver un chemin non problématique ou se doit-elle simplement de le contenir ? S'agit-il d'appréhender la pulsion en tant que telle ou sa manifestation ?

S'il est vrai que dans nos sociétés l'intuition commune se voit davantage rassurée par une gestion des sorties, nous ne pouvons être manichéens : peut-être un individu en même temps qu'il *gère* son conflit pulsionnel parvient-il à faire des expériences positives qui viennent le transformer. Néanmoins, nous pensons que *gérer* parfaitement ses comportements de satisfaction immédiate n'est pas le gage d'une véritable désistance. Il se peut en effet qu'une insatisfaction suprême s'organise en toile de fond. Par conséquent, nous estimons que la véritable protection tient dans le fait qu'une pulsion qui avait jusqu'alors un chemin pathologique s'actualise sous une autre voie.

Somme toute, la dimension résiliente que nous retrouvons chez l'ensemble de nos interviewés s'entend-t-elle comme une abstinence de délinquance ou comme une transformation fondamentale de la personne ?

Si nous rejetons tout dualisme et acceptons que l'un n'exclue pas l'autre, nous trouvons toutefois que l'abstinence n'est pas perpétuelle et osons alors espérer que les acquis de transformation sont quelque part éternels.

2.2. Conceptualisation pratique : processus ou résultat ?

Si comme nous venons de le voir, nombre de définitions existent dans la littérature quant à la réalité que recouvre le concept de désistance *stricto sensu*, d'autres dimensions importantes viennent le spécifier. Ainsi, s'ajoutent parfois au principe la

référence à une carrière criminelle ou non, l'inclusion de critères temporels ou non, et l'assimilation tantôt à un état final tantôt à un processus.

Relativement à cette dernière, certaines définitions tendent à conclure à l'existence de deux positions sous-jacentes qui instituent la désistance soit comme un résultat, soit suivant un modèle dynamique.¹⁶⁸

De fait, « [...] *Shover définissait la désistance comme la fin volontaire d'une participation criminelle sérieuse ; alors que Farrall et Bowling la décrivaient comme le moment où une carrière criminelle se termine. [...] Weaver et McNeil [quant à eux], définissent la désistance comme le processus par lequel une personne vient à cesser, et maintient la cessation, d'un comportement délinquant [...].* »¹⁶⁹

S. Maruna soulève ici un point important qui vient distinguer deux approches conceptuelles distinctes de la désistance. En effet, si on s'en tient aux deux premières définitions, « *la fin d'un comportement criminel peut avoir lieu à tout moment, sans nécessairement impliquer un changement permanent.* »¹⁷⁰ Cela signifierait donc qu'« *une personne peut voler un sac un mardi matin, puis mettre fin à sa participation criminelle pour le reste de la journée. Est-ce cela la désistance ? Peut-on parler de désistance si la personne ne vole pas de sac pendant le reste de la semaine ? Un mois ? Un an ?* »¹⁷¹

Tout l'intérêt ici est de savoir si « [...] *la désistance s'opère comme un évènement ou comme un processus identifiant des individus comme désistants. Ce problème d'ordre*

¹⁶⁸ Entretien avec Edward Mulvey, annexe n°7, lignes 45 à 50, le 2 décembre 2016.

¹⁶⁹ Traduction personnelle de « [...] *Shover defined desistance as 'voluntary termination of serious criminal participation'. [...] Indeed, Weaver and McNeil define desistance as the processes by which people come to cease, and to sustain cessation of, offending behavior.* », N. SHOVER, « The later stages of ordinary property offender careers », *Social Problems*, 1983, Vol. 31, n°2 ; et B. WEAVER and F. MCNEIL, « Desistance », in B. GOLDSON (ed.), *Dictionary of Youth Justice*, Cullompton, Willan Publishing, 2008 ; cités dans C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », *op. cit.*, pp. 222-223.

¹⁷⁰ Traduction personnelle de « *'termination' of criminal behavior may take place all the time without necessarily implying a permanent change.* », S. MARUNA, *Making Good: How Ex-convicts Reform and Rebuild their Lives*, Washington, American Psychological Association, 2001, p. 23 ; cité dans C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », *op. cit.*, p. 222.

¹⁷¹ Traduction personnelle de « *A person can steal a purse on a Tuesday morning, then terminate criminal participation for the rest of the day. Is that desistance ? Is it desistance if the person does not steal another purse for a week ? A Month ? A Year ?* », S. MARUNA, *Making Good: How Ex-convicts Reform and Rebuild their Lives*, *op. cit.*, p. 23 ; cité dans C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », *op. cit.*, p. 222.

conceptuel soulève aussi la question de savoir si la désistance consiste en un évènement unique ou implique plusieurs phénomènes ? »¹⁷²

Dans sa conception statique, la désistance est temporellement soudaine et se définit comme un état de cessation brutale de la délinquance qui perdure quelque peu dans le temps.¹⁷³ Tandis que la perspective dynamique du processus « [...] se préoccupe de comprendre la transition de la délinquance vers la non-délinquance plutôt que de comprendre l'état de non-délinquance per se. »¹⁷⁴

L'idée avancée par S. Maruna, et conforme à la définition donnée par F. Weaver et B. McNeil, est qu'en réalité, il est « plus productif de considérer la désistance comme un processus permanent » s'inscrivant davantage dans « le maintien d'un comportement non criminel face aux obstacles de vie et aux frustrations », que de « mettre l'accent sur un moment clé ou un moment défini. »¹⁷⁵

Effectivement, tout comme le relève L. Kazemian, de nombreux chercheurs s'accordent aujourd'hui sur le fait que « la cessation complète des activités délinquantes est peu susceptible de survenir soudainement, spécialement auprès d'individus qui ont été hautement actifs dans la délinquance depuis leur jeune âge. Pour cette raison, les définitions statiques de la désistance [...] peuvent masquer la progression exposée par les individus au travers des diverses étapes du processus de désistance. »¹⁷⁶

¹⁷² Traduction personnelle de « [...] the operationalization of desistance as an event or as a process identified different individuals as desisters. This conceptual issue also raises the question of whether desistance consists of a single event or involves multiple phenomena ? », P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, Juin 2015, Vol. 1, n°2, p. 91.

¹⁷³ P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *op. cit.*, p. 91.

¹⁷⁴ Traduction personnelle de « [...] is concerned with understanding the transition from offending to non-offending, rather than non-offending itself. », P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *op. cit.*, p. 91.

¹⁷⁵ Traduction personnelle de « [...] it is far more productive to regard it as a 'maintenance process' [...] So the focus here is not on a key moment of definable event, but rather on the maintenance of crime-free behavior in the face of life's obstacles and frustrations. », C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », *op. cit.*, p. 222.

¹⁷⁶ Traduction personnelle de « The complete cessation of offending activities is unlikely to occur suddenly, especially among individuals who have been highly active in offending from a young age. For this reason, static definitions of desistance [...] may mask the progress exhibited by individuals across

C'est cette même idée que soutient A. Gaïa : elle explique ce dynamisme notamment en faisant référence à la courbe de criminalité selon l'âge qui s'illustre par des étapes « en dents de scie. » Elle insiste sur la nécessité de considérer le processus dans sa globalité et non comme deux phases dichotomiques de délinquance/non-délinquance : la « *désistance ce n'est pas l'arrêt de la délinquance, c'est le processus par lequel on arrête la délinquance donc c'est le produit de l'arrêt.* »¹⁷⁷

Dès lors que l'on décide d'appréhender la désistance comme dynamique, P. Lussier et *al.* suggèrent « quatre conceptualisations ».

Premièrement, « *la désistance n'est pas un processus aléatoire. [...] elle est relativement délimitée par la précocité et le niveau de participation antérieure dans le crime et la délinquance.* »¹⁷⁸

« *Deuxièmement, la désistance consiste en un processus de ralentissement avant la cessation. [...] Pour illustrer, plus une voiture va vite, plus il lui faudra du temps pour s'arrêter et s'immobiliser une fois que le conducteur aura décidé de ralentir.* »¹⁷⁹ Au travers de cette illustration, nous pouvons entrevoir l'idée d'une prise de décision *a priori* consciente de la personne d'entamer le processus de désistance. Cette approche d'un aspect rationnel du procédé, partagée par d'autres, fera d'ailleurs l'objet d'un exposé ultérieur.

« *Troisièmement, la désistance implique la probabilité de maintenir un état de non-délinquance à travers le temps.* »¹⁸⁰ Les chercheurs avancent en effet que l'objectif de désistance poursuivi et rendu possible par des facteurs de protection, peut être mis à mal

various stages of desistance process. », L. KAZEMIAN, « Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological and Policy Considerations », *op. cit.*, p. 10.

¹⁷⁷ Entretien avec Alice Gaïa, annexe n°5, lignes 119 à 127, le 14 mars 2017.

¹⁷⁸ Traduction personnelle de « *Second, desistance is not a random process. [...] it is relatively bounded to the precocity and the level of prior involvement in crime and delinquency.* », P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, Juin 2015, Vol. 1, n°2, p. 109.

¹⁷⁹ Traduction personnelle de « *[...] involves a deceleration process prior to termination. [...] To illustrate, the faster a car is moving, the longer it will take to stop and immobilize the vehicle once the driver decides to engage a brake.* », P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *op. cit.*, p. 110.

¹⁸⁰ Traduction personnelle de « *[...] termination of offending or the maintenance of a non-offending state over time may be difficult to achieve [...] for youth whose prior delinquency involvement is more frequent, where the deceleration has not started, and the probabilities of reoffending remain relatively high.* », P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *op. cit.*, p. 110.

et concurrencé par des évènements négatifs de la vie favorisant le retour à un état de délinquance.¹⁸¹ J-M. Mahy atteste d'ailleurs que la désistance « [...] est un long chemin. [...] Il faut laisser le temps au temps. »¹⁸² De fait, il théorise le concept comme un processus caractérisé par sa durée mais bien plus, il institue le facteur temps en tant que véritable condition nécessaire à l'aboutissement du procédé : « [...] il faut toujours qu'il y ait un suivi après. Vous pouvez amener effectivement un jeune à se dire 'Wouah je suis valorisé, j'aime ce que j'ai fait' et comme Giovanni après chaque mandat, 'boum' il retombait dans ses travers parce que c'était pas fait sur le long terme. »¹⁸³

Quatrièmement et eu égard à la phase de transition adolescent-adulte en particulier, les auteurs relèvent que « [...] la cessation de la délinquance ou le maintien d'un état de non-délinquance à travers le temps peut être difficile à réaliser [...] pour les jeunes dont la participation antérieure dans la délinquance est plus fréquente, où le ralentissement n'a pas encore commencé, et les probabilités de récidive demeurent relativement élevées. »¹⁸⁴ Cette dernière conceptualisation de la désistance apparaît sous-entendre l'existence de pré-conditions ou de circonstances plus ou moins favorables au processus de désistance chez les adolescents. Cette façon de penser est partagée par d'autres auteurs, comme nous le relèverons subséquemment.

À notre sens, la désistance ne peut qu'être processuelle parce qu'elle mobilise des changements et des évènements qui sont intrinsèquement déterminés par une certaine progressivité. Et cela est encore plus prégnant durant l'adolescence et la transition adolescent-adulte, caractérisées par des transformations qui nécessitent du temps pour s'installer.

La sortie des activités délinquantes ne peut être considérée comme un simple résultat qui négligerait les procédés en jeu nécessaires à son aboutissement. Sortir de la délinquance nécessite de pouvoir appréhender les divers aspects individuels et sociaux comme une suite d'opérations. La désistance est alors à entendre comme un ensemble d'actions, au sens le plus large, dans le but précis de sortir de la délinquance.

¹⁸¹ P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *op. cit.*, p. 110.

¹⁸² Entretien avec Jean-Marc Mahy, annexe n°4, lignes 1163 et 1164, le 10 mars 2017.

¹⁸³ *Ibid.*, lignes 1254 à 1257.

¹⁸⁴ Traduction personnelle de « *Third, desistance implies the probability of maintaining a non-offending state over time.* », P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *op. cit.*, p. 110.

2.3. Temporalité

Par ailleurs, combien de temps doit-on considérer pour parler de désistance ?

Sans y répondre, M. Born et F. Glowacz s'interrogent : doit-on prendre en compte la même durée pour les mineurs que pour les majeurs ? Peut-on parler de désistance s'il y a une reprise de l'activité délinquante ? Peut-on parler de désistance même dans le cas de la commission d'un unique fait ?¹⁸⁵

Il semble que la question fasse l'objet de beaucoup de divergences puisque « *les chercheurs [...] ne sont pas unanimes sur le temps à considérer pour que cet état de non-délinquance significative soit indicatif de désistance [...]* ». ¹⁸⁶

De fait, « *[...] il y a un consensus limité quant à la définition pratique de la désistance avec des définitions comprenant, entre autres, l'absence d'une nouvelle arrestation dans l'âge adulte, l'absence d'une nouvelle arrestation dans les deux dernières années, aucun fait de délinquance (auto-rapportée) dans la dernière année, l'absence d'une nouvelle condamnation dans les dix dernières années, etc.* » ¹⁸⁷

Ainsi, C. Uggen et C. Kruttschnitt par exemple, évoquent un délai de 3 ans sans nouvelle arrestation lorsqu'il s'agit de la désistance dite « officielle » parce que mesurée par le système pénal. Et parlent également de 3 ans de non-délinquance ou marqués par une diminution des activités illicites en ce qui concerne la désistance qu'ils qualifient de « comportementale » parce qu'issue de la délinquance auto-rapportée. ¹⁸⁸

À noter que la dichotomie entre désistance momentanée et désistance permanente a été relevée par beaucoup d'auteurs. Dans cette optique, l'idée de « fausse désistance » est

¹⁸⁵ M. BORN et F. GLOWACZ, *Psychologie de la délinquance*, op. cit., p. 379.

¹⁸⁶ Traduction personnelle de « *Researchers [...] disagree as to how long a significant non-offending state needs to be indicative of desistance [...]*. », P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », op. cit., p. 91.

¹⁸⁷ Traduction personnelle de « *[...] there is limited consensus over the operational definition of desistance, with definitions including, among others, the absence of a new arrest in adulthood, the absence of a new arrest in the past 2 years, no (self-reported) offending in the past year, the absence of a new conviction in the past 10 years, and so on.* », P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », op. cit., p. 88.

¹⁸⁸ M. MASSOGLIA, C. UGGEN, « Subjective Desistance and the Transition to Adulthood », op. cit., pp. 93-94.

apparue, englobant « *des modèles d'intermittence qui peuvent être interprétés de façon erronée comme de la désistance.* »¹⁸⁹

C. Carlsson identifie d'ailleurs deux modèles d'intermittence : « *le premier type renvoie à une accalmie temporaire dans la commission d'infractions sans aucun engagement à long terme ; tandis que le second type inclut la volonté de désister.* »¹⁹⁰ À nouveau, nous retrouvons comme chez P. Lussier et *al.* précédemment, la thèse d'un aspect volontaire et donc raisonné du procédé, qui est le propos majeur des théories dites rationnelles de la désistance exposées *infra.*

A priori, une analogie peut ici être faite entre ces deux modèles d'intermittence et les notions de désistance primaire et secondaire de S. Maruna et S. Farrall évoquées précédemment. Mais si dans le principe l'idée semble effectivement la même, relevons néanmoins que sur le fond, C. Carlsson paraît ne pas considérer cela comme de la désistance à proprement parler, *a contrario* des seconds dont la distinction porte l'appellation « désistance ».

Dans la même façon, nous pouvons également citer A. Piquero pour qui « *des individus peuvent cesser leurs activités criminelles pour n'importe quelle période de temps mais cela n'implique pas nécessairement qu'ils ont cessé de façon permanente toutes leurs activités criminelles.* »¹⁹¹

Avec cette théorie de l'intermittence, nous voyons l'importance de saisir la désistance comme un processus puisque le procédé « *[...] implique des étapes où la réduction graduelle mais pas nécessairement automatique ou régulière de la délinquance arrive avant l'arrêt complet.* »¹⁹² Ainsi, mesurer la désistance et tenter de la temporaliser implique de tenir compte non seulement des périodes d'accalmie où aucun

¹⁸⁹ Traduction personnelle de « *Patterns of intermittency may be misinterpreted as "desistance"* », L. KAZEMIAN., « *Desistance from Crime and Antisocial Behavior* », *op. cit.*, p. 296

¹⁹⁰ Traduction personnelle de « *The first type refers to a temporary lull in offending without any commitment to long-term change, whereas the second type involves the "will to desist".* », L. KAZEMIAN., « *Desistance from Crime and Antisocial Behavior* », *op. cit.*, p. 296.

¹⁹¹ Traduction personnelle de « *Individuals may cease offending for any given period of time, but this does not necessarily imply that they have permanently cease all offending activities.* », A. PIQUERO, Somewhere between persistence and desistance : The intermittency of criminal careers, in S. MARUNA et R. IMMARRIGEON (Eds.), *After crime and punishment: Pathways to offender reintegration*, Cullompton, Willan Publishing, 2004. ; cité dans L. KAZEMIAN, « *Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological and Policy Considerations* », *op. cit.*, p. 10.

¹⁹² Traduction personnelle de « *[...] involves stages where gradual but not necessarily automatic or consistent reduction of offending occurs prior to complete termination.* », P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « *The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance* », *op. cit.*, p. 93.

comportement délinquant n'est observé – sans pour autant que cela témoigne d'une diminution de la criminalité –, mais aussi du chiffre noir et de la criminalité connue mais non enregistrée dans le système pénal.¹⁹³

D'autre part, selon P-A. Hallet, « *la richesse du psychisme est telle qu'on ne peut normer [...]* »¹⁹⁴ la désistance suivant des repères temporels. Même si l'établissement de normes *lato sensu* est inhérent et intrinsèquement lié à l'existence d'une société, la constitution de règles ne correspond pas nécessairement à l'évolution du psychisme.¹⁹⁵

Enfin, dans cette tentative de déterminer avec certitude la survenance de la désistance, « *beaucoup soutiennent que la désistance définitive survient avec la mort.* »¹⁹⁶

¹⁹³ S. BUSHWAY et al., « An empirical frame-work for studying desistance as a process », *op. cit.*, p. 495.

¹⁹⁴ Entretien avec Pierre-André Hallet, annexe n°3, ligne 350, le 21 février 2017.

¹⁹⁵ *Ibid.*, lignes 356 à 359.

¹⁹⁶ Traduction personnelle de « *Many have argued that definite desistance only occurs with death.* », L. KAZEMIAN, « Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological and Policy Considerations », *op. cit.*, p. 9.

CHAPITRE 3. LA CARRIÈRE CRIMINELLE

Dans la littérature francophone, le concept de désistance semble être majoritairement traité au travers d'un public adulte.

Cela pourrait s'expliquer d'une part, parce que parler d'arrêt de la délinquance ou du comportement antisocial/criminel laisse probablement supposer l'existence d'un aspect s'inscrivant davantage dans la durée telle une carrière délinquante – ce qui est d'ailleurs un des éléments essentiels cités dans certaines définitions d'auteurs ; et d'autre part, parce que les facteurs identifiés au travers de certaines études comme menant à la désistance ne sont possibles que dans l'âge adulte. En effet, « *un nombre limité d'études ont identifié un certain nombre de facteurs comme un mariage heureux ou un emploi stable, comme étant des candidats prometteurs pour promouvoir des changements positifs. Cependant, ces études se sont concentrées sur les adultes, et on ne sait pas si ces mêmes facteurs, ou à tout le moins des facteurs comparables, affectent les mineurs de façon similaire.* »¹⁹⁷

Attachons-nous dès à présent à définir le premier volet relatif à la carrière criminelle.

3.1. Définitions

Communément, la carrière au sens large renvoie à « *une activité humaine qui présente des étapes, une progression.* »¹⁹⁸

Plus particulièrement, M. LeBlanc définit la carrière criminelle comme un « *ajustement continu de l'individu au monde conventionnel et criminel et au système de justice dans lequel l'activité criminelle s'insère.* »¹⁹⁹ Il érige en outre « *l'existence d'une progression à travers des stades dans l'activité criminelle [...]* »²⁰⁰ comme une condition *sine qua non* de la carrière criminelle. Dès lors que notre système de justice et le sens commun

¹⁹⁷ Traduction personnelle de « *A limited number of studies have identified a few factors, such as a positive marriage or steady employment, as likely candidates for promoting positive change. These studies, however, have focused on adults, and it is not known whether the same, or even comparable, factors affect juveniles similarly.* », P. MULVEY et al., « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *op. cit.*, p. 223.

¹⁹⁸ M. LEBLANC, « La carrière criminelle : définition et prédiction », *Criminologie*, 1986, Vol. 19, n°2, p. 79.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 80.

²⁰⁰ *Ibid.*

distinguent le délinquant juvénile et le criminel adulte, tant dans le traitement que dans le comportement, l'existence d'étapes semble être l'essence même du concept de carrière criminelle.²⁰¹ Par ailleurs, M. LeBlanc énonce sept composantes rendant compte de l'activité criminelle : la précocité, la fréquence, la variété, la durée, la gravité, l'aggravation et la violence.²⁰²

Cela étant, peut-on parler de carrière criminelle chez des adolescents ?

A priori, M. Born – tout comme une partie des auteurs anglo-saxons – semble étendre son champ d'application à l'adolescence. Dans cette perspective, il y a lieu de retourner sur la manière dont M. Born pose la question de la désistance et ainsi au regard de quel élément une personne est désistante.

L'auteur estime qu'il faut l'existence d'une série d'actes à répétition sur une période de temps raisonnablement prolongée pour pouvoir parler de désistance. C'est pourquoi à l'adolescence, il parle d'une période de plus d'un an de délinquance significative de sorte que cela s'inscrive au-delà de la délinquance rituelle qui se joue couramment à cette période. Autrement dit, il pose bel et bien la condition d'une carrière délinquante « *d'une certaine durée et d'une certaine intensité.* »²⁰³

Avec S. Boët, ils affirment qu'un « *nombre non négligeable d'adolescents entament une véritable carrière délinquante. Pourtant certains arrivent à arrêter cette trajectoire pour reprendre une place positive dans la société.* »²⁰⁴ Cette affirmation est directement tirée de l'étude des Glueck : « *à risques sociaux égaux, certains jeunes trouvent dans leur environnement familial et leurs ressources personnelles les moyens de se protéger, c'est-à-dire d'être résilients et d'autres, après quelques années de passage à l'acte, d'arrêter et donc d'être désistants.* »²⁰⁵

M. Born entend donc la carrière criminelle d'un adolescent au sens d'un comportement psychologique basé sur « *un mode de vie et un mode de répétition de délinquance*

²⁰¹ M. LEBLANC, « La carrière criminelle : définition et prédiction », *op. cit.*, p. 80.

²⁰² M. LEBLANC, « La carrière criminelle : définition et prédiction », *op. cit.*, p. 80.

²⁰³ Entretien avec Michel Born, annexe n°2, lignes 85 et 86, le 5 novembre 2016.

²⁰⁴ M. BORN, S. BOËT, « Délinquance, désistance et résilience à l'adolescence », *op. cit.*, p. 113.

²⁰⁵ S. GLUECK et E. GLUECK, *Delinquents and Nondelinquents in Perspective*, Cambridge, Harvard University Press, 1968 ; cité dans M. BORN, S. BOËT, « Délinquance, désistance et résilience à l'adolescence », *op. cit.*, p. 113.

sérieuse »²⁰⁶ faisant référence aux typologies de carrière délinquante établies par M. LeBlanc.²⁰⁷

Que faut-il comprendre par *répétition* d'une délinquance ?

Usuellement, la répétition désigne la « *réitération d'une action ; retour d'un même fait.* »²⁰⁸ En psychanalyse en revanche, elle possède un sens plus pointu : chez S. Freud, la répétition est une remémoration remplacée par l'agir.²⁰⁹ « *Jusque là, la compréhension du système pulsionnel était référée au principe de plaisir. Freud affirme désormais qu'[...] un certain nombre de phénomènes psychiques, en particulier ceux qui sont animés par une pure répétition, ne relèvent pas du principe de plaisir, mais cherchent à lier le traumatisme. [...] Le principe de plaisir dérive du principe de constance de l'énergie, et il est à la base des processus de constitution du psychisme et de son fonctionnement en processus primaire. [...] Il est modifié par la mise en place d'un principe de réalité, qui ne change pas le but fondamental du vivant humain, mais le force à savoir différer, à envisager le réalisable et l'irréalisable, à mettre au point des stratégies de satisfaction, à supporter la perte : les épreuves de réalité obligent le psychisme à tenir compte du monde extérieur. Or il est des cas où le psychisme ne cherche plus le plaisir, mais se trouve prisonnier d'un mécanisme de pure répétition.* »²¹⁰ Il existe en effet des événements qui ont une valeur traumatique au sens où l'individu ne peut y faire face par les mécanismes classiques de réélaboration symbolique en vue de les intégrer dans son organisation psychique, et pour lesquels la répétition apparaît comme une tentative, en vain, de gestion mais aussi de réduction ou d'annulation du traumatisme généré.²¹¹

Ici, M. Born parle de répétition davantage dans le sens populaire d'une « persistance comportementale »²¹² et par là même, rejoint l'idée de M. LeBlanc selon laquelle « *la*

²⁰⁶ Entretien avec Michel Born, annexe n°2, lignes 110 et 111, le 5 novembre 2016.

²⁰⁷ *Ibid.*, lignes 111 à 113.

²⁰⁸ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9p%C3%A9tition/68384> consulté le 12 avril 2017.

²⁰⁹ S. FREUD, « Remémoration, répétition et perlaboration », *Libres cahiers pour la psychanalyse*, 2004/1, n°9, p. 17.

²¹⁰ D. BOURDIN, *La psychanalyse de Freud à aujourd'hui : histoire, concepts, pratiques*, Rosny, Bréal, 2007, p. 108.

²¹¹ S. FREUD, « Remémoration, répétition et perlaboration », *op. cit.*, pp. 13-22.

²¹² Entretien avec Michel Born, annexe n°2, lignes 113 et 114, le 5 novembre 2016.

différence majeure entre un délinquant de carrière et les autres, c'est une relative constance des activités criminelles [...]. »²¹³

Nous insistons pourtant sur le fait que M. Born ne semble pas renvoyer ici à une définition de la carrière criminelle du jeune comme un modèle de délinquance chronique. Selon nous, la carrière telle que M. Born la conçoit pour les adolescents ne s'assimile pas à la « carrière » au sens commun du terme, qui substantiellement induit une temporalité qu'on ne peut circonscrire à la seule période adolescente.

C'est d'ailleurs cet argument principal que l'on peut retrouver dans le chef d'E. Mulvey, pour qui si « *l'on peut parler en termes de modèles d'infractions pénales pour les adolescents, cette vision d'une 'carrière criminelle' doit prendre une perspective plus longue que celle des comportements que l'on peut observer pendant le temps de l'adolescence.* »²¹⁴ Pour l'auteur, il est alors « *vraiment difficile (si pas impossible)* »²¹⁵ de percevoir le début d'une carrière criminelle à l'adolescence.

De la sorte, A. Gaïa s'accorde davantage à utiliser la notion de « parcours de délinquance » plutôt que de carrière criminelle. Elle parle de « mode de vie délinquant » au sens où, conformément à sa conception de la désistance, les individus s'identifient par les activités délinquantes de sorte que leurs lignes biographiques en sont influencées.²¹⁶

Aussi, même s'il n'utilise pas spécifiquement l'expression de « carrière criminelle » parce qu'inappropriée selon lui, P-A. Hallet semble quelque peu partager la même conception. Il aborde également la notion de désistance dans la perspective d'un « mode de fonctionnement »²¹⁷, ce qui se rapproche – tout comme pour A. Gaïa – de l'idée de « persistance comportementale » de M. Born. Cependant, il n'y aurait alors que dans des cas exceptionnels que l'on pourrait réellement parler de carrière criminelle.

²¹³ M. LEBLANC, « La carrière criminelle : définition et prédiction », *op. cit.*, p. 80.

²¹⁴ Traduction personnelle de « [...] *we can speak in terms of patterns of criminal offending for adolescents, but that viewing a full 'criminal career' has to take a longer perspective than that behaviors you would see during the time of adolescence.* », Entretien avec Edward Mulvey, annexe n°7, lignes 86 à 89, le 2 décembre 2016.

²¹⁵ Traduction personnelle de « [...] *it is very difficult (if not impossible) [...].* », Entretien avec Edward Mulvey, annexe n°7, lignes 89 et 90, le 2 décembre 2016.

²¹⁶ Entretien avec Alice Gaïa, annexe n°5, lignes 31 à 42, le 14 mars 2017.

²¹⁷ Entretien avec Pierre-André Hallet, annexe n°3, lignes 110 et s., 156, le 21 février 2017.

En un mot, le jeune impliqué dans des activités délinquantes peut bel et bien se situer dans un mode de répétition que l'on peut qualifier de stable mais qui n'est pas pour autant figé.

Nous allons le voir, en psychologie « *l'adolescent est donc caractérisé en quelque sorte par le concept d'inachèvement. [...] L'adolescence est une période de changements si marqués qu'il s'avère difficile d'y cerner des constantes.* »²¹⁸

3.2. Personnalité figée

Tout l'enjeu d'aborder la délinquance juvénile en termes de carrière criminelle ou non porte à conséquence sur l'appréhension du principe d'adolescence dans son essence même et sa détermination intrinsèque.

Conformément à la psychologie classique de l'adolescence, A. Masson soutient qu'articuler la délinquance au stade adolescent avec le principe de carrière criminelle est dans un sens problématique car cela laisse supposer une fixation de la personnalité plaçant ainsi l'adolescent au statut d'adolescent-adulte. En effet, « *le propre de l'adolescent est que l'on n'est pas encore construit, advenu comme sujet, pas encore vraiment soi-même. On ne se trouve pas dans une structure psychique adulte.* »²¹⁹

Similairement, P-A. Hallet insiste sur les caractéristiques fondamentales de l'adolescence qu'il qualifie comme « *quelque chose en mouvement, qui se modifie* »²²⁰, comme une « *période de construction* »²²¹ qui inclut des « *changements psychiques et physiques importants, bouleversants.* »²²² Dès lors, il s'accorde sur le principe suivant lequel parler de « carrière » reviendrait effectivement à considérer la personnalité de l'adolescent comme figée, chose qu'il conteste, sauf dans des situations très minoritaires.

²¹⁸ P. COSLIN, *Psychologie de l'adolescent, op. cit.*, 2013, p. 23.

²¹⁹ P. VAN MEERBEECK, *Ainsi soient-ils ! À l'école de l'adolescence, op. cit.*, p. 47.

²²⁰ Entretien avec Pierre-André Hallet, annexe n°3, ligne 100, le 21 février 2017.

²²¹ *Ibid.*, ligne 108.

²²² *Ibid.*, lignes 101 et 102.

Par là même, la phase adolescente est caractérisée par une trop grande variabilité, tant sur le plan des activités antisociales que sur le développement adolescent régulier, que pour « identifier ce que l'on pourrait appeler de vrais modèles stables de comportement. »²²³

De façon explicite, E. Mulvey réfute une quelconque forme fixe de la personnalité à l'adolescence, notamment en ce qui concerne « l'impulsivité générale » ou « l'orientation vers l'avenir. » Et même s'il concède que certains aspects tels que « le niveau d'ouverture aux autres » ou « le niveau global d'anxiété » apparaissent comme plutôt figés, « penser que les adolescents sont équitablement 'figés' sur tous ces aspects [...] semble être une erreur. »²²⁴

En conséquence, si la « persistance comportementale » évoquée par M. Born dans sa conception de la carrière criminelle chez les adolescents laisse alors à penser que la personnalité qui y sous-tend possède un caractère figé, l'auteur conteste néanmoins cette idée, parlant davantage d'une « constance des personnalités, déjà bien consolidées à l'adolescence »²²⁵, sans pour autant que celles-ci ne soient fondamentalement figées.

De la sorte, avec F. Glowacz ils distinguent la délinquance temporellement limitée à l'adolescence (*adolescence-limited delinquency*) et la délinquance dite de carrière, au sens où elle perdure au-delà de l'adolescence (*life-course-persistent delinquency*).²²⁶

Dans cette première, et sur base d'une étude empirique, il identifie un ensemble de causes explicatives, permises par l'institutionnalisation de jeunes, ayant conduit une partie d'entre eux « dans un processus d'extinction [de la délinquance] accompagné ou suivi d'une adaptation sociale positive. »²²⁷ Cette thèse se voit également confirmée par D. Hélin qui constate, entre autres, que le projet personnel, la croyance en soi, la maîtrise de sa destinée et le désir d'être utile, sont vecteurs de désistance chez les adolescents délinquants.

²²³ Traduction personnelle de « [...] to identify what we would call really stable patterns of behavior. », Entretien avec Edward Mulvey, annexe n°7, lignes 95, le 2 décembre 2016.

²²⁴ Traduction personnelle de « Thinking of adolescents are being equally 'set' on all these sorts of dimensions seems like mistake to me. », Entretien avec Edward Mulvey, annexe n°7, lignes 105 et 106, le 2 décembre 2016.

²²⁵ Entretien avec Michel Born, annexe n°2, lignes 117 et 118, le 5 novembre 2016.

²²⁶ M. BORN et F. GLOWACZ, *Psychologie de la délinquance*, op. cit., 2014, p. 369.

²²⁷ M. BORN, *Pour qu'ils s'en sortent ! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants*, op. cit., p. 48.

Cependant, M. Born relève tout de même que cette distinction, également établie antérieurement par T. Moffitt au cours de ses travaux, n'est peut-être plus tout aussi exacte de nos jours. Assurément, les normes sociales actuelles semblent laisser la porte ouverte à l'installation d'une nouvelle phase après l'adolescence, sans pour autant que cette dernière ne se prolonge réellement. Il s'agirait donc d'une période post-adolescence, mais pré-adulte, qualifiée de « jeune adulte », durant laquelle les actes antisociaux peuvent se poursuivre.²²⁸

Ce constat est aussi observé au cœur de la justice belge des mineurs puisque la législation révèle « *un hiatus entre la majorité pénale – la majorité civile au demeurant, et la fin de l'adolescence* »²²⁹ en permettant la mise en place de mesures éducatives au-delà des 18 ans qui marquent la majorité légale. P-A. Hallet confirme que « *cette frontière rigoureuse sur le plan légal ne l'est pas du tout sur le plan psychique, avec une évolution vers des 'adu-lescents' qui sont encore adolescents même s'ils sont majeurs.* »²³⁰

Selon lui, ce déplacement de la période adolescente pourrait probablement s'expliquer par « *une forme de politique de jeunisme ambiant.* »²³¹

3.3. Désistance adolescente et désistance adulte

Alors quelle différence y a-t-il entre la désistance adolescente et la désistance adulte ?

M. Born postule que la désistance chez l'adolescent est certainement plus fragile et plus provisoire étant donné la longue période de vie qu'il reste à parcourir.²³²

En revanche, P-A. Hallet considère que la désistance a beaucoup plus de chance d'aboutir chez les adolescents que chez les adultes pour deux raisons : (1) la première est que l'adolescent est intrinsèquement plus « malléable » sur le plan de son psychisme

²²⁸ Entretien avec Michel Born, annexe n°2, lignes 99 à 106, le 5 novembre 2016.

²²⁹ Entretien avec Pierre-André Hallet, annexe n°3, lignes 15 et 16, le 21 février 2017.

²³⁰ *Ibid.*, lignes 16 à 19.

²³¹ *Ibid.*, lignes 38 et 38.

²³² Entretien avec Michel Born, annexe n°2, lignes 128 et 129, le 5 novembre 2016.

qu'un adulte : le jeune possède une « pulsion de vie », une énergie pulsionnelle non-intégrée qui se présente comme un potentiel à canaliser ; (2) et la seconde tient dans la nature de la justice appliquée par le système pénal belge qui prévoit la mise en œuvre de mesures éducatives à l'égard des mineurs plutôt que la réponse répressive réservée aux adultes²³³ : « voilà toute la richesse de la justice des mineurs : c'est justement le fait de pouvoir prendre des mesures très différentes et plus personnalisées, ciblées sur la problématique de chaque jeune. »²³⁴

D'autre part, E. Mulvey forge la distinction en fonction de la nature des événements qui l'affectent. Ainsi, chez les adolescents, la désistance serait « bien plus affectée par les processus développementaux [...] [tel que] le développement psychosocial qui est plus influent durant cette période. [Alors que] la désistance adulte apparaît plus affectée par les situations de la vie et les opportunités [...]. L'idée que les adultes ont plus à perdre en termes de capital social fait sens, et c'est ce processus d'investissement dans leur monde social qui nourrit leur mouvement vers la désistance. »²³⁵

Par extension, nous pouvons donc affirmer que l'adulte se situe dans une moindre variabilité que l'adolescent parce qu'il serait un sujet construit et advenu possédant une structure psychique stabilisée. Ainsi, sa personnalité peut donc être considérée comme fixe.

Partant de ce postulat, deux pistes se présentent à nous.

La première considère que la désistance consiste à sortir d'une carrière criminelle et que les adolescents ne peuvent s'inscrire dans une telle carrière au sens strict. Par conséquent, la sortie de la délinquance à l'adolescence ne peut se conceptualiser sous le terme de « désistance ».

La seconde conçoit de maintenir l'expression « désistance » pour les adolescents à condition d'adapter l'élaboration à la particularité de ces sujets.

²³³ Entretien avec Pierre-André Hallet, annexe n°3, lignes 148 à 152, le 21 février 2017.

²³⁴ *Ibid.*, lignes 158 à 160.

²³⁵ Traduction personnelle de « *Desistance in adolescence is affected much more by the developmental processes [...] Psychosocial growth is more influential during this period. Adult desistance seems more affected by life situation and opportunity [...] The idea that adults have more to lose in terms of social capital seems to make sense, and that this process of investment in their social world fuels their movement toward desistance.* », Entretien avec Edward Mulvey, annexe n°7, lignes 109 à 105, le 2 décembre 2016.

Autrement dit, soit le mot « désistance » acquiert une coloration différente afin d'être appliqué au processus de l'adolescence, soit il garde sa connotation d'un aspect figé propre aux adultes et n'est donc pas adéquat dans le champ de l'adolescence.

Il est donc nécessaire de distinguer la personnalité dans le cadre du processus d'adolescence et la personnalité figée. À notre sens, l'ensemble des intervenants rencontrés est favorable au maintien du mot « désistance » dans le chef des adolescents mais il recouvre toutefois une signification différente de la désistance adulte.

Effectivement, se désister d'une personnalité figée ne constitue pas le même procédé que se désister des bifurcations dans la personnalité en construction.

De façon très générale, la désistance est un changement. Or, le changement est l'essence même du processus de l'adolescence, il est un mécanisme normal et inhérent à cet âge de la vie. Dès lors, comment s'articule la désistance chez un individu qui est déjà en train de changer ?

En quelque sorte, l'adolescent renonce à son enfance. Par conséquent, la désistance lorsqu'elle survient, se produit sur un terrain dont la nature profonde est normalement de changer.

Ainsi, si l'on considère que l'adolescent est détenteur d'une personnalité figée, cela revient davantage à assimiler la désistance à une résilience puisqu'il reprend le processus de l'adolescence qui était figé.

Il est donc nécessaire d'apporter des nuances à la notion de désistance dans la sphère de l'adolescence puisqu'elle change de sens par rapport à la désistance adulte.

Nous l'avons soulevé, M. Born par exemple, adapte la notion puisqu'il s'accorde à parler de « carrière criminelle » chez les adolescents mais dans un sens qui se veut tempéré : il ne s'agit pas d'une carrière chronique mais d'une sorte de figement. Alors, la désistance consiste ici à sortir de ce figement. Toutefois, le figement n'est pas assimilable à de la carrière au sens strict et cela a donc pour conséquence de changer la teneur du mot désistance.

Le reste des personnes que nous avons rencontrées apportent également des nuances à la désistance appliquée à l'adolescence en faisant référence au « mode de vie », au « mode de fonctionnement » ou encore à la « persistance comportementale ».

Somme toute, nous pouvons dire que nos interlocuteurs adaptent la signification du terme principalement au regard du caractère temporel et d'un aspect plus ou moins figé de la personnalité.

CHAPITRE 4. LES FACTEURS DE DÉSISTANCE

Dans la vaste étude menée par E. Mulvey et *al.* aux États-Unis, le postulat initial et tout l'objet de notre propos est qu'« *il doit exister un ou plusieurs processus durant l'adolescence tardive et le début de l'âge adulte qui fait que certains individus qui étaient engagés dans le crime lorsqu'ils étaient jeunes, arrêtent complètement leur délinquance [...].* »²³⁶ L'objectif ici étant d'appréhender comment une telle désistance survient ou quels facteurs influencent substantiellement ce processus dans la perspective particulière des adolescents délinquants.

Ceci avait déjà été évoqué, l'ensemble des théories qui tentent d'expliquer la désistance adolescente ou adulte se structure suivant différents découpages qui s'effectuent tous selon la nature des facteurs qui la promeuvent. Ces divisions ne sont pas pour autant cloisonnées puisqu'elles peuvent parfois se superposer ou se regrouper.

Une première dichotomie peut être réalisée entre le paradigme « ontogénétique » et le paradigme « sociogénétique ». Le premier postule que la désistance est naturellement causée par l'âge tandis que le dernier identifie les limites sociales et le contrôle social informel comme facteurs déterminants.²³⁷

Une deuxième décomposition classe les théories de la désistance selon leur caractère individuel, structurel ou intégratif.²³⁸

Ainsi, il semble qu'une des fractures principales s'exerce entre des facteurs qui se rattachent davantage à l'intrapersonnel mêlant âge, cognitif, identité et comportement ; et des facteurs plutôt d'ordre interpersonnel d'attribution sociale et/ou environnementale au sens du milieu de vie.

²³⁶ Traduction personnelle de « *Either way, there must exist one or more processes during late adolescence and early adulthood that cause some individuals who engaged in crime when they were younger— even very serious offenders—to stop offending* », P. MULVEY et *al.*, « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *op. cit.*, p. 217.

²³⁷ S. MARUNA, « Desistance and development : the psychosocial process of 'going straight' », *The British Criminology Conferences*, Mars 1999, Vol. 2, pp. 2-3.

²³⁸ M. BARRY, « Promoting desistance amongst young people », in W. TAYLOR, R. EARLE, P. HESTER (Eds.), *Youth Justice Handbook : Theory, Policy and Practice*, Cullompton, Willan Publishing, 2010, pp. 158-167.

Compte tenu de ces diverses classifications, nous allons aborder les facteurs de désistance selon le déterminant auquel ils appartiennent : la maturation ; l'inscription sociale ; le cognitif, la rationalité et l'identité.

4.1. Déterminant de la maturation

Dans un tel contexte, nous nous devons avant toute chose de mentionner Quételet et sa théorie notoire sur le penchant au crime. Pour rappel, « [...] *le penchant au crime diminue avec l'âge 'à cause d'un affaiblissement de la vitalité physique et des passions'.* »²³⁹

C'est d'ailleurs cette hypothèse qui a été retenue par les Glueck en 1940 au travers de leur théorie de la maturation puisque celle-ci suggère qu'« [...] *avec 'le simple écoulement du temps' les délinquants juvéniles surmontent cette phase transitoire [...] 'Le vieillissement est le seul facteur qui apparaît comme significatif dans le processus réformatif'.* »²⁴⁰

Si comme nous le verrons par la suite, d'autres auteurs attribuent la désistance en premier lieu à des facteurs corrélatifs à la maturation, les adeptes de la théorie des Glueck se dissocient de cette pensée soutenant que « [...] *l'effet de l'âge sur le crime est 'naturel', direct et invariable à travers les conditions sociales, temporelles et économiques.* »²⁴¹ Bien plus, il faut comprendre au travers de cette affirmation que la variable de l'âge est érigée à elle seule comme explication la plus éclairante dans le rapport à la désistance.²⁴²

²³⁹ Traduction personnelle de « [...] *the penchant for crime diminishes with age 'due to the enfeeblement of physical vitality and the passions'.* », A. QUÉTELET, *Recherches sur le penchant au crime aux différents âges*, Belgique, Hayez, 1833 ; cité dans S. MARUNA, « Desistance and development : the psychosocial process of 'going straight' », *op. cit.*, p. 2.

²⁴⁰ Traduction personnelle de « [...] *with the 'sheer passage of time' juvenile delinquents 'grow out' of this transitory phase [...] 'Ageing is the only factor which emerges as significant in the reformatory process'.* », S. GLUECK et E. GLUECK, *Juvenile delinquents grown up*, New York, Commonwealth Fund, 1940, p. 105 ; cité dans S. MARUNA, « Desistance and development : the psychosocial process of 'going straight' », *op. cit.*, p. 2.

²⁴¹ Traduction personnelle de « [...] *the effect of age on crime is 'natural', direct and invariant across social, temporal and economic conditions.* », S. MARUNA, « Desistance and development : the psychosocial process of 'going straight' », *op. cit.*, p. 2.

²⁴² S. MARUNA, « Desistance and development : the psychosocial process of 'going straight' », *op. cit.*, p. 2.

C'est également dans ce courant de pensée que vient en partie s'inscrire la théorie biopsychosociale de W. Gove. Celle-ci établit un « cycle de vie » au cours duquel la désistance survient naturellement. De fait, d'après l'auteur, au cours de leur existence, les personnes se déplacent (1) de l'égoïsme vers l'intérêt pour autrui ; (2) vers des valeurs sociétales de plus en plus acceptées et un comportement socialement approprié ; (3) vers une aisance avec les relations sociales ; (4) vers des activités qui intègrent davantage une préoccupation pour les membres de la communauté ; (5) et vers une plus grande préoccupation pour le sens de leur vie.²⁴³

Cependant, partant de ce postulat, nous adhérons à la position suivant laquelle en réalité, « [...] si la désistance est un processus développemental, alors l'idée que l'âge peut provoquer la désistance est improbable. »²⁴⁴ En effet, il nous semble important de nuancer le déterminisme de la variable âge qui nous apparaît comme un simple agent support et vecteur de changements. « À ce titre, utiliser l'âge comme une variable indépendante serait tautologique dans le sens où cela implique que l'âge entraîne des changements dans le comportement qui surviennent à mesure que l'individu vieillit. »²⁴⁵ En ce sens, force est de constater que l'âge comme élément à part entière n'éclaire pas sur les procédés développementaux en jeu dans le processus de désistance. Partant, une relation étroite existe entre le facteur de l'âge et des modifications cognitives, biologiques, psychologiques et sociales.

Dès lors, se pose la question d'une éventuelle réciprocité entre ces composantes mais également des influences exercées les unes sur les autres. Un évènement n'en engendret-il pas un autre ? Aussi, n'y a-t-il pas une primauté d'une variable sur une autre ? Certains éléments ne seraient-ils déterminants que lorsqu'ils sont combinés à d'autres ou se produisent dans une certaine interdépendance ?

²⁴³ W. GOVE, « The effect of age and gender on deviant behavior : A biopsychosocial perspective », in A. ROSSI (ed.), *gender and le Life Course*, New York, Aldine, 1985, p. 128 ; cité dans S. MARUNA, « Desistance and development : the psychosocial process of 'going straight' », *op. cit.*, p. 2.

²⁴³ S. MARUNA, « Desistance and development : the psychosocial process of 'going straight' », *op. cit.*, p. 2.

²⁴⁴ Traduction personnelle de « [...] if desistance is a developmental process, then the idea that age can cause desistance is implausible. », S. BUSHWAY et al., « An empirical frame-work for studying desistance as a process », *op. cit.*, p. 492.

²⁴⁵ Traduction personnelle de « As such, using age as an independent variable would be tautological in the sense that it implies that age predicts changes in behavior that occur as individuals age. », S. BUSHWAY et al., « An empirical frame-work for studying desistance as a process », *op. cit.*, p. 492.

4.2. Déterminant de l'inscription sociale

Chez les tenants de la théorie des normes sociales, R. Sampson et J. Laub entre autres, soutiennent que la désistance est tributaire « [...] de facteurs structurels comme l'occupation d'un bon emploi ou le fait d'avoir un bon partenaire dans le mariage. »²⁴⁶ De fait, de telles « [...] opportunités conventionnelles [...] ont une influence cruciale dans le processus de désistance chez les jeunes à la fin de leur adolescence et le début de la vingtaine. »²⁴⁷

Il semble que la désistance se produise plus souvent durant la transition ado-adulte compte tenu des possibilités qu'elle présente. Le passage dans la vie adulte offre en effet un certain potentiel de reconfiguration de par « [...] les multiples tournants plausibles et la multiplication de nouveaux liens sociaux possibles [...]. »²⁴⁸

Néanmoins, les chercheurs insistent sur la prépondérance et l'influence de la qualité des relations sociales ou de l'emploi.²⁴⁹

De surcroît, de tels facteurs structurels dépendent naturellement de la conjoncture économique et sociale moins constante et parfois plus précaire pour les jeunes, et plus particulièrement de variables personnelles diverses comme l'engagement individuel.²⁵⁰ Cette dernière observation nous amène ainsi à penser que la désistance est aussi fonction des investissements personnels dans les changements sociaux.

Si le rôle déterminant de l'accumulation de liens sociaux n'est plus à démontrer, « *Giordano et al. font référence aux 'pack respectabilité' et avancent que le mariage et un emploi stable exercent un impact plus important s'ils se produisent ensemble. Dans cette idée, les tournants de vie [...] sont vraisemblablement interdépendants. Les*

²⁴⁶ Traduction personnelle de « [...] structural factors such as placement in good jobs or finding good marriage partners. », S. BUSHWAY et R. PATERNOSTER, « Identity and desistance from Crime », in J. HUMPHREY et P. CORDELLA (Eds.), *Effective Interventions in the Lives of Criminal Offenders*, New York, Springer, 2014, p. 63.

²⁴⁷ Traduction personnelle de « [...] conventional opportunities [...] are crucial influences in the desistance process for young people in their late teens and early twenties. », M. BARRY, « Promoting desistance amongst young people », *op. cit.*, p. 160.

²⁴⁸ V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *op. cit.*, p. 331.

²⁴⁹ M. BARRY, « Promoting desistance amongst young people », *op. cit.*, p. 160.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 160.

événements de la vie peuvent être soit positifs, soit négatifs, selon 'la qualité, la résistance et l'interdépendance des attaches sociales'. »²⁵¹

Ainsi, si l'emploi par exemple promeut bel et bien la désistance, R. Sampson et J. Laub admettent que l'impact de ce dernier « *comme tournant apparaît aussi agir conjointement avec d'autres transitions sociales.* »²⁵² À cet égard, ils énoncent les procédés concomitants permis par l'occupation d'un rôle professionnel : « *(1) un échange réciproque de capital social entre l'employeur et l'employé ; (2) une exposition moindre aux opportunités criminelles et une probabilité réduite que la propension criminelle soit mise en action ; (3) un contrôle social informel direct ; (4) et un développement d'un sens de l'identité et du sens de la vie.* »²⁵³

Notons en outre que mesurer la désistance à partir de facteurs sociaux et structurels nécessite forcément une adaptation « *au changement des normes et des valeurs sociétales. [...] Certaines mesures de liens sociaux traditionnellement mesurées à la fin de l'adolescence/début de l'âge adulte, comme le degré d'engagement dans un emploi [...], ne semblent plus aussi pertinentes que dans les dernières décennies.* »²⁵⁴ Pour illustration, les mœurs occidentales actuelles font que pour diverses raisons la cohabitation a aujourd'hui un caractère plus désistant que le mariage.²⁵⁵ De la sorte, nous nous accordons à interpréter la variable « mariage » comme une mise en couple au sens large.

²⁵¹ Traduction personnelle de « *Giordano et al. made reference to the 'respectability package' and argued that marriage and job stability exert a more substantial impact on desistance if they occur jointly. In this respect, turning points [...] are likely to be interdependent. Life events can either be positive or negative, depending on the "quality, strength, and interdependence of social ties".* » ; P. GIORDANO et al., « Gender, crime, and desistance: Toward a theory of cognitive transformation, *American Journal of Sociology*, 107 (4), pp. 990-1064 ; R. SAMPSON et J. LAUB, *Crime in the making: Pathways and turning points through life*, Cambridge, Harvard University Press, 1993, p. 21 ; cités par L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 298.

²⁵² Traduction personnelle de « *[...] as a turning point appears to also act conjointly with others social transitions.* », L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.* p. 299.

²⁵³ Traduction personnelle de « *(1) a reciprocal exchange of social capital between employer and employee; (2) more limited exposure to criminal opportunities and a reduced "...probability that criminal propensities will be translated into action"; (3) direct informal social control; and (4) the development of a '...sense of identity and meaning' to one's life.* » ; J. LAUB et R. SAMPSON, *Shared beginnings, divergent lives: Delinquent boys to age 70*, Cambridge, Harvard University Press, 2003, p. 47 ; cité dans L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 299.

²⁵⁴ Traduction personnelle de « *[...] to the changing societal norms and values. [...] Some social bonds measures traditionally measured in late adolescence/early adulthood, such as the degree of commitment to the job [...], do not seem as relevant as in past decades.* », L. KAZEMIAN., « Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological and Policy Considerations », *op. cit.*, p. 16.

²⁵⁵ L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 302.

Cela étant, des chercheurs norvégiens ont observé que les facteurs sociaux identifiés comme promouvant la désistance tels que l'emploi et la relation avec un partenaire sont « [...] une conséquence, et non une cause, de la désistance. »²⁵⁶ Il semble en effet que la plupart des individus auraient désisté avant même d'obtenir un poste ou de se mettre en couple. Ils avancent le fait qu'en général, « [...] être employé n'aboutit pas à des diminutions supplémentaires dans le comportement criminel. »²⁵⁷ Ils émettent l'hypothèse « [...] que l'engagement réduit dans le crime avant le mariage peut être dû aux influences du contrôle social de la période de séduction, aussi bien à l'effet de sélection potentielle des individus qui montrent du désintérêt pour le crime (et qui choisissent des partenaires qui partagent cette vision). »²⁵⁸

Dès lors, « [...] ce n'est pas tant l'existence de ces événements de vie et ces tournants mais leur qualité et leur stabilité impliquant des liens prosociaux forts dans différents contextes [...] qui désapprouvent les comportements déviants tout en promouvant les comportements prosociaux qui influencent la désistance. »²⁵⁹

4.3. Déterminant de la cognition, de la rationalité et de l'identité

D'autres auteurs suggèrent que si « [...] une variété d'événements de la vie peuvent initier la désistance, le résultat final de ces changements incombe aux changements cognitifs de la personne [...]. »²⁶⁰

²⁵⁶ Traduction personnelle de « [...] is a consequence, and not a cause, of désistance. », T. SKARDHAMAR et J. SAVOLAINEN, « Change in criminal offending around the time of job entry: A study of employment and desistance, *Criminology*, Vol. 52, n°2, 2014, pp. 89-104 ; cité dans L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 299.

²⁵⁷ Traduction personnelle de « [...] being employed did not result in additional decreases in criminal behavior. [...] », T. SKARDHAMAR et J. SAVOLAINEN, « Change in criminal offending around the time of job entry: A study of employment and desistance, *op. cit.*, pp. 89-104 ; cité dans L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 299.

²⁵⁸ Traduction personnelle de « [...] that the reduced involvement in crime prior to marriage may be due to the social control influences of the courtship period as well as the potential selection effect of individuals who show disinterest in offending (and who select partners who share the sentiment). », R. LYNDSTAD et T. SKARDHAMAR, « Changes in criminal offending around the time of marriage », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 50 (4), 2013 ; cité dans L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 301.

²⁵⁹ Traduction personnelle de « [...] it is not solely the presence of these life events and turning points, but their quality and stability involving strong prosocial ties in different contexts [...] that disapprove of deviant behaviors while promoting prosocial ones that influence desistance. », P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *op. cit.*, p. 90.

²⁶⁰ Traduction personnelle de « [...] a variety of life events may initiate the desistance process but that the ultimate outcome of these changes rests on the person's cognitive shifts [...]. », P. GIORDANO, S. CERNKOVICH, J. RUDOLPH, « Gender, crime and desistance », *American Journal of Sociology*, 107, 2002,

Parce que la prise de décision est un processus ancré dans le cognitif, du côté anglo-saxon, c'est cette idée en particulier qui ressort de l'une des définitions données par S. Farrall et A. Calverley : la désistance est « *une décision rationnelle de cesser la délinquance.* »²⁶¹ Ainsi, ils soutiennent notamment la thèse d'une dimension raisonnée de la désistance davantage ancrée dans le cognitif. Remarquons qu'ils mettent par ailleurs en exergue plusieurs facteurs influents qu'ils qualifient « *de réévaluation avant d'arriver à la décision de renoncer.* »²⁶²

Quant à cette question d'une intention potentielle dans le chef de l'individu de désister, P-A. Hallet ne cache pas son scepticisme. Il évoque « un discours » qui serait de cet ordre-là chez les adolescents mais selon lui, concevoir l'existence d'un aspect décisionnel chez le jeune revient à « [...] *lui donner une caractéristique de l'adulte qu'il n'a pas encore.* »²⁶³

De même, cette perspective d'une modification cognitive coexistante ou prévalente aux changements sociaux est réfutée par Sampson et Laub qui soutiennent que « *les délinquants peuvent désister et désistent sans décider consciemment de 'réussir' [...] et sans transformation cognitive.* »²⁶⁴

Pourtant, V. Clarke et D. Cornish entre autres, avancent depuis longtemps le rôle des décisions rationnelles, en ce compris les émotions, les impulsions et les calculs rationnels de coûts et bénéfices.²⁶⁵ C'est également dans cette optique que s'inscrit S.

pp. 990-1064 ; cité dans P. MULVEY et *al.*, « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *op. cit.*, p. 223.

²⁶¹ Traduction personnelle de « [...] *the idea that ex-offenders made a rational decision to cease offending.* », S. FARRALL et A. CALVERLEY, *Understanding desistance from crime : emerging theoretical directions in resettlement and rehabilitation*, Maidenhead, Open University Press, 2006, p. 9.

²⁶² Traduction personnelle de « [...] *re-evaluation before coming to their decision to desist* », S. FARRALL et A. CALVERLEY, *Understanding desistance from crime : emerging theoretical directions in resettlement and rehabilitation*, *op. cit.*, p. 9.

²⁶³ Entretien avec Pierre-André Hallet, annexe n°3, lignes 248 et 249, le 21 février 2017.

²⁶⁴ Traduction personnelle de « '*...offenders can and do desist without a conscious decision to 'make good' [...] and do desist without a 'cognitive transformation'* », J. LAUB et R. SAMPSON, *Shared beginnings, divergent lives: Delinquent boys to age 70*, Cambridge, Harvard University Press, 2003, p. 279 ; cité dans L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 305.

²⁶⁵ S. MARUNA, « Desistance and development : the psychosocial process of 'going straight' », *op. cit.*, p. 4.

Maruna qui relève que « [...] *les aspects subjectifs de la vie (émotions, pensées, motivations et buts) ont été largement négligés [...].* »²⁶⁶

À ce propos, P. Giordano et *al.*, proposent « quatre procédés de transformations cognitives » – toutefois permis par des changements sociaux – promouvant la désistance : (1) l’ouverture au changement ; (2) l’exposition à des expériences prosociales par un processus d’autosélection ; (3) l’adoption d’une nouvelle identité prosociale et non criminelle ; (4) la perception du style de vie criminel et ses conséquences comme négatifs.²⁶⁷ Ainsi, ces procédés mettent en lumière « [...] *l’importance de la nature humaine dans la décision délibérée [...]* »²⁶⁸ d’abandonner le crime.

Parallèlement, cela rejoint en outre la théorie biopsychosociale de Gove développée précédemment qui évoque cinq changements internes permettant naturellement la désistance.

Et c’est sur cette même base du choix rationnel que se fonde la théorie de l’identité de S. Paternoster et R. Bushway : « [...] *l’utilité de la délinquance est perçue comme compensée par les coûts, immédiats et projetés dans le futur. [...] La désistance est ancrée dans une intention d’autochangement.* »²⁶⁹

Cette thèse peut aussi être identifiée chez M. Herzog-Evans qui parle de « *véritable insertion [...] que lorsque la personne prend la ferme décision de modifier son comportement. Pas avant.* »²⁷⁰

A contrario de la pensée de P. Giordano et *al.* qui situent les changements et événements sociaux en amont d’un quelconque motif d’automodification, S. Paternoster et R. Bushway – qui ne dénie absolument pas le rôle crucial et les incidences inter et intrapersonnelles de l’interaction sociale – pensent néanmoins que l’intention de

²⁶⁶ Traduction personnelle de « [...] *subjective aspects of human life (emotions, thoughts, motivations, and goals) have largely been neglected [...].* » S. MARUNA, *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*, *op. cit.*, p. 8 ; cité dans L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 303.

²⁶⁷ P. GIORDANO, S. CERNKOVICH, J. RUDOLPH, « Gender, crime and desistance », *American Journal of Sociology*, 107, 2002, pp. 990-1064 ; cité dans L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 303.

²⁶⁸ Traduction personnelle de « [...] *the importance of human agency in the deliberate decision [...].* », S. BUSHWAY et R. PATERNOSTER, « Identity and desistance from Crime », *op. cit.*, p. 63.

²⁶⁹ Traduction personnelle de « [...] *the utility of offending is perceived to be offset by the costs, both immediate and those projected into the future. [...] Desistance from crime is anchored in intentional self-change.* », S. BUSHWAY et R. PATERNOSTER, « Identity and desistance from Crime », *op. cit.*, p. 63.

²⁷⁰ M. HERZOG-EVANS, « Intérêts et difficultés d’une approche ‘désistante’ en France », *op. cit.*, p. 126.

changer prévaut à l'accession de toute sociabilisation. De plus, ils accordent « [...] un grand rôle à la notion de 'feared-self' [« soi-redouté »] – une représentation que la personne ne veut pas devenir comme une source initiale de motivation pour une automodification intentionnelle parmi ceux qui ont une 'spoiled identity' [« identité ratée »]. »²⁷¹

D'une certaine manière, leur théorie de l'identité pourrait aussi rencontrer les observations faites par les chercheurs norvégiens puisque S. Paternoster et R. Bushway argumentent que le changement d'identité prévaut aux opportunités sociales, celles-ci ne survenant pas « par chance », et que « [...] sans un changement substantiel d'identité ceux désirant être des ex-contrevenants manqueraient probablement les occasions qu'ils rencontrent. »²⁷² De même, alors que P. Giordano et al. postulent que les modifications cognitives ne sont pas toujours suffisamment porteuses de transformations dans les milieux sociaux défavorables, S. Pasternoster et R. Bushway croient que « [...] le changement d'identité est toujours nécessaire et possible, indépendamment de l'environnement. »²⁷³

C'est également dans ce sens que J-M. Mahy se situe puisque selon lui, la première étape et voie d'entrée dans la désistance est la prise de décision.

Ainsi, il s'agit prioritairement d'une véritable volonté, d'un choix réfléchi de sortir du chemin de la délinquance.²⁷⁴ Le social *lato sensu* semble ne pas être suffisant pour agir à lui seul comme déclencheur, simplement parce qu'« [...] on peut vous tendre la main [mais] vous êtes fermé sur vous-même. »²⁷⁵ Cette affirmation se voit aussi confirmée par L. Malghem et L. Becker dont la pratique révèle l'existence de deux types d'individu : ceux qui ont décidé qu'ils ne changeraient pas et ceux qui ont décidé de changer.²⁷⁶

Cependant, de façon égale, la seule décision d'arrêter ne satisfait pas non plus au bon déroulement du processus. D'après J-M. Mahy, la deuxième étape, est de « [...]

²⁷¹ Traduction personnelle de « [...] a greater role on the notion of the 'feared-self' – an image of what the person does not want to become as an initial source of motivation for intentional self-change among those with a 'spoiled identity'. », S. BUSHWAY et R. PATERNOSTER, « Identity and desistance from Crime », *op. cit.*, pp. 66-67.

²⁷² Traduction personnelle de « [...] without a substantial identity change those wanting to be ex-offenders will likely misplay the opportunities that they do come across. », S. BUSHWAY et R. PATERNOSTER, « Identity and desistance from Crime », *op. cit.*, 2014, p. 71.

²⁷³ Traduction personnelle de « [...] identity change is still necessary and possible, regardless of the environment. », S. BUSHWAY et R. PATERNOSTER, « Identity and desistance from Crime », *op. cit.*, p. 71.

²⁷⁴ Entretien avec Jean-Marc Mahy, annexe n°4, lignes 359, 360, 479, 480 et 493, le 10 mars 2017.

²⁷⁵ *Ibid.*, lignes 91 et 92.

²⁷⁶ Entretien avec Lindsay Becker et Laurence Malghem, annexe n°6, ligne 106, le 17 mars 2017.

changer ses fréquentations. Rencontrer d'autres personnes, des personnes positives qui vous apprennent d'autres choses »²⁷⁷ mais surtout c'est d'« être accompagné »²⁷⁸ afin de maintenir cet état d'esprit.

De leur côté, M. Born et F. Glowacz avancent que c'est le comportement qui change l'identité et non l'inverse. De fait, la désistance « *ne serait pas forcément un processus conscient et volontaire, les personnes changent sans s'en rendre compte, c'est donc leur comportement qui changerait peu à peu leur identité [...]. Peut-être que ce courant peut s'illustrer par le processus en cours chez les mineurs.* »²⁷⁹

M. Born parle de la désistance comme aussi « *liée à des changements de milieu de vie au nombre desquels on fera une place privilégiée au choix de la petite amie ou du conjoint qui restructure l'existence et réoriente les relations sociales, l'intervention d'un travailleur social, d'un magistrat, d'une personne extérieure qui parvient à restituer au jeune et à ses parents une partie positive de l'image de soi.* »²⁸⁰

Ils identifient également des facteurs internes et externes de désistance, facteurs qui sont « *d'avantage des pré-conditions nécessaires au changement, [...] dynamiques, à la fois objectifs et subjectifs qui renvoient aux ressources dont dispose le délinquant [...].* »²⁸¹

Cette idée a déjà été évoquée *supra* lors de l'exposé des quatre conceptualisations de la désistance chez P. Lussier et *al.* dont la dernière proposition laisse également entendre la subsistance de pré-conditions favorisant la désistance. Toutefois, d'après leur affirmation, les auteurs ne rattachent pas ces dernières aux ressources dont dispose le délinquant mais aux caractéristiques de la participation passée et actuelle dans la délinquance et au risque de récidive.

Notons que S. Farrall et B. Bowling partagent quelque peu la même pensée puisque, comme évoqué ci-avant, ils soutiennent la présence de prémices factoriels à la décision de désister.

Mais en réalité, que recouvre la *décision* à laquelle font référence tous ces auteurs ?

²⁷⁷ Entretien avec Jean-Marc Mahy, annexe n°4, lignes 361 et 362, le 10 mars 2017.

²⁷⁸ *Ibid.*, ligne 326.

²⁷⁹ M. BORN, F. GLOWACZ, *Psychologie de la délinquance*, *op. cit.*, p. 385.

²⁸⁰ M. BORN, S. BOËT, « Délinquance, désistance et résilience à l'adolescence », *op. cit.*, pp 113.

²⁸¹ M. BORN, F. GLOWACZ, *Psychologie de la délinquance*, *op. cit.*, p. 88.

Affirmer la prééminence de la prise de décision revient à s'accorder sur le fait que l'existence d'une multitude de facteurs de désistance ne suffit à elle-même : il revient au sujet de *décider* ou non d'être dans la désistance de sorte qu'il ne s'agit pas d'un effet automatique de l'environnement. Pour le dire autrement, la désistance ne sera alors efficace que si l'individu le *décide* vraiment. Mais qu'est-ce que « décider » ?

Il semble qu'au sens strict, dire de quelqu'un qu'il *décide* se constate aux effets de son action. Effectivement, les bonnes résolutions ne peuvent suffire, la volonté consciente ne suffit pas.

Nous considérons que la décision profonde se marque par le fait de se réaliser. Par cela, la désistance est donc nécessairement un acte et non le produit inéluctable de différents facteurs. La décision est suivie par des faits au sens où il ne s'agit pas d'un simple consentement conscient de la part du sujet.

Pour certains, la prise de décision réside donc dans un savoir efficace par lequel l'individu incarne sa désistance indépendamment des circonstances favorables présentes. Nous pensons toutefois que les facteurs cognitifs à eux seuls ne puissent expliquer la désistance : en effet, l'individu pourrait devenir un criminel plus compétent. Comme d'autres, nous estimons alors que la seule prise de décision n'est pas satisfaisante.

La décision induit la mise en œuvre de ressources et une forme de collaboration au sens d'une mise en mouvement de la personne. Décider, c'est prendre les moyens.

Il y a donc une différence entre la décision comme une simple déclaration extérieure et la décision qui se marque par l'adhésion de l'individu à un processus.

Ça n'est pas la même proposition que de déclarer qu'il suffit de *décider* pour que la désistance survienne, que d'affirmer que la désistance ne peut aboutir sans une prise de décision.

4.4. De la primauté à la combinaison de facteurs

Alors finalement, lequel des facteurs subjectifs ou des facteurs sociaux émerge en premier lieu ? Autrement dit, « *est-ce que l'évènement promeut un changement cognitif ou les changements cognitifs (procédé de maturation, développement accru des*

valeurs prosociales, capacité de résolution des problèmes, etc.) produisent l'émergence de l'évènement ? »²⁸²

Nous pouvons effectivement constater qu'au travers des différentes théories, les points de vue divergent : les uns soutenant les composantes sociales comme antérieures ou prévalentes, les autres comme postérieures ou inférieures aux changements cognitifs.

À cet égard, T. LeBel et *al.*, bien que partisans d'une ascendance des transformations subjectives sur ce qu'ils qualifient d'« évènements structureaux bouleversants, et donc que les individus peuvent agir comme les agents de leur propre changement. »²⁸³, examinent trois modèles d'interaction possibles qui tentent de répondre à la question.

Le premier et celui dont ils relèvent est de type subjectif fort. Au centre du procédé, « [...] la motivation de l'individu et le désir de changement augmentent la probabilité que les liens sociaux soient renforcés par des sources sociales conventionnelles [...]. À ce sujet, les tournants de vie [...] seraient le résultat d'un processus d'autosélection et non la cause d'un changement dans le comportement. »²⁸⁴

Le second de type social fort place, comme son nom l'indique, les phénomènes sociaux au cœur du processus de désistance. Il conteste le rôle fondamental du subjectif puisque les évènements sociaux seraient aléatoires et ne nécessiteraient donc pas forcément l'intervention de manifestations individuelles.²⁸⁵

S. Maruna semble aller dans ce sens, puisqu'il postule qu'« un évènement majeur se produit préalablement à la décision d'arrêter les actes de délinquance [...]. [Cependant], on peut parler d'une réelle cassure si l'évènement coïncide avec une croyance chez l'agent qu'il existe une chance substantielle de changement de comportement personnel et dans les circonstances de sa vie. »²⁸⁶

²⁸² Traduction personnelle de « *Does the event promote cognitive changes or do cognitive changes (maturation process, increasingly developed prosocial values and problem-solving skills, etc.) promote the occurrence of the event ?* », L. KAZEMIAN, « Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological and Policy Considerations », *op. cit.*, p. 14.

²⁸³ Traduction personnelle de « *They suggest that subjective changes may precede life changing structural events, and thus individuals may act as agents of their own change.* », C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », *op. cit.*, p. 229.

²⁸⁴ Traduction personnelle de « *[...] the individual's motivation and desire to change that increases the likelihood that bonds will be strengthened by conventional social sources [...]. In this respect, turning points [...] would be the result of a process of self-selection and would not cause a change in behavior.* », L. KAZEMIAN, « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 305.

²⁸⁵ L. KAZEMIAN, « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 305.

²⁸⁶ B. VOGELVANG, L. TIGGES, « Qu'est-ce qui marche et ne marche pas pour prévenir la récidive dans la probation ? », in M. HERZOG-EVANS, S. COURTINE, P. MBANZOULOU (dir.), *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice : savoirs et pratiques*, *op. cit.*, p. 227.

Par conséquent, cette dernière affirmation introduit en quelque sorte un troisième modèle qui est socio-subjectif. Il réunit le duo de facteurs indiquant que « [...] *l'impact de ces évènements dépendra de l'état d'esprit des individus. [...] Les personnes qui ont un bon état d'esprit et un réseau social pour les supporter sont mieux équipées pour affronter les problèmes, résister aux tentations, et éviter les échecs [...].* »²⁸⁷ Pour P-A. Hallet, il est effectivement « *trop dangereux de dire que c'est l'un ou c'est l'autre.* »²⁸⁸ Il existe une interdépendance qu'on ne peut généraliser car chaque individu est singulier. La désistance serait un procédé à la fois individuel, cognitif et social.²⁸⁹

C'est dans cette dernière optique qu'A. Gaïa tente de saisir l'ensemble des types de changements déterminants dans la désistance, auxquels elle privilégie l'appellation de « tournants de vie » plutôt que de « facteurs »²⁹⁰ : les liens sociaux ou les opportunités sociales, l'identité, la volonté et l'âge.²⁹¹ Aussi, son approche mobilise l'action réciproque d'un enchevêtrement de facteurs structurels et individuels, la qualité des liens et le moment auquel ces évènements opportuns surviennent.²⁹²

Quant aux variables sociales contribuant à la désistance, elle relève les principaux évènements déjà identifiés dans la littérature : la mise en couple, l'emploi mais aussi la religion.²⁹³ Elle confirme que ces « *logiques centripètes* »²⁹⁴ jouent comme des « *facteurs incitants à une vie conventionnelle [...] qui suscitent une ouverture chez les individus, [...] attirés par le fait d'être intégrés dans les institutions normées.* »²⁹⁵

Faisant référence aux travaux de M. Mohammed, elle évoque également la lassitude provoquée par le milieu de la rue.²⁹⁶ Cet élément n'est néanmoins pas nouveau puisqu'il a été révélé antérieurement par P. Pinsonneault et T. Bjorgo comme un facteur

²⁸⁷ Traduction personnelle de « [...] *the impact of these events will be dependent on the mindset of the individuals. [...] Individuals who had the right mindset and social networks to support them were better equipped to face problems, resist temptations, and avoid setbacks [...].* », L. KAZEMIAN., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », *op. cit.*, p. 306.

²⁸⁸ Entretien avec Pierre-André Hallet, annexe n°3, lignes 285 et 286, le 21 février 2017.

²⁸⁹ Entretien avec Pierre-André Hallet, annexe n°3, lignes 237 à 240, le 21 février 2017.

²⁹⁰ Entretien avec Alice Gaïa, annexe n°5, lignes 257 à 258, le 14 mars 2017.

²⁹¹ *Ibid.*, lignes 15 à 19.

²⁹² *Ibid.*, lignes 141, 152, 266, 267, 269 et 2707.

²⁹³ *Ibid.*, lignes 22 à 26.

²⁹⁴ M. MOHAMMED, *Les sorties de la délinquance*, *op. cit.* ; cité dans V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *op. cit.*, p. 332.

²⁹⁵ V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *op. cit.*, p. 332.

²⁹⁶ Entretien avec Alice Gaïa, annexe n°5, lignes 70 à 72, le 14 mars 2017.

« push »²⁹⁷, c'est-à-dire un facteur « [...] dissuadant d'une vie axée autour du crime »²⁹⁸ en promouvant une remise en question « [...] soit des règles, de l'idéologie, du statut au sein du groupe [...] »²⁹⁹

En outre, elle convoque la dimension identitaire dont le rôle est non négligeable dans le processus de désistance et y ajoute une précision. De fait, cette possibilité de changement d'identité doit pouvoir se déployer à deux degrés différents : une recomposition individuelle initiée par la personne elle-même et une transformation de la réaction sociale.³⁰⁰ Cette dernière pèse effectivement sur les individus qui « [...] se positionnent par rapport à l'image que les autres leur renvoient »³⁰¹ et peut par conséquent les empêcher de s'émanciper « [...] des marques et des schèmes mentaux forgés par le passé. »³⁰²

Par ailleurs, la recomposition identitaire individuelle requiert de bénéficier de « réseaux positifs »³⁰³, comme d'autres ont déjà pu l'affirmer. L'objectif étant que l'individu se trouve entouré de liens ressources favorables par lesquels il se verra valorisé et grâce auxquels il va pouvoir effectivement s'identifier de manière positive, construire sa personnalité³⁰⁴ et réagencer ses lignes biographiques et de développement.³⁰⁵

Bien plus, la transformation identitaire de l'individu par l'individu apparaît quelque part être assortie d'un aspect décisionnel rationnel puisque c'est notamment à la suite « [...]

²⁹⁷ T. BJORGO, *Exit neo-Nazism : Reducing recruitment and promoting disengagement from racist groups*, Paper 627, Norwegian Institute of International Affairs, 2002 ; cité dans V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *op. cit.*, p. 332.

²⁹⁸ P. PINSONNEAULT, « L'abandon de la carrière criminelle : quelques témoignages », *Criminologie*, Vol. 18, n°2, 1985 ; cité dans V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *op. cit.*, p. 332.

²⁹⁹ T. BJORGO, *Exit neo-Nazism : Reducing recruitment and promoting disengagement from racist groups*, *op. cit.* ; cités dans V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *op. cit.*, p. 332.

³⁰⁰ Entretien avec Alice Gaïa, annexe n°5, lignes 92 à 98, le 14 mars 2017.

³⁰¹ S. MARUNA, *Making Good: How Ex-convicts Reform and Rebuild their Lives*, *op. cit.* ; cité dans V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *op. cit.*, p. 335.

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ Entretien avec Lindsay Becker et Laurence Malghem, annexe n°6, ligne 66, le 17 mars 2017.

³⁰⁴ *Ibid.*, lignes 81 à 93.

³⁰⁵ V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *op. cit.*, p. 332.

d'une prise de conscience et la ferme décision de mettre en œuvre un changement, [que] l'individu opère une relecture de son passé favorable à l'amendement de son comportement. »³⁰⁶

Toutefois, l'idée d'une restructuration de l'identité ne semble pas être réalisable sur la base unique d'un choix rationnel. En effet, « [...] on peut décider d'arrêter mais s'il n'y a pas d'opportunités pour s'identifier autrement que par les activités délinquantes ça va être compliqué. »³⁰⁷

À nouveau ici, le rôle des changements sociaux est mis en avant. Mais cette action mutuelle des facteurs les uns sur les autres est permanente puisque à l'inverse, « [...] on peut aussi avoir des opportunités et ne pas les saisir. [...] Il faut aussi décider de changer. Donc je ne peux pas dire que c'est seulement une décision. Je ne peux pas dire que c'est seulement les liens sociaux. »³⁰⁸

Par là même, c'est la vision proposée par S. Farrall et B. Bowling qui transparait et à laquelle, tout comme certains de nos interlocuteurs, nous nous rallions. Celle d'« [...] une interaction entre les choix individuels, et une gamme de forces sociales plus larges, des pratiques institutionnelles et sociétales [...]. »³⁰⁹

De la sorte, abstraction faite d'une antériorité ou d'une prévalence d'un facteur sur l'autre, les différentes composantes sociales et individuelles feraient l'objet d'une interaction et agiraient mutuellement comme des vecteurs du processus de désistance.

C'est à ce même paradigme qu'appartient la vaste étude américaine menée par E. Mulvey et *al.*. On y trouve la réunion de la vision sociologique et la vision psychologique de la désistance.

³⁰⁶ S. MARUNA, *Making Good: How Ex-convicts Reform and Rebuild their Lives*, *op. cit.* ; cité dans V. BENAZETH, X. de LARMINAT et A. GAÏA, « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *op. cit.*, p. 335.

³⁰⁷ Entretien avec Alice Gaïa, annexe n°5, lignes 152 à 154, le 14 mars 2017.

³⁰⁸ *Ibid.*, lignes 152 à 154.

³⁰⁹ Traduction personnelle de « [...] an interplay between individual choices, and a range of wider social forces, institutional and societal practices [...]. » , S. FARRALL et B. BOWLING, « Structuration, human development and desistance from crime », *British Journal of Criminology*, Vol. 39, n°2, 1999, p. 261 ; cité dans C. FITZPATRICK, « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », *op. cit.*, p. 228.

La première énonce que « *les individus renoncent au comportement antisocial comme une conséquence de l'engagement dans des rôles sociaux plus matures, soit que le temps et l'énergie demandés par ces activités rendent difficile le maintien d'un mode de vie criminel, soit que l'embrassement de rôles socialement approuvés de l'âge adulte conduit les individus à adopter des valeurs et des attitudes plus conventionnelles.* »³¹⁰

Il existe en effet une possibilité selon laquelle « *le changement développemental à la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte facilite l'acquisition ou le perfectionnement de compétences et de valeurs qui rendent le comportement criminel moins attrayant ou moins acceptable.* »³¹¹ À ce propos, P. Lussier et *al.* attestent que la transition de l'adolescence à l'âge adulte consent à ce que les rôles adultes opèrent comme de « *[...] puissants contrôles sociaux informels qui peuvent impacter [...] les occasions criminelles et réduire les décisions des délinquants de poursuivre les infractions dans l'âge adulte.* »³¹²

La seconde vision place la maturation psychologique au centre du processus. Celle-ci comporte *le contrôle de ses impulsions, la prise en compte de l'implication de ses actions sur les autres, la capacité de différer la gratification au service d'objectifs à plus long terme et la capacité de résister à l'influence des pairs.*³¹³ C'est aussi cette idée de stabilité émotionnelle, de sophistication interpersonnelle et de compétences intellectuelles que l'on retrouve chez Lussier et *al.* qui, comme nous pouvons le déduire au travers de leur conception dynamique de la désistance exposée *supra*, sont favorables à une dimension rationnelle du processus.³¹⁴

³¹⁰ Traduction personnelle de « *[...] individuals desist from antisocial behavior as a consequence of taking on more mature social roles, either because the time and energy demands of these activities make it difficult to maintain a criminal lifestyle or because embracing the socially approved roles of adulthood leads individuals to adopt more conventional values and attitudes.* », L. STEINBERG, E. CAUFFMAN, K. C. MONAHAN, « Psychological Maturity and Desistance From Crime in a Sample of Serious Juvenile Offenders », *Juvenile Justice Bulletin*, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Mars 2015, p. 2.

³¹¹ Traduction personnelle de « *[...] developmental change in late adolescence and early adulthood facilitates the acquisition or refinement of competencies and values that make criminal behavior less attractive or less acceptable.* », P. MULVEY et *al.*, « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *op. cit.*, p. 217.

³¹² Traduction personnelle de « *[...] powerful informal social controls that can impact [...] criminal opportunities, and reduce offenders decisions to continue offending into adulthood.* », P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *op. cit.*, p. 90.

³¹³ M. VIRAT, *La désistance des adolescents délinquants est aussi une question de maturation psychologique*, en ligne : <https://acv.hypotheses.org/727> consulté le 1er mars 2016.

³¹⁴ P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *op. cit.*, p. 89.

Cela permet ainsi « *d'expliquer les différents profils d'adolescents délinquants (délinquance basse/modérée/sévère) [...] et la désistance différentielle des différents groupes (désistance rapide/tardive/persistance).* »³¹⁵

En résumé, « *à mesure que les individus deviennent plus matures socialement, émotionnellement et intellectuellement, les changements dans leur raisonnement moral, leur orientation future, leur impulsivité ou leur sensibilité à l'influence des pairs, les détournent d'un comportement antisocial risqué et dangereux ; les amenant de la sorte vers des activités socialement souhaitables et plus sûres.* »³¹⁶

Ensuite, en lien avec la distinction faite par M. Born et F. Glowacz sur les deux types de délinquance, les auteurs de l'étude parlent de délinquance limitée à l'adolescence (*adolescent-limited offenders*) comme une « *conséquence normative de leur désir de se sentir plus mature, et leur activité antisociale est souvent le résultat de la pression des pairs ou l'émulation du statut plus élevé de camarades, notamment durant le milieu de l'adolescence, lorsque l'opposition à l'autorité des adultes peut conférer un prestige particulier auprès des pairs.* »³¹⁷

Cette étude attribue donc la désistance en partie « *aux changements de rôle et de statut social* »³¹⁸. Et cela vient corroborer « *les théories criminologiques de Gottfredson et Hirshi (1990), ou Moffitt (1993) sur le rôle du contrôle de soi, dont le développement est propre à l'adolescence, dans le phénomène de désistance et suggèrent que la justice juvénile doit favoriser la maturation psychologique.* »³¹⁹

³¹⁵ M. VIRAT, *La désistance des adolescents délinquants est aussi une question de maturation psychologique*, en ligne : <https://acv.hypotheses.org/727> consulté le 1er mars 2016.

³¹⁶ Traduction personnelle de « *As individuals become more mature socially, emotionally, and intellectually, changes in their moral reasoning, future orientation, impulse control, or susceptibility to peer influence may steer them away from antisocial, risky, and dangerous behavior and toward more socially desirable and safer activities.* », P. MULVEY et al., « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *op. cit.*, p. 217.

³¹⁷ Traduction personnelle de « *[...] normative consequence of their desire to feel more mature, and their antisocial activity is often the result of peer pressure or the emulation of higher status agemates, specially during midadolescence, when opposition to adult authority may confer special prestige with peers.* », L. STEINBERG, E. CAUFFMAN, K. C. MONAHAN, « Psychological Maturity and Desistance From Crime in a Sample of Serious Juvenile Offenders », *op. cit.*, p. 3.

³¹⁸ M. VIRAT, *La désistance des adolescents délinquants est aussi une question de maturation psychologique*, en ligne : <https://acv.hypotheses.org/727> consulté le 1er mars 2016.

³¹⁹ *Ibid.*

Ainsi, « *la désistance de l'activité antisociale chez les adolescents ne peut pas être considérée indépendamment du changement lié au développement simultané qui se produit durant cette période.* »³²⁰

La fin de l'adolescence est incontestablement un moment propice à la naissance ou à l'aboutissement de changements tant en matière de capacités, qu'en matière de mentalités et de croyances, et en ce qui concerne le contexte social.

Assurément, « *les individus changent dans leur habileté à interpréter et gérer les situations sociales. Certaines caractéristiques psychosociales comme le sens de la responsabilité (autonomie, indépendance, sens de l'identité), les perspectives (orientation future, habileté à considérer d'autres points de vue) et la tempérance (capacité d'autorégulation, réactivité émotionnelle, impulsivité) s'accroissent au cours de l'adolescence. Il est raisonnable de supposer que ces capacités affectent la façon dont les adolescents prennent des décisions à propos de leur engagement dans le crime, leurs buts et aspirations, et leur adaptation à de nouveaux rôles sociaux et responsabilités.* »³²¹

De la même façon, « *dès lors que les adolescents développent un sens plus fort de leur identité et une maturité psychologique accrue, leur état d'esprit par rapport à leur responsabilité personnelle, leur altruisme, leur considération du point de vue d'autrui, leur valeur de la prise de risque et leur comportement de recherche de sensation, peuvent changer. [...] Leur appréciation des coûts relatifs et des bénéfices de la délinquance change également dans un sens qui vient promouvoir la désistance.* »³²²

³²⁰ Traduction personnelle de « *Desistance from antisocial activity among adolescents cannot be considered separately from the concurrent developmental shifts that occur during this period.* », P. MULVEY et al., « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *op. cit.*, p. 227.

³²¹ Traduction personnelle de « *individuals change in their abilities to interpret and handle social situations. Certain psychosocial characteristics such as responsibility (i.e., autonomy, self-reliance, sense of identity), perspective (i.e., future orientation, the ability to consider alternative viewpoints), and temperance (i.e., capacity for self-regulation, emotional reactivity, impulsivity) all increase over the course of adolescence. It is reasonable to assume that these skills affect how adolescents make decisions about involvement in crime, their goals and aspirations, and their adjustment to new social roles and responsibilities.* », P. MULVEY et al., « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *op. cit.* p. 224.

³²² Traduction personnelle de « *As adolescents develop a stronger sense of identity and increased psychosocial maturity, their attitudes about personal responsibility, altruism, consideration of the viewpoints of others, and the value of risk-taking and sensation seeking behavior may change. [...] their appraisal of the relative costs and benefits of offending changes in ways that promote desistance.* », P. MULVEY et al., « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *op. cit.* p. 224.

Ce sont ces deux mêmes composantes qui sont avancées par P. Lussier et *al.* dans leur explication de la désistance au travers de la transition adolescente-adulte. Ils combinent la thèse de la maturation à celle du changement d'identité, le tout dans une interaction avec un environnement favorable au changement.³²³

Enfin, tous ces éléments peuvent être réunis sous l'appellation de capital humain et social, rendant possible « *la transition fructueuse vers l'âge adulte et la désistance des activités antisociales. Le capital humain peut être entendu comme les capacités de bases, les compétences et les propensions individuelles avec lesquelles un adolescent doit travailler pour relever les défis de l'âge adulte. [...] Et le capital social peut être entendu comme la valeur totale qu'un adolescent tire de son réseau social.* »³²⁴

À l'évidence, les éléments identifiés par la littérature comme des facteurs de désistance consistent en un large spectre d'évènements qui s'influencent et qui ont une action réciproque les uns sur les autres.

Bien qu'aucune piste ne soit purement exclue au bénéfice d'une autre dans les propositions de la littérature, nous envisageons la désistance dans une perspective qui se voudrait effectivement plus englobante et moins catégorisante. À notre sens, l'individu ne peut exister sans le social, et le social est la composition des individus qui le constituent. La question de savoir quelle théorie prévaut en matière d'influence semble dépassée. Le tout n'est pas de savoir s'il s'agit de tel ou tel facteur, au sens où c'est une constellation d'entre eux qui promeut la désistance. La question est de savoir quelle place donner à telle ou telle dimension. En effet, il n'y a aucune réalité humaine qui puisse se résumer.

³²³ P. LUSSIER, E. MCCUISH, R. CORRADO, « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *op. cit.*, p. 89.

³²⁴ P. MULVEY et *al.*, « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *op. cit.*, p. 226.

CONCLUSION

Notre problématique tient dans le constat que tous les individus qui ont adopté un mode de vie délinquant au cours de leur adolescence ne deviennent pas nécessairement des adultes délinquants.

L'objet de notre propos visait donc à s'intéresser à la sortie de la délinquance au cours de l'adolescence et dans le passage à l'âge adulte, au travers de la littérature existante mais aussi du discours d'acteurs de terrains.

Ainsi, l'adolescence est une période clé du développement humain, réelle phase charnière de la construction d'un individu : elle porte en sa substance l'opération de rupture avec l'être enfant et de connexion avec l'être adulte.

Durant cet intervalle qui mêle puberté et pubertaire, l'adolescent revient sur l'antagonisme pulsionnel qu'il tente de remanier au travers d'une élaboration psychique qui vise à la réalisation des motions infantiles. Et parfois, cette remise en jeu passe par des comportements délinquants.

En pensant la délinquance comme une tentative d'exister, cela nous amène à affirmer que la délinquance juvénile « [...] est un épiphénomène de l'adolescence. En somme, les fins de la conduite délinquante sont celles de toute action humaine, et celle-là est une manifestation particulière d'un stade spécifique et central du développement de l'homme. »³²⁵ De la sorte, l'engagement dans de tels agissements ne perdure pas forcément et certains adolescents parviennent à sortir de la délinquance.

Ce qui relève de cette sortie se conceptualise sous le terme de désistance. Rappelons que la notion est d'origine anglo-saxonne et possède des conceptions variées selon les auteurs. Elle se distingue bien évidemment de la notion de résilience au sens strict, mais les deux dimensions entretiennent une relation étroite.

En effet, le concept de désistance induit des mécanismes caractéristiques qui vont au-delà de la simple cessation des activités délinquantes avancée par les définitions théoriques de la littérature. Nous l'avons régulièrement exposé : le processus adolescent génère un ensemble de modifications typiques qui s'actualisent sur le plan biologique, physique, cognitif et social. À l'adolescence, diverses quêtes personnelles cherchent à se

³²⁵ M. LEBLANC, « La délinquance à l'adolescence », *op. cit.*, p. 113.

satisfaire : qu'il s'agisse notamment de la gestion de l'impulsivité, de la maîtrise des émotions ou encore de l'appropriation de l'identité individuelle et sociale.

Dans la majorité de la littérature anglo-saxonne mobilisée, la désistance se voit donc permise par la « gestion des pulsions » au sens d'une gestion de l'agressivité, des impulsions et du rapport à l'autre, mais il demeure un doute quant à savoir si cela renvoie à la pulsion au sens freudien. D'autre part, pour la psychanalyse au sens strict, c'est le destin des pulsions qui nous échappe et qui nous porte plus qu'on ne le porte : il faut alors parvenir à une gestion de ce destin des origines incernables.

Ce faisant, nous avons pu mettre en avant deux théorisations distinctes de la sortie de la délinquance : la première considérant la simple cessation des activités délinquantes dénuée d'un quelconque renouveau ; la seconde, majoritaire, considérant une dimension résiliente faisant la plus-value et l'intérêt du processus. Ainsi, la désistance tiendrait non seulement dans le fait de sortir d'un mode de vie délinquant mais surtout, dans cette faculté à réveiller quelque chose qui semblait perdu.

Au regard de la littérature et de l'apport de nos interlocuteurs professionnels, la désistance chez l'adolescent peut alors être envisagée comme une sortie de l'ornière dans laquelle il se trouve.

De fait, les multiples transformations associées à la désistance et auxquelles elle se voue correspondent particulièrement aux changements vers lesquels tend ce processus de l'adolescence. Le phénomène de désistance apparaît donc mobiliser et remanier des paramètres clés vraiment spécifiques à ceux qui sont en jeu à la période adolescente et dans la transition vers un statut adulte.

Nous postulons alors que la délinquance à l'adolescence peut être perçue comme une phase de « stagnation agitée » à l'issue de laquelle les processus adolescents et la vivacité adolescente reprennent. Non pas qu'ils aient été au repos durant cette phase d'activité antisociale : les processus adolescents ne s'arrêtent pas, ils sont simplement pris dans une sorte d'enclave. Autrement dit, ce qui fait le moteur de l'adolescence ne s'interrompt pas. L'adolescent poursuit son processus mais il est sans cesse ramené au même type de figement ou de comportement problématique. Dans cette perspective, la désistance consisterait donc à sortir de cette ornière.

Cette thèse se différencie de l'abandon d'une trajectoire A pour une trajectoire B, moralement et socialement plus acceptable. Il s'agirait ici d'un changement de la trajectoire elle-même plutôt que d'un changement de voie pur et simple. Nous l'avons longuement exposé : plus qu'une simple gestion de la sortie de la délinquance, la désistance nous semble fondamentalement liée à une transformation du destin pulsionnel par un autre biais que la satisfaction immédiate.

Bien plus, il nous faut souligner la spécificité de la désistance à l'adolescence.

D'une part, parce qu'il existe une sorte d'équivoque autour de la carrière criminelle : à en croire certains auteurs, un sujet se désiste d'une carrière criminelle. Pourtant, nous avons montré la difficulté d'affirmer et de diagnostiquer qu'un adolescent se situerait dans une véritable carrière criminelle au sens longitudinal et quantitatif caractéristique de chez l'adulte. Cet embarras est en partie lié au caractère figé de la personnalité que cela induit. Or, le propre de l'adolescence exclut presque toujours d'y cerner des constantes et par là même, de considérer que la personnalité d'un adolescent serait figée. Il y a là un antagonisme fondamental entre cette facette d'un figement de la personnalité et la nature profonde de l'adolescence.

D'autre part, la désistance s'inscrit dans une certaine temporalité qui se veut dynamique puisqu'elle est principalement opérationnalisée comme un processus, s'opposant à une conception statique. Il ne s'agit pas d'un événement résultant à un temps donné mais bien d'étapes à parcourir, d'un ensemble d'actions pour parvenir à sortir de la délinquance. Par là même, la sortie de la délinquance juvénile est ainsi mise à l'épreuve de l'adolescence puisqu'il s'agit d'un processus inclus dans un autre processus. Si la désistance est une succession d'opérations et de changements, tout l'enjeu est alors d'advenir chez un sujet qui se trouve en mouvement et chez qui survient d'ores et déjà une succession de transformations. Ce point en particulier nous semble être l'un des éléments essentiels de la désistance à l'adolescence.

Enfin, ceci nous amène à rappeler l'existence d'un double mouvement : il y a la question de la désistance et celle de savoir comment la désistance s'applique à l'adolescence au sens où cette application transforme et modifie quelque peu sa signification. C'est comme si le mot changeait de portée puisqu'il ne s'agit plus de sortir d'une véritable carrière mais de s'extraire d'un système figé et viser à la réouverture du processus.

Aussi, vouloir appliquer la désistance à l'adolescence permet de mieux comprendre sa complexité. D'une certaine façon, c'est comme si la désistance avait elle-même fait son adolescence. Sa conceptualisation se comprend davantage dans la perspective du processus de l'adolescence et s'appréhende de façon plus éclairante parce qu'elle entre en résonance avec ce qui s'y produit.

Nous pouvons dire que la désistance est en quelque sorte un processus d'adolescence : chez l'adulte dont la carrière est figée, la désistance consiste à faire une forme d'adolescence pour se réorganiser autrement, de la même manière que l'individu organisé comme un enfant se désiste de son enfance pour devenir adulte.

Cela étant, la désistance appelle donc à une conjugaison d'enjeux inter et intrapersonnels qui se déroulent à différents niveaux et se voient permis par l'influence réciproque de multiples facteurs. Ces derniers appartiennent tant au champ de la maturation que de l'inscription sociale, la cognition, la rationalité et l'identité.

Trois paradigmes peuvent être identifiés : l'un suggérant la primauté des événements sociaux, le second assurant la prééminence d'éléments intrapersonnels, et enfin celui faisant l'alliance des deux premiers.

Ce discours cherchant à faire primer l'un ou l'autre facteur ou à leur attribuer une certaine antériorité semble dépassé : la réalité humaine en substance appelle généralement à la conjonction de facteurs divers et bien plus, n'apparaît pas pouvoir se résumer.

Autrement dit, si dans la littérature en grande partie sociologique et criminologique au sens classique, toute la discussion réside dans le fait de savoir si la désistance provient de la volonté et la prise de décision de l'individu ou des opportunités sociologiques, c'est finalement le troisième système de la conjonction qui nous semble le plus juste.

Il n'en reste qu'il s'agit de la pensée de l'interaction entre les opportunités du sujet, les questions sociales et le processus de maturation. La question de la désistance telle que travaillée par les auteurs que nous avons étudiés s'insère dans la philosophie analytique anglo-saxonne qui essaye de voir les différents déterminants de la désistance.

Par ailleurs, quel apport complémentaire y aurait-il si l'on considérait que le sujet lui-même doit faire avec une pulsion qui lui est en partie étrangère ? Ne s'agirait-il pas davantage d'un réaménagement relatif à la source pulsionnelle que d'une adéquation au social, aux normes et aux attentes sociétales de sorte que le comportement effectif ne serait plus l'intérêt premier ?

À cet égard, il réside en effet une différence entre les auteurs anglo-saxons et les psychanalystes francophones de l'adolescence : pour les premiers, il y a cette idée que l'adolescence est un processus de maturation, au sens de devenir un être rationnel, qui ne mobilise pas la question de l'inconscient ou de l'accès à l'énigme théorisée par les seconds. Pour autant, il est vrai qu'au sein même de la psychanalyse, certaines mouvances pensent que son but est justement de devenir un Moi plus fort qui s'identifie aux idéaux sociaux. Cela adhère à l'idée d'une désistance visant à la subversion du sujet et l'émergence d'un Moi rationnel adéquat à la société. Pour le dire simplement, il y a en présence un aspect sociologique et un aspect individuel du processus de maturation d'un sujet réflexif qui décide et en réfère à sa volonté.

Nous pouvons donc schématiser deux approches différentes de la désistance selon la manière dont l'individu est appréhendé : soit l'individu est défini comme un sujet cognitif et psychologique déterminé par des volontés, des décisions, auxquelles le social apporte une réponse ; soit l'individu est défini au travers de l'inconscient, des désirs, de la singularité subjective qui se démarque toujours et ne s'adapte pas au social. Il y a donc une réelle interrogation quant à savoir ce qu'est un individu.

Pour autant, bien que la question mérite de faire l'objet d'un travail à part entière, ceci nous permet de situer le débat.

Ainsi dans l'approche anglo-saxonne, tout l'objet est de cerner comment un individu qui, d'une certaine manière, est incompatible avec la société va redevenir compatible avec celle-ci. On tend alors à une sorte d'adéquation au milieu. C'est dans ce paradigme que se situe une grande partie de la littérature sociologique, la philosophie analytique, l'approche cognitive et la littérature anglo-saxonne.

Dans une approche psychanalytique, le courant lacanien parle très peu du mot désistance en tant que tel mais plutôt d'un nouveau destin des pulsions. L'individu est perçu comme un sujet mû par des choses majoritairement inconscientes et en qui un changement de destin doit s'opérer sans forcément être conforme à la société. On pense ici en matière de transformation des issues que trouve un sujet par rapport à quelque chose qu'il ne maîtrise pas. En réaménageant son rapport à la pulsion, le comportement du sujet ira mieux : c'est ce que les psychanalystes de ce courant ont appelé la « guérison par surcroît ». Cela ne signifie pas qu'on va contraindre le comportement de l'individu à changer. L'idée est que la source dérégulée produit des perturbations du

comportement. Si l'on tente d'attaquer ce dernier en essayant de le normer, le sujet se trouvera seul face à sa source perturbée. Le véritable travail consiste donc à chercher à régler la source en ne se faisant pas les chevaliers de la norme. Par surcroît, la vie sociale et le comportement en seront moins parasités.

Il y a donc un débat entre l'interpersonnel du sujet et le social parallèlement à cette question laissée en suspens du rapport du sujet à sa pulsion, qui n'est pas nécessairement un rapport de transparence, de volonté et de maîtrise.

La différence se marque par l'absence de délibération rationnelle pour savoir comment gérer son comportement dans les destins de pulsions. Pour S. Freud, le fait de prendre de bonnes résolutions ou de se comporter selon les normes ne constitue pas un destin de pulsion. Par conséquent, la maturation cognitive ne change pas le destin des pulsions. Il se pourrait que malgré sa volonté, son cognitif, sa prise de décision et sa conformité aux normes, un individu soit continuellement pris dans quelque chose qui lui échappe. Dans sa théorie des destins de pulsions, S. Freud n'a pas apporté l'idée selon laquelle la pulsion se conformerait directement aux normes sociales. Celle-ci doit parvenir à trouver son chemin. Il faut la voir comme une source intarissable dont les aménagements visent à l'encadrer afin qu'elle se déploie sans trop de difficulté. Si un sujet se voit débordé par sa pulsion en dépit des moyens qu'il met en place, il faut travailler pour qu'elle s'invente un nouveau chemin de la pulsion car la source ne se maîtrise pas. Ce que nous maîtrisons est la manière dont on se rapporte à la source. Il est donc nécessaire d'œuvrer de sorte que la pulsion se manifeste au bon endroit et accepter qu'elle se manifeste pour ne pas en être totalement submergé.

Face à la désistance, la psychanalyse possède donc des implications relatives au règlement de la source pulsionnelle.

La désistance repose alors sur l'éducation du conflit pulsionnel afin que celui-ci trouve un chemin non problématique. Cette éducation peut notamment s'opérer par l'acquisition ou la survenance d'une équation d'évènements qui relèvent tant de la sphère sociale que du cognitif ou du développement individuel.

Dans une perspective pratique, parvenir à déceler la désistance chez les jeunes en particulier est probablement la meilleure des préventions à la délinquance.

Nous avons relevé que certains acteurs de terrains qui travaillent à la désistance n'y ont pas nécessairement réfléchi. Probablement parce qu'ils ne travaillent qu'à ça au sens où la désistance serait partout où ils agissent. L'objectif des mesures éducatives, comme un placement en institution, tient dans l'intitulé même de celles-ci : éduquer le jeune mais surtout sa trajectoire.

Le processus de désistance ne semble pas intellectuellement isolé par ces acteurs de terrains très certainement parce qu'ils n'œuvrent qu'en vertu de celui-ci. Ces protagonistes n'emploient pas spontanément le terme de « désistance », soit qu'ils n'en ont pas toujours connaissance, soit qu'ils ne localisent pas un endroit qui serait la désistance parce qu'ils se situent en plein cœur du procédé.

Il réside donc un certain paradoxe : réfléchir à la désistance et œuvrer à la désistance semblent être deux choses distinctes...

Dès lors, cela questionne la relation entre la mise en œuvre de moyens et la conscience du processus de désistance par les intervenants : à partir du moment où les acteurs de terrain ne se posent pas la question de la désistance, peut-on efficacement mettre des choses en place ? Agissent-ils uniquement dans une optique de « réparation » en aval ou ont-ils suffisamment de recul pour travailler en amont ?

En réalité, ce n'est pas un hasard si les équipes qui travaillent sur le terrain ne se formulent pas l'objectif et le concept de désistance car cette dernière n'apparaît pas de façon explicite dans le contrat éducatif. Cela rejoint directement l'hypothèse psychanalytique de la guérison par surcroît puisqu'il s'agit donc pour ces acteurs de travailler à l'éducation des jeunes afin qu'ils se désistent mais sans partir de la présomption qu'ils vont les faire désister. De fait, viser la désistance sans détour est susceptible de provoquer une crispation chez le jeune qui risque de percevoir la démarche comme une tentative de le contraindre à se conformer à la société qu'il rejette. L'objectif est alors de travailler à une réorganisation par l'éducation du mode de fonctionnement qui par surcroît, va permettre une adaptation à la réalité. Celle-ci n'en sera pas moins importante que si elle avait été recherchée de façon directe. Au bout du compte, il s'agit d'une question de méthode.

BIBLIOGRAPHIE

- **Ouvrages**

1. ANAUT M., *Psychologie de la résilience*, Paris, Armand Colin, 2015.
2. BARRY M., « Promoting desistance amongst young people », in TAYLOR W., EARLE R. & HESTER R. (Eds.), *Youth Justice Handbook : Theory, Policy and Practice*, Cullompton, Willan Publishing, 2010, pp. 158-167.
3. BILLIEUX J., ROCHAT L., VAN DER LINDEN M., *L'impulsivité : Ses facettes, son évaluation et son expression clinique*, Mardaga, 2014.
4. BORN M., *Pour qu'ils s'en sortent ! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants*, Bruxelles, De Boeck, 2011.
5. BORN M. et BOËT S., « Délinquance, désistance et résilience à l'adolescence », in MANCIAUX M. (dir.), *La résilience : résister et se construire*, Genève, Médecine et Hygiène (coll. Cahier Médico-sociaux), 2001, pp. 113-116.
6. BORN M. et BOËT S., « La résilience hors la loi », in Fondation pour l'enfance, *La résilience : le réalisme de l'esérance*, Toulouse, ERES, « Fondation pour l'Enfance », 2005, pp. 223-239.
7. BORN M. et GLOWACZ F., *Psychologie de la délinquance*, Bruxelles, De Boeck, 2014.
8. BOURDIN D., *La psychanalyse de Freud à aujourd'hui : histoire, concepts, pratiques*, Rosny, Bréal, 2007.
9. BOUSQUET R. et LENOIR E., *La prévention de la délinquance*, Paris, PUF, 2009.

10. BUSHWAY S. et PATERNOSTER R., « Identity and desistance from Crime », in HUMPHREY J. & CORDELLA P. (Eds), *Effective Interventions in the Lives of Criminal Offenders*, New York, Springer, 2014, pp. 63-77.
11. COSLIN P., *Psychologie de l'adolescent*, Paris, Armand Colin, 2013.
12. CYRULNIK B. (dir.), *Ces enfants qui tiennent le coup*, Revigny-sur-Ornain, Hommes et perspectives, 2002.
13. DURKHEIM E., *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan, 1893.
14. DURKHEIM E., *Les règles de la méthode sociologique (1894)*, Paris, Félix Alcan, 7^e édition, 1919.
15. EMMANUELLI M., *L'adolescence*, 2^e éd., Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2009.
16. FARRALL S. et CALVERLEY A., *Understanding desistance from crime : emerging theoretical directions in resettlement and rehabilitation*, Maidenhead, Open University Press, 2006.
17. FREUD F., *Métopsychoanalyse: 1915*, Paris, Flammarion, 2012.
18. GIORDANO P., « Gender, Crime and Desistance : Toward a Theory of Cognitive Transformation », in HUMPHREY J. & CORDELLA P. (Eds), *Effective Interventions in the Lives of Criminal Offenders*, New York, Springer, 2014, pp. 41-62.
19. GLUECK S. et GLUECK E., *Unravelling juvenile delinquency*, New York, Commonwealth Fund, 1950.
20. GUTTON P., *Le pubertaire*, Paris, PUF, 1991.
21. HERZOG-EVANS M., COURTINE S., MBANZOULOU P. (dir.), *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice : savoirs et pratiques*, Paris, L'Harmattan, 2012.

22. KAZEMIAN L., « Desistance from Crime and Antisocial Behavior », in MORIZOT J. & KAZEMIAN L. (Eds.), *The Development Of Criminal and Antisocial Behavior. Theory, research and Practical Applications*, Suisse, Springer, 2015, pp. 295-312.
23. LACADÉE P., *L'éveil et l'exil : enseignements psychanalytiques de la plus délicate des transitions : l'adolescence*, Cécile Dufaut, Nantes, 2007.
24. LAUB J. et BOONSTOPPEL S., « Understanding Desistance from Juvenile Offending: Challenges and Opportunities », in FELD B. et BISHOP D. (Eds.), *The Oxford Handbook on Juvenile Crime and Juvenile Justice*, Oxford University Press, 2012, pp. 373-394.
25. LEBLANC M., « La délinquance à l'adolescence », in SZABO D. et LEBLANC M. (dir.), *La criminologie empirique au Québec. Phénomènes criminels et justice pénale*, Montréal, PUM, 1985, pp. 96-133.
26. MARCELLI D. et BRACONNIER A., *Psychopathologie de l'adolescent*, Paris, Masson, 1984.
27. MARUNA S., *Making Good: How Ex-convicts Reform and Rebuild their Lives*, Washington, American Psychological Association, 2001.
28. MOHAMMED M., *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF, 2011.
29. MOHAMMED M., *Les sorties de la délinquance*, Paris, La Découverte, 2012.
30. MAUGER G., *La sociologie de la délinquance juvénile*, Paris, La Découverte, 2009.
31. ROUSSEL P. et WACHEUX F., *Management des ressources humaines : Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, Bruxelles, De Boeck, 2005.

32. SCHAEFER S. et UGGEN C., « Juvenile Delinquency and Desistance », in FURLONG A. (Ed.), *Handbook of Youth and Young Adulthood*, Abingdon, Oxfordshire: Routledge, 2009, pp. 423-430.
33. TISSERON S., *La résilience*, Paris, PUF, 2007.
34. TULKENS F. et MOREAU T., *Droit de la jeunesse: aide, assistance, protection*, Bruxelles, Larcier, 2000.
35. VAN CAMPENHOUDT L. et QUIVY R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2011.
36. VAN MEERBEECK P., *Ainsi soient-ils ! À l'école de l'adolescence*, Bruxelles, De Boeck, 2012.
37. YVOREL J-J., « L'« invention » de la délinquance juvénile ou la naissance d'un nouveau problème social », in BANTIGNY L. et JABLONKA I., *Jeunesse oblige*, Paris, PUF, 2009, pp. 83-94.

- **Articles de revues périodiques**

1. ANAUT M., « Le concept de résilience et ses applications cliniques », *Recherche en soins infirmiers*, 2005/3, n° 82, pp. 4-11.
2. BENAZETH V., de LARMINAT X. et GAÏA A., « Changements biographiques et transformations d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, Juillet-Septembre 2016, Vol. 69, n°3.
3. BUSHWAY S. et al., « An empirical frame-work for studying desistance as a process », *Criminology*, 2001, Vol. 39, n° 2, pp. 491-515.

4. COSLIN P., « La violence à l'adolescence », *Les cahiers psychologie politique*, Janvier 2005, n°6, en ligne : <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1240>
5. DAUPHINÉ A. et PROVITOLLO D., « La résilience : un concept pour la gestion des risques. », *Annales de géographie*, 2/2007, n°654, pp. 115-125.
6. FITZPATRICK C., « What is the Difference between 'Desistance' and 'Resilience' ? Exploring the Relationship between Two Key Concepts », *Youth Justice*, Décembre 2011, Vol. 11, n°3, pp. 221-234.
7. FREUD S., « Remémoration, répétition et perlaboration », *Libres cahiers pour la psychanalyse*, 2004/1, n°9, pp. 13-22.
8. HUERRE P., « L'histoire de l'adolescence : rôles et fonctions d'un artifice », *Journal français de psychiatrie*, 3/2001, n°14, pp. 6-8.
9. KAZEMIAN L., « Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological and Policy Considerations », *Journal of Contemporary Criminal Justice*, Février 2007, Vol. 23, n°1, pp. 5-27.
10. LAUB J. et SAMPSON R., « Understanding desistance from crime », *Crime and Justice: A Review of Research*, 2001, Vol. 28, pp. 1-70.
11. LAURU D., « Lacan à l'adolescence », *Adolescence* 2016/2, T. 34, n°2, pp. 357-376.
12. LEBLANC M., « La carrière criminelle : définition et prédiction », *Criminologie*, 1986, Vol. 19, n°2, pp. 79-99.
13. LUSSIER P., MCCUISH E., CORRADO R., « The adolescence-Adulthood Transition and Desistance From Crime : Examining the Underlying Structure of Desistance », *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, Juin 2015, Vol. 1, n°2, pp. 87-117.

14. Office of Child Development (OCD), « Pathways to desistance study. Growing up and going straight : understanding why many adolescent offenders 'age out' of a life of crime », *Children, Youth & Families Background*, Décembre 2006, n°89.
15. MARUNA S., « Desistance and development : the psychosocial process of 'going straight' », *The British Criminology Conferences*, Mars 1999, Vol.2, pp. 1-25.
16. MASSOGLIA M. et UGGEN C., « Subjective Desistance and the Transition to Adulthood », *Journal of Contemporary Criminal Justice*, Février 2007, Vol. 23, n°1, pp. 90-103.
17. MARTY F., « Adolescence et émotion, une affaire de corps », *Enfances & Psy*, 2010/4, n°49, pp. 40-52.
18. MOFFITT T., « 'Life-course persistent' and 'adolescent-limited' antisocial behaviour: A developmental taxonomy », *Psychological Review*, 1993, Vol. 100, n°4, pp. 674-701.
19. MOHAMMED M., « Sortir de la délinquance », *Idées économiques et sociales*, 3/2015, n°181, pp. 48-52.
20. MUCCHIELLI L., « La délinquance des mineurs : penser l'évolution de la délinquance des mineurs et de son traitement pénal », *Journal du droit des jeunes*, 2012/9, n°319, pp. 13-18.
21. MUCCHIELLI L., « Sortir de la délinquance : une question fondamentale », *Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux*, 2012, n°3, pp. 1-5.
22. MULVEY E., « Highlights From Pathways to Desistance : A Longitudinal Study of Serious Adolescent Offenders », *Juvenile Justice Fact Sheet*, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Mars 2011.

23. MULVEY P., STEINBERG L., FAGAN J., CAUFFMAN E., PIQUERO R., CHASSIN L., et al., « Theory and research on desistance from antisocial activity among serious adolescent offenders », *Youth Violence and Juvenile Justice*, 2004, Vol. 2, n°3, pp. 213-236.
24. PATERNOSTER R., BACHMAN R., BUSHWAY S., KERRISON E., O'CONNELL D., « Human Agency and Explanations of Criminal Desistance : Arguments for a Rational Choice Theory », *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, Septembre 2015, Vol. 1, n°3, pp. 209-235.
25. STEINBERG L., CAUFFMAN E., MONAHAN K. C., « Psychological Maturity and Desistance From Crime in a Sample of Serious Juvenile Offenders », *Juvenile Justice Bulletin*, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Mars 2015.
26. VANIER A., « Un retour sur l'adolescence », *Adolescence*, 2016/2, T. 34, n°2, pp. 251-260.

- **Liens internet**

1. Cambridge University Press, <http://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/desist> consulté le 31 octobre 2016.
2. Éditions Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/adolescence/1156> consulté le 10 avril 2017.
3. Éditions Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9p%C3%A9tition/68384> consulté le 12 avril 2017.
4. Éditions Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9linquance/23111> consulté le 14 avril 2017.

5. Groupe de travail à l'initiative de la ministre de l'Aide à la jeunesse, *Communautarisation des certaines dispositions de la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait*, Mars 2014, en ligne : http://www.jdj.be/jdj/documents/docs/rapport_final_communautarisation_mars_14.pdf consulté le 13 décembre 2016.
6. MacArthur Foundation Research Network & University of Pittsburgh, *Pathways to desistance : A study of serious adolescent offenders as they transition to adulthood and out of crime*, Center for Research on Health Care (CRHC) Data center, en ligne : <http://www.pathwaysstudy.pitt.edu/> consulté le 6 mai 2016.
7. Oxford University Press, <https://en.oxforddictionaries.com/definition/desist> consulté le 31 octobre 2016.
8. VIRAT M., *La désistance des adolescents délinquants est aussi une question de maturation psychologique*, en ligne : <https://acv.hypotheses.org/727> consulté le 1er mars 2016.

- **Cours**

1. ADAM C. et MASSON A., LCRIM2103, *Criminologie psychologique*, UCL, 2015-2016.
2. ADAM C. et MASSON A., LCRIM2306, *Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance*, UCL, 2016-2017.
3. BRION F., LCRIM2104, *Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance*, UCL, 2015-2016.

4. MOREAU T., LCRIM2107, *Droit de l'aide et de la protection de la jeunesse*, UCL, 2015-2016.

- **Législation**

1. Loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait, *M.B.*, 15 avril 1965, p. 4014, en ligne : http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1965040803 consulté le 3 avril 2017.

ANNEXES

ANNEXE N°1 : GUIDE D'ENTRETIEN RELATIF AUX PROFESSIONNELS RENCONTRÉS

➤ **La notion de désistance**

- ➔ Conceptualisation
- ➔ Définition
- ➔ Objet de désistance

➤ **La notion de carrière criminelle**

- ➔ Sujet adolescent
- ➔ Notion de personnalité figée

➤ **Désistance adolescente vs. désistance adulte**

- ➔ Différences
- ➔ Transformations

➤ **Facteurs de désistance**

- ➔ Théories individuelles
- ➔ Théories sociales
- ➔ Primauté

ANNEXE N°2 : ENTRETIEN AVEC MICHEL BORN

1 **Michel Born** : La désistance est l'arrêt du comportement délinquant. Donc pour savoir
2 quand quelqu'un a arrêté, il faut prendre une logique temporelle afin de savoir quel
3 délai après le dernier fait il faut prendre en considération pour dire de quelqu'un qu'il
4 est désistant, c'est-à-dire qu'il a arrêté de commettre des délits. Pour le dire autrement,
5 la désistance c'est la non-récidive. Par définition même, quand une personne a commis
6 une infraction unique, elle est désistante. Mais si elle n'a commis qu'une infraction dans
7 toute sa vie on ne parle pas de désistance. **On ne parle de désistance que s'il y a eu**
8 **une série d'actes, c'est-à-dire une entrée dans une période de vie délinquante à**
9 **l'issue de laquelle il y a un arrêt de la délinquance. Ceci ne doit pas s'assimiler**
10 **stricto sensu avec la non-récidive légale qui est l'aspect de la délinquance repérée.**
11 **La désistance est un concept de non-commission de délinquance après une période**
12 **de délinquance effective, connue par la justice ou non,** d'où l'intérêt de la
13 délinquance autorévélee.

14 Il faut donc voir combien de temps on prend en considération pour dire qu'un jeune
15 délinquant a arrêté de délinquer. Évidemment à l'adolescence, il y a un constat
16 supplémentaire relevé par Moffitt qui distingue la délinquance limitée à la période
17 adolescente, *adolescence limited delinquency*, et la *life long persistent delinquency*.
18 Pour la période adolescente, on part de l'hypothèse que toute une série de jeunes ont une
19 phase de délinquance et puis désistent naturellement. Si pour certains cela se fait
20 naturellement, pour d'autres ce sera suite à l'intervention plus ou moins musclée du
21 système de réaction sociale (parents, entourage,...). En revanche, d'autres continuent
22 parmi lesquels certains seront envoyés en IPPJ ou autres pour des délits plus graves, et
23 s'arrêteront à un moment donné.

24 A cet égard, une référence peut être faite à la loi des trois tiers que j'ai élaborée et qu'on
25 retrouve dans l'article « *Resilience, desistance and delinquent carrier in adolescents*
26 *offenders* » : quand il y a une intervention, il y a un tiers qui s'arrête, un tiers qui
27 continue les délits pas trop graves, et un tiers qui devient des délinquants de carrière et
28 qui persiste largement. Cela ne fait jamais qu'un tiers de désistants parmi ceux qui
29 passent en institution telle l'IPPJ.

30 Alors cette désistance à quoi est-elle due ? Chez les jeunes placés en IPPJ, est-ce
31 l'intervention ou les facteurs qui étaient déjà présents en eux ou les constructions

32 préétablies qui ont été remobilisées, soit par l'intervention soit par le changement d'âge
33 (maturation), qui amènent la personne à se dire plus ou moins consciemment « je
34 m'arrête ». Un des facteurs évidents également, ce sont les rencontres. Pour faire une
35 analogie avec la résilience – à ne pas confondre avec la désistance – et avec les tuteurs
36 de résilience (cfr. Cyrulnik), ces rencontres, ces « tuteurs de désistance » que sont les
37 parents, une tante, une sœur, un ami (plus rare), peuvent se remobiliser en voyant que
38 cela dérape, avec intervention judiciaire ou non. Est-ce de la désistance ? Est-ce un vrai
39 tuteur ou est-ce autre chose ?

40 À ce sujet, on constate que le meilleur agent de probation c'est la petite amie, la
41 compagne ; tout comme l'emploi. On se trouve alors avec une désistance qui
42 s'accompagne souvent d'une réinsertion sociale ou en tout cas d'une insertion sociale.
43 **Or théoriquement, dans la désistance l'aspect réinsertion sociale n'est pas**
44 **impliqué. On pourrait par exemple se dire qu'un malade mental désiste de la**
45 **délinquance mais continue d'avoir une vie complètement marginale. Dès lors, une**
46 **personne peut être désistante du point de vue de la délinquance sans pour autant**
47 **être réinsérée.** (Q intéressante : est-ce que les facteurs qui conduisent à la désistance
48 sont les mêmes facteurs qui conduisent à la réintégration sociale ?). À nouveau, cela ne
49 doit pas se confondre avec la résilience qui se définit comme quelqu'un ayant tous les
50 facteurs de risques mais qui – relativement au champ de la délinquance – ne commet
51 pas de délit.

52 Pourtant, souvent lorsque la personne ne délince plus, sa situation se voit améliorée.
53 C'est ce que j'ai appelé la « résilience secondaire ». La résilience secondaire serait une
54 désistance qui s'accompagne de quelque chose de supérieur, un vrai rebond. C'est une
55 manière de raccommoier la pureté de la réflexion sur la résilience. Cela ramène quelque
56 chose du concept de désistance, de ne pas le garder comme quelque chose de purement
57 formel suivant lequel « on s'arrête à ça ».

58 **Anthéa Alberico** : *Donc votre concept de résilience secondaire n'est pas spécifique à*
59 *la problématique délinquante ?*

60 **Michel Born** : Non, il n'y a rien qui est spécifique. **Mais la désistance, en général,**
61 **c'est le mot qui est utilisé en criminologie anglo-saxonne pour ne pas parler de**
62 **« guérison ». C'est un équivalent de guérison. En criminologie, pour le**
63 **comportement délinquant, c'est la désistance puisqu'on ne considère pas la**

64 **délinquance comme une maladie ou une psychopathologie, même si on peut voir**
65 **des pathologies dans certains volets de la délinquance.**

66 Les facteurs de désistance ce sont des richesses antérieures (attachement, construction
67 éducative) mais il y a également toute la construction morale (le sens des autres, le vivre
68 ensemble, l'empathie, le respect,...). Finalement c'est surtout à l'adolescence, au
69 moment de la quête d'identité qu'il va y avoir un dérapage majeur où l'on oublie ou on
70 efface tout une série de choses. Donc le traitement, l'intervention ou les hasards de la
71 vie peuvent permettre à ces bases-là de pouvoir reflourir. Alors qu'est-ce qui fait que les
72 facteurs de base vont être réactivés ou oubliés ? Ce sont des changements, des choix de
73 vie, retrouver une identité, un sens pour les autres,... C'est en ça que l'arsenal répressif
74 est nécessaire mais il faudrait y ajouter toutes les dimensions telles que l'estime de soi
75 et autres que la prison ne fait pas.

76 **Anthéa Alberico** : De façon plus spécifique, par rapport à la désistance appliquée à
77 l'adolescence, quel était votre point de vue concernant ce à quoi on se désiste ? Parce
78 qu'en fonction des auteurs, certains intègrent dans la définition de la désistance le
79 critère de la carrière criminelle et estiment donc qu'il y a désistance s'il y a carrière
80 criminelle.

81 **Michel Born** : C'est-à-dire qu'il faut quand même qu'il y ait eu une série d'actes à
82 répétition sur une période de temps raisonnablement prolongée. A l'adolescence, il faut
83 au moins avoir eu une période d'un an, un an et demi de délinquance significative.
84 Parce que pour qu'il y ait désistance, il faut justement que ça s'inscrive au-delà de la
85 délinquance dite « normale » qui se joue à cette période. Avoir une carrière criminelle ?
86 Oui. Est-ce que c'est auto révélé ou sanctionné ? C'est en tout cas le fait d'avoir
87 commis des actes, qu'on ait été pris ou pas. **Il n'empêche qu'il faut une carrière**
88 **délinquante d'une certaine durée et d'une certaine intensité.**

89 Par rapport à quoi on désiste, c'est intéressant de se situer au moment de l'adolescence
90 car il y a des choses qui sont probablement semblables, mais aussi sûrement différentes
91 si on désiste à 30 ou 40 ans. Mais le concept de désistance fonctionne pour tous. En
92 revanche, à l'adolescence, il est sur qu'un des éléments majeurs selon moi c'est la
93 participation au groupe/l'influence du groupe, et le deuxième élément est la prise de
94 drogue qui est quand même un facteur qui désinsère et amène la délinquance. [...]. Et
95 un moyen de désister de la drogue et de la délinquance est de sortir du groupe. Par

96 contre, chez les délinquants majeurs, un des facteurs qui amènent à la désistance est
97 notamment la lassitude de la répression et de sa répétition, la vie familiale, les enfants,
98 la compagne, l'emploi.

99 **Chez les adolescents, un des problèmes est que ce qu'on a toujours dit de**
100 **l'adolescence dans les travaux classiques n'est peut-être plus aussi vrai dans le sens**
101 **où tout cela continue probablement à se jouer durant la période jeune adulte. Non**
102 **pas que l'adolescence se prolonge mais il y a aujourd'hui une nouvelle période de**
103 **jeune adulte et la délinquance ne s'arrête donc pas à l'adolescence (comme**
104 **distingué par Moffitt). Tout ça évidemment parce que dans notre société, une fois**
105 **l'adolescence terminée, on n'est pas encore un adulte structuré dans la vie avec un**
106 **foyer et un emploi. Et pendant cette période-là, la délinquance peut continuer.**

107 **Anthéa Alberico :** Si j'ai bien compris vos propos, vous considérez que des adolescents
108 puissent avoir une carrière criminelle au sens strict ?

109 **Michel Born :** Pas au sens strict légal mais au sens du comportement psychologique,
110 oui. **Il y en a qui sont dans un mode de vie et dans un mode de répétition de**
111 **délinquance sérieuse. C'est Marc Leblanc qui a distingué les différentes typologies**
112 **de carrières délinquantes : délinquance sporadique, délinquance explosive,**
113 **délinquance persistante intermédiaire et délinquance persistante grave. On a une**
114 **persistance comportementale donc c'est de la carrière, une trajectoire.**

115 **Anthéa Alberico :** Alors dans ce cas là, si on peut attribuer une carrière délinquante à
116 un adolescent, est-ce que ça ne sous-entend pas que sa personnalité est figée ?

117 **Michel Born :** Non. Il y a une persistance de la personnalité aussi mais ce n'est pas
118 pour cela qu'elle est figée, même si elle est déjà bien installée. Un adolescent qui est
119 très réactif, impulsif, peut se contrôler. Donc ce n'est pas figé. Il y a une constante des
120 personnalités et cela est déjà assez bien consolidé à l'adolescence. Pour les délinquants
121 qui persistent, on peut considérer que ça correspond quand même à quelque chose dans
122 leur mode de fonctionnement. Donc selon moi, la personnalité n'est pas figée mais plus
123 il y a une correspondance entre une personnalité et son mode de vie, plus cela aura
124 tendance à rester.

125 **Anthéa Alberico** : Selon vous, quelle est la différence entre la désistance adolescente
126 et la désistance adulte, s'il y en a une ? Et par quelles transformations passe-t-on entre
127 la désistance adolescente et la désistance adulte ?

128 **Michel Born** : **La désistance chez l'adolescent est certainement plus fragile, plus**
129 **provisoire étant donné qu'il reste une plus longue période de vie à parcourir.** Les
130 circonstances de la vie sont aussi importantes que les traits de personnalités.

131 **Anthéa Alberico** : Donc en soi, il n'y a pas de passage par une transformation
132 spécifique de la désistance adolescente à la désistance adulte ?

133 **Michel Born** : Celui qui désiste au niveau de l'adolescence et qui continue durant la
134 période jeune adulte, il y a un risque que cela se maintienne. Cela dépendra de la
135 solidité de la désistance et des facteurs environnementaux qui vont le soutenir. Est-ce
136 que cela suppose un changement profond de la personnalité ? J'aurais tendance à dire
137 non. Je pense que ce n'est pas la personnalité qui fait la désistance. La personnalité est
138 un assemblage de traits et de réactions à l'environnement, on s'adapte autrement à la
139 vie.

ANNEXE N°3 : ENTRETIEN AVEC PIERRE-ANDRÉ HALLET

1 **Anthéa Alberico** : Avant toute chose, je vais recontextualiser l'objet de mes
2 recherches.

3 Mon point de départ a été de chercher à savoir qu'est-ce qui fait que des personnes qui
4 entrent à un moment donné dans un parcours dit délinquant, au moment de la transition
5 ado-adulte sortent de la délinquance tandis que d'autres persistent dans cette voie. Mes
6 recherches ont débuté autour du concept de résilience et de ce dernier est ressorti le
7 concept de désistance, très peu présent en littérature francophone et issu des anglo-
8 saxons. Mon approche se situe davantage dans la période fin de l'adolescence-début de
9 l'âge adulte et porte surtout sur le concept de désistance lui-même.

10 L'objet est donc de rechercher les tenants et les aboutissants, de savoir qu'est-ce que la
11 désistance, par rapport à quoi se désiste-t-on et au final, ce qui m'intéresse dans votre
12 pratique est de savoir quels sont les facteurs que vous identifiez comme promouvant la
13 désistance.

14 **Pierre-André Hallet** : En prémices, je dirais d'abord dans ce concept-là, et qui est fort
15 en vogue pour l'instant, c'est le constat **qu'il y a un *hiatus* entre la majorité pénale –**
16 **la majorité civile au demeurant, et la fin de l'adolescence. Et que cette frontière**
17 **rigoriste sur le plan légal ne l'est pas du tout sur le plan psychique, avec une**
18 **évolution vers des « adu-lescents » qui sont encore adolescents même s'ils sont**
19 **majeurs.** Et cela est compliqué parce qu'ils sont confrontés à un système judiciaire qui
20 est radicalement différent. Voilà le premier point qui s'illustre d'ailleurs plus
21 explicitement déjà dans la réforme de la loi 1965 de 2006 dans laquelle on a inscrit la
22 possibilité de prendre des mesures jusqu'à l'âge de 23 ans. Cela veut bien dire que le
23 plafond initial des 20 ans ne tenait plus la route, il fallait aller jusque 23 mais cela ne
24 s'est jamais mis en œuvre pour des raisons budgétaires. Mais l'idée de pouvoir prendre
25 des mesures éducatives jusqu'à l'âge de 23 ans était bien là. C'est quand même
26 significatif et dans la loi de 65, on peut quand même aller jusque 20 ans. C'est bien la
27 preuve qu'il y a quelque chose qui ne va pas avec le système des 18 ans de la majorité.
28 C'est encore plus marquant dans l'avant-projet Madrane où l'on imaginait toutes les
29 mesures de préventions jusqu'à 26 ans.

30 Donc on se rend compte qu'il y a vraiment un déplacement de la période adolescente
31 aux deux extrêmes. C'est-à-dire, à la fois on pense que l'adolescent peut être dans une
32 période d'adolescence plus tôt, et ce fut un grand débat autour du projet Madrane qui
33 fait passer le programme d'aide à 12 ans, et d'un autre côté, on veut appliquer les
34 mesures de préventions à l'égard des jeunes jusqu'à l'âge de 26 ans. On se rend compte
35 que c'est une période dans laquelle à la fois les enfants deviennent plus vite adolescents,
36 mais ils restent plus longtemps adolescents. Un tas de facteurs peuvent l'expliquer
37 notamment des facteurs économiques mais pas que, peut-être aussi **une forme de**
38 **politique de jeunisme ambiant** qui fait que l'on reste adolescent beaucoup plus tard.
39 C'est aussi peut-être, et c'est une des caractéristiques de l'adolescent – en cela je
40 répons plus directement à votre question « qu'est-ce que c'est que la fin de la période
41 “en conflit avec la loi”, qui est l'illustration d'une période plus pulsionnelle ? » : c'est
42 **la gestion plus ou moins maîtrisée de ses pulsions**. C'est comme cela que je le
43 qualifierai et c'est ça qui doit être appris par le jeune dans le cadre de mesures qui sont
44 prises : c'est la capacité du jeune à gérer ce bouleversement physique et psychique
45 interne qui est cette pulsion mal maîtrisée. Il y a un lien entre la maîtrise de ces pulsions
46 et la fin de la commission des infractions. Cela s'illustre très pragmatiquement parlant
47 quand les infractions sont en lien avec la gestion de ces pulsions. C'est la violence mais
48 ça peut être aussi l'intégration de normes puisque c'est ça au sens large, la gestion de
49 ses pulsions : c'est l'intégration de normes et donc la notion de la propriété, de
50 l'intégrité physique d'autrui.
51 Donc je qualifierais la désistance de changement de positionnement par rapport à ses
52 propres pulsions, de savoir les gérer. Évidemment, le passage à l'âge adulte en ce qui
53 concerne le milieu délinquant serait de ce registre-là.
54 Et on a donc des méthodes qui permettent de mieux gérer cela. On a d'ailleurs les SAR
55 (auparavant SPEP) chargés de faire effectuer des prestations éducatives et d'intérêt
56 général à Charleroi qui ont créé des formations à la gestion des émotions et de la
57 violence. C'est vraiment de les traduire en comportements acceptables plutôt que de
58 montrer ses frustrations par la violence. C'est frappant, on se rend compte que c'est cela
59 qui est central dans beaucoup de délinquances.

60 **Anthéa Alberico** : Pensez-vous que la désistance s'inscrit dans une carrière
61 criminelle ? Et est-ce que vous avez une définition légale de carrière criminelle ?

62 **Pierre-André Hallet** : Certainement pas. Non, je trouve le terme tout à fait inapproprié.
63 Le seul qui me vient à l'esprit est si on a affaire à un psychopathe, à une personnalité
64 antisociale, alors cela ne va pas se terminer à ses 18 ans mais c'est extrêmement
65 minoritaire. Mais cela existe, et au fur et à mesure de notre expérience on arrive
66 toutefois à le diagnostiquer. Il peut y avoir des jeunes qui sont dans l'incapacité et pour
67 lesquels il n'y a pas d'autre réponse que le coercitif mais je précise que c'est une petite
68 minorité. Moi je n'ai pas de difficultés à considérer après avoir essayé plein de choses
69 que le jeune n'est pas preneur, qu'il n'intègre pas ce minimum de normes de vie en
70 collectivité. Mais j'insiste, c'est une petite minorité.

71 **Anthéa Alberico** : Donc pour vous, on ne pourrait jamais parler de carrière
72 délinquante chez les adolescents ?

73 **Pierre-André Hallet** : Non, je ne dirais pas « jamais » mais c'est exceptionnel. Ce sont
74 les personnalités antisociales, là il y a une carrière délinquante et qui ne finit pas. Et là,
75 je pense que l'on perd son temps dans les mesures éducatives. À partir du moment où
76 on leur a affiné le diagnostic de manière suffisamment précise que pour pouvoir
77 affirmer qu'il s'agit de ce type de personnalité, ça ne sert à rien. À part l'enfermement il
78 n'y a pas d'autre moyen efficace pour protéger la collectivité de la dangerosité de ce
79 genre de personnage mais c'est une infime minorité, mais il y en a.

80 **Anthéa Alberico** : Je vous pose la question parce qu'il y a une partie des auteurs
81 anglo-saxons qui parlent justement de « carrière » chez les mineurs délinquants, mais
82 parler de carrière nous paraît induire que la personnalité de l'adolescent est figée et
83 cela va totalement à l'encontre de ce qu'est l'adolescence. Aussi, certains auteurs sont
84 partagés disant que certains aspects de la personnalité sont effectivement plus ou moins
85 ancrés et d'autres pas. Que pensez-vous de cela ?

86 **Pierre-André Hallet** : Je partage tout à fait ce point de vue (relatif à la personnalité
87 figée). Intuitivement, je dirais qu'effectivement que quand on a vraiment une
88 personnalité antisociale on l'a, et là on pourrait parler de carrière délinquante. Et par
89 rapport à ça je dirais même, et c'est dangereux comme terme, qu'il pourrait y avoir
90 quelque chose d'héréditaire. C'est la question que l'on doit se poser : sur quel
91 fondement se construit une personnalité antisociale, quelqu'un qui serait vraiment

92 psychopathique, qui ne parvient pas à se projeter sur autrui, qui n'a qu'une vision de
93 soi-même et que le reste du monde n'existe pas permettant de s'autoriser n'importe quoi
94 parce que ça fait du bien ? Qu'est-ce qui est à l'origine de cela ? Ça peut être une
95 origine traumatique ou un habitus familial/social. Si on est entouré de personnes
96 délinquantes on se crée une personnalité antisociale parce qu'autour de moi c'est ça.
97 Cela existe, je pense à un cas précis : une mère délinquante, un père délinquant, pour
98 l'enfant c'est son référent. Cela existe je ne dis pas le contraire mais c'est minoritaire
99 parce que généralement, on considère que la caractéristique de l'adolescence c'est d'être
100 **quelque chose en mouvement, qui se modifie** et c'est pour cela que c'est compliqué
101 d'être adolescent. C'est qu'on sent ces **changements en soi, physiques et psychiques**
102 **importants, bouleversants**, et notamment cette pulsion de vie – il y a quelque chose de
103 positif dans cette vie pulsionnelle, de rassurant mais il faut pouvoir le gérer. Donc on
104 peut imaginer que cela peut être très vite, très tôt déviant cette gestion de la pulsion
105 adolescente. Et si ça se construit sur un mode psychopathique alors on peut parler de
106 carrière délinquante, oui.

107 J'insiste vraiment sur le fait qu'un des paradigmes essentiels de l'adolescence c'est
108 justement cette **période de construction**, d'où l'intérêt quand l'entourage du jeune est
109 carencé, de pouvoir pallier à cela en fournissant des balises et tenter de leur faire
110 intégrer des normes qu'ils n'ont pas chez eux, c'est un **mode de fonctionnement**.

111 **Anthéa Alberico** : *Dès lors, ils se désisteraient d'un certain mode de fonctionnement ?*
112 *De quoi se désistent ces jeunes si ce n'est pas d'une carrière criminelle ?*

113 **Pierre-André Hallet** : En tout cas, c'est plus compliqué à partir du moment, et j'insiste
114 c'est une minorité, où leur entourage est un entourage criminogène, où c'est le **mode de**
115 **fonctionnement habituel**. C'est très compliqué d'aboutir à cette désistance à savoir,
116 leur faire intégrer que l'entourage est celui-là et que ce n'est pas comme cela qu'il faut
117 faire. Là, on est effectivement confronté à davantage d'obstacles parce qu'on n'a pas
118 d'alliance avec les parents et pourtant c'est ce qu'il faut chercher : une cohérence entre
119 l'intervention du judiciaire et une intervention parentale. Mais ce n'est pas pour cela que
120 ce n'est pas possible. À ce moment-là, c'est souvent des retraits du milieu familial à
121 long terme pour qu'ils puissent découvrir un autre **mode de fonctionnement**. Mais ce
122 retrait de ce **mode de fonctionnement** c'est aussi une façon de trahir ce mode de
123 fonctionnement familial et pour certains jeunes c'est très compliqué.

124 C'est la logique *in fine* du principe du dessaisissement : comme on a affaire à une
125 personnalité en devenir, on ne peut pas se dire « on ne peut pas y arriver ». Et donc on
126 serait contre ce principe de dessaisissement. Il faut absolument toujours essayer les
127 mesures éducatives.

128 Je reste convaincu a double titre : d'une part, je pense que pour certains jeunes ça ne
129 fonctionne vraiment pas, mais c'est une petite minorité ; et d'autre part, c'est en quelque
130 sorte la garantie de la pertinence des mesures éducatives : les mesures éducatives
131 peuvent ne pas fonctionner. Et considérer qu'*a priori* et pour tous les adolescents les
132 mesures éducatives doivent avoir de l'effet c'est dénaturer la valeur éducative, cela peut
133 très bien ne pas fonctionner. Il y a des pervers chez qui on ne peut pas travailler cette
134 perversion. Autrement dit, c'est même aussi peut-être ce que cherche le pervers : le
135 halte-là par rapport au fonctionnement pervers c'est « on va t'emprisonner ». On a
136 l'impression que chez certains jeunes c'est un peu ça : il n'y a que la réponse coercitive
137 qui leur permet d'arrêter, tout le reste est en dehors de l'entendement. Et donc le vrai
138 pervers dira que l'emprisonnement est parfaitement inutile mais fera en sorte d'être
139 emprisonné. Ça n'aboutit pas à grand-chose sur le plan de sa perversité mais cela fera en
140 sorte qu'il arrête sa carrière délinquante parce qu'il est détenu. Cela arrive mais
141 franchement, c'est une minorité.

142 On voit vraiment que pour la plupart des mineurs tout de même, le problème c'est
143 l'âge : on constate souvent qu'après 18 ans ils sont encore dans cette période évolutive
144 et que c'est beaucoup trop tôt pour arrêter les mesures. Mais il faut pouvoir admettre
145 que ça ne marche pas.

146 **Anthéa Alberico** : *Et selon vous, quelle serait la différence entre la désistance chez les*
147 *adolescents et la désistance chez les adultes ?*

148 **Pierre-André Hallet** : **A priori, on pourrait considérer que la désistance chez les**
149 **adolescents a beaucoup plus de chances parce qu'il est encore dans un psychisme**
150 **plus malléable que l'adulte. D'une part il y a ça, et d'autre part, nous avons un**
151 **système en Belgique qui applique des mesures éducatives pour les mineurs ; pour**
152 **les majeurs, la réponse est quand même bien plus répressive.** Or, probablement il y a
153 quand même des réponses plus pertinentes que la réponse répressive pour aboutir à la
154 désistance. Quand on prévoit des sursis probatoires, c'est un peu de cet ordre-là, mais
155 on constate tout de même chez beaucoup d'adultes qu'ils sont tellement ancrés dans un

156 **mode de fonctionnement** que c'est beaucoup plus compliqué pour eux d'en sortir
157 évidemment. Mais ils ont aussi moins d'aide.

158 **Voilà toute la richesse de la justice des mineurs : c'est justement le fait de pouvoir**
159 **prendre des mesures très différentes et plus personnalisées, ciblées sur la**
160 **problématique de chaque jeune.** C'est là un avantage de la justice des mineurs par
161 rapport à la justice des majeurs.

162 Par contre d'un autre côté, il y a beaucoup de majeurs qui ont intégré la gestion de leurs
163 émotions, de leur agressivité, de leur pulsionalité ; ce qui a contrario est vraiment une
164 caractéristique de l'adolescence : c'est vraiment compliqué pour eux d'intégrer et on
165 sent bien que ça bouillonne à l'intérieur. C'est un côté positif, c'est aussi comme ça
166 qu'on peut être performant : cette énergie de l'adolescence qui peut être assez
167 formidable, assez productive mais ça peut aussi ne pas l'être. C'est vraiment essayer de
168 canaliser cela positivement en réfléchissant avec lui, en donnant des modèles positifs, en
169 les confrontant les uns aux autres. C'est toute la richesse des mesures qui peuvent être
170 prises pour les mineurs.

171 **Anthéa Alberico :** Dans votre pratique, quels sont les évènements sociaux, individuels
172 ou cognitifs que vous identifiez comme promouvant la sortie de la délinquance ? Et est-
173 ce que l'institutionnalisation est un facteur de désistance ?

174 **Pierre-André Hallet :** Si je répondais non, je pense que beaucoup ne feraient pas le
175 métier qu'ils font. Même s'il faut relativiser la pertinence de ce genre de mesure. Je suis
176 un fervent supporter des concertations restauratrices en groupe. Je pense que
177 l'institutionnel tel qu'il est géré actuellement par les IPPJ est trop déresponsabilisant. Je
178 le trouve dans une gestion de masse et assez impersonnalisée du jeune.

179 Ce qui est quand même aussi frappant chez l'adolescent, c'est qu'il est unique dans son
180 mode de fonctionnement. Je crois qu'il faut vraiment signer au plus près la
181 problématique du jeune et le traiter de manière spécifique. Ce n'est pas toujours le cas
182 dans les IPPJ, ça ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais pour beaucoup d'entre eux,
183 effectivement ça permet une désistance.

184 Il y a plusieurs explications à ça : ne fût-ce que le placement, cela permet que le jeune
185 ne soit plus dans le groupe dans lequel il se trouve, même s'il retrouve des délinquants
186 au sein de l'institution. Une des caractéristiques de l'adolescent c'est quand même le
187 phénomène identificatoire et on essaye donc d'éclater les bandes, même si parfois les

188 bandes se recréent au sein même de l'institution. Mais on peut aussi positiver le
189 phénomène identificatoire au groupe, on peut créer une dynamique positive du groupe,
190 c'est en principe le travail des IPPJ. D'où l'organisation d'activités pour valoriser
191 positivement un phénomène de groupe plutôt que négativement. Cela permet aussi
192 simplement de retirer du milieu familial, indépendamment de la bande, parce que c'est
193 un milieu qui ne permet pas cette désistance parce qu'il y a des carences parentales.
194 Ce qui est parfois plus compliqué, c'est les jeunes qui ont des troubles intellectuels.
195 C'est toujours plus compliqué de gérer les pulsions par rapport à des personnes qui sont
196 assez réticentes à un travail de réflexion. C'est un gros problème par rapport aux
197 abuseurs sexuels. Les abuseurs sexuels qui ont un QI en dessous de 60-50, c'est très
198 compliqué pour le travail de remise en question car il y a une très grosse difficulté à
199 symboliser, à métaboliser, à prendre distance par rapport à ses affects. Face à des
200 grosses limites intellectuelles, c'est très compliqué. C'est d'ailleurs parce que les
201 professionnels de l'abus sexuel adulte ont fait le constat que ces abuseurs sexuels étaient
202 des abuseurs sexuels adolescents qu'ils interviennent maintenant beaucoup plus tôt.
203 Maintenant il y a des traitements spécifiques pour abuseurs sexuels adolescents. Il faut
204 vraiment aller le plus en amont possible pour essayer de briser ce cercle de l'abus
205 sexuel parce qu'il n'y a pas d'intégration de normes. C'est beaucoup plus compliqué de
206 les soigner adulte parce que leur sexualité est celle-là, elle est abusive et il faut donc les
207 prendre le plus tôt possible. Et quand on n'a pas suffisamment de capacités
208 intellectuelles, c'est vraiment très compliqué.

209 **Anthéa Alberico** : En résumé, vous sous-entendez qu'un des éléments principaux de la
210 désistance chez les adolescents c'est la responsabilisation et l'intégration des normes
211 sociétales ?

212 **Pierre-André Hallet** : Oui mais au sens plus large, **c'est la gestion du côté pulsionnel**
213 **et émotionnel de l'adolescent**. C'est notamment les normes sociétales mais pas que.
214 Quand un jeune manifeste l'émotion de tristesse par la violence par exemple, il faut
215 pouvoir l'autoriser à pleurer, à exprimer l'émotion de la tristesse, de la désolation, de la
216 solitude, des sentiments qui sont compliqués pour un jeune. Est-ce là une norme
217 sociétale ? Il faut être un peu plus large. Une norme sociétale, c'est plutôt une norme du
218 Code pénal. On doit travailler en amont sur la pulsion qui peut s'illustrer par de la
219 délinquance, mais pas obligatoirement. Ça peut se traduire par la déscolarisation ou

220 aussi par des coups de génie. Voilà, c'est une illustration parmi d'autres. La difficulté de
221 la gestion de ses pulsions peut être la commission de faits qualifiés infraction, mais ce
222 n'est qu'une partie.

223 Autrement dit, la rééducation de ce jeune, c'est lui apprendre forcément à ne pas
224 commettre des faits de délinquance, à vivre en groupe, à respecter les aînés, à penser à
225 autrui au sens large. Mais on peut très bien ne pas penser à autrui et ne pas être
226 délinquant. On essaye d'intervenir sur le plan plus large que simplement les normes de
227 base de la société, du Code pénal. Il y a quelque chose de très normatif au quotidien : se
228 lever tôt, à une heure précise, avoir telle activité, ... Des choses éducatives de base sans
229 pour autant que ça soit des normes admises par l'ensemble de la société parce qu'on
230 peut très bien avoir des vies en marge de la société tout à fait respectables, sans pour
231 autant être délinquant.

232 C'est un peu le reproche que je fais aux IPPJ parce que je trouve qu'ils sont bien trop
233 normés en fonction de la représentation de ce qu'est la norme sociale chez les
234 éducateurs et compagnie. On peut très bien être différent, et les différences chez les
235 jeunes sont assez créatrices de changement. La jeunesse a quand même certains
236 potentiels de changement très positif.

237 **Anthéa Alberico** : Pourrait-on dire que vous êtes plutôt dans une démarche intégrative
238 au sens où le processus de désistance serait à la fois individuel/cognitif et à la fois
239 social ?

240 **Pierre-André Hallet** : **Exactement. C'est plutôt ça effectivement.**

241 **Anthéa Alberico** : Et est-ce que vous pensez qu'à un moment donné, il y a une
242 démarche consciente de la personne au sens où elle décide d'arrêter la délinquance, de
243 commettre des actes répréhensibles ou que c'est quelque chose qui n'est pas rationnel ?

244 **Pierre-André Hallet** : Non, il y a un discours de cet ordre-là chez les jeunes. Mais c'est
245 quand même de l'ordre du discours. Dans les faits, ce n'est pas comme ça, mais ils y
246 croient et ils essayent de nous convaincre de cela.

247 Mais non, l'aspect décisionnel a encore moins de sens chez l'adolescent. Je suis déjà
248 sceptique chez l'adulte alors chez l'adolescent... **Ça serait lui donner une**
249 **caractéristique de l'adulte qu'il n'a pas encore.** C'est vrai qu'on peut se dire qu'après

250 un travail de réflexion l'adulte se dit consciemment « je vais changer ça et ça », mais à
251 l'adolescence je crois que ça doit être un exercice au quotidien qui doit se faire de
252 manière progressive.

253 C'est la raison pour laquelle je reste assez sceptique quant à considérer les mesures
254 coercitives comme un élément déclencheur d'un changement chez l'adolescent. C'est
255 très en vogue. Mais comme pour n'importe quel parent qui s'occupe d'un enfant, c'est
256 quelque chose d'évolutif. Bien sûr qu'une mesure coercitive est un élément qui entre en
257 résonance chez le jeune, mais c'est un élément parmi d'autres et il en faut plein
258 d'autres.

259 **Anthéa Alberico** : Cela signifie-t-il que vous n'êtes pas partisan de la théorie selon
260 laquelle un évènement, un tournant de vie agirait comme déclencheur, comme
261 électrochoc ?

262 **Pierre-André Hallet** : Non, je n'y crois pas. Je crois vraiment qu'il y a une évolution
263 péjorative qui aboutit à des faits de délinquance et pas un évènement X. Il faut tout un
264 mouvement contraire, une mesure dans le temps qui permet une modification du
265 comportement. Je pense que c'est vraiment ça.

266 C'est vrai qu'on peut se dire que puisqu'un adolescent est encore malléable (dans le
267 sens positif), certains « électrochocs » – le terme est un peu violent, permettent plus
268 facilement d'intégrer un schéma positif que chez un adulte bien confirmé dans son
269 comportement. Mais cela dit, c'est rarement une délinquance qui arrive comme ça.
270 C'est quand même un processus dégénératif et donc il faut un processus régénératif
271 pour aboutir à un résultat positif. Des évènements-chocs peuvent faire partie de ce
272 processus-là.

273 Par contre, on peut se dire s'il y a dans un parcours assez conforme d'un jeune, un
274 dérapage dans un fait de délinquance, une seule action peut être efficace. C'est possible.
275 Mais cela est par rapport à des parcours de délinquant mineur. L'exemple classique est
276 celui du jeune bien intégré qui commence à vendre des stupés pour son argent de poche
277 ou pour s'acheter des vêtements de luxe. Mais c'est un jeune qui finalement est assez
278 bien de sa personne. Mais c'est une minorité des délinquants.

279 La plupart des mineurs que nous rencontrons sont des mineurs qui vivent dans la
280 précarité, dans des milieux socioéconomiques très défavorisés et ce n'est pas en 15 jours

281 d'IPPJ qu'on sera sorti de tout ça. Il y a des parents qui ont parfois intégré peu de
282 normes et il n'y a pas de miracle, c'est quelque chose sur du long cours.

283 **Anthéa Alberico** : Donc c'est un « processus » qui s'initie de l'individuel vers
284 l'extérieur ou à partir d'évènements et de liens sociaux vers l'individuel ?

285 **Pierre-André Hallet** : Les deux. **Je pense que c'est trop dangereux de dire que c'est**
286 **l'un ou c'est l'autre.** C'est clairement imbriqué. C'est pour cela que c'est compliqué.
287 Et cette interdépendance est parfois plus de l'entourage, parfois plus de la personnalité.
288 C'est en fonction du jeune, c'est très spécifique. C'est compliqué d'appliquer une règle
289 générale à un jeune, il faut se méfier de ça.

290 Ce qui est compliqué c'est le diagnostic évidemment. Parce qu'on peut poser la
291 question dans les deux sens : « est-ce qu'il y a des évènements qui seraient à l'origine
292 d'une désistance ? », mais « est-ce qu'il n'y a pas des évènements traumatiques qui
293 pourraient être à l'origine d'une carrière délinquante, des chocs qui produisent un
294 traumatisme psychique important qui fait que par la suite le jeune dysfonctionne ? ». Je
295 pense que oui. Par exemple : comment peut-on expliquer que beaucoup d'abuseurs
296 sexuels ont été abusés ? Si ce n'est que c'est leur mode de fonctionnement connu et
297 donc ils répètent quelque chose qu'ils ont intégré comme valeur. Même chose pour la
298 violence : à partir du moment où le mode de communication entre les parents et l'enfant
299 c'est des claques, pour lui c'est son mode de communication.

300 Je vais vous donner un exemple qui m'avait frappé quand j'étais au parquet : c'était une
301 jeune qui m'était présentée parce qu'elle n'allait plus à l'école, elle était enceinte. Je lui
302 dis que je remarque qu'elle est enceinte et que c'est peut-être en lien avec le fait qu'elle
303 ne va plus à l'école, je demande qui est le papa. Grand silence. C'était le beau-père et
304 son propos était « c'est de sa faute, ce n'est pas grave, ça arrive partout... ». On entend
305 bien qu'il n'y avait pas l'intégration de l'interdit de la sexualité dans cette famille-là.
306 Cette jeune illustre son trouble par l'absentéisme scolaire mais si on ne travaillait pas à
307 ça, cela ne servait à rien de parler de l'absentéisme scolaire. Et c'était la mère et le
308 beau-père qui venaient parce que ça n'allait pas du tout, ils ne faisaient pas du tout le
309 lien entre les 2. C'est compliqué parce que là, on n'a pas affaire à des adultes qui
310 peuvent comprendre ce qui se passe. Ça nous frappe quand même beaucoup dans les
311 abus sexuels la violence au sens large. C'est une reproduction de choses qu'on a soi-

312 même vécues. Donc voilà, un traumatisme de départ peut être une explication à des faits
313 de délinquance.

314 **Anthéa Alberico :** Ma question suivante suscite des réponses très diverses chez les
315 chercheurs : à partir de combien de temps peut-on considérer qu'une personne est
316 sortie de la délinquance ?

317 **Pierre-André Hallet :** **À partir du moment où il n'y a plus de plaisir dans la**
318 **délinquance. Où ce n'est plus une source de plaisir, de satisfaction.**

319 **Anthéa Alberico :** Peut-on dire que c'est la non-récidive ?

320 **Pierre-André Hallet :** Oui *a minima* évidemment, c'est la non-récidive. Mais la non-
321 récidive n'est assurée qu'à partir du moment où la personne, pour des raisons X ou Y,
322 n'y voit plus une satisfaction dans la commission de l'infraction. Comme pour
323 l'alcoolique ou le toxico. Il y a quelque chose de l'ordre de l'addiction ou ça devient un
324 mode de fonctionnement. On peut être sûr que le jeune ou l'adulte n'est plus dans ce
325 processus-là quand il n'y a plus de plaisir, quand psychiquement il y a plus de
326 satisfaction à ne pas commettre de faits délictueux que de le commettre.

327 **Anthéa Alberico :** Donc ça doit être définitif ?

328 **Pierre-André Hallet :** Ah oui, et ça peut être un très long processus.

329 **Il faut bien comprendre que le fait délinquant, c'est par rapport à un certain**
330 **nombre de normes qui sont dans le Code pénal. Mais ce n'est pas pour ça qu'il ne**
331 **peut pas y avoir des dysfonctionnements qui ne s'illustrent pas par des infractions**
332 **au Code pénal.**

333 **On peut l'illustrer très différemment : quelqu'un qui devient autoritaire ou**
334 **maniaque, c'est une autre façon d'exprimer sa difficulté et de gérer ses pulsions**
335 **mais qui est socialement plus acceptable. Il y a des toxicos à l'héroïne qui**
336 **deviennent des alcooliques. L'alcoolisme n'est pas une infraction du Code pénal.**
337 **Ils sont toujours dans le dysfonctionnement mais il est socialement acceptable.**

338 **Il ne faut pas confondre la gestion de sa pulsion et le fait de délinquance. On peut**
339 **très bien ne pas gérer ses émotions et ne pas être délinquant. Cela peut s'illustrer par**

340 la violence institutionnelle, la violence du pouvoir, ce n'est pas une infraction. **Dire que**
341 **c'est terminé, c'est lorsqu'il n'y a plus de satisfaction à l'expression d'une pulsion.**
342 **Ça peut s'illustrer par la délinquance ou non.**

343 **Anthéa Alberico :** Finalelement, selon vous il n'y a donc pas d'aspect temporel ? Pour
344 vous donner un exemple, il y a un auteur qui avance qu'après 3 ans de non-
345 délinquance, qu'elle soit autorapportée ou rapportée par le système pénal, on peut dire
346 que la personne est désistante.

347 **Pierre-André Hallet :** Ça n'a pas de sens. Pourquoi 3 ans ? Pourquoi pas 2, pas 4 ?
348 Cela me paraît être une dérive de la psychologie comportementaliste à laquelle je suis
349 farouchement opposé.

350 **La richesse du psychisme est telle qu'on ne peut pas normer ce genre de chose.** Ça
351 n'a pas beaucoup de sens. Mais attention, c'est un discours qui est aussi très dangereux
352 car sur le plan sociétal ça serait chouette de pouvoir dire effectivement « après X
353 délai... ». Et c'est la notion du sursis, mais d'un autre côté dans le système pénal il faut
354 bien qu'on norme un peu les choses sinon c'est la mise à disposition du gouvernement
355 et cela peut durer une éternité, et ça, ça ne va pas.

356 **Il faut donc pouvoir donner des garanties sur le plan du respect du justiciable,**
357 **donner des normes mais ça ne correspond pas obligatoirement à une évolution**
358 **psychique. Il faut des règles claires par rapport à ça mais le psychisme ne**
359 **correspond pas toujours à ces règles là.**

ANNEXE N°4 : ENTRETIEN AVEC JEAN-MARC MAHY

1 **Anthéa Alberico** : Alors je vais vous recontextualiser l'objet de mon mémoire. Donc
2 c'est sur la désistance. C'est un concept qui vient d'Angleterre et des États-Unis.
3 Que signifie la désistance ? C'est la simple sortie de la délinquance. Cela ne signifie pas
4 nécessairement qu'il y a comme dans la résilience un renouveau et un mode socialement
5 positif qui se poursuit. C'est vraiment l'arrêt pur et simple donc cela ne signifie pas
6 qu'une personne, parce qu'elle est désistante, va forcément réintégrer la société de
7 manière positive. Et donc moi je souhaitais traiter ça par rapport à l'adolescence et la
8 question que je me suis posée au départ était « Qu'est-ce qui fait qu'à un moment
9 donné, des jeunes qui sont impliqués dans des faits de délinquance plutôt réguliers
10 s'arrêtent dans le passage à l'âge adulte et d'autres continuent et entament ce qu'on
11 appelle une véritable carrière délinquante ? »
12 Voilà mon postulat de départ et ce qui m'intéressait dans le fait de vous rencontrer, c'est
13 la combinaison de votre parcours personnel/votre histoire et de votre métier/votre
14 fonction d'éducateur. Donc c'est ces deux aspects-là combinés, puisque vous êtes en
15 contact avec des jeunes.

16 La première chose que je voudrais savoir est comment vous définiriez la désistance ?

17 Par rapport à quoi se désiste-t-on ?

18 **Jean-Marc Mahy** : Je pense que vous l'avez exposé. Donc **on pourrait placer la**
19 **désistance sur deux niveaux. Effectivement quelqu'un qui a entamé un parcours**
20 **délinquant selon son histoire de vie et qui tout d'un coup s'arrête.** À ce moment-là
21 je pourrais vous raconter l'histoire d'un gars qui a 44 ans. À 8 ans il a
22 malencontreusement mis le feu dans la chambre où il était donc ses parents s'en sont
23 débarrassés. Donc il a été placé d'abord dans des familles d'accueil et puis un jour, il
24 n'acceptait pas ça, il a commis un fait de délinquance et il a été mis à Braine-le-Château
25 pendant 1 mois. Il y a un éducateur qui a appris à connaître son histoire, qui disait que
26 ce n'était pas un délinquant, qu'il a plutôt eu un sentiment d'abandonnisme par rapport
27 à ses parents, sa mère, mais surtout son beau-père. L'éducateur lui a dit « Écoute je vais
28 te poser une seule question, tu as 3 minutes pour y répondre tu as le choix : maintenant
29 que je connais ton histoire, ou bien tu essayes de faire comme certains ici qui seront

30 quand même des délinquants, qui iront en prison et ton chemin est tracé ; ou bien tu
31 essayes de t'en sortir. » Il n'a pas mis 3 minutes pour répondre ou 30 secondes, il a dit
32 « Ok, c'est la première et la dernière fois que je passerais ici. » Il est resté jusqu'à 18
33 ans dans une institution qui s'appelle Jules Lejeune qui est située à Bruxelles – je vais
34 aller faire une animation là, et à 18 ans on met les jeunes dehors donc il a réussi à s'en
35 sortir. Il n'a jamais fait aucune étude et pourtant il est devenu entrepreneur, un ingénieur
36 entrepreneur, il a créé sa propre société et il s'en est sorti. **Donc ça on peut dire que**
37 **c'est une désistance, tout d'un coup je sors de la délinquance.**

38 **Maintenant on va passer au deuxième niveau, je pense que c'est l'étape que moi**
39 **j'ai choisie.** Vous savez que j'ai lu beaucoup beaucoup de livres en prison. Il y avait un
40 livre, en tout cas, une des phrases d'un livre, qui m'avait particulièrement marqué, c'est
41 un écrivain anglais – puisqu'on parle de désistance, que ça vient d'Angleterre – qui
42 disait « Aah si on pouvait avoir deux vies : la première où l'on commet des erreurs et la
43 seconde où l'on va s'en servir. » Donc j'adore parfois expliquer par des images que je
44 suis né deux fois dans la ville de Namur : le 26 avril 67 et le jour où j'ai été libéré de la
45 prison de Namur. Donc quelque part, **j'essaye de faire de mon passé une plus-value**
46 **sociétale.** Évidemment, à refaire, tout le chemin que j'ai fait depuis 13 ans, je ne sais
47 pas si je recommencerais tout ça. Je ne sais pas, je n'en sais rien du tout, mais bon voilà,
48 c'est mon karma.

49 Comment est-ce que moi j'en suis arrivé à la délinquance ? Par rapport à plein
50 d'histoires de vie de jeunes que j'ai rencontrés en tant qu'éducateur : ça commence dans
51 la cellule familiale. Je dis souvent que la délinquance de certains jeunes est parfois le
52 reflet de la délinquance de certains adultes, la manière dont on est élevé. Moi, chez moi,
53 vous le savez, tout a basculé quand j'ai quitté du jour au lendemain mon papa et mes
54 deux frères pour arriver chez un type qui était étranger, qui a fait éclater ma bulle de
55 bonheur. Je pense que chez moi, ça part du fait que le premier jour où je rencontre cette
56 personne, il me frappe en fait, parce que je ne l'accepte absolument pas. Je pense que
57 ma mère aurait dû me prendre par la main, on aurait dû partir tout de suite, mais on est
58 resté. Donc le lien très très fort qui m'attachait à ma mère, à ce moment-là se brise.
59 Donc j'ai compris que je ne serais plus celui qui sera son préféré, mais qu'il y a cet
60 homme-là. Je parle souvent de cette phrase parce que je pense qu'elle veut dire
61 beaucoup de choses : « **La violence est le bruit d'une souffrance qui n'est pas**
62 **entendue.** » Je pense que chez moi cette souffrance s'est d'abord traduite par une
63 première tentative de suicide. C'était un appel au secours, sans plus. Puis j'ai eu un

64 suivi par une psychologue, Mme Petitjean, c'est une femme extraordinaire, pendant
65 quelques années pour essayer de comprendre comment est-ce qu'on veut partir à cet
66 âge-là. Et puis c'est beaucoup de changements d'écoles parce que des déménagements.
67 En fait je vis exactement encore comme ça aujourd'hui. En fait je me rends compte que
68 ce que j'ai pu vivre dans mon enfance et mon adolescence, des déménagements tout le
69 temps, successifs, c'est exactement ce que je vis, mais de manière différente ici parce
70 que je dois souvent déménager parce que les propriétaires m'ont vu à la télévision donc
71 c'est pas tout à fait la même chose. Mais j'ai l'impression que l'histoire se répète en fait.
72 Je pense que là où les choses se produisent vraiment c'est vers 12 ans quand je vais
73 habiter dans cette cité sociale où évidemment je suis attiré par... vous pouvez mettre 200
74 personnes dans une salle, on est inévitablement attiré par quelqu'un, vous ne savez pas
75 encore au départ, vous ne savez pas pourquoi, mais je crois beaucoup aussi dans ça.
76 Donc je suis attiré par ces jeunes qui comme moi rencontrent des problèmes soit dans
77 des familles alcooliques, ou droguées, ou violentes, dont certains ne vont plus à l'école.
78 Donc je pense que j'ai commencé véritablement à brosser les cours, à glander alors que
79 parfois j'étais un très très bon élève dans les écoles où j'allais, parfois un très mauvais,
80 un très médiocre. En fait **on se cherche** faute d'avoir un modèle identificatoire qui pour
81 moi est la famille, la base même de l'éducation, qui vous permet d'**avoir des repères,**
82 **des limites.** Moi j'en avais pas en fait, parce qu'en plus ma mère me protège dans toutes
83 les conneries que je fais, elle ne dit rien à mon beau-père donc voilà. Vous savez une
84 mère a toujours tendance à protéger quel que soit ce que son fils peut faire. Je crois que
85 ma mère est encore comme ça : « Tout ce qui est arrivé ce n'est pas de ta faute en fait. »
86 Je crois que c'est pas un choix de vouloir choisir ce chemin-là, **c'est une manière**
87 **d'exprimer sa colère en fait, c'est ce bruit, une violence qui n'est pas entendue, je**
88 **ne parviens pas à essayer de la comprendre.** Pourtant comme je l'explique dans « Un
89 homme debout », parce que c'est vraiment une réalité, je sais quand je ferais le chemin
90 inverse de ma vie en isolement, je sais qu'il y a des gens qui m'ont vraiment tendu la
91 main, ça c'est clair. **Mais on peut vous tendre la main et vous êtes fermé sur vous-**
92 **même donc...** En fait, vous essayez de trouver votre place dans une famille de quatre
93 personnes, et vous ne la trouvez pas. Moi j'ai des parents qui travaillent beaucoup et qui
94 boivent beaucoup. Dont une mère est accrochée à mon beau-père. Donc parfois j'ai eu
95 des belles périodes et des très mauvaises périodes. Mais à un moment donné, je crois
96 que là où les choses basculent c'est à 16 ans. Là c'est pas un appel au secours c'est une
97 véritable mise à mort puisque je vais piquer des médicaments à ma belle-mère, cette fois

98 je ne me trompe pas et je m'écroule dans les w.c. et c'est mon beau-père qui me
99 retrouve inconscient et qui m'emmène aux urgences à l'hôpital Brugmann où je subis
100 un lavage d'estomac. S'il ne vient pas je suis mort en fait. Et donc je suis mis dans une
101 unité psychiatrique, l'unité 40 à l'époque. Et là c'est bizarre parce que j'ai rencontré
102 aussi des jeunes qui n'étaient pas des délinquants, mais les juges de la jeunesse ne
103 trouvaient pas de places les mettaient avec des gens ayant des problèmes. Mais je ne
104 tombe pas sur une bonne assistance sociale. Je pense que les premières personnes dans
105 ma vie, **je ne suis pas tombé sur les bonnes personnes**, c'est qu'elles ont pas bien agi,
106 au bon moment, essayer de comprendre, et je pense que la facilité pour cette personne-là
107 – parce que mon vrai papa venait tous les jours à l'hôpital, a été de dire il faut que
108 t'aïlles vivre chez ton papa. Donc je suis resté là 15 jours et puis effectivement je vais
109 aller vivre chez mon père, mais mon père lui, il s'est mis avec une femme qui a deux
110 enfants et ma belle-mère ne m'accepte absolument pas et mon père travaille pendant la
111 nuit. Donc il n'y a pas de cadre, il n'y a pas de limites, comme ma belle-mère se fout de
112 moi et que son grand fils, qui lui, était quelqu'un qui avait ça dans le sang d'aller voler,
113 mais qui a changé quand je suis allé en prison. Donc en fait on habitait dans une maison,
114 on avait le sous-sol, le rez-de-chaussée, le premier étage et au-dessus de nous il y avait
115 un locataire qui avait 3 pièces, et au-dessus de lui il y avait la chambre de mon grand-
116 frère et la chambre de mon demi-frère. Et un jour on est allé cambrioler le gars qui était
117 entre les deux appartements. Il a dit (le demi-frère) « Tu vas voir ça va être bien ». On
118 passait devant sa fenêtre, on entraît, on sortait, c'était un jeu en fait. Je rencontre ça chez
119 beaucoup de jeunes en fait, qui prennent de l'adrénaline d'observer les gens, d'aller les
120 voler, comme si...c'est un truc fort, ils ont besoin de ça, mais bon, maintenant je suis
121 éducateur j'essaye de leur apporter ça dans le sport avant tout évidemment c'est la vraie
122 adrénaline. Donc je pense sincèrement qu'à 16 ans après cette tentative de suicide j'ai
123 en fait deux choix : je peux toujours essayer de m'en sortir en essayant d'expliquer
124 **pourquoi j'ai mal, que je souffre, que j'ai cette violence, qu'on s'intéresse à moi**, je
125 sais que j'ai les aptitudes, elles arriveront plus tard quand je suis en prison ; et puis j'ai
126 ce chemin qui se trace avec mon demi-frère qui a deux ans de plus que moi et que j'ai
127 envie de suivre parce que je me sens attiré par ça, je ne sais pas pourquoi, je me sens
128 attiré par ça. Donc il va me faire rencontrer une bande à Forest où on rencontre des
129 adultes qui sont dans la délinquance, on va aller cambrioler une école, ça va vraiment
130 être le premier fait. Ils vont voler des ordinateurs, moi je vais aller casser cette école, on
131 va prendre des extincteurs... Mais en fait, j'ai jamais été intéressé par le vol en lui-

132 même. Moi si je vais dans cette école c'est parce que je viens de faire 13 écoles
133 différentes et que finalement je me dis l'école n'a pas essayé de m'en sortir. C'est faux
134 parce que je vous dis quand même qu'il y a des profs qui m'ont tendu la main. Donc on
135 a ce rejet, cette colère contre l'école à force de changer d'école. Donc on est arrêté,
136 finalement c'est de nouveau un appel à l'aide. Je vois un juge de la jeunesse de garde
137 qui a pas le temps de s'occuper de moi et à 17 ans c'est... à 17 ans, je rencontre un
138 ancien détenu, je vais vivre chez lui pendant 15 jours et je vivais dans deux pièces avec
139 sa copine, je dormais dans le divan. Lui avait passé 6 mois en prison et m'expliquait
140 qu'il y a rien de bien là-bas, y a rien, rien, rien, rien du tout et je suis en fugue en fait. Et
141 puis il me dit « Écoute je vais te conduire au Palais de justice de Bruxelles, tu vas aller à
142 la gendarmerie de la jeunesse – à l'époque c'était la gendarmerie de la jeunesse – et tu
143 vas demander à rencontrer un juge de la jeunesse. Et comme j'étais en fugue, j'ai dû
144 passer 24h dans un cachot. Et puis je vois ce juge, qui était un très bon juge, c'était le
145 juge Kennes, c'était un très très bon juge. Mais je pense que je suis arrivé au mauvais
146 moment, parfois il y a des jours où tout se passe mal, il avait peut-être des problèmes
147 j'en sais rien, mais il a eu... c'est vraiment ça que j'ai compris, à mon avis j'ai mal
148 compris : il avait pas le temps de s'occuper de moi, il avait d'abord des dossiers de
149 délinquants à gérer.

150 Vous savez je travaille beaucoup dans les statistiques, il est prouvé quand même que sur
151 10 jeunes délinquants, il y en a 9 qui ont été avant tout des mineurs en danger/en
152 difficulté et puis qui ont basculé. C'est un chiffre très clair.

153 J'essaye quand même de passer un engagement avec lui, donc on est au mois de... je
154 pense qu'on est au moins de juin en 1984 et je décide de faire une formation d'aide
155 familiale parce que je sais que j'ai déjà le social... puisque j'ai pas été aidé, je me sens
156 redevable de vouloir aider les autres. C'est ce que je fais encore aujourd'hui, c'est mon
157 gros problème, c'est que je m'intéresse beaucoup aux autres, c'est comme si les choses
158 recommençaient, c'est une espèce de cycle, je vais essayer d'en sortir un jour ou l'autre.
159 Et tout se passe bien les deux premiers mois. Mais bon c'est une formation d'adultes
160 donc je crois que je suis un des plus jeunes élèves, la personne la plus âgée a une
161 quarantaine d'années et on est que deux garçons, Dani qui a 36 ans. Tout se passe bien
162 et j'adore ces cours-là, on apprend la cuisine, le repassage, on apprend à faire des
163 choses, on va en stage et puis j'ai Damien Vandermeersch qui est mon professeur de
164 droit. J'ai une copine de 19 ans donc c'est un véritable amour, c'est un peu compliqué
165 parce que je suis quelqu'un de passionné, de possessif aussi parfois à ce moment-là. De

166 nouveau, puisque j'ai pas l'amour là je vais le trouver, il y a un sentiment de toute-
167 puissance sauf que mon pote Dani c'est quelqu'un qui prend beaucoup de médicaments,
168 qui est en recherche de...fin à ce moment-là en tant qu'adolescent je me fous de sa vie
169 j'ai juste envie de me dire je m'accroche à quelqu'un. C'est ce que font les mineurs
170 quand ils rentrent dans une bande négative : « Ok, tu veux que je joue un rôle, mais au
171 moins tu vas m'aimer. Oui je vais t'aimer donc je te respecte, mais en fait je te respecte
172 parce que j'ai peur de toi. »

173 Je fais juste un aparté, quand j'explique dans mes animations cette phrase « la
174 délinquance c'est aller en accéléré », ça veut dire on est au début, mais on veut déjà
175 connaître la fin, on ne sait pas qu'au milieu tout peut basculer. Quand un jeune est dans
176 une bande négative, se voit proposer par un soi-disant ami, qui n'en est pas un, « Voilà
177 on va aller faire une connerie » et souvent il insiste « Ca va bien se passer », on a que 5
178 secondes pour réfléchir. Et finalement la seule vraie question qu'il faut se poser c'est :
179 « Pourquoi ce gars qui se dit mon ami me propose quelque chose... », déjà rien que
180 quand il me le propose je vais déjà mal parce que j'ai pas envie de le faire, mais comme
181 je le respecte, mais parce que j'ai peur de lui, je vais avoir peur de lui dire non. Je
182 rencontre ça encore beaucoup avec des jeunes, même qui ont été en IPPJ, qui ont
183 changé, qui ont évolué et qui se retrouvent exactement dans le même milieu qu'avant
184 alors qu'ils ont évolué et qui ont encore du mal à dire non. Pour leur égo, du qu'en-dira-
185 t-on, qu'est-ce qu'on va penser de moi. Je dis « Un véritable ami ne va pas te proposer
186 d'aller faire des conneries. S'il te le propose c'est qu'il a besoin de toi en fait, de
187 manière très simple. Parce que sans toi, il va peut-être même pas faire sa connerie, peut-
188 être tu vas lui sauver la vie en fait, en tout cas d'abord tu vas sauver la tienne. » Mais je
189 leur dis vraiment la vraie question qu'ils doivent se poser c'est...et je me la suis pas
190 posée, quelque soit la vie dans laquelle on est aujourd'hui, toutes les difficultés qu'on
191 peut rencontrer chez ces jeunes-là, il y a toujours un moment donné si on réfléchit bien,
192 un moment où on est bien. C'est le même message que fait passer Damien
193 Vandermeersch : ce sont les alternatives à l'enfermement. On peut avoir une petite
194 copine, on peut faire du football, du skateboard...un truc où on prend du plaisir ! Je dis
195 c'est à ça qu'il faut s'arrêter parce que là-bas finalement, si tout bascule, là-bas il n'y a
196 plus rien du tout en fait.

197 Donc pour en revenir à moi, comme j'étais très possessif de ma copine, elle avait raté
198 deux rendez-vous. Et le troisième je l'ai pas accepté, c'était le 24 novembre 1984 le jour
199 des faits. Et il y a deux potes de ma bande négative qui effectivement...j'ai vu les

200 semaines auparavant qu'ils avaient pas mal d'argent quand on sortait dans les
201 discothèques et tout ça de manière très simple. Et comme ma copine n'est pas venue j'ai
202 vraiment été très en colère, j'étais très en colère. C'est à ce moment-là qu'ils m'ont
203 proposé d'aller voler avec eux, il fallait qu'ils soient trois. Pourtant vous savez, entre le
204 café où je suis à La Fringale à Jette et le cambriolage à Waterloo, j'aurais pu tout au
205 long du chemin arrêter ce processus-là. Mais je ne sais pas ce qu'il s'est passé, mais sur
206 ce long chemin qui devait nous amener là-bas alors qu'on n'avait pas de voiture, on
207 n'avait rien du tout, toutes les choses se sont mises en place. Je vous explique : on prend
208 le train à Jette on va jusqu'au terminus du Fort Jaco, on descend. Je réfléchis déjà, mais
209 ils sont là tous les deux « Ça va Jean-Marc ? Tracasse on l'a déjà fait, on a trouvé un
210 truc, c'est un vieux monsieur, c'est l'autre qui a découvert en vendant les cartes de la
211 Croix-Rouge qu'à un moment donné comme il est vieux il prenait le temps d'aller
212 chercher... ». Ils savaient où était l'argent. Donc ce gars-là a été volé 13 fois de la
213 même manière, mais il fallait un guetteur, il fallait rentrer à deux pour baratiner le gars,
214 y'en a un qui restait dehors. Donc ils me le disent, mais je sais qu'au moment où je
215 descends du train je me dis « Bon, qu'est-ce que je fais ? » et je continue. Il pleut ce
216 jour-là, il pleut, mais du Fort Jaco jusqu'à Waterloo y'a pas de train, il n'y a rien. Et on
217 fait du stop. Et au bout de 30 secondes, il y a une voiture qui s'arrête : une infirmière de
218 la Croix-Jaune. Et on monte dans la voiture...au début elle pense...on est trois... Et je
219 me souviens, on arrive là-bas à Waterloo et on court, il fait noir déjà à cette heure-là. Et
220 on court et on arrive devant la maison. Et tout a basculé en fait, tout a basculé... Et vous
221 repartez de là... Et vous connaissez l'histoire, j'ai assommé cette personne parce qu'elle
222 ne voulait pas nous laisser sortir, qu'elle voulait appeler la police. Et quand j'arrive à
223 Bruxelles, j'ai deux copines qui m'attendaient pour sortir en boîte de nuit et je craque et
224 j'avoue que je viens d'aller faire une connerie. Et dans cette soirée, c'est à la maison
225 communale de Laeken, je m'en souviens, il y a un ancien policier qui était un ami à mes
226 parents. Et depuis des années, il me permettait de faire du tennis avec lui, chaque fois
227 que les Diables Rouges jouaient au Heysel, j'avais la chance d'aller voir les Diables
228 Rouges gratuitement avec lui. C'était une chouette personne, il s'appelait Marcel. Et j'ai
229 eu peur d'aller le trouver pour qu'on appelle les secours. Et donc il va mourir 4 jours
230 après. J'ai été arrêté, j'ai été mis en prison. Mais j'étais une victime en fait, c'est ça que
231 je rencontre aujourd'hui dans mes animations, c'est ça le constat que je vois chaque fois
232 que je sors de prison : c'est me rendre compte que je suis face à des hommes, des
233 histoires humaines et qui vous disent « Si je suis là, c'est pas de ma faute. Oui j'ai

234 commis des...mais c'est pas de ma faute. C'est mes parents, c'est l'école, c'est pas de
235 ma faute ». Ils restent dans cet état de victimisation. Mon message aujourd'hui en tant
236 qu'éducateur c'est de leur dire « Ok, d'accord. Si tu restes dans cette position de victime
237 tu vas voir ce que c'est d'être une victime quand tu vas sortir de prison. Tu vas aller voir
238 des portes qui vont se fermer partout parce que t'auras un petit bout de papier qui va
239 t'empêcher de faire ce que tu veux. »

240 Donc il faut **se servir aujourd'hui de cette violence du temps perdu** pour commencer
241 à réfléchir. Ce qui est fait est fait, mais qu'est-ce que tu vas construire à partir de ce que
242 tu as fait ? Qu'est-ce que tu vas mettre en place ? C'est ça la véritable question à se
243 poser. C'est se poser les bonnes questions. Et comme disait mon ami Jean-Pierre
244 Malmendier, quel que soit le bagage qu'on ait eu, qu'il soit faible ou un peu plus élevé,
245 toutes les questions sont bonnes à se poser. C'est pour ça que là, actuellement, la prison
246 fabrique davantage de criminels ou de terroristes, parce qu'on en a quand même de plus
247 en plus. C'est juste un endroit punitif où on ne fait rien pour les aider. **Quand on parle**
248 **de résilience, quand moi j'ai enfin accepté de sortir de ma victimisation,** c'est dans
249 « Un homme debout », c'est durant ces 3 années d'isolement, c'est cette petite phrase
250 « Vous pourrez trouver de tout ici sauf de l'aide ». **Et vous ouvrez en fait cette part de**
251 **rideau que vous n'avez jamais ouverte puisqu'on vous a pas permis de l'ouvrir.**
252 Puisque je n'ai fonctionné qu'avec tout ce qui était négatif de chaque être humain en
253 fait. **On souffre, on se victimise, on fait des tentatives de suicide, des fugues, on se**
254 **bat, on crie, on hurle. En fait on a envie de dire qu'on existe** et on ne trouve pas
255 quelqu'un qui à un moment donné vous arrête et vous dis « Ok, ok, on va écouter
256 maintenant. » C'est mon travail d'éducateur. Moi je fais pas des miracles, c'est la
257 personne elle-même qui va produire le miracle.

258 **Anthéa Alberico :** *Si j'interprète bien votre propos, la désistance finalement ce n'est*
259 *pas vraiment sortir d'une carrière criminelle, c'est plutôt sortir d'une souffrance ?*

260 **Jean-Marc Mahy :** Voilà je vais y arriver, je vais y arriver. Donc victimisation et
261 compréhension de l'histoire pour arriver à la colère. Parce que le stade de la colère
262 quand vous prenez le temps de dérouler le fil à l'envers puisque vous avez tout le temps,
263 vous vous rendez compte que vous avez quand même rencontré des belles personnes,
264 vous vous rendez compte que vous avez quand même passé des bons moments. Moi ce
265 qui m'intéressait...comme vous faites un mémoire vous posez une question essentielle :

266 qu'est-ce qui m'a amené dans mes deux faits de délinquance qui ont quand même causé
267 la mort de deux personnes faut pas l'oublier, dans les mêmes circonstances, toujours
268 accompagné de deux complices, donc un trio qui au moment le plus critique, c'est moi
269 qui passe à l'action ? À ce moment-là, en isolement, je ne sais pas. Quand je vais
270 commencer à me mettre en colère, pressé d'évoluer et d'ouvrir quelque part ce rideau
271 moi-même, en fait de prendre le temps et de me dire « Je vais faire un effort pour...,
272 tiens j'adore lire, je sais écrire »...je suis occupé à écrire un long bouquin maintenant,
273 pas comme « Après le meurtre, revivre », mais je vais reprendre tout ça, tout ce que je
274 dis pas en émissions, dans les conférences, essayer de comprendre comment est-ce
275 qu'on peut changer l'histoire d'un homme, soi-même, donc d'essayer effectivement
276 d'arriver à cette désistance, de sortir totalement de cette délinquance et de faire...moi je
277 suis un braqueur de cœur maintenant c'est pas la même chose. Et c'est quand je vais
278 arriver à la prison de Lantin, où à l'époque, je pense qu'il y a 4 psychologues, et ça
279 marche encore très bien donc si on se sent mal dans sa peau on voit une psychologue
280 dans les 48h à tout casser, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Et je vais faire une
281 thérapie pendant 5 ans avec une psychologue extraordinaire, Mme Remacle. J'arrive au
282 stade de la résilience, elle va prendre des années, ça va durer 5 ans. Et là je suis enfin
283 parvenu à savoir pourquoi dans mes deux faits tragiques j'ai pris la responsabilité pour
284 les deux autres. Je suis remonté à une scène où j'avais 4 ans, ma maman est venue me
285 chercher à l'école maternelle et il y avait une tempête et elle me tenait par la main.
286 J'étais très proche de ma mère, très très proche. On était pas loin du complexe d'Œdipe
287 si on peut aller jusque-là, on n'était pas très loin. Et on est à un feu rouge et le vent
288 souffle tellement fort vous savez que...et donc ma mère elle tient le feu rouge et elle me
289 dit « Surtout, ne lâche pas ma main. » Et j'ai une très mauvaise interprétation en fait de
290 sa phrase. J'ai vraiment le sentiment à ce moment-là quand j'entends ça, que si je lâche
291 la main de ma maman, elle va s'envoler en fait. Alors que c'est une personne adulte, j'ai
292 pensé ça. À ce moment dans cette phrase-là j'ai eu un sentiment de responsabilité,
293 mais...que j'ai continué à avoir par la suite et on l'a jamais cassé. Et cette psychologue
294 va m'amener enfin à comprendre pourquoi j'en suis arrivé à choisir ce chemin-là. Je
295 pense pas qu'à la base j'étais fait pour être délinquant, je pense pas que j'avais ça dans
296 les gênes, d'être un criminel. Je pense que ce qui m'est arrivé c'est que je me suis mis
297 dans des situations où j'étais au mauvais endroit au mauvais moment avec des
298 mauvaises rencontres. Mais c'était mon choix à moi d'avoir été attiré par ces gens-là, il
299 n'y a personne qui m'a...comme je dis, on ne m'a pas pris par la main pour me dire

300 viens avec nous, on en m'a pas mis une arme sur la tête pour me dire allez viens avec
301 nous. C'est ça que j'essaye d'expliquer à des jeunes. Quel que soit ce qui t'a amené là,
302 finalement c'est toi qui as fait un passage à l'acte. Y'a personne qui était derrière toi et
303 qui t'a poussé à le faire. C'est toi qui fais ton passage à l'acte.

304 Le chemin pour sortir, comme vous expliquez, cette désistance, je me rends pas toujours
305 compte... parce que j'ai quand même la mort de deux personnes... j'ai même pas le droit
306 quelque part d'être ici aujourd'hui de continuer de faire le travail que je fais... Mon
307 parcours en prison c'est qu'à un moment donné, je me suis réveillé. Et puis la lecture
308 vous savez... pour moi une bibliothèque dans une prison c'est un des plus beaux
309 endroits et en plus vous avez le temps. C'est quand j'ai commencé à faire des
310 formations. Quand j'ai commencé à décrocher des diplômes et vous savez ma force, et
311 je vous assure, j'étais quelqu'un de très dur avec moi-même, il fallait que j'aie le
312 maximum de points. Si j'avais 98 sur 100, je pétais un plomb avec les gardiens. C'est
313 un combat, c'est une colère avec vous-même. Vous vous dites j'ai raté quelque chose
314 dans ma vie, j'aurais dû être ça en fait, et je vais le devenir. Mais je pourrais plus jamais
315 recommencer à la base, donc vous recommencez de quelque chose d'autre qui prend
316 plus de temps.

317 Vous savez ce qui me manque aujourd'hui dans la vie, c'est que j'ai 20 ans en moins.
318 J'ai 20 ans de retard dans cette société et je les rattraperai jamais. C'est pour ça
319 qu'encore aujourd'hui après 13 ans c'est encore compliqué. C'est le mental que vous
320 avez acquis en prison, c'est cette force d'avoir acquis des diplômes, d'avoir découvert
321 des choses, de comprendre l'être humain qui continue quelque part à vous faire avancer,
322 même si ça me fragilise et parfois ça m'abime, je le reconnais, j'en suis tout à fait
323 conscient.

324 **Moi j'ai choisi la désistance par la résilience.** Mais aujourd'hui dans les prisons, en
325 tout cas pour les gens qui ont enlevé la vie à quelqu'un, ça sera plus possible le stade de
326 la résilience. Parce que **vous devez être accompagné** par un professionnel. Moi ma
327 thérapie dure 5 ans. Tout seul c'est impossible. Quel que soit le bagage, c'est pas
328 possible. C'est pas en lisant des livres de psychologie comme j'ai pu le faire que vous
329 allez comprendre. Si vous n'avez pas le processus universitaire, il y a des mots que vous
330 ne comprenez pas, vous devez aller dans un dictionnaire. Donc vous devez être aidé par
331 un professionnel et malheureusement ce n'est pas le cas. J'ai rencontré des détenus qui
332 sont en colère, mais qui ont du mal à se dire à un moment donné « Je passe à autre
333 chose. »

334 **C'est la rencontre.** Quand je suis sorti de prison il n'y avait que 3 personnes qui
335 m'attendaient, 3. Dont deux passeurs d'humanité, c'est des visiteurs de prison. J'ai
336 rencontré mon ami, on se connaît depuis 25 ans, mais si je ne l'avais pas eu lui, si je
337 n'avais pas eu la visiteuse après qui vous dit que la vie va pas être rose, mais qu'il y a
338 moyen de s'accrocher, que ça va prendre du temps. Et c'est terrible pour les détenus qui
339 sortent de prison, on vous dit ça va prendre du temps et vous sortez de l'université du
340 temps. C'est pour ça que je suis hyperactif, « Ça va prendre du temps », mais vous avez
341 20 ans à rattraper ! C'est parfois ça qui est compliqué c'est pour ça qu'il y a beaucoup
342 de détenus que je rencontre qui vont trop vite. Il y en a qui veulent s'en sortir, ils vont
343 aller frapper à trois portes et puis ça ne leur va pas parce que ça n'avance pas, parce
344 qu'on ne veut pas les aider. Donc qu'est-ce qu'ils font ? Ils retombent dans leurs travers,
345 ils retombent dans cette espèce de sentiment qu'on ne va pas les aider en fait. Vous avez
346 travaillé à Ittre, qu'est-ce qu'il nous manque dans notre cellule ? Il manque la clé de
347 notre cellule. Donc vous êtes soumis à une espèce de système inférieur, vous êtes
348 soumis à des gardiens de prison. C'est votre survie en fait, c'est eux qui vous apportent
349 3 fois à manger, c'est eux qui font tout pour vous. Donc beaucoup tombent dans une
350 espèce d'assistanat, parce que c'est comme ça. Beaucoup vont tomber dans la
351 toxicomanie pour s'évader. Faut quand même savoir qu'en faisant mes études j'étais 7
352 ans toxicomane aux drogues dures ! Tout en étudiant et en essayant d'avoir un
353 maximum de points. Pourtant en faisant des études, comme vous vous cultivez, que
354 vous ouvrez votre cerveau à d'autres...vous vous dites « Je vais arrêter de me droguer »
355 en fait. Mais il faut le bon endroit de nouveau. Et le bon endroit pour moi ça sera la
356 prison de Marneffe où il n'y avait pas de dealers d'héroïne donc j'ai pu arrêter. **C'est un**
357 **long chemin. C'est pour ça que je dis souvent à des jeunes : on peut avoir une**
358 **addiction et ça peut être très bien la délinquance, puisqu'on parle de la**
359 **délinquance, mais il y a deux étapes. La première c'est de vouloir vraiment sortir**
360 **de ce chemin de la délinquance. Il est important déjà ce choix-là. Mais c'est la**
361 **deuxième étape en fait la plus importante : il faut changer ses fréquentations.**
362 **Rencontrer d'autres personnes, des personnes positives qui vous apprennent**
363 **d'autres choses.** Quand Mme Lebrun dis « Jean-Marc Mahy dans 6 mois il est de
364 retour parce qu'il s'est comporté comme un rebelle en prison, parce qu'il n'acceptait pas
365 l'autorité », parce que pendant 19 ans je vais fréquenter qu'un monde de machisme où
366 la violence était la force pour s'en sortir, où c'était la loi du plus fort, où les mots n'ont
367 aucune espèce d'importance, où les insultes sont plus importantes, où le regard est

368 méchant. On n'est pas des gentils en prison, sinon on ne serait pas en prison. Donc vous
369 vous dites, vous avez passé 19 ans en prison donc vous êtes toujours dans cet esprit-là
370 donc ça va pas bien se passer. Vous savez, le TAP a mis 5 ans pour me libérer parce
371 qu'il parlait d'un postulat très simple : au plus jeune vous rentrez en prison, au plus
372 longtemps vous y restez, vous sortez... moi aussi je suis sorti alors avec un doctorat en
373 criminologie comme vous alors. C'est pour ça que beaucoup de jeunes rentrent avec un
374 diplôme primaire et ressortent avec un doctorat en criminologie et ils auront du mal à
375 s'en sortir. Vous savez il y a un homme – j'ai lu beaucoup de livres vous le savez –,
376 mais il y a un homme qui m'a marqué c'est pas un livre, c'est un gars extraordinaire il
377 s'appelle Siegi Hirsch, c'est pour moi un des plus grands éducateurs, il a 100 ans
378 maintenant donc. Mais il a formé des psychanalystes, il a été éducateur, sa vie elle a
379 commencé à Auschwitz quand il a vu toute sa famille massacrée passer dans les
380 chambres à gaz et qu'il arrive ici en Belgique et qu'il n'a plus de famille. Il va vivre ici
381 dans des orphelinats à Bruxelles et il va se servir de toute la mort, tout ce qu'il a vécu
382 là-bas à Auschwitz pour devenir un éducateur d'enfer. Et il a ces 3 mots extraordinaires
383 qui m'ont beaucoup servi. Mais apprendre des mots c'est comme la phrase « Vous
384 pourrez trouver de tout ici sauf de l'aide », j'ai compris cette phrase quand j'ai raté mon
385 suicide le 14 juillet 87 et elle va prendre beaucoup de temps. Siegi Hirsch il dit « Il faut
386 apprendre à désapprendre pour réapprendre. » Et il y a beaucoup de gens qui disent, un
387 peu comme la délinquance en accéléré, au début on veut déjà connaître la fin, ils veulent
388 faire « apprendre-réapprendre. » Et ils oublient le désapprendre. Et c'est ce processus-là
389 qui est le plus dur en fait.

390 Je vais vous expliquer l'histoire d'un autre jeune. On va rester dans ce premier niveau
391 de la désistance. Donc vous dites « Qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné un jeune
392 quitte le chemin de la délinquance, mais sans pour autant avoir été dans la résilience,
393 qu'il change de vie ? », comme la première histoire que j'ai raconté.

394 C'est en 2004, je commence à témoigner bénévolement à Braine-le-Château parce que
395 la directrice...c'est bizarre, toutes les psychologues que j'ai connues sont devenues
396 après des directrices. Et donc elle me dit, c'est Marie-Claude Crollem, elle me dit
397 « Jean-Marc est-ce que tu peux venir parce qu'on a un problème. On a un jeune gamin,
398 Victor, qui a fait une prise d'otage, mais il a voulu faire de mal à personne, il l'a fait
399 exprès parce qu'il veut être dessaisi du tribunal de la jeunesse, il veut absolument aller
400 en prison. » Et je pars de Liège...non, non, non excusez-moi, j'habite à Louvain-la-
401 Neuve. Et j'arrive à Braine-le-Château et d'abord je vais parler avec son éducateur pour

402 voir un peu qui est-ce que je vais rencontrer, qui est le gars, est-ce qu'il va vouloir
403 m'écouter. Il est en colère, il est au cachot. Et moi je dis « Non non, je veux pas le voir
404 au cachot, ça va pas se passer comme ça. » Et donc je le vois dans une pièce à part juste
405 avec son éducateur de référence. Donc je commence calmement en disant « Tu sais,
406 j'étais ici il y a 25 ans. J'ai commencé ici. Et la seule fois de ma vie que je suis arrivé
407 ici, quand j'ai quitté la prison de Saint-Gilles pour arriver ici, j'avais senti
408 instinctivement qu'ici, ces gens-là ils allaient m'aider. Je savais pas comment, mais je
409 savais qu'ils... » C'est ça, c'est l'humain qui tout d'un coup dit « Je vais leur faire
410 confiance, enfin j'ai une bouée de sauvetage, je reste la tête hors de l'eau, j'espère sortir
411 de l'eau avec eux. » Il veut pas m'écouter quand je lui dis que j'ai fait 19 ans de prison :
412 « Vous voulez me raconter la prison ou quoi. Mon père il est en prison là. J'ai
413 commencé à voir mon père quand j'avais 3 ans ! Il a pris perpète, il a torturé des gens,
414 c'est un caïd mon père en prison. » Ca sert à rien de vouloir rentrer dans ce discours de
415 caïd en disant que chacun en prison trouve son ... (inaudible). « De toute façon
416 Monsieur, mon grand-père aussi il est en prison donc c'est normal. Moi j'ai envie de
417 rejoindre mon père. Moi à un moment donné, c'est mon père ». Donc il veut pas
418 m'écouter. Comme l'éducateur m'avait expliqué que Victor allait être papa dans 2 mois
419 alors j'ai eu cet électrochoc : « Oui je sais Victor, ton grand-père est en prison, ton père
420 est en prison donc tu veux aller en prison et ton fils aussi ira en prison. » Il s'est levé, il
421 a péte sa main contre le mur. Il s'est mis en colère, il s'est rassis, on a pu commencer à
422 discuter. Et on en est arrivé à ce qu'il était. En fait c'est un gamin qui avait pas plus de
423 200 mots de vocabulaire en fait, dans sa manière de parler, entendons-nous bien. En
424 lisant il apprenait beaucoup de mots, mais il ne savait pas les articuler. Donc si
425 l'éducateur lui dit 220 mots il péte un plomb. Donc il y a sa violence qui s'exprime, sa
426 colère, toute sa rage. Et **Victor avait quelque chose de bien, c'est qu'il avait déjà**
427 **découvert quelque chose qui le passionnait en lui : il adorait dans sa chambre**
428 **écouter du slam tout le temps, il écoutait et il écrivait des chansons de slam, c'est**
429 **important.** Vous savez parfois on écoute des chansons de rap, les gens ne comprennent
430 pas, ils arrêtent au bout d'une minute, ils vont pas jusqu'au bout en fait. Et c'est leur
431 manière de s'exprimer aujourd'hui à eux, mais il y a des messages qui sont là derrière
432 en fait. On a pu mettre un travail pédagogique en place avec lui et **il a pu commencer à**
433 **exprimer par des chansons de slam ce qu'il ressentait.** Il a continué à voir la
434 psychologue et on travaillait. Et vous savez quoi ? C'était en 2004 et j'ai revu Victor en
435 2014. J'étais à Mons, je sais plus, pour une conférence ou quoi et tout d'un coup, je suis

436 interpellé par quelqu'un, un jeune homme, il avait 26 ans. Moi à ce moment-là je savais
437 pas... « Mr Mahy, Mr Mahy ! Vous vous souvenez pas de moi ? », « Euh oui, on s'est
438 vu où ? », « Je suis Victor. » Il y a aussi le Victor de la pièce « Un homme debout »,
439 celui qui se coupe la langue, mais c'est pas le même Victor. Au moins il y en a un qui a
440 réussi. Il me dit « Mr Mahy je voulais vraiment vous remercier, je m'en suis sorti, j'ai
441 réussi ma formation, regardez mon gamin », il me montre son gamin. Il dit « Vous
442 savez Monsieur, j'ai écrit à mon père, j'ai plus jamais été le voir en prison en fait. Et j'ai
443 écrit à mon père, il m'a jamais répondu. Je lui ai dit 'papa le jour où tu sors de prison et
444 que tu parviens à t'en sortir alors que peut-être tu verras ton petit-fils'. » Mais il m'a
445 surtout dit aussi qu'il fallait qu'il s'accroche dans la vie. Moi vous savez quand je
446 témoigne je vais pas dire aux jeunes que la vie est facile, que la vie elle est rose. En fait,
447 je dis souvent qu'il va falloir s'accrocher et qu'il va falloir rencontrer des gens qui vous
448 tirent vers le haut. Parce que des gens qui vous tirent vers le bas, il y en a un sacré
449 paquet. **Donc vous voyez, en fait, c'est pas pour autant qu'il est arrivé à une**
450 **résilience, il a changé de vie. Il est sorti de ce chemin de la délinquance. Voilà.**

[Interruption]

451 **Jean-Marc Mahy :** Vous savez quand je suis ici (bibliothèque), je dis souvent que la
452 plus belle chose qui m'a peut-être sauvé la vie, c'est qu'il y a un endroit où j'allais au
453 moins 2 fois par semaine à partir de l'âge...quand j'ai commencé à habiter à Jette,
454 j'avais 12 ans. Je venais deux fois par semaine à la bibliothèque. D'abord chez les
455 enfants, j'adorais les bandes dessinées. Après j'ai commencé à lire Bibliothèque Rose,
456 Bibliothèque Verte. Et quand j'ai fait mon entrée dans la grande bibliothèque, j'avais 14
457 ans, j'étais passionné, j'adorais lire. C'est peut-être quelque part le déclic qui m'a sauvé
458 la vie en prison, je pense que c'est vraiment ça. Et j'ai juste envie de vous dire une
459 chose quand je parle...puisqu'on est toujours sur ces deux niveaux : la désistance où on
460 sort de la délinquance, mais sans résilience. Moi je suis sorti avec la résilience. Moi je
461 galère vraiment encore aujourd'hui, je galère vraiment. Mais il y a une chose que je ne
462 ferais plus jamais, et pourtant c'est pas faute d'avoir rencontré des gens qui m'ont
463 proposé des armes à feu, des gens qui restent dans la délinquance parce qu'ils n'ont pas
464 d'autre choix. On pourrait parler de la société qui ne donne pas une seconde chance à
465 quelqu'un, j'aurais pu m'en sortir qu'...mais je n'ai plus jamais voulu ça... Je vais être
466 clair, c'est pas méchant ce que je vous dis, mais, je sais que ma fragilité est une force

467 aussi et que je vais parvenir à m'en sortir, mais je n'irais jamais dans la rue parce que
468 j'ai travaillé avec des gens de la rue, ça c'est clair, j'irais jamais dans la rue. Mais je
469 préférerais encore mourir que de vouloir faire encore un acte de délinquance, que d'aller
470 voler quelqu'un. Voilà, c'est ça. Donc moi c'est vraiment ce niveau de la résilience. Je
471 suis encore en vie, je vais encore continuer à avancer vous tracassez pas, j'ai encore
472 beaucoup de choses à faire. Voilà.

473

474 **Anthéa Alberico** : À un moment donné vous avez parlé de deux niveaux : la première
475 chose c'est choisir d'arrêter. Donc ça signifie pour vous que ça doit être conscient,
476 qu'il doit y avoir une décision ? Ce n'est pas des événements extérieurs qui vont faire à
477 un moment donné que la personne va modifier son comportement, ça doit être avant
478 tout une décision rationnelle ?

479 **Jean-Marc Mahy** : Oui il y a celle-là. Donc c'est la première étape : **vouloir sortir de**
480 **la délinquance**, mais n'oubliez pas après...il y a aussi **changer de relations. C'est-à-**
481 **dire rencontrer des gens qui sont positifs**. Moi la première année que j'ai vécu à
482 Louvain-la-Neuve, je vous assure si j'ai pas ces deux personnes qui se relayent de temps
483 en temps pour me sortir de ma solitude...parce que c'est une autre forme de solitude
484 quand vous habitez dans un appartement, un truc de 20m². Si vous n'avez pas les gens
485 qui à un moment donné vous sortent de cette spirale négative, parce qu'en prison vous
486 ne rencontrez que des personnes négatives en fait : on parle de quoi ? Des 400 coups !
487 Donc à un moment donné si vous n'avez pas d'autres centres de conversation, d'autres
488 centres d'intérêt, même si vous le voulez dans la tête...ou alors vous êtes très très fort
489 mentalement, vous pouvez vous en sortir tout seul, ça arrive, mais **on a besoin des**
490 **autres**. Donc si vous ne rencontrez pas les bonnes personnes qui vous permettent de
491 continuer pour une fois dans leur vie de positiver et qui continuent dans cette vie-là
492 « Tu dois aller voir ça et on va aller voir ça », voilà... Donc le vouloir, oui c'est vrai, **il**
493 **faut vraiment d'abord le vouloir, c'est clair. C'est vraiment une volonté très forte,**
494 **mais qu'est-ce qu'on va mettre en place après pour rester dans cet état d'esprit-**
495 **là ?** Et c'est pour ça que la plupart des détenus que moi je rencontre, c'est pour ça que le
496 taux de récidive est aussi énorme : c'est qu'à un moment donné, ils ne rencontrent pas
497 les bonnes personnes ou alors ils en rencontrent, mais ils ont tellement été cantonnés
498 dans les faits d'être négatifs qu'ils ne parviennent pas à se dire je vais pouvoir m'en
499 sortir.

500 Quand vous rencontrez un jeune en IPPJ et que vous lui dites « Hé mon gars t'es quand
501 même un champion du monde d'être ici, quand même c'est 5% de notre jeunesse qui
502 déconne et toi t'es là. Et tu sais pourquoi t'es là ? », « Beh oui j'ai braqué », « Et
503 comment t'as mis en place ton braquage ? Tu peux m'expliquer un peu ? Comment tu
504 l'as réalisé ? », « Bah on a observé, puis on s'est dit on va s'attaquer là, on va observer,
505 on va chronométrer, on a été voler une voiture,... », mais je dis « Mais c'est génial, t'as
506 mis tout un projet en place ! Sauf que t'es ici. Alors faudrait peut-être essayer de trouver
507 une formation ou un métier ou tu pourrais peut-être essayer de réaliser la même chose.
508 Mais à l'inverse, de manière positive. On va faire un projet avec toi. » On fait un petit
509 projet avec son éducateur, on part de la théorie *step by step*, marche après marche.
510 « Mais Monsieur j'suis un con, j'vais jamais... », « Ben non t'es pas un con puisque t'es
511 déjà ici donc t'es pas un con. On va faire un projet tu vas voir tu vas le réussir. » Enfin,
512 on espère, on sait qu'il va le réussir. Il le réussit : « Ah mais Monsieur c'est de la
513 chance », « Mais y'a pas de chance dans la vie, on va faire un deuxième projet
514 d'accord ? Ok ? ». On met la barre un peu plus haut, on va arriver à la deuxième
515 marche. Il le réussit : « ...Ah...euh...tiens j'suis capable », « Beh oui t'es capable ! On
516 va faire un troisième maintenant ». Et on met la barre trop haute en fait, on sait qu'il va
517 rater. Qu'est-ce qu'on attend de lui ? Qu'il s'arrête sur la deuxième marche, il ne
518 parvient pas à aller sur la troisième. Pourquoi ça n'a pas marché son projet ? Est-ce qu'il
519 va venir nous trouver pour en parler ? C'est ça en fait. C'est pour ça que je suis très
520 heureux de faire ce travail. Il est pas arrivé par hasard, c'est une rencontre de nouveau.
521 Et travailler avec des jeunes vous savez...vous faites de la crimino...il y a deux
522 chercheuses de la VUB qui se sont penchées sur le cas de 210 mineurs qui ont été
523 dessaisés entre 1999 et 2000. Il y a à peu près une centaine de jeunes chaque année qui
524 sont dessaisés entre 16 ans et 18 ans. Donc ces 210 jeunes sont tous passés par la case
525 prison, ils ont tous mis un pied en prison. Et bien, elles ont calculé dans leur étude que 9
526 jeunes sur 10 ont recommencé avec une moyenne de 6 faits. En fait ils sont rentrés dans
527 une espèce d'autre case d'institutionnalisés. Et eux pour les en sortir, et c'est ça que
528 j'observe depuis des années, c'est que plus un jeune rentre très tôt dans un centre fermé,
529 au plus il a commencé très tôt dans la délinquance, au plus on va avoir beaucoup
530 beaucoup de mal.

531 Je vous raconte un dernier exemple. Vous avez vu le film « Vers une inconditionnelle
532 liberté » ? Vous voyez à un moment donné Giovanni, le gamin avec qui je suis en
533 Suède ? Et qui fait une analyse terrible, avec lequel je fais une thérapie brève et je le

534 prends dans mes bras et le gamin il pleure. Il a une très belle analyse. Vous savez ce
535 qu'il s'est passé en fait ? Et c'est là où parfois...parce que quand je vais dans les écoles
536 d'éducateurs, d'assistants sociaux, quand on travaille avec de l'humain on ne fait jamais
537 ce métier-là pour avoir de la reconnaissance sinon il faut changer de métier. Mais
538 j'explique parfois que 5 ans, 10 ans comme avec Victor, ou ici avec Giovanni, je vais
539 vous expliquer ce qui se passe là actuellement : on peut avoir un jour quelqu'un qui
540 nous reconnaît en disant « Hé Monsieur je me souviens de vous, hé merci ! » Quel que
541 soit ce qu'on a fait, c'est lui qui a fait le miracle c'est pas nous. Ça, ça ne s'achète pas,
542 ça se met là (main sur le cœur) et on est là « Ouah au moins je sers à quelque chose. »
543 Et bien c'était il y a 3 semaines d'ici. Je suis en pleine animation à Don Bosco avec une
544 centaine de jeunes en professionnel. Et pendant mon animation je sens mon GSM deux
545 fois qui vibre, deux fois. Je peux pas répondre, j'ai oublié de l'éteindre, c'est une
546 erreur. Et je sors à la pause, et je lis, je vois : Giovanni. Il dit « Mr Jean-Marc est-ce que
547 vous pouvez m'appeler j'ai besoin de vous, j'ai besoin de vous Mr Jean-Marc. » Et je
548 l'appelle, je dis « Bonjour Giovanni, ça va ? Tu vas bien ? », « Hé Monsieur, j'ai été à
549 fond de peine. » Il avait pris 7 ans de prison. Il était à fond de peine. « Je dis qu'est-ce
550 qu'il se passe ? », « Hé Monsieur je m'en sors pas, il faut m'aider Monsieur, je vous en
551 prie, aidez-moi, aidez-moi », je dis « Je vais voir ce que je peux faire pour toi », il me
552 dit « Attendez Monsieur on frappe à ma porte », je dis « Ok, ça va ça va j'attends »,
553 deux minutes après il revient « Monsieur, Monsieur vous allez pas le croire, il y a
554 quelqu'un qui vient de frapper à ma porte, il m'a proposé de construire une maison avec
555 lui Monsieur. » Giovanni – je vais vous expliquez pour que vous compreniez bien
556 puisqu'on est en plein dans la désistance – Giovanni, comme il l'explique dans le film,
557 son beau-père il l'a fracassé, il a été élevé dans la violence « Pah pah pah pah » (geste
558 de coup) tout le temps. Son père était la seule personne...il explique « Mon père il m'a
559 pas beaucoup frappé en fait, mon père c'était un maçon. » Et parfois il travaillait avec
560 son père. Et ce gamin il avait de l'or dans les mains, de l'or dans les mains, mais il
561 voulait pas se former. Donc à un moment donné il va tomber dans la délinquance avec
562 ses potes de quartiers, ils vont commencer à dealer, à fumer, à aller faire des conneries
563 quoi. Donc il va passer une première fois dans une structure d'accueil où il va avoir un
564 mandat de 3 mois autour de lui. Puis il va passer de structure en structure et puis à un
565 moment donné il va aller en IPPJ. Et puis je vais travailler avec lui quand je vais partir
566 en Suède avec lui. C'est un gamin, il avait une force physique extraordinaire, il était très
567 intelligent, il avait une très bonne analyse de lui-même. Et un jour j'apprends qu'il part

568 au Bénin et ça se passe mal le dernier jour. Chaque fois le dernier jour ça se passe mal.
569 Nous, le mandat qu'on a travaillé avec lui en Suède, le dernier jour quand on est rentré,
570 on arrêtait avec ce jeune-là, le mandat prenait fin, il s'est battu. Il s'est retrouvé en IPPJ.
571 Le dernier jour où il s'est retrouvé en IPPJ, il s'est battu. Le dernier jour où il est rentré
572 du Bénin, il s'est battu. Donc à un moment donné, vous dites...en fait ce gamin-là, ce
573 qu'il essaye simplement de vous expliquer c'est que chaque fois qu'il est pris en charge
574 par des adultes, sous mandat, où il lui fallait du temps pour enfin accorder sa confiance
575 à un autre adulte, à un éducateur, au moment où il y arrivait – parce qu'il faut aussi
576 qu'un éducateur soit très fort pour casser ce mur de brique qu'il y a autour d'un jeune
577 pour lui dire « Mais t'es beau ! T'es une belle personne ! T'as plein de qualités ! » –
578 chaque fois le dernier jour ce gamin se disait « Maintenant, c'est bon, il faut arrêter
579 maintenant. » Je lui avais dit avant qu'il rentre en prison « Tu as fait la Suède, tu as été
580 faire du sport-aventure »...le premier jour on a fait du sport-aventure avec lui, je vous
581 assure...moi pour entrer dans cette ASBL j'ai du me taper le *death ride* de l'Atomium,
582 vous savez, descendre avec une corde. J'ai horreur du vide, j'ai peur du vide. Et le gars
583 il a dit « Si tu le fais pas t'as pas de contrat de travail. » Je suis monté là tout en haut et
584 en sortant de la boule j'étais la troisième personne, il y avait un militaire et il a
585 commencé à courir, il était heureux, il courait sur la boule. Je me dis « Non non non, je
586 vais pas le faire » et j'avais un petit gamin de 14 ans devant moi et il y va avec le grand
587 sourire, je pouvais plus reculer. Donc j'étais tellement tendu que je fais...(mime de
588 crispation), vous savez si vous faites comme ça, moi je serais arrivé comme un iroquois,
589 j'aurais eu plus de cheveux. Donc le gars il dit « Non allez... » et je suis arrivé et j'ai
590 crié « J'ai mon contrat de travail, j'ai mon contrat de travail ! »
591 Giovanni arrive, premier sport extrême qu'on fait, on va dans la région de Namur et on
592 monte sur une falaise de 200m à peu près de hauteur et on va faire du rappel. On peut
593 monter par un endroit, mais on ne sait pas redescendre par là en fait. Et on arrive là, on
594 est avec 5 jeunes. On a 3 introvertis, eux tout de suite ils disent rien, ils descendent. Et
595 les deux caïds là...(onomatopée qui exprime l'action de râler). Giovanni : « ...heuuu
596 m'sieur... », « Beh tu plaisantes... », « Nan nan, jamais, jamais... ». Bon, le deuxième
597 jeune fait le caïd, il prend confiance, il descend. Et on dit à Giovanni « Écoute façon,
598 y'a pas le choix, on t'attend en bas, on a le temps, il n'y a pas de problème. » Ça a duré
599 2h. Puis on a entendu Tarzan arriver, il est arrivé comme moi : blanc comme un mort.
600 Vous savez ce qu'on a fait ? On a recommencé tout de suite. Et on a fait une troisième
601 fois. Et la troisième fois il est descendu tout de suite. Et à la fin du parcours, quand

602 Giovanni fait son analyse avec moi, en Suède, je lui dis « Tu te souviens quand tu m'as
603 raconté pourquoi t'étais venu ici ? Que tu m'avais dit que t'avais observé une petite
604 vieille pendant une semaine, qu'elle sortait tous les jours à la même heure pour faire tel
605 parcours pour aller à la banque. Et toi tu t'es dit je vais lui voler son sac parce qu'elle a
606 de l'argent dans son sac. Et t'avais tracé tout un chemin. Tu te souviens quand tu m'as
607 dit que tu lui arrachais son sac et que t'es arrivé derrière la rue et que ton cœur battait à
608 tout rompre, t'avais eu un truc d'adrénaline ! Tu te souviens quand t'es descendu 3 fois
609 en rappel ? C'était pas la même forme d'adrénaline. Et t'étais enfin parvenu à vaincre ta
610 peur du vide. » Voilà, maintenant il a un boulot. Moi je lui ai dit de nouveau « Forme-
611 toi, tu es jeune. Moi j'ai eu mon dernier diplôme j'avais 42 ans. T'as pas de temps à
612 perdre en fait. C'est maintenant. » Et alors vous savez ce qu'il m'a dit au téléphone ? Je
613 dis « Tu vis encore à Charleroi ? » Non, il a quitté Charleroi puisque ça été là tous ses
614 problèmes. Moi c'est seulement maintenant que j'habite à Bruxelles, après 13 ans. Au
615 début j'aurais jamais pu revenir ici, il y avait trop de...j'aurais pu avoir peur. Vous
616 comprenez quand la volonté est là ? Et il est avec une copine, il dit « Ouai elle a une
617 fille de 10 ans, elle est chiante Monsieur, elle écoute jamais. » Je lui dis « Mais
618 Giovanni, t'as été aussi comme ça avec nous. » Voyez, ça, **c'est quelqu'un qui de**
619 **nouveau n'a pas atteint la résilience parce qu'on ne lui a pas permis de travailler**
620 **ça, mais je pense qu'actuellement c'est quelqu'un qui est sorti de la délinquance.** Il
621 risque parfois d'y avoir des rechutes, ce qui est important...le travail que je vais faire
622 dans ce Dispositif Relais (ASBL), ces jeunes qui vont sortir en manque de confiance, on
623 va vraiment leur tendre la main. En fait au début on va les...(mime de tendre la main) :
624 « Allez viens, non non viens, t'as fini ?! On va aller faire du théâtre-action, on va partir
625 là, tu vas voir d'autres choses. » Puis à un moment donné vous le voyez à travers le
626 regard de ces gens-là, comment ils parlent, comme ils sont, qu'ils sont plus détendus,
627 qu'ils retrouvent confiance en eux. À un moment donné on les lâche, on leur dit « Mais
628 je suis toujours là. » Ils peuvent avoir une rechute.

629 Moi je suis un utopiste et mon grand rêve, et ça existe au Canada, pour les sortants de
630 certaines prisons, un détenu il sort de là et il a 5 numéros de téléphone différents : un
631 pour le lundi, un pour le mardi, un pour le mercredi, le jeudi, le vendredi... Ça veut dire
632 qu'il y a une personne bénévole qui sera là, ce jour-là, pour le détenu, dans n'importe
633 quel problème, un problème administratif, un problème de solitude,... Voilà, elle est là
634 et le gars il peut pas dire « Je suis tout seul », non. Chaque jour de la semaine il y a
635 quelqu'un de différent. Ca c'est pour ceux qui sortent des prisons. Mais moi je suis

636 un...moi ce que j'adore c'est travailler en amont, il vaut mieux prévenir que guérir. Et
637 là malheureusement ça va être de l'aval, vraiment, guérir parfois des cicatrices. J'ai
638 presque envie de me dire, et ça existe au Canada, de créer une grande structure, grande
639 association où il y a énormément d'éducateurs, assistants sociaux, des criminologues
640 qui travaillent autour de ça et de me dire qu'un éducateur va devenir la personne de
641 référence d'un jeune. Pas pendant 3 mois, ni pendant 6 ans, ni pendant 5 ans, mais toute
642 la vie en fait. Ce qui manque ici dans cette société-là, et c'est ça que j'ai découvert
643 quand moi je suis sorti : les gens sont avec des œillères en fait. À mon époque c'était
644 pas comme ça, on était très ouvert. Mais on vivait pas dans le monde de la peur comme
645 on le vit, dans la peur de tout le monde. Vous savez que la délinquance a diminué à
646 Bruxelles ? Pour la première fois cette année-ci, le taux de meurtre est le plus bas depuis
647 50 ans. Vous savez qu'en France le taux d'homicides a diminué d'un tiers ! Vous allez
648 me donner votre adresse internet, vous allez voir un document ex...il dure un quart
649 d'heure, sur la réalité pénitentiaire française avec une prof qui vous explique, c'est
650 super bien fait. J'aimerais bien d'ailleurs faire ça en Belgique pour que les gens ils
651 comprennent, parce qu'on comprend souvent à travers des images, des statistiques. En
652 fait, on nous fait croire ça, mais c'est pas ça. Et il a que les gens de terrain qui le
653 comprennent. Et le jour où des politiques...pas ces technocrates qui sont derrière leurs
654 bureaux qui pensent, mais qui sont jamais sur le terrain. Le jour où des universitaires –
655 parce qu'il y a des groupes de travail qui font de l'excellent travail – et des gens de
656 terrain comme moi et d'autres personnes, se mettent autour d'une table et commencent à
657 discuter, non pas sur le court terme, mais sur le moyen comme la Finlande l'a
658 fait...vous savez combien ils ont changé leur prison ? 58 prisons. 20 prisons. 11 prisons
659 semi-ouvertes. Ils ont mis 30 ans. Le seul problème en Belgique c'est que nous avons
660 tellement de parlements, de gouvernements, ce serait impossible c'est ça qui est bien
661 dommage.

662 **Anthéa Alberico** : Finalemnt, avec l'exemple de Giovanni et de Victor, est-ce qu'on
663 ne pourrait pas dire que la désistance n'est pas la sortie d'une carrière criminelle mais
664 la gestion des pulsions ?

665 **Jean-Marc Mahy** : Moi j'ai pu rencontrer des jeunes qui à un moment donné comme
666 moi, n'étaient pas faits pour avoir une vie délinquante. Mais dont les circonstances les
667 ont amenés finalement à être...(inaudible). Par contre j'ai connu des jeunes, qui très tôt

668 je me souviens à Braine-le-Château, **Patrick il avait 16 ans, avait commencé une**
669 **carrière de braqueur à l'âge de 13 ans.**

670 **Anthéa Alberico :** Mais vous ne pensez pas que c'est une minorité ? Est-ce qu'on peut
671 vraiment parler de 'carrière délinquante' chez des mineurs ?

672 **Jean-Marc Mahy :** Roh écoutez je... Je vais vous citer un autre exemple qui était très
673 très fort aussi franchement, très fort.

674 Il y a quelques années d'ici il y avait une bande de jeunes à Sclessin. Il y avait une
675 bande donc de gamins de 16-17 ans dont beaucoup allaient à l'école. Et il y avait un
676 jeune Logan. Logan il avait, quand je l'ai rencontré à Everberg, au centre fermé là, à
677 l'époque c'était encore Everberg, il avait 14 ans. Donc je vais là-bas, ils portent tous un
678 masque « Moi je suis là pour ça », ils se la pètent tout le temps en fait, ils osent pas être
679 eux-mêmes. C'est comme en prison, on peut pas montrer nos faiblesses. Je fais mon
680 témoignage auprès dudit jeune et je le vois après je lui dit « Wouah hé t'es un champion
681 du monde toi ! T'es ici pour 5 hold-up. » Il est tout fier. 5 hold-up. « Et tu peux
682 m'expliquer un peu comment ça a commencé ? », il dit « Oui monsieur, très facile. À 11
683 ans mes parents ils touchaient les allocations familiales, ils sont toxicomanes, rien à
684 foutre que j'aïlle à l'école ou pas, ils m'ont laissé le choix. Donc comme ils m'ont laissé
685 le choix, je restais à la maison, j'allais même pas à l'école. On a eu quelques problèmes
686 mais bon... Et donc j'ai commencé à jouer à la PlayStation : GTA, Call of Duty, à tuer
687 tout le temps, tout le temps. » C'est un gros problème, je viens de faire une interview
688 sur Youtube. Faire prendre conscience à des profs que ça aujourd'hui, quand vous
689 voyez la dernière version de GTA 5 vous êtes dans une vraie réalité, c'est terrible, c'est
690 hallucinant ce qu'il se passe. La banalisation de la violence chez les jeunes dont **le**
691 **cerveau est encore en mutation, n'est même pas encore terminé**, et qui pensent que
692 c'est comme ça que ça se passe dans la vie. Donc il m'explique tout ça et il me dit
693 « Beh écoutez Monsieur, là j'ai 14 ans et il y a 6 mois j'ai été attiré par cette bande de
694 jeunes de Sclessin, de mon quartier. Je savais qu'ils faisaient des conneries, ils étaient
695 toujours bien habillés, derniers vêtements à la mode, tatati tatata... J'étais attiré et j'ai
696 même commencé à fumer le haschisch puis je leur en ai offert et puis un jour il y a un
697 grand qui est venu me trouver et m'a dit 'Ça te dirait de nous aider là maintenant
698 aujourd'hui là tout de suite ?' » Il a dit « Ouai ouai ouai ouai. » « On va aller faire un
699 hold-up. » Donc il a eu une arme à feu et ils lui ont dit « Tu auras de l'argent après le

700 hold-up. » La RTBF a fait un reportage sur eux, sur cette bande. Les jeunes qui allaient
701 à l'école, ils sortaient de l'école, ils allaient Place Saint-Lambert, ils avaient des armes à
702 feu et des cagoules dans leurs sacs. Ils prenaient un bus et ils descendaient au premier
703 Lidl ou au premier Aldi qu'ils voyaient et ils allaient faire leur hold-up. Dans les 5
704 braquages qu'ils ont faits, les vidéos de surveillance notamment de Logan, il est rentré
705 dans ces magasins exactement comme il rentrait dans son jeu GTA. Le pouvoir. Il est
706 rentré il a été massacré les...il a même pas dit un mot, « Bam bam bam bam bam ».
707 Exactement ça. Alors j'ai dit à Logan « Wouah donc t'as eu beaucoup d'argent
708 alors ? », il dit « Ouai ouai, j'ai eu une fois deux milles, une fois trois milles, quatre
709 milles,... **Vous savez quoi Monsieur, la cinquième, moi j'ai tellement pris mon pied**
710 **d'avoir fait les 4 premiers hold-up, en plus on se faisait pas attraper, que j'avais dit**
711 **à mes potes pour la cinquième fois, 'Hey je veux juste le faire pour le plaisir. J'en**
712 **ai besoin'**. » Vous êtes face à un gamin qui a 14 ans et vous lui dites de manière très
713 factuelle « Bon Logan ok mais là, il te reste encore 2 ans. Parce qu'à 16 ans, comme tu
714 es là aujourd'hui et ce que tu as fait, à 16 ans, si moi je suis ton juge, je me dis qu'il n'y
715 a plus aucune chance pour toi et tu vas aller en prison. Et tu crois que t'es un dur ?
716 Logan, la première fois que je suis rentré en prison à la prison de Nivelles, j'avais 18
717 ans, j'étais comme toi, je croyais que j'allais devenir un homme. Et au bout d'une
718 semaine y'a un mec de 25 ans, il croyait que j'avais tué sa copine, il m'a massacré. Il a
719 failli me tuer, j'ai même fait dans mon pantalon tu comprends ça ?! Et toi t'es encore
720 plus mince que moi, tu te rends même pas compte de là où tu vas aller ! Tu seras peut-
721 être même violé t'as pas compris ? T'as 2 ans pour t'en sortir, 2 ans. » J'ai plus eu
722 aucune nouvelle, **mais je pense que c'est un jeune, quand vous faites déjà 5 hold-up,**
723 **vous avez 14 ans, vous avez fait preuve d'une violence mais inouïe...** Il me dit
724 « Mais j'ai tué personne ! ». « T'as tué personne ?! Les caissières où t'as été taper avec
725 ta crosse sur la tête, tu crois que tu les as pas tuées psychologiquement ? Combien
726 d'années il va leur falloir de temps ? Et toi tu crois que c'est toi qui souffres ? Et encore
727 tu fais le malin parce que tu dis 'je suis un dur' mais non, tu souffres au fond de toi.
728 T'es enfermé dans ta chambre, t'es obligé de faire ce qu'on te demande de faire et tu
729 crois que ça t'emmerde. En fait pourquoi ces gens-là ils sont là ? Pour que tu te
730 reprennes Logan, t'as 2 ans, 2 ans, après tu verras ce que c'est. » Vous savez, c'est pas
731 une statistique, sur les 20 jeunes qui étaient avec moi à Braine-le-Château en 1984, dont
732 Farid Bamouhammad, qui est occupé à mourir...il faut lire le livre de Farid, son histoire
733 est extraordinaire, ça s'appelle « Farid le Fou...Fou d'Amour », extraordinaire ! Ce gars

734 en fait, il a fait ses conneries par amour, pour une femme et pour sa fille surtout. On l'a
735 massacré, il est occupé à crever. Sur les 20 jeunes qui étaient avec moi à Braine-le-
736 Château, aujourd'hui il en a 16 qui sont morts : toxicomanie, suicides dans les prisons,
737 abattus – il y en a un qui a été abattu. Ils sont plus là. Il y en a deux qui sont des
738 institutionnalisés dont Farid fait encore partie mais il va mourir. Il rentre, il sort, 30
739 ans ! Et on s'en est sorti à deux. Alors vous savez quand je termine mon animation dans
740 les IPPJ je dis « Écoutez les gars, pour un qui va vouloir franchir les mailles du filet,
741 qui choisit vraiment le chemin de la délinquance et qui s'en sortira toujours, il y en a
742 999 999 qui vont se casser la gueule d'accord ? Alors ou vous allez terminer dans un
743 cimetière ou vous allez terminer dans une prison. Vous pouvez essayer. Mais imaginez
744 vous êtes 20 et 20 ans plus tard vous serez peut-être parmi les 2 qui ont enfin compris
745 quelque chose. Est-ce que ça vaut vraiment la peine de prendre ce risque-là ? »
746 Vous connaissez l'histoire de Mustafa ? Vous ne connaissez pas l'histoire de Mustafa ?
747 Je vais vous montrer l'histoire de Mustafa. C'est la première fois en Belgique...c'est
748 hallucinant, je vous invite pas à lire ça maintenant, mais d'abord je vais enregistrer votre
749 nom. Vous êtes sur Whatsapp ? Vous allez voir, ça fait 34 ans qu'il est en prison,
750 l'histoire du petit Mustafa...(inaudible) en Belgique, vous allez halluciner. Mais
751 attendez, vous allez mettre votre prénom parce que moi je...(tend le téléphone portable).
752 Vous allez comprendre pourquoi peut-être il a peut-être une chance de s'en sortir même
753 si ça me paraît très peu probable même si je crois en l'humain. Voilà enregistré, je vous
754 mets sur Whatsapp. Je vous envoie les deux articles. Ce gars-là est encore vivant, je l'ai
755 connu. Je l'ai connu en prison. Moi quand je lis ça j'ai les larmes aux yeux, c'est
756 comme l'affaire de Patrick Dils en France, ce gamin de 16 ans qui est condamné à
757 perpète pour le meurtre de deux enfants et 18 ans plus tard il va être acquitté ! Quand
758 vous lisez son livre vous avez les larmes qui vous coulent !

759 **Anthéa Alberico** : Je voulais rebondir sur une chose que vous avez dit. On suppose
760 qu'effectivement il y en a qui entrent réellement dans une carrière criminelle donc ça
761 sous-entend que leur adolescence se finit mais vous avez dit quelque chose
762 d'intéressant, vous avez dit : « leur cerveau n'est pas encore fini ». En psychologie
763 classique, parler de 'carrière criminelle' chez un mineur au stade de l'adolescence ça
764 sous-entend que sa personnalité serait figée. Donc même si certains sont dans une
765 délinquance régulière, on ne peut pas vraiment parler de carrière criminelle puisque

766 'leur cerveau n'est pas encore fini' comme vous l'avez dit et donc leur personnalité est
767 encore en construction (?)

768 **Jean-Marc Mahy :** Tout à fait, oui oui. Je vais vous donner deux exemples très forts
769 maintenant. C'est deux français, deux gars qui partent de la même ville en fait. Vous
770 pouvez noter parce qu'à mon avis vous devrez lire le livre. Je vais travailler avec lui, je
771 pensais que je serais le seul à faire ce que je fais de ma vie, de ma résilience. Mais non,
772 il existe quelqu'un d'autre qui s'appelle Karim Mokhtari, qui est un jeune de cité. Il a
773 grandi dans une cité en France, voilà pas d'école, glandage,... Puis un jour un grand de
774 14 ans, il avait 10 ans, lui dit « Tu fais le guet stp ? Tu regardes bien hein, si...tu
775 siffles ! », puis il a dealé aussi, il a commencé à faire des cambriolages, pas d'école, rien
776 du tout. C'est sa mère qui l'a tué : sa mère l'a toujours traité comme une merde mais
777 comme une merde ! Mais il a toujours aimé sa mère. Et puis il monte dans la hiérarchie,
778 c'est ça la hiérarchie de la délinquance. Et puis un jour qu'est-ce qu'il fait, il se lance
779 dans les braquages de fourgon et un jour ça se passe mal, il tue un convoyeur. Il prend
780 10 ans de prison, il fait une rencontre d'un aumônier en prison qui va changer sa vie. Il
781 est sorti il y a 14 ans. Il fait exactement le travail que je fais. Il a écrit un bouquin qui
782 s'appelle « Rédemption », il raconte l'histoire de sa vie. Il est venu m'écouter en
783 France, j'ai été témoigner dans un truc de la seconde chance, il m'a dit « T'es un
784 orateur, on a exactement les mêmes messages et tu percutes parce que ces jeunes ils
785 écoutent...c'est la même chose...ça vient du cœur, ils savent qu'on leur raconte pas des
786 conneries. » Lui il s'en est sorti je pense dans ce niveau de la désistance par la
787 résilience.

788 Maintenant on va prendre un autre gars d'une cité française aussi qui s'appelle Rédoine
789 Faïd, le procès d'ailleurs a lieu actuellement. Rédoine Faïd a écrit un bouquin « De la
790 cité au braquage ». Donc il est devenu un braqueur très célèbre. Il prend 18 ans, il sort
791 après 10 ans de prison et il décide d'écrire son bouquin pour être un exemple pour les
792 jeunes dans les cités. Il fait tous les plateaux de télévision en France, il participe en tant
793 que consultant dans le film « Le gang des Lyonnais », enfin tout ce qui concerne des
794 milieux sur le banditisme et tout ça. Il gagne bien sa vie et un beau jour on apprend au
795 journal qu'il y a une jeune policière municipale de 28 ans, 2 enfants, qui est abattue par
796 une bande de braqueurs qui étaient venus faire un braquage dans la région. Et c'est
797 Rédoine Faïd. Il est mis dans une prison à Sequedin – c'est intéressant ce que je vais
798 vous dire – il est mis dans une prison ultra moderne à Sequedin et il va faire une évasion

799 que même dans les cinémas on peut même pas imaginer. Comment est-ce qu'elle a
800 commencé la carrière de Rédoine Faïd ? Un jour il est avec ses potes dans la cité, ils
801 sont des dealers, ils font de l'économie parallèle mais ils ont envie d'aller plus loin en
802 fait, ils ont envie de devenir des parrains, des caïds, avoir beaucoup d'argent. Et un jour
803 ils vont au cinéma et ils regardent le film « Heat » d'Al Pacino et Robert De Niro. Et à
804 ce moment-là il se dit « C'est ça que je vais faire. » Et il va le faire ! Tous ses braquages
805 de fourgons ont été faits comme ça avec des masques ! Donc il fait une évasion. Il fait
806 rentrer des armes, des explosifs, il va faire exploser 5 portes avec des otages. Il sort et il
807 se fait... parce que c'est souvent ça le problème chez ces grands braqueurs, c'est qu'une
808 fois qu'ils sont en cavale ils savent plus quoi faire. Et il se fait choper. Et vous savez je
809 vais témoigner dans des cités française, avant c'était Jacques Mesrine la vedette,
810 aujourd'hui c'est devenu Rédoine Faïd. Et quand ces jeunes me disent « Je vais devenir
811 comme lui », je dis « Tu sais quoi, je vais te dire une chose, il est à prison de la Santé, il
812 a une section pour lui tout seul, il a 30 surveillants qui travaillent autour de lui et je peux
813 t'assurer qu'avant qu'un jour il puisse resserrer sa mère dans ses bras il va s'écouler
814 quelques années. Tu veux que je t'explique la vie qu'il a là-bas en isolement ? Tu veux
815 que je t'explique ? Je crois que même si je t'explique tu comprendrais pas. » Je vais
816 terminer par cette histoire-là parce que vous savez parler à des jeunes, montrer « Un
817 homme debout », montrer « Vers une inconditionnelle liberté », ça parle. Moi je leur dis
818 d'aller voir un documentaire qui pour moi est la panacée pour comprendre ce qui se
819 passe en prison. Je ne cite jamais les noms des terroristes mais vous faites un mémoire
820 je vais le citer. Amedy Coulibaly, le terroriste de Charlie Hebdo et de l'hyperkascher.
821 J'ai été dans sa cité parce que j'ai joué « Un homme debout » là. Et j'ai parlé avec des
822 gens qui l'ont connu. Et on m'a dit Amedy Coulibaly il a commencé aussi très très tôt
823 dans la délinquance parce qu'il avait pas d'autre choix, ses parents n'avaient pas
824 d'argent. Quand vous avez des jeunes qui voient que les autres ont des GSM et eux ils
825 n'ont rien, « Moi aussi je veux ça ». Qu'est-ce que je mets en place ? Je vais voler, je
826 vais prendre, je deale, il me faut de l'argent. Il avait déjà été deux-trois fois en prison, il
827 sortait, il rentrait, il sortait, il rentrait. Mais chaque fois qu'ils sortent évidemment, ils
828 font des choses un peu plus fortes. Et un jour il va faire un braquage avec son pote, son
829 meilleur ami. Ils font un braquage dans une banque je crois, mais l'alarme est
830 déclenchée donc ils sortent de là, ils prennent leur bagnole, les flics sont derrière et ils
831 se font pourchasser. Le seul endroit qu'ils connaissent, le seul endroit où ils croyaient
832 qu'ils pourraient s'en sortir c'est leur cité parce qu'ils la connaissent par cœur. Le

833 problème c'est que quand ils arrivent à la cité, il y a un barrage qui a été mis en place.
834 Ils arrivent là ... (inaudible), un flic s'amène : une balle dans la tête du conducteur. Son
835 meilleur ami meurt à côté de lui. Et il rentre à Fleury-Mérogis. Et il va tourner un
836 documentaire extraordinaire, ils vont faire rentrer la plus petite caméra du monde à la
837 prison de Fleury-Mérogis. Et ils vont tourner leur quotidien pendant 6 mois. Et quand je
838 dis à des jeunes « Ah le coup de la savonnette ça te fait rigoler, tu crois qu'on se bat un
839 contre un dans le préau. Tu verras un gars qui se fait shooter par une quinzaine de
840 personnes, tu verras. Tu vas entendre des gens qui sont ... (inaudible) d'autres parce
841 qu'ils ont envie de mourir, parce qu'il y a personne qui est là pour eux. Si après avoir vu
842 ou avoir entendu 'Un homme debout' et que tu vois ça, si t'as toujours pas compris, tu
843 sais quoi il vaut mieux que t'aïlles t'acheter une corde – c'est une image – mais parce
844 que là-bas tu vas pas être un survivant. »

845 Vous savez pourquoi est-ce que j'ai fait « Vers une inconditionnelle liberté » ? J'aurais
846 pu l'appeler autrement parce que je dis souvent aux jeunes arrêtez de prédire votre
847 avenir, inventez-le. « Vers une inconditionnelle liberté » c'est un rêve que j'ai accompli
848 avec des gens. Vous savez quand j'ai appelé mon pote, je dis « Jean-Michel, moi j'ai
849 envie d'aller jouer à Londres 'Un homme debout' » et il me répond « Mais pourquoi tu
850 veux pas qu'on aille jouer à Dubaï ou à Hong-Kong ? », « Beh écoute Jean-Michel,
851 pour l'instant j'ai un ami qui veut bien m'héberger à Londres. » Et je mets 17 rendez-
852 vous en place et je pars avec mon ami Luk Vervaeet, je parle pas un mot d'anglais. Mes
853 16 rendez-vous foirent et le 17^e, j'arrive au ... (inaudible) qui est un théâtre à ...
854 (inaudible) parce qu'il y avait beaucoup de problèmes de communauté. Et donc on est
855 assis à côté d'un indien et Luk il dit « ... a man standing... nanana... », je dis « Qu'est-
856 ce qu'il se passe ?! », il dit « Il veut la pièce ! », je dis « Pourquoi ?! », parce que son
857 frère est un poète. Et son frère un beau jour malencontreusement est allé sur un site
858 répertorié par la CIA comme un site terroriste. Donc ils préviennent les agents secrets
859 MI5, ils l'arrêtent, il est mis pendant 6 ans dans une prison londonienne et un beau jour
860 on vient le chercher « hop », masque, il est envoyé aux États-Unis à 300km d'une ville
861 dans une prison supermax. Moi j'ai créé un site qui s'appelle supermax, je sais pas si
862 vous êtes au courant : supermax.be. Je me bats contre l'isolement. Maintenant on est en
863 contact avec des criminologues américains, écossais, norvégiens, ce n'est que pour
864 l'isolement. Il est en anglais, en français, espagnol. J'ai quand même beaucoup de
865 cordes à mon arc. Et donc il est enfermé dans une prison supermax où ils savent même
866 pas où est le nord, le sud parce que tout est fait pour qu'ils soient totalement

867 déstabilisés. Et le gars il dit « Moi je veux ‘A man standing’ ». » Son frère a été libéré
868 deux ans plus tard, il a été reconnu enfin innocent mais il aura quand même passé 8 ans
869 de sa vie en prison. Et le gars, ce 17^e rendez-vous, il dit « Tu vas aller jouer ‘A man
870 Standing’ ». Et vous savez pourquoi cette aventure est extraordinaire, parce qu’en étant
871 là-bas j’ai été frapper à la porte d’Amnesty International. Amnesty International m’a
872 sauvé la vie en 1992 quand j’ai quitté l’isolement au Grand Duché du Luxembourg et
873 que je vais porter plainte et que ces gens-là voulaient me tuer. Ils ont dit que c’était très
874 rare que quelqu’un qu’on a soutenu dans le monde entier vienne nous dire merci comme
875 ça 25 ans plus tard. D’ailleurs on a mis sur le site Re-vivre, après le débat « Un homme
876 debout » au théâtre, je fais un témoignage avec le directeur d’Amnesty International.
877 Donc prédire son avenir c’est bien, l’inventer, il y a toujours quelque chose qui ...
878 (inaudible). Et puis après j’ai été à Édimbourg, j’ai mis le projet en place, c’était le 22
879 mars.

880 **Anthéa Alberico** : Comme vous êtes en contact avec des jeunes, est-ce que vous avez
881 pu identifier la différence entre la désistance chez les adolescents et la désistance chez
882 les adultes ?

883 **Jean-Marc Mahy** : Vous l’expliquiez très bien tout à l’heure : à un moment donné
884 effectivement par cette banalisation, si on a commencé très jeune on peut rester
885 effectivement figé. Donc on rentre dans la délinquance mais elle est toujours figée. Moi
886 j’ai connu... Je crois que le... D’ailleurs il explique ça très bien, il est dans un des tout
887 premiers documentaires que je vais tourner qui est sur Re-vivre, ça s’appelle « Liberté
888 sur parole » où je donne la parole à un procureur du Roi, à un visiteur de prison et
889 surtout je donne la parole à qui ? À Philippe Lacroix. Philippe Lacroix il avait choisi
890 son chemin de la délinquance. Vous savez quand il a été arrêté en Amérique du Sud à
891 Medellín, en Colombie, on l’a traité comme un terroriste. Il arrive à la prison de Lantin.
892 Il n’y a pas de hasard dans la vie : il avait le même contre-expert psychiatre que moi, le
893 Dr. Philippe Van Meerbeeck. Il connaissait mon histoire, il est venu vers moi « Je te
894 connais bien Jean-Marc, le Dr. Van Meerbeeck m’a beaucoup parlé de toi. » C’était un
895 grand bandit, c’était un caïd en prison ! Moi j’étais rien, erreur de parcours. Et il vient
896 vers moi il dit « Ouai le Dr. Van Meerbeeck m’a beaucoup parlé de toi. Ca fait combien
897 d’années que t’es ici ? », « 14 ans. », « 14 ans ?! » Lui il était au début de sa peine, 3 ou
898 4 ans je crois. « **Et comment t’as fait pour t’en sortir ?** », « **J’ai fait des études. J’ai**

899 **pris tout ce qu'il y avait à prendre.** » Et il a commencé à faire des études, il a terminé
900 son cursus universitaire en sortant de prison. **Il a rencontré une assistante sociale**
901 **aussi en prison.** Et il s'en est sorti. Mais la différence entre Philippe Lacroix et moi... et
902 il s'exprime très bien dans mon film, c'est lui qui a le plus longtemps la parole. Mais la
903 différence entre lui et moi, **je pense que lui est au niveau désistance, sortir de la**
904 **délinquance sans la résilience parce que lui ne raconte jamais ce qu'il a fait. Il y a**
905 **quand même eu 5 morts dans leurs affaires et il refuse d'évoquer ça. Moi**
906 **j'explique ce que j'ai fait. Donc voyez, je pense que vous avez raison, on peut**
907 **sortir de la délinquance sans passer par la résilience et on peut sortir de la**
908 **délinquance par la résilience.**

909 **Anthéa Alberico :** Philippe Lacroix est quand même passé par la résilience puisque
910 vous l'avez dit, il a fait des études, il est reparti sur un mode psychosocial positif dans
911 sa vie. Et c'est ça la résilience, c'est de surmonter, d'avoir les ressources internes ou
912 externes de surmonter un trauma.

913 **Jean-Marc Mahy :** Ok, d'accord, **moi je la voyais dans le fait d'un travail sur les**
914 **victimes.** Vous savez je pense que là où j'ai vraiment pris conscience de ça, en 2011,
915 quand mon ami Jean-Pierre Malmendier décède, il y a sa fille qui vient témoigner à sa
916 place et je fais une conférence au Théâtre National. Et le téléphone sonne 2h avant que
917 je joue et Jean-Michel Van Den Eeyden, le metteur en scène, a la fille du gendarme. Et
918 qui vient voir la pièce. Et qui reste pendant le débat. C'est la deuxième fois que je la
919 vois dans ma vie. Mais est-ce que vous pensez sincèrement que j'aurais pu jouer si je
920 savais qu'elle était dans la salle ? J'aurais pas pu. Je sais au fond de moi que toutes
921 façons je vais la rencontrer une troisième fois. Donc vous voyez, moi ma résilience... je
922 dis souvent de manière très simple « J'essaye de pas tuer une seconde fois mes
923 victimes. » Donc quelque part, on continue à les faire vivre même si elles ne vivent
924 plus.

925 **Anthéa Alberico :** Donc si je reformule, la désistance serait plus difficile à atteindre
926 chez l'adulte que chez l'adolescent ?

927 **Jean-Marc Mahy :** Tout dépend des faits. Franchement, moi je suis éducateur donc je
928 préfère travailler en amont. Un truc très très fort sur le terrain que j'ai vécu c'est le

929 Bénin. Où vous placez des jeunes dans un village, sans rien, sans aucune technologie.
930 Sur 10 jeunes qui rentrent du Bénin, il y en a que 2 qui récidivent, faut d'avoir été bien
931 accompagnés. Pourquoi ? Parce que vous leur permettez, non pas dans une prison de
932 lire une bête phrase « Vous trouverez de tout ici sauf de l'aide » parce que vous la
933 comprendrez pas, mais vous leur dites là-bas au Bénin « Tu pourras trouver de tout ici
934 sauf de l'aide, sauf que de l'aide tu vas en avoir. » Donc on va t'amener à te dire ce pour
935 quoi tu es fait. Que tu es doué pour ça, pour telle chose, pour telle chose et pour telle
936 chose. Et ça dure 3 mois et ils veulent plus rentrer mais ils rentrent quand même. Ça
937 veut dire que même s'il y a des jeunes qui sont **figés dans une forme de violence**, de
938 banalisation de la violence, peuvent en dehors de...dans un autre pays, se dire
939 « Wouah » en fait on se pose. En fait, ici nous vivons, en Belgique, en France, dans une
940 société qui va trop vite. Les jeunes ils n'arrivent plus à s'arrêter. Moi j'ai découvert...ça
941 fait quelques années que j'essaye de démontrer que ces jeux ultra violents peuvent, pas
942 chez tout le monde de nouveau, peuvent provoquer des dégâts irréversibles pour la
943 communauté. Quand on a une manette entre ses mains, on a le pouvoir, on est le seul
944 avec une ville à diriger, on est les maîtres de cette ville. Quand vous quittez votre
945 manette et que vous êtes dans la vraie vie, vous n'avez plus aucun pouvoir. Vous pensez
946 que ce sont les autres qui ont le pouvoir sur vous mais c'est pas vrai. **Parce que vous ne**
947 **vous sentez pas exister en fait**. Dans la vidéo que j'ai faite sur Youtube au mois
948 d'octobre, je pose la question à un jeune « Et qu'est-ce que tu fais les vendredis
949 soirs ? », « Monsieur ça va aller vite, ce soir je rentre chez moi, dans ma chambre et je
950 joue à la PlayStation jusqu'à dimanche », « Mais t'as vu les 3 montagnes que t'as autour
951 de toi ici ?! Mais va faire un tour dans... », « Nan nan Monsieur, parce que j'ai des
952 missions à faire, elles sont dures. Vendredi-dimanche : dans ma chambre. », « Et ta
953 mère ? », « Ils s'en foutent. Je mange dans ma chambre et je joue. » Alors vous croyez
954 que les filles n'ont rien avoir. Alors je dis « Qui est-ce qui a internet dans sa
955 chambre ? » Je le dis dans le témoignage, toutes les filles ont internet. « Et vous gérez
956 internet vous-même ? », « Oui oui », « Et toi, parfois tu restes sur internet jusqu'à quelle
957 heure ? Réseaux sociaux et toutes les conneries pareilles », « Ah parfois jusqu'à 4-5h du
958 matin. » Et vous entendez la prof à côté qui dit « Oh...bah oui je comprends pourquoi
959 souvent t'es fatigué quand t'arrives, parce que t'as pas dormi, parce que tu me dis
960 maintenant que t'es sur internet. » Franchement, je vais vous dire une chose, si on ne se
961 met pas vite autour d'une table, si on ne se met pas vite au travail, je crois qu'on va
962 perdre à nouveau une génération.

963 Et je vais vous donner le dernier exemple, vous comprenez bien de ce que j'essaie de
964 vous expliquer. L'homme au chapeau de Zaventem, Mohammed Abrini. J'ai travaillé
965 avec lui, j'étais à la Providence à Anderlecht, une des pires écoles de Belgique. Place
966 Lemmens à Anderlecht on a du aller sillonner toutes les portes Jean-François Lanvin et
967 moi pour dire on est blancs, on est des éducateurs, on avait essayé d'aider vos jeunes.
968 On n'avait pas de problème, c'était des zones de non-droit à l'époque. On est le 12 mars
969 2005, le jour après les attentats de Madrid, 200 personnes qui sont mortes. On dit ça aux
970 jeunes. Mohammed Abrini fait partie des 6 jeunes. Et Mohammed Abrini applaudit,
971 applaudit la mort de 200 victimes. On est choqués. Le soir même Jean-François Lanvin
972 appelle un ami journaliste dans le groupe Sud Presse et dit « Dans 10 ans, il y a des
973 jeunes ici dans cette école, qui se feront exploser. » Trois jours plus tard, on a été appelé
974 chez Marie Arena, ministre de l'Enseignement à l'époque qui a dit « Vous faites encore
975 une sortie comme ça dans la presse, vous ne mettez plus jamais les pieds dans une
976 école. » On avait raison. Mais si moi je revois Abrini, à la Providence...c'est une école
977 où aucun des profs n'habitait Bruxelles donc c'est une école de la dernière chance, à
978 discrimination positive. Donc il y a parfois des élèves, ils avaient 2h de cours sur la
979 journée, une de 9h à 10h et une de 3h à 4h. Donc toute la journée, ils n'ont rien. Donc
980 c'est un peu leur deuxième école de récréation, ils fument le pétard, ils glandent, et puis
981 il y en a qui sortent, qui commencent à déconner. Et ça commence comme ça. Mais qui
982 est véritablement responsable alors ? Des gens qui subissaient un absentéisme
983 chronique, au fil du temps ? Et des jeunes qu'on laisse à eux-mêmes et qui se rendent
984 compte que pour s'en sortir faut du pognon, faut de l'économie parallèle ? Et on en
985 arrive à ça.

[Interruption]

986 **Anthéa Alberico :** À quel moment vous estimez que vous êtes sorti de la période
987 adolescente ?

988 **Jean-Marc Mahy :** À quel moment je suis sorti de la période adolescente ? Écoutez
989 quand j'ai été confronté pour la première fois à l'univers carcéral en fait. Vous vous
990 rendez vite compte que vous êtes dans un monde d'hommes en fait. Quelque part, vous
991 savez souvent, on me dit souvent, les compagnes que j'ai eu depuis que je suis sorti de
992 prison, je suis un homme avec une histoire mais **je suis parfois un adolescent** parce

993 que j'aime découvrir des choses, « Wouah c'est beau, c'est génial. » Comme le dit
994 Christophe Rémion dans « Vers une inconditionnelle liberté », quand je travaillais avec
995 des jeunes **j'avais l'impression parfois d'être un jeune** qui faisait des choses...dans le
996 sport-aventure il y avait encore cette forme-là donc **est-ce qu'on quitte vraiment un**
997 **jour l'adolescence ?** J'en sais rien du tout mais en tout cas, je sais que le premier jour
998 où je suis rentré à Saint-Gilles je pense que j'avais quitté l'adolescence tout en étant
999 adolescent.

1000 Mais **l'adolescence revient** parce que finalement je me rends compte que toutes les
1001 difficultés que je rencontre encore après 13 ans avec des stigmates, le fait d'avoir jamais
1002 géré un loyer, gérer des factures, tout ça fait que j'ai rencontré beaucoup de problèmes
1003 avec tout ça. Même si j'ai pas de crédits j'ai par exemple jamais réussi à mettre de
1004 l'argent de côté et ça c'est un truc qui est récurrent et qui provient de cette adolescence
1005 qui a été stoppée nette, brutale en fait. Passer d'un mode protectionnel de ma mère qui
1006 défend toutes mes conneries à un monde d'adulte où vous êtes enfermé en fait.

1007 **Anthéa Alberico** : Puisque je cherche à identifier quels sont les facteurs qui mènent à
1008 la désistance chez les adolescents, pour vous, vous avez parlé des études et des livres
1009 qui vous ont sorti de la délinquance : donc la culture au sens de l'acquisition de
1010 connaissances. Mais qu'est-ce que vous pensez que ça a eu comme impact sur votre vie,
1011 le fait de lire et d'acquérir des connaissances ? Qu'est-ce que ça a eu véritablement
1012 comme impact dans votre modification de trajectoire ?

1013 **Jean-Marc Mahy** : C'est qu'à un moment donné, quand vous vous retrouvez toujours
1014 dans la même pièce ou que vous avez toutes les pièces réunies dans 9m², vous êtes
1015 enfermé, que vous n'avez pas la possibilité de gérer votre vie parce que vous êtes
1016 enfermé, vous avez la solution soit de sombrer à travers la télévision, soit dans la came
1017 comme j'ai pu le faire aussi, ou dans la lecture. Donc **cette violence du temps perdu à**
1018 **pris du sens**, j'ai même parfois apprécié cette violence du temps perdu. Ici, je suis
1019 occupé à lire, ça fait 3 mois que je suis dessus alors qu'en prison je l'aurais terminé
1020 depuis longtemps. Parce que le monde va beaucoup trop vite, vous être pris par...parce
1021 qu'il y a des priorités dans la vie, vous êtes en mode survie. En prison pas puisque vous
1022 avez le temps. On fait tout pour vous d'un point de vue institutionnel. Moi j'ai quand
1023 même vu quelques **détenus qui n'avaient jamais pris conscience qu'ils avaient un**
1024 **don en eux-mêmes et qu'ils ont découvert en prison.** Il y avait un gars il était là

1025 depuis 15 ans et pendant 10 ans il a construit la cathédrale Saint-Pierre de Rome, c'est
1026 une pièce comme ça (geste de grandeur), avec des allumettes ! On pourrait même pas
1027 estimer le prix de ça. Moi j'ai vu un gars on lui a dit « Hé Jean tu t'ennuies ? Tu sais un
1028 peu dessiner ? J'ai une petite photo de carte d'identité, tu pourrais me la faire sur un
1029 papier A3 ? » Et le gars il a fait encore un plus beau dessin que sur la photo. Et il a fait
1030 un business de ça. Vous voyez, il aurait jamais été en prison il l'aurait jamais découvert.
1031 Donc moi mon travail, c'est vraiment de travailler an amont, c'est pour ça que mon
1032 histoire est bien à ce niveau-là. Même si les jeunes me disent « Pourquoi vous continuez
1033 à raconter votre histoire ? », je raconte pas que mon histoire, on parle de ce que je vois,
1034 de ce que je mets en place, des projets pédagogiques que je mets en place.

1035 Je fais un petit aparté : ça fait maintenant 2 ans que je travaille avec le département
1036 sociologique de l'ULG avec Christophe Dubois. Les 3 premières années d' « Un
1037 homme debout », je demandais aux jeunes d'écrire une lettre après l'animation et le
1038 début. J'ai eu 8 000 lettres mais ça m'aidait pas beaucoup en tant qu'éducateur. À un
1039 moment donné j'ai réfléchi, « faut que je travaille autrement. » Puisque c'est un
1040 processus en 4 étapes, je vais poser 5 questions aux jeunes en amont, avant que des
1041 profs par exemple, vont aborder la thématique de la justice. 5 questions : qu'est-ce que
1042 la prison, qui on met en prison, qu'est-ce que la libération conditionnelle... On va
1043 s'intéresser à la 4^e et la 5^e. La quatrième : « Et vous si vous aviez une alternative ça
1044 serait laquelle ? » La cinquième : « Qu'est-ce que la liberté pour vous les jeunes ? »

1045 On a fait ce travail-là il y a deux ans d'ici quand la pièce a été reconnue d'utilité
1046 publique. J'ai rencontré 3 000 élèves bruxellois. J'ai lu 600 questionnaires sur les 3 000.
1047 Bon, la prison ils savaient ce que c'était, qui on met en prison ils sont très « tueurs,
1048 violeurs », « tueurs, violeurs. » Ils savent pas qu'on met des escrocs, ils savent pas tout
1049 ça. Qu'est-ce que la libération conditionnelle, très peu de gens le savent. Et vous les
1050 jeunes auriez-vous une alternative à la prison ? Sur les 600 questionnaires, il y a 200 qui
1051 ont mis « Oui, la peine de mort. » La peine de mort. Y'en a un il me dit « La torture
1052 c'est pas mal non plus », à mon avis il joue un peu trop à des jeux ultra violents. Il y en
1053 a un autre qui a dit « On devrait tous les envoyer en vacances. » C'est les réponses qui
1054 m'ont marqué. Donc animations dans les écoles, thématiques bien précises sur les ...
1055 (inaudible) qu'ils attendent de moi, que j'essaye de développer, à mon niveau pas avec
1056 un cursus universitaire, avec des mots qu'ils comprennent. « Un homme debout »,
1057 débat, « Vers une inconditionnelle liberté » puisqu'ils se demandent ce qu'il se passe
1058 après la prison. Et ils répondent à nouveau à ces 5 mêmes questions. Donc je reprends

1059 les 200 jeunes qui avaient dit « la peine de mort. » Il y en a plus que 5. Mais je tiens
1060 quand même à les rencontrer et je dis « Vous savez quoi, puisque vous êtes des
1061 spécialistes en matière de justice, vous regardez surement Esprits Criminels, les Experts
1062 et compagnie, vos jeux à la con mais enfin sachez que depuis 1996, à l'université Lester
1063 en Angleterre, on a découvert la preuve irréfutable en matière de justice qui s'appelle
1064 l'ADN. Fin des années 70, il y a des étudiants dans l'état de Philadelphie, des avocats,
1065 qui vont créer une association qui va s'appeler 'Innocent Project'. Et à partir de 1996
1066 quand on a découvert cette preuve irréfutable, ils sont parvenus à libérer plus de 200
1067 hommes qui avaient été condamnés à mort, grâce à l'ADN. » Alors je leur sors la phrase
1068 d'Émile Zola – ils la comprennent pas très bien : « Il vaut mieux laisser dix coupables
1069 en liberté, qu'un innocent en prison. »

1070 La dernière question « Et vous les jeunes, qu'est-ce que la liberté pour vous ? » Pour la
1071 plupart c'est « faire tout ce qu'on veut ». Et c'est là que je pense que mon travail
1072 d'éducateur dans ce processus pédagogique que j'ai mis en place, en aval, la première
1073 réponse qui est sortie de l'étude, qu'est-ce que la liberté pour vous, la toute grosse
1074 majorité a répondu, un « C'est de ne pas être enfermé ». Et de deux, c'est un peu la
1075 phrase de Simone De Beauvoir « Se vouloir libre, c'est d'abord vouloir les autres
1076 libres. » Moi j'ai fait ça... J'essaye de comprendre, comme on est dans une société où
1077 ces jeunes sont focalisés sur les réseaux sociaux, ils prennent pour argent comptant tout
1078 ce qu'on leur dit. Vous savez un jour un jeune après le tsunami en Thaïlande il m'a dit
1079 « Monsieur, qui a provoqué ça ? Mais c'est Allah Monsieur ! Regardez j'ai vu une
1080 photo sur internet. » Et on voit la vague qui arrive et il y a marqué un des 99 noms
1081 d'Allah en fait. C'est un dessin. Allah. « Écoute non, je ne pense pas que c'est Allah qui
1082 a fait ça, je pense surtout que c'est nous en fait parce que d'un point vue écologique on
1083 fait un peu tout et n'importe quoi mais bon si tu penses que c'est lui, je te laisse croire
1084 que c'est lui. » Quand vous voyez les journalistes aujourd'hui, qui doivent faire un
1085 article sur le Mexique – tu vas me dire on n'a pas les moyens d'aller au Mexique bon –
1086 qu'est-ce qu'ils font en fait ? Ils vont sur internet, ils vont voir ce qui se passe là-bas.
1087 Mais est-ce qu'ils sont d'abord tombés sur le bon article ? Est-ce qu'ils ont pas été
1088 vérifier une deuxième fois, une troisième fois ? On prend pour argent comptant tout ce
1089 qu'on nous dit. Je crois qu'on a un flot d'informations et pour les jeunes... Vous savez
1090 quand on... il y a deux émissions spéciales qui ont été faites après Charlie Hebdo et vous
1091 voyez un moment donné une équipe de télévision de France2 qui accompagne un
1092 groupe de jeunes. On les voit au sport, au football, ils s'engueulent avec l'entraîneur :

1093 « Ouai ils ont eu raison de faire ça, façon nous on va jamais s'en sortir. » Bref, et puis
1094 on voit ce même gamin arriver avec ses potes chez lui à la maison, on voit son père dans
1095 le fauteuil qui est occupé à regarder les infos traditionnelles, celles qu'on donne tous les
1096 soirs dans les journaux traditionnels. Et on les voit à côté sur internet et il dit : « Mais
1097 nan papa tu vois, ce gars il dit pas la vérité ! Regarde, là ils le disent la vérité là papa !
1098 Là ils le disent ! » Vous savez, il y a une étude en France qui démontre que 2 Français
1099 sur 3 qui votent Front National, tenez-vous bien, 2 Français sur 3 qui votent Front
1100 National n'ont jamais été confrontés au moindre acte de violence de leur vie, ni au
1101 moindre acte de racisme. Par contre quand ils vont rentrer le soir, bien souvent d'une
1102 journée frustrante, d'un boulot harassant, et qu'ils vont commencer à s'installer derrière
1103 internet parce qu'ils ont envie de se défouler, quand ils vont dormir ils se disent
1104 effectivement « Le gars il m'a traité de sale raciste. Moi il me traite de raciste ? Mais
1105 sale raciste toi-même ! » Et ils font preuve de violence en fait, donc ils pensent
1106 effectivement que nous tournons dans un monde qui est violent où la peur de l'autre,
1107 c'est la peur de l'autre en fait alors que c'est pas ça. Mais ça c'est un choix de société.
1108 Tant qu'on ne valorisera pas des choses qui sont positives, qu'on ne montrera pas
1109 davantage de gens qui s'en sortent, de gens qui donnent de leur temps aux autres. Moi
1110 j'ai un constat tout simple : si chacun de nous pouvait accorder ne fût-ce que 10 minutes
1111 de son temps par semaine à quelqu'un qui a besoin d'aide, je pense que le monde
1112 tournerait un peu mieux mais on est quand même mal embarqué dans les années à venir.
1113 Faut quand même le savoir. J'ai vu une vidéo sur Facebook qui était géniale. C'était une
1114 petite fille de 10 ans qui fête son anniversaire à Paris. Alors elle est filmée, toutes ses
1115 copines et tout, on voit la Tour Eiffel, ballade sur la péniche sur la Seine, puis un beau
1116 gâteau d'anniversaire. On se dit « Wouah c'est génial », c'est un anniversaire normal
1117 quoi. Et puis on voit une deuxième vidéo : il y a des bombes qui tombent, c'est la guerre
1118 et vous la voyez pleurer dans le métro. Puis elle prend sa valise et elle part, comme ça
1119 existait, les leçons d'histoire qu'on a tendance à oublier. Et c'est ça finalement qui nous
1120 pend quelque part parce qu'on n'est pas assez à l'écoute de l'autre. Si les gens ne font
1121 pas partie de notre entourage on va les éviter. Je dis souvent à des jeunes « Tu vois tu
1122 peux être dans la rue, être comme ça 'ah il se fait frapper, non non non regarde pas', 'ah
1123 un clochard, non non non'. Ok, j'espère qu'un jour ça ne t'arrivera jamais parce que ne
1124 t'étonnes pas alors qu'il y a une personne qui te donne son aide. » Et vous savez comment je
1125 termine mes animations ? Comme ça vous allez comprendre, c'est vraiment beau. J'ai
1126 travaillé 5 ans comme professeur d'un concept qu'on avait inventé : « Les écoles de la

1127 vie », initié par un professeur de religion. Donc il a trouvé des gens, des profs qui sont
1128 pas profs mais qui ont eu un parcours un peu en dehors du commun, comme moi, de
1129 l'univers carcéral. Il y avait un handicapé depuis la naissance, un aveugle, il y avait une
1130 ancienne prostituée, il y avait un gars qui vivait dans la rue. C'est la même chose que
1131 pour les 5 questions que j'ai posées aux jeunes, en aval : « Ouai mais on connaît déjà et
1132 ci... ». Et puis tout d'un coup la rencontre se passe et les choses sont totalement
1133 différentes parce qu'on apprend à connaître la réalité de l'autre. Proverbe indien :
1134 « Puisses-tu marcher dix lunes dans les mocassins d'un autre avant de percevoir une
1135 infinité de sa vie. » Et il y avait des jeunes qui nous accompagnaient, 3 chouettes gars.
1136 Ils venaient de Molenbeek, donc c'est pas tous des terroristes. Mais parmi ces 3 gars, à
1137 un moment donné effectivement, il y en a un qui a dû choisir entre continuer sa
1138 formation de boucher ou à un moment donné il était attiré par l'argent. Et il a été attiré
1139 par l'argent. Il va être arrêté, il va passer 6 mois en prison. Et ses 2 potes vont le
1140 soutenir jusqu'au bout. Il va sortir de là totalement dégouté. Ils avaient un don tous les
1141 3 : ils adoraient, quand ils étaient ensemble, chanter. Il y en a un qui était un peu
1142 spécialiste dans la musique et à un moment donné ils se sont dit on va créer un groupe
1143 de musique. Ça s'appelait « Frères d'art ». Et ils m'ont connu pendant 5 ans et un jour
1144 ils ont fait une chanson pour moi : « Qui connaît mon sort. » Donc je suis un gars bien
1145 habillé, bourgeois, j'arrive dans une voiture alors que je sais même pas conduire et j'ai
1146 une petite fille. Les paroles sont très très fortes, « je suis parti de rien, je me relève
1147 encore plus fort. » Et puis à un moment donné, j'arrive avec ma petite fille, on vient
1148 d'aller acheter une gaufre, elle a une pièce et elle veut la donner à un sans-abri. Je dis
1149 « Nan nan, qu'est-ce que tu fais là ?! » Et à un moment donné, on est dans un parc
1150 d'attractions, je téléphone parce que je suis un homme d'affaires, « boum », elle tombe,
1151 je l'amène à l'hôpital et on m'apprend sa mort. Je jette les factures et je sombre dans
1152 l'alcool, je bois et à un moment donné je me retrouve dans la rue. Et il y a un papa qui
1153 arrive avec son p'tit gamin qui veut me donner une pièce de monnaie. Et il le tire.
1154 Quand j'explique à des jeunes l'histoire que raconte Alessandra D'Angelo dans son
1155 bouquin : un médecin de bonne famille qui a tout dans sa vie, et qui un jour prend sa
1156 voiture et va à 300m de chez lui. Il percute quelque chose, appelle un ami flic. Les deux
1157 enfants sont morts. Il prend 5 ans de prison, il va être violé, battu, il va perdre sa femme,
1158 être rayé de l'ordre des médecins. Les traumatismes sont bien là. Voyez quelque part, ça
1159 peut arriver...c'est ce que dit mon psychologue – parce que je suis encore très marqué
1160 par ce que j'ai fait – mais il me dit « T'aurais pu tourner à droite, tu serais peut-être

1161 jamais tombé là. Mais t'as tourné à gauche. » Moi je vois encore un psy parce que j'ai
1162 encore un travail à faire à ça. Mais je pars souvent du principe que si on a vécu 6 mois
1163 de souffrance, il faut 6 mois de **guérison. C'est comme pour la désistance en fait. Il**
1164 **faut laisser le temps au temps.**

1165 Et je pense que c'est important d'en parler. Et je dis souvent, **si l'art et la culture**
1166 **m'ont sauvé la vie**, quand j'ai quitté le 27 mars 1990 l'enfer pour revenir dans la
1167 lumière, **je n'ai plus jamais arrêté de marcher avec les gens**. Et c'est important de se
1168 dire que quand on a un problème on peut prendre effectivement le portable et appeler
1169 quelqu'un. Ca a parfois du sens d'appeler quelqu'un, de pas attendre une réponse à ses
1170 questions mais rien que d'évacuer déjà son problème ça permet déjà d'être un peu
1171 libéré. Mais parler. Je crois que les gens aujourd'hui ont du mal à parler.

1172 Le dernier exemple que je vais vous prendre. Ça fait 5 ans que je témoigne à l'Henallux
1173 et j'ai des 3^es années qui vont devenir des travailleurs sociaux comme moi. Je fais
1174 exprès parce que c'est un travail cérébral, je crois que je suis devenu doué dans ce que
1175 je fais, dans mes animations, c'est chaque fois différent, donc je travaille beaucoup
1176 comme travailleur social. Je dis « Bon, je vais vous expliquer les 3 étapes de la justice
1177 restauratrice. Donc la première étape : victimisation. » Puis je développe. Colère. Et
1178 puis j'oublie la 3^e, c'est fait exprès. Donc ils sont là...(mime tapotement sur clavier).

1179 Bon alors je continue, je reviens, « Écoutez voilà les 4 étapes qu'on attend d'une
1180 administration pénitentiaire : protéger la société, faire en sorte de purger sa peine le plus
1181 longtemps possible, la justice restauratrice, et j'oublie la 4^e. Je termine. « Bon je
1182 reviens », je vais me calmer un peu dehors. La prof me dit « T'as oublié la 3^e étape de la
1183 justice restauratrice. » Alors je dis « Écoutez, c'est votre prof qui doit me dire
1184 ça ?! Vous allez être des travailleurs sociaux, vous allez travailler avec des jeunes.
1185 Imaginez un jour que vous parvenez vraiment à cerner l'histoire d'un jeune. Et
1186 qu'effectivement vous pouvez par votre travail le sortir de, l'amener à une désistance
1187 comme on dit. Et que vous êtes en réunion d'équipe et que vous parlez de ce jeune-là.
1188 Et vous écoutez, 'non non, c'est pas vrai moi j'ai pas vu ça'. Et vous n'allez pas oser
1189 parler ?! Mais peut-être que vous allez faire basculer la vie de ce jeune-là ! Je l'ai fait
1190 exprès d'oublier la 3^e étape ! » Je pense même que dans les universités, les jeunes ont
1191 du mal à se positionner. Moi je vais témoigner, parce que c'est un témoignage un peu
1192 particulier, et vous avez envie de leur dire « Mais j'ai envie de vous écouter ! Je vous
1193 demande pas d'être d'accord avec moi. » Moi ce que j'ai vraiment envie de vous dire
1194 c'est que vous avez ce qu'on vous montre dans les médias, ce que vous lisez dans les

1195 livres, ce que vos profs vous donnent comme savoir. Moi je viens avec mon histoire de
1196 vie. Donc au moins vous avez deux visions des choses. Donc il faut saisir ce moment-là
1197 pour effectivement oser poser des questions, aller de l'avant. Réfléchir ensemble. Moi je
1198 dis pas que j'ai raison. Je dis simplement le constat que moi j'en fais. Et c'est ce qu'on
1199 peut effectivement essayer de faire pour essayer d'améliorer les choses. Et je ressens ça
1200 très très fort...autant j'ai moins de problèmes dans les écoles professionnelles...ah oui
1201 j'ai encore envie de vous dire quelque chose : des 200 jeunes qui prônaient la peine de
1202 mort en amont, on aurait pu effectivement imaginer que c'était des collèges huppés, de
1203 bonnes familles et tout. Et bien détrompez-vous. La plupart des jeunes qui ont prôné la
1204 peine de mort viennent de CEFA, d'écoles professionnelles, à discrimination positive.
1205 Et vous savez pourquoi ils l'ont fait ? C'est très très beau ce qu'ils font là. C'est parce
1206 que eux, ils sont dans une école où ils essaient de s'en sortir. Parfois ils regardent
1207 ceux...leurs potes qui sont occupés à déconner, à leur dire « Tu sais quoi, beh tu
1208 déconnes. » J'ai vu ça à la Villeneuve. La Villeneuve c'est une cité en France, à
1209 Grenoble, ça fait 6 ans que je vais là. Et je vais dans toutes les écoles. Je peux vous faire
1210 vite un petit dessin ? Donc la Villeneuve en fait, il y a 150 nationalités différentes, il y a
1211 22 000 habitants. Et ça tourne comme ça (dessine), des immeubles très très hauts. Et
1212 donc là il y a un immeuble très haut (dessine), donc il y a des jeunes qui là qui vont à
1213 l'école et l'école se trouve on va dire ici à 200m (dessine). Le matin ils vont par là
1214 (dessine). Le soir quand ils quittent l'école, ils vont faire tout ce chemin-là en fait
1215 (indique un détour). Ça met 25 minutes de marche pour entrer de l'autre côté.
1216 Pourquoi ? « Nous quand on rentre de l'école le soir il y a les teneurs de murs. » Ceux
1217 qui posent leur pied sur un mur, ceux qui vivent de l'économie parallèle. Leurs potes,
1218 qui sont nés là, la même enfance avec eux. « Et pourquoi vous n'osez pas passer là tout
1219 de suite ? », « Mais Monsieur, il vont nous regarder comme de la merde en fait en disant
1220 'qu'est-ce que tu vas aller à l'école ?', 'qu'est-ce que tu vas aller gagner 1 200€ par
1221 mois', 'regarde cette nuit ce que j'ai encore fait, regarde l'arme à feu que j'ai ici'. » Et
1222 je leur dis « Mais et tu le connais depuis ton enfance ? », « Oui », « Mais pourquoi tu
1223 t'arrêtes pas et tu le regardes dans les yeux en lui disant 'T'sais quoi ? Moi j'ai choisi un
1224 autre chemin. Je t'aime parce que t'es mon ami d'enfance mais c'est pas la vie que j'ai
1225 décidé de choisir en fait. Parce que moi je connais ton petit frère, t'as déjà été deux fois
1226 en prison. Et ton petit frère dont tu devrais être le grand frère t'as dit deux fois 'Abdel
1227 quand tu sors tu vas être un exemple pour moi ? Tu vas t'occuper de moi ?' et deux fois
1228 tu lui as dit oui et jamais tu l'as fait. » C'est un peu comme le jeune qui dit « On m'a

1229 proposé un sale coup et j'ai eu peur de dire non. » Mais en fait il te l'a proposé parce
1230 que sans toi il l'aurait pas fait. Vous voyez, c'est...je pense que nous vivons dans un
1231 monde...et on voit ces émissions à la con Secret Story ou Touche pas Hanouna ce gars
1232 qui...avec une paille dans le cerveau. En fait, pour ces jeunes-là on doit réussir, on doit
1233 tout le temps être le meilleur. Si on est pas le meilleur, on sera le meilleur derrière une
1234 manette en fait. Mais c'est pas la vraie vie ça. Être le meilleur. C'est quoi être le
1235 meilleur ? Écraser les autres ou d'avancer avec les autres ? Donc voyez, ces jeunes-là
1236 moi je leur dirais « Ok, moi j'ai mes parents ils sont fiers de moi. Toi, tes parents, ta
1237 mère elle pleure tout le temps parce qu'elle doit aller te voir en prison. Moi ma mère
1238 elle va pas me voir en prison. Elle voit que j'essaye d'aller chercher quelque chose dans
1239 la vie parce qu'un jour j'aurais aussi des enfants et j'aimerais pas qu'ils deviennent des
1240 teneurs de murs, voilà. » On aurait pu encore parler pendant des heures et des heures...
1241 Vous avez encore une question ?

1242 **Anthéa Alberico :** C'est ma dernière question, toujours par rapport aux facteurs. Vous
1243 l'avez dit pour Giovanni, Victor,... Finalement, ces jeunes ils sont en quête de
1244 responsabilités, en quête d'adrénaline, avancer avec les autres. J'imagine que c'est
1245 votre travail au quotidien : leur redonner une estime d'eux-mêmes, les responsabiliser,
1246 construire des projets ensemble pour leur montrer qu'ils sont capables. Finalement est-
1247 ce que ce n'est pas ça leur désistance ? Les responsabiliser en tant qu'adulte ?

1248 **Jean-Marc Mahy :** **En tout cas leur apprendre à retrouver confiance. Je pense que**
1249 **les jeunes qui sortent, enfin qui quittent la délinquance, qui arrivent dans une**
1250 **désistance, c'est parce qu'à un moment donné on s'est véritablement intéressé à**
1251 **eux. Et qu'en tout cas on leur a fait découvrir leurs qualités. C'est ce que j'ai pu**
1252 **découvrir au Bénin, ce que j'ai pu découvrir parfois sur le terrain comme chez**
1253 **Victor, parfois je pense qu'une rencontre humaine peut véritablement amener un**
1254 **déclat. Mais de nouveau il faut toujours qu'il y ait un suivi après. Vous pouvez**
1255 **amener effectivement un jeune à se dire « Wouah je suis valorisé, j'aime ce que j'ai**
1256 **fait » et comme Giovanni, après chaque mandat, « boum » il retombait dans ses**
1257 **travers parce que c'était pas fait sur le long terme. Moi je reste persuadé que tout**
1258 **reste à faire en amont. Pas dans l'opérationnel...vous savez je suis certain pour être**
1259 **passé par là, que tous ces jeunes qui continuent à jouer aux durs sont en fait des**
1260 **personnes en souffrance. Quand je dis à un jeune...vous savez un des plus beaux travail**

1261 que j'ai fait c'est quand j'étais gardien d'une prison, la prison-musée de Tongres, ça a
1262 été un outil pédagogique extraordinaire. Donc c'est une prison où un artiste flamand à
1263 symboliser une émotion : une cellule toute blanche, toute noire, la confrontation avec
1264 soi-même. Et c'était symbolique, c'était pour leur dire en liberté tu peux vivre une
1265 émotion. Tu peux être en colère mais tu vas sortir dehors, taper dans un ballon de foot
1266 ou...t'as envie d'aimer, le soir tu vas rentrer, tu vas prendre ta mère dans tes bras. Tu
1267 peux avoir...vivre tristesse, amour, joie. Mais toutes ces émotions-là dans une cellule de
1268 9m² elles sont façonnées. Quand les jeunes arrivaient ils étaient avec leurs capuches
1269 souvent ils venaient de Bruxelles « Ouai ouai ouai », ils parlaient dans le train avant
1270 d'arriver « Hey M'sieur mes potes ils ont été en prison, c'est bien y'a pas de problème,
1271 mon pote il est devenu un homme, regarde il a de l'argent et tout, c'est un dur, la prison
1272 ouai ouai ouai. » Et bien au bout de 3h, finalement ils remettent quand même leurs
1273 petites capuches. Parce que finalement, quand ils m'ont écouté témoigner dans le
1274 préau...je témoignais toujours dans le préau, un des endroits les moins sécurisés d'une
1275 prison, un des endroits les plus violents, une cage à fauves quoi. « Voilà, vous êtes
1276 venus, je vous ai enfermé 20 minutes dans une cellule et au bout de 10 minutes vous
1277 tapiez déjà...mais pourtant vous vous êtes filmés avec un smartphone. » Moi j'ai appris
1278 à lire dans le regard de certains jeunes et je peux vraiment vous dire, je peux vraiment
1279 vous assurer que, ce qu'ils ont retenu dans cette visite-là, c'est la violence du temps
1280 perdu : il y a rien. On peut coller des belles images de femmes, de voitures, même des
1281 images de sa famille. Mais elles sont figées. On va pas les voir grandir jour après jour.
1282 Rien que ça, par un déclic, moi je provoque que le déclic mais je suis un lien. Je dis
1283 souvent **il faut des liens derrière**. Mais si vous pouvez provoquer un déclic chez un
1284 jeune rien que d'un point de vue...d'abord il va **devenir acteur de sa vie**. Moi ce que
1285 j'essaye de faire passer chez des jeunes, c'est **d'arrêter de se victimiser, d'être acteur**
1286 **de sa vie**. Un des premiers messages dans n'importe quelle école où je vais-je dis « Hé
1287 hé les gars, mademoiselle, il faut être fier d'être ici dans une école. Vous imaginez le
1288 privilège que vous avez d'avoir accès à la culture, à l'éducation, à l'instruction. Je vous
1289 signale quand même que depuis 20 ans il y a des millions d'enfants qui quittent leurs
1290 villages, qui sont bombardés, qui vivent avec des cris et du sang. Et qui font 6 000km
1291 pour arriver ici pour être encore mal vus parce que là-bas ils avaient droit à rien du
1292 tout. » C'est des messages forts mais on vit dans une société où on jalouse toujours
1293 l'autre, on est toujours frustré par ce que l'autre a alors qu'on est ici quoi. Et là-bas ils
1294 ont rien du tout. Quand vous expliquez que j'ai un ami qui était à Madagascar, qu'il

1295 voyait des jeunes de 16 ans casser des cailloux sur le bord de la route pour avoir 10
1296 cents de l'heure ! Et que eux ils peuvent aller faire un boulot d'étudiant à 7€ de l'heure !
1297 J'ai l'impression qu'aujourd'hui, excusez-moi, parce que je vois pas mal de choses sur
1298 des philosophes et tout et il y en a qui explique très bien les choses...d'ailleurs c'est
1299 pour ça qu'il y a de plus en plus de Tanguys, vous connaissez bien le film, parce que la
1300 vie est très dure. Mais il y a beaucoup de jeunes qui s'imaginent qu'ils vont sortir de
1301 l'école et qu'ils vont trouver un boulot tout de suite, que ça va être facile. Qui ont pas
1302 souvent eu des gouttes de sueur qui coulent pour savoir ce que c'est un peu de travail,
1303 de se lever tous les jours, de chercher. Parce que c'est pas de leur faute. Parce qu'on vit
1304 dans une société de consommation où on nous dit que « tout va aller très bien, tu vas
1305 trouver tu vas voir, suffit de le vouloir. » Non, je crois que si on veut vraiment réaliser
1306 un rêve, d'abord il faut vraiment le croire soi-même et je pense que Philippe Lacroix –
1307 dans mon interview que je fais dans « Liberté sur parole » – le dit très bien : « On peut
1308 croire dans ses rêves et essayer de les mettre en place mais parfois il faut être aidé. » Et
1309 parfois le rêve il s'arrête un peu. C'est un gars qui fait un documentaire avec son idée de
1310 départ mais souvent au milieu ça change et c'est jamais comme il avait imaginé au
1311 départ. C'est souvent comme ça. C'est comme vous quand vous allez faire votre
1312 mémoire, vous imaginez le faire comme ça et finalement il va se terminer différemment.
1313 Voilà.

ANNEXE N°5 : ENTRETIEN AVEC ALICE GAÏA

1 **Alice Gaïa** : Qu'est-ce qui vous intéresse dans la désistance et qu'est-ce qu'il vous
2 intéresse de savoir ?

3 **Anthéa Alberico** : La première chose que j'aurais voulu savoir, c'est comment est-ce
4 que vous définissez la désistance dans le sens par rapport à quoi se désiste-t-on ?

5 **Alice Gaïa** : Déjà en termes de définition, il faut savoir qu'il y a eu dans la littérature
6 deux types de définitions si vous avez bien lu. Vous avez ce qu'on appelle la définition
7 statique et puis la définition dynamique. **Moi je me situe plus dans la définition**
8 **dynamique et donc je considère la désistance comme un processus par lequel les**
9 **individus vont sortir de la délinquance.** Donc ce qui nécessite pour les chercheurs
10 d'analyser le processus, le parcours de la personne pour comprendre qu'est-ce qui fait
11 qu'à un moment donné la personne passe à autre chose. Donc je me situe vraiment dans
12 cette définition dynamique.

13 Ensuite qu'est-ce qui fait qu'une personne sort de la délinquance ? Alors pareil, vous
14 avez dû voir dans la littérature qu'il y a une multitude de théories. Enfin, une multitude,
15 il n'y en a pas non plus dix milles. **Vous avez la théorie, on va dire sociale, donc la**
16 **théorie du lien social ; la théorie on va dire plus psychologique qui est plus...qui se**
17 **rapproche, comment dire...qui considère que la désistance est aussi une affaire de**
18 **choix, de volonté de l'individu ; et puis l'âge. Moi dans ma thèse, dans mon travail**
19 **de thèse, j'essaye de mettre en avant ces 3 changements.** Donc à la fois quelles sont
20 les opportunités sociales qui ont fait que les individus ont changé leurs activités
21 délinquantes, alors soit diminuées, soit augmentées, soit totalement arrêtées. Donc
22 **quand je parle d'opportunités sociales, il s'agit d'emploi,** de...alors mariage bon,
23 aujourd'hui on peut pas vraiment parler de mariage, notamment par rapport à mon
24 panel, parce que j'ai un panel d'une quarantaine de personnes qui ont aujourd'hui, au
25 moment de l'entretien, qui avaient entre 18 et 30 ans. Donc on va plus parler **de mise en**
26 **couple. Donc ça se sont vraiment les opportunités sociales. L'âge donc la maturité.**
27 **Et puis 3^e chose, la volonté.** Est-ce que c'est aussi une affaire de choix ? Voilà. Donc
28 comment je me positionne en quelque sorte.

29 **Anthéa Alberico** : Mais du coup, on se désiste par rapport à une carrière criminelle ?
30 Est-ce qu'on peut vraiment parler de carrière criminelle chez les adolescents ?

31 **Alice Gaïa** : **Non. Moi je parle pas de carrière, je vais plus parler de parcours de**
32 **délinquant** parce que ce sont des personnes qui sont encore jeunes. Donc je trouve que
33 c'est beaucoup trop tôt de parler de carrière, ce serait pas juste en fait. **Je parle plus de**
34 **parcours de délinquance mais ce sont des personnes, pour celles que j'ai**
35 **rencontrées, ce sont toutes des personnes qui ont eu au moins 2 condamnations et**
36 **qui ont eu quand même des activités délinquantes...qui se sont engagées dans des**
37 **activités délinquantes pendant au moins 2 ans.** Quand je parle d'engagement dans les
38 activités délinquantes, c'est ce qu'on peut appeler un mode de vie délinquant. C'est-
39 à-dire que se sont des personnes qui s'identifiaient à partir de ces activités-là. Et
40 donc toutes les lignes biographiques, on peut parler de lignes biographiques donc
41 c'est-à-dire, ligne professionnelle, familiale, étaient influencées par ces activités
42 délinquantes. Donc à un moment donné dans leur parcours, ce sont des personnes qui
43 ont été déscolarisées, souvent au niveau du collège, qui ont eu des rapports familiaux un
44 peu compliqués à différents degrés selon les individus. Et donc où vraiment tout était lié
45 à ces activités délinquantes là et à cette socialisation de rue en fait, ils étaient tout le
46 temps dehors. Voilà, c'est pour ça que je parle souvent de mode de vie et je m'intéresse
47 à qu'est-ce qui fait qu'on passe d'un mode de vie délinquant à un mode de vie beaucoup
48 plus conventionnel. Et donc à un mode de vie tourné soit autour seulement de l'emploi,
49 soit seulement de la famille, soit des deux, soit de la religion, parce c'est vrai que j'ai
50 pas parlé de religion en termes d'opportunités sociales mais il y a plusieurs personnes
51 qui m'ont parlé de la religion comme d'un tournant de vie. Donc on parle de tournant de
52 vie. Donc non, je parle pas de carrière délinquante mais ce sont quand même des
53 personnes qui à un moment donné dans leur vie se sont engagées dans ce mode de vie
54 délinquant. Voilà.

55 **Anthéa Alberico** : Mais est-ce que cette désistance...vous disiez à un moment donné
56 « ils s'engagent dans un mode de vie plus conventionnel », est-ce que ça se résume à
57 cela ou est-ce que vous pensez qu'il y a plus une dimension de résilience...comment
58 dire...au sens d'un renouveau de leur capacité vitale que ce soit par rapport à leur
59 souffrance ou à leur violence ?

60 **Alice Gaïa** : Je crois qu'il y a plusieurs choses. Ca dépend aussi des parcours de vie
61 mais il y a plusieurs choses et ce qu'on retrouve régulièrement, en tout cas ce que je
62 retrouve dans mon travail, **c'est qu'il y a ce passage, cet engagement vers un mode de**
63 **vie conventionnel, donc l'emploi, tous ces liens sociaux qui font qu'une personne**
64 **est insérée entre guillemets. Mais il y a aussi une remise en question du mode de vie**
65 **délinquant. Sans parler de résilience à proprement parler, c'est plutôt une remise**
66 **en question, alors ça va être une remise en question des pairs** puisque souvent ce
67 sont des personnes qui commettaient quand même des actes de délinquance non pas
68 seuls mais collectivement. Donc c'est une remise en question de ces pairs-là, de la
69 solidarité puisque finalement ils se rendent compte qu'ils peuvent pas tellement compter
70 sur eux. C'est aussi une usure... alors il y a **Marwan Mohammed qui travaille sur les**
71 **sorties de délinquance en France, donc avec qui je travaille, qui lui parle d'usure**
72 **de la rue, d'une lassitude en fait de la rue.** Parce qu'il faut savoir que souvent on
73 parle d'argent facile, même les personnes que je rencontre parlent d'argent facile mais
74 pourquoi ils parlent d'argent facile ? Non pas parce que c'est facile de, par exemple,
75 faire du trafic de stupéfiants mais simplement c'est accessible pour eux. Alors
76 qu'avoir...être par exemple, cadre dans je ne sais quelle entreprise, il faut un diplôme,
77 et donc il faut des ressources sociales, culturelles, un capital social qu'ils n'ont pas
78 forcément et donc c'est facile dans le sens où c'est accessible. Donc tout ça pour dire, je
79 sais plus ce que je voulais dire...j'ai un peu dévié, qu'est-ce que je voulais dire ? Est-ce
80 que vous pouvez me rappeler la question ?

81 **Anthéa Alberico** : C'était de savoir si finalement la désistance est juste de prendre un
82 chemin conventionnel et c'est aussi simple que ça ou s'il y avait une sorte de dimension
83 résiliente, pas au sens de la résilience de Mr. Cyrulnik en l'occurrence.

84 **Alice Gaïa** : Oui c'est ça. Donc c'est une remise en question, oui c'est ça que je disais.
85 Une lassitude des activités délinquantes. Parce que c'est pas si simple, c'est stressant,
86 beaucoup le disent, c'est stressant. Stressant pourquoi ? Tout simplement parce que
87 vendre de la drogue ou bien faire du recel ou je ne sais quoi, c'est avoir aussi des
88 règlements de comptes, c'est ce qu'ils appellent des embrouilles. Des embrouilles qui
89 deviennent lassantes. Donc il y a vraiment cette dimension-là que l'on retrouve, enfin
90 que moi je retrouve à chaque fois. Cette remise en question du mode de vie délinquant,
91 chez les personnes que je rencontre.

92 Et puis alors pour la question de...**c'est aussi à la fois un mode de vie, changer de**
93 **mode de vie mais changer d'identité. C'est-à-dire être...s'identifier autrement**
94 **qu'à travers ce mode de vie délinquant.** Être valorisé autrement qu'à travers ses
95 activités délinquantes. **Ça veut dire que la personne doit pouvoir s'identifier**
96 **autrement mais il faut aussi que les autres, l'entourage, les professionnels, etc, le**
97 **voient autrement qu'à travers ses activités délinquantes et ça, c'est important :**
98 **tout le courant de la théorie de la réaction sociale.**

99 **Anthéa Alberico :** Est-ce qu'on ne pourrait pas à un moment donné, considérer que la
100 délinquance, la période de délinquance pendant l'adolescence comme une phase...

101 **Alice Gaïa :** Normale ?

102 **Anthéa Alberico :** Oui c'est une phase normale mais j'ai envie de dire, entre
103 guillemets, de repos et que la désistance viendrait comme réactiver tous les processus
104 adolescentaires ?

105 **Alice Gaïa :** Je pense que la désistance fait partie du parcours des individus. C'est-à-
106 dire que quand on regarde...je pense qu'il faut prendre le schéma qu'on retrouve à
107 chaque fois dans la littérature : c'est la courbe qui relie les activités délinquantes à l'âge.
108 On remarque que **c'est finalement un parcours, c'est-à-dire que les activités**
109 **délinquantes vont avoir tendance à augmenter jusqu'à l'adolescence.** Alors le pic
110 varie selon les études, selon la méthode employée, mais on va dire, augmente jusqu'à
111 l'adolescence puis diminue progressivement et ce qui est important c'est de dire que
112 cette courbe elle n'est pas linéaire. **Elle est faite en dents de scie** donc ça veut dire
113 qu'on peut à un moment donné arrêter, reprendre,... Et donc on va pas diminuer comme
114 ça d'un coup, on va à la fois pas arrêter d'un seul coup et on va pas non plus diminuer
115 de manière régulière. On peut très bien arrêter à un certain moment parce que, je sais
116 pas, parce que la personne a un emploi pendant un mois et puis ensuite elle se retrouve
117 au chômage et elle va reprendre ses activités délinquantes peut-être autrement. Peut-être
118 qu'elle va passer du vol ou du braquage à la vente de drogue. Donc je dirais que...on
119 peut pas vraiment dire...**je pense que ce sont des étapes mais qu'il faut vraiment le**
120 **prendre comme un processus, comme un tout, comme un ensemble et non pas**
121 **comme des étapes, deux étapes dichotomiques** comme pourrait d'ailleurs le

122 considérer les études sur la récidive qui ont davantage tendance à penser qu'il y a
123 « délinquance » et « absence de délinquance ». Ça c'est tout l'intérêt, tout l'enjeu des
124 recherches sur la désistance, c'est de dire que **c'est un processus et qu'on ne peut pas**
125 **dire qu'il y a délinquance et absence de délinquance et donc désistance. Désistance**
126 **ce n'est pas l'arrêt de la délinquance, c'est le processus par lequel on arrête la**
127 **délinquance donc c'est le produit de l'arrêt.**

128 Et d'ailleurs, je sais pas si vous avez lu la revue de littérature de Laub et Sampson de
129 2001 ? Qui est une très bonne revue de littérature, c'est un très bon article de revue de
130 littérature. Et donc dans cet article, ils font une différence entre l'arrêt de la délinquance
131 et la désistance et donc le processus.

132 **Anthéa Alberico :** Donc vous avez beaucoup parlé de...vous avez fait référence à l'âge
133 comme un des facteurs de désistance. On est d'accord de dire que ce n'est pas
134 uniquement l'âge au sens de la maturation, c'est dans son interaction avec le social ?

135 **Alice Gaïa :** Oui beaucoup plus parce que quand on grandit, et c'est pas que pour les
136 personnes qui ont été engagées dans des activités délinquantes, c'est pour toutes les
137 personnes, c'est-à-dire que plus on grandit moins on a trainé entre guillemets avec les
138 pairs et puis plus on va s'engager dans d'autres espaces sociaux tels que l'emploi ou
139 bien des activités, je sais pas, associatives, sportives, des...alors on va dire la famille
140 aussi, on va rencontrer une copine, un copain, etc. Donc c'est effectivement, **on va dire**
141 **que c'est un enchevêtrement des facteurs, des tournants de vie, plus que**
142 **simplement l'âge en fait.**

143 **Anthéa Alberico :** Il y a quand même une dimension cognitive, individuelle non ?

144 **Alice Gaïa :** Alors, qu'est-ce que vous entendez par la dimension cognitive individuelle ?
145 Ça dépend ce que vous entendez par là.

146 **Anthéa Alberico :** Alors il y a deux choses. Il y a une dimension vraiment consciente :
147 est-ce que c'est une décision ? La personne décide consciemment. Et puis il y a la
148 dimension plus cognitive au sens de transformations, qui sont indues par le social
149 également, par exemple la théorie biopsychosociale de Gove. Voilà, toutes ces
150 transformations et ces changements cognitifs au sens propre.

151 **Alice Gaïa :** Alors pour la première question, est-ce que c'est une décision, encore une
152 fois **je crois que c'est un enchevêtrement de facteurs. C'est-à-dire qu'on peut**
153 **décider d'arrêter mais s'il n'y a pas d'opportunités pour s'identifier autrement**
154 **que par les activités délinquantes ça va être compliqué. Mais j'ai en tête un**
155 **entretien avec une personne qui parle de saisir les opportunités. Donc on peut aussi**
156 **avoir les opportunités et ne pas les saisir. Donc il faut aussi les saisir, donc il faut**
157 **aussi décider de changer. Donc je ne peux pas dire que c'est seulement une**
158 **décision. Je ne peux pas dire que c'est seulement les liens sociaux.** Et je pense
159 vraiment que ce débat de savoir si c'est d'abord le choix ou les liens sociaux...je pense
160 qu'il faut arrêter le débat. **Je pense vraiment que c'est une interaction des deux.**
161 Franchement. Je le vois dans les entretiens et donc on peut pas les isoler, je pense pas.
162 **Ensuite, sur la transformation cognitive, je préfère parler de transformation**
163 **identitaire.** Parce que je suis pas en capacité, je ne suis pas en mesure de savoir si
164 cognitivement il y a des transformations. Par contre je peux voir que dans les récits des
165 individus, les personnes s'identifient autrement et surtout, **ils remettent en question ce**
166 **qu'ils étaient avant.** Alors je sais pas moi un exemple...les personnes vont avoir
167 tendance à dire « J'ai honte de ce que j'ai pu faire avant ou de ce que j'ai été. » Là j'ai
168 en tête une personne qui me disait « Mais en fait je me rends compte que vu comment
169 j'étais habillé, vu comment je parlais, en fait je comprends que les gens me prenaient
170 pour un fou. » Donc il y a une...alors ce qu'on retrouve dans la littérature, c'est qu'il y a
171 vraiment une différence entre l'identité passée, l'identité présente et puis ce qu'ils
172 veulent être plus tard. Ça, c'est vrai. Après, transformations cognitives, je pense que
173 c'est aussi le choix des mots et des termes. Je préfère parler d'identité que de
174 changements cognitifs.

175 **Anthéa Alberico :** Donc vous vous ralliez davantage à la théorie de l'identité de
176 Bushway et Paternoster ?

177 **Alice Gaïa :** Oui.

178 **Anthéa Alberico :** Au niveau des facteurs de désistance à proprement parler, vous
179 l'avez évoqué, c'est plus dans la remise en question par rapport aux pairs, par rapport
180 à autrui, à sa position par rapport au social et la façon dont on se situe dans le monde.

181 Moi j'ai des interlocuteurs qui m'ont défini la désistance plutôt comme la gestion de ses
182 pulsions, de ses émotions, de souffrance ou de sa colère. Qu'en pensez-vous ?

183 **Alice Gaïa :** C'est une théorie qui est sûrement vraie. Peut-être que je le dirais
184 autrement, c'est que **moi je parle plus d'une place sociale**. C'est-à-dire que l'individu
185 va peut-être trouver sa place autrement qu'à travers les activités délinquantes, c'est-à-
186 dire qu'à travers les pairs déviants. Parce qu'il faut savoir qu'à travers les pairs déviants,
187 ce sont à ce moment de la vie, ce sont des personnes sur qui on peut compter et qui nous
188 protègent. Je ne sais si vous avez lu justement un des travail de Marwan Mohammed qui
189 est tiré de sa thèse, c'est un ouvrage qui s'appelle « La formation des bandes » et qui
190 montre très bien que le groupe de pairs est un espace de protection, de reconnaissance,
191 et ce n'est pas simplement...**les activités délinquantes ce n'est pas simplement un**
192 **lieu où l'on va libérer des pulsions**. C'est un lieu qui est aussi un lieu où on est
193 reconnu, où on est protégé. C'est aussi un moyen de gagner sa vie pour certains, même
194 pour la plupart. Donc je trouve que ce serait peut-être réduire un peu ce que procurent
195 les activités délinquantes en disant que c'est un lieu de liberté des pulsions ou bien
196 voilà.

197 Gérer les émotions, est-ce que les personnes gèrent plus les émotions ? Plutôt la colère
198 j'imagine, c'est ça qu'ils veulent peut-être dire... Je sais pas, je sais que oui, la plupart
199 me disent qu'ils ont changé, qu'ils interagissent très différemment avec les autres mais
200 jamais il y a cette notion de colère, de pulsion, qui vient dans les entretiens, ou de
201 violence. Alors là j'en ai quelques-uns qui m'ont dit « Oui je suis moins violent
202 qu'avant », c'est vrai. Mais on peut franchement pas réduire la désistance à ça, surtout
203 quand on entend les récits des individus parce qu'eux même ne réduisent pas leur
204 processus de désistance à une meilleure gestion des émotions. D'ailleurs ça passe très
205 rarement par ça. Alors je sais qu'en tant que sociologue, psychiatre ou je ne sais quel
206 chercheur on pose des questions et que ça oriente aussi les réponses et peut-être que je
207 n'ai pas posé ces questions donc forcément j'ai pas eu ce genre de réponse mais quand
208 même je trouve ça un peu réducteur.

209 **Anthéa Alberico :** Alors finalement, la désistance ne serait-ce pas simplement que ces
210 personnes ont fini par trouver leur façon d'exister, de trouver leur rapport au monde
211 qui leur correspondait ?

212 **Alice Gaïa :** Vous voulez dire qu'ils ont trouvé un autre espace de valorisation ou un
213 autre espace... ?

214 **Anthéa Alberico :** Plus dans le sens qu'ils ont réussi à donner du sens au final aux
215 raisons de leur délinquance.

216 **Alice Gaïa :** Alors, certains. Certains ont une vraie réflexivité sur ce qui fait qu'ils ont
217 commencé leur activité délinquante, pas tous. Et donc ça veut dire qu'ils ne sont pas
218 obligés de passer par cette réflexivité-là pour passer à autre chose. Parce qu'il y en a
219 d'autres qui, lors de l'entretien, ont bien dit « Non, je sais pas trop pourquoi j'ai commis
220 ces actes de délinquance », mais qui sont quand même passés à autre chose. Donc en
221 tout cas de ce que j'ai pu voir, dans les entretiens que j'ai pu faire, il y a des personnes
222 qui effectivement ont vraiment réfléchi à leur parcours, ont vraiment essayé de
223 comprendre ce qui a fait qu'ils ont passé ce cap, ce qui a fait qu'ils sont passés, non pas
224 du côté obscur (rires) mais qui se sont engagés dans ces activités. Il faut savoir que je
225 rencontre des personnes qui sont encore jeunes, qui pour certains, on ne peut même pas
226 dire qu'ils soient encore sortis vraiment. Certains sont en train, ils sont vraiment dans le
227 processus. Mais comme tout processus, on ne peut jamais savoir quand le processus est
228 terminé, est-ce qu'il va reprendre...d'ailleurs ils le disent : leur plus grande crainte c'est
229 de reprendre un jour. Et pour ceux qui sont les plus jeunes et qui sont sortis mais bon,
230 qui en tout cas ont arrêté de commettre des activités délinquantes depuis 1 an, ils ont
231 cette crainte-là et ils le disent : « Si j'ai plus de boulot, si j'ai plus de quoi vivre, je vais
232 vers ce que je sais faire, vers ce qui est accessible. » C'est pour ça que je reviens sur
233 cette gestion des émotions et le fait qu'on ne peut pas réduire la délinquance à une
234 mauvaise gestion des émotions parce que, par exemple là j'en ai rencontré un qui – et
235 même pas qu'un – qui au début m'ont dit « J'ai arrêté de commettre des activités
236 délinquantes » et au fur et à mesure de l'entretien me disent « Ouai bon c'est vrai que je
237 continue deux trois trucs » et notamment vendre du cannabis de temps en temps parce
238 que « J'ai besoin de gagner de l'argent. » Et on peut pas dire que c'est une mauvaise
239 gestion d'émotions. Simplement une question financière. Voilà.

240 **Anthéa Alberico :** Mais donc pour clarifier, il y en a bien qui n'arrivent pas à faire un
241 travail introspectif entre guillemets alors est-ce qu'on peut dire qu'il y en a qui sont

242 simplement dans « j'avais une trajectoire A, je l'ai arrêtée, je prends une trajectoire B »
243 et ça s'arrête là ?

244 **Alice Gaïa :** Je crois que c'est pas deux trajectoires différentes. C'est-à-dire qu'on n'est
245 plus dans la dichotomie. C'est de dire, bon voilà j'ai une trajectoire qui dévie au fur et à
246 mesure de la vie et il y a des évènements de vie qui font que cette trajectoire va
247 bifurquer soit dans un sens soit dans l'autre, pour tout le monde pareil. C'est pas de se
248 dire j'ai la trajectoire délinquante et j'ai la trajectoire non délinquante. Parce que ce sont
249 des personnes qui n'oublient pas non plus ce qu'elles étaient auparavant. Ensuite pour
250 cette question de réflexivité, je pense qu'il y en a certains qui ont plus de capacité à
251 exprimer lors d'un entretien leur réflexion, que d'autres. Donc peut-être que ceux qui
252 n'ont pas exprimé cette réflexion, l'ont eue. Mais simplement n'ont pas pu ou n'ont pas
253 sur le dire. Et ça c'est tout simplement du fait de plein de variables, que ça soit les
254 conditions de l'entretien, la relation d'enquête, etc.

255 **Anthéa Alberico :** Est-ce que vous auriez identifié des facteurs clés qui auraient mené
256 à la désistance dans le passage à l'âge adulte ? Je pense notamment à la quête de
257 responsabilités, par exemple.

258 **Alice Gaïa :** Alors, j'ai tendance à essayer de ne pas parler de facteurs mais plutôt
259 **de tournant de vie.** Et donc on peut identifier les mêmes tournants de vie que ce qu'on
260 retrouve dans la littérature, c'est ce que je disais. **Donc c'est l'emploi, la famille, la**
261 **religion, qu'on retrouve moins dans la littérature mais qui a quand même un**
262 **impact dans certaines trajectoires et qui est effectivement lié à cette envie d'être**
263 **responsable, de servir à quelque chose, d'être utile, donc on retrouve un peu la**
264 **même chose.** Et donc via soit l'emploi, soit la famille et comme on retrouve dans la
265 littérature, ce n'est pas tous les emplois qui vont avoir un impact sur ces trajectoires
266 mais c'est un emploi qui permet de valoriser la personne, où l'employeur est
267 respectueux du travail de la personne. **C'est la qualité du lien qui joue dans ces**
268 **trajectoires** et ça c'est important de le répéter parce qu'on pourrait penser « la recette
269 miracle : on va lui trouver un emploi et puis c'est bon », non. Et puis aussi **à la fois il y**
270 **a la qualité mais aussi le moment. Et ça c'est toute la théorie du lien social en**
271 **fonction de l'âge.** C'est-à-dire qu'une profession va jouer un rôle très différent quand
272 tu as 30 ans ou 40 ans que quand tu en as 17 ou 16. Parce qu'à 16 ans, on pense à autre

273 chose qu'à l'emploi. On va davantage s'identifier à travers les copains, à travers des
274 activités de loisirs, parce que ce sont ces moments-là qui sont importants à ce stade de la
275 vie. Et encore une fois, pas seulement pour les personnes qui sont délinquantes. Donc il
276 y a ces différents types de liens sociaux, l'âge évidemment, donc la maturité et puis...**je**
277 **vais pas parler de choix mais cette transformation identitaire.** Voilà. De se
278 sentir...alors capable je sais pas, mais en tout cas, d'avoir la possibilité de s'identifier
279 autrement. C'est vraiment ça.

280 **Anthéa Alberico :** Même si vous n'êtes pas du tout dans une approche dichotomique,
281 quelle serait la différence entre la désistance chez un adolescent et la désistance chez
282 un adulte ?

283 **Alice Gaïa :** Alors, c'est une bonne question. Sur laquelle il va falloir vraiment que je
284 me consacre. Je crois que c'est très certainement en termes de lien social j'imagine.
285 C'est-à-dire que l'adolescent je pense qu'il y a davantage cette remise en question du
286 monde de la rue, des pairs...et encore, parce que même les adultes... Ça dépend aussi
287 du type de délinquance. Ce sont des hypothèses mais il y a cette remise en question des
288 pairs qui est très présente et puis arrivé à l'âge adulte c'est là où on commence à
289 découvrir le travail, les relations conjugales, alors que les personnes qui sont plus
290 âgées... Je sais pas... Comme je n'ai pas fait d'entretien, j'en ai fait deux, auprès de
291 personnes plus âgées, c'est vrai que c'est compliqué de faire une différenciation avec
292 simplement deux entretiens. Mais je dirais que les liens sociaux ont un rôle très différent
293 selon l'âge. Mais pas seulement si on est adulte ou jeune parce que de toute façon ces
294 catégories sont remises en question en fait dans la littérature. À quel âge on devient
295 adulte ? Avant c'était plus jeune que maintenant notamment parce que les personnes
296 vont de plus en plus à l'école, plus longtemps, on a plus de difficultés à trouver un
297 travail. Cette notion justement de jeunesse, de catégorisation des étapes elle est remise
298 en question mais vous avez raison de poser la question.

299 **Anthéa Alberico :** Finalement, votre point de vue sociologique à tous il est vraiment
300 axé sur la dimension, très logiquement, du rapport au social, à autrui, de cette remise
301 en question de sa place dans le rapport au monde en fait ?

302 **Alice Gaïa** : Oui et de son identité quand même. On ne réduit pas la personne non plus
303 qu'au social, c'est aussi l'individu mais sans parler de l'aspect cognitif. Plutôt parler
304 d'un changement identitaire en lien avec son rapport au monde. C'est surtout qu'on part
305 du principe que ce n'est pas isolé, la personne se construit en fonction de son
306 environnement, elle ne se construit pas seule de manière isolée. Donc on ne s'intéresse
307 pas qu'au cognitif mais on s'intéresse à la relation de l'individu à l'autre. Et aussi
308 comment l'individu perçoit autrui. C'est-à-dire qu'il y a quand même une approche
309 individuelle, les récits de vie c'est l'approche complètement individuelle : on s'intéresse
310 à leurs propres représentations, leurs propres perceptions du monde. Donc on n'efface
311 pas ça mais c'est vrai qu'on a tendance à dire que ça peut être imprévisible cette notion-
312 là...un parcours peut être imprévisible, un tournant de vie peut être imprévisible. **Ça**
313 **peut être aussi une question de chance et c'est pas forcément volontaire. Et c'est ça**
314 **qui m'intéresse aussi, c'est de dire que oui ça peut l'être, il y a une sorte de volonté**
315 **mais c'est pas forcément volontaire. Ça peut être imprévisible.**

ANNEXE N°6 : ENTRETIEN AVEC LAURENCE MALGHEM ET LINDSEY BECKER

1 **Anthéa Alberico** : Alors pour resituer un petit peu, je suis en dernière année de master
2 en criminologie et j'ai fait le droit avant. Je fais mon mémoire sur la désistance...*a*
3 *priori* j'ai compris que vous connaissiez déjà le concept (?)

4 **Laurence Malghem** : Si on peut bien recentrer ça ne me dérange pas.

5 **Lindsay Becker** : Oui !

6 **Anthéa Alberico** : Alors ce n'est pas très présent en Europe francophone, c'est un
7 concept anglo-saxon qui vient principalement d'Angleterre et des États-Unis. Pour faire
8 simple, la désistance c'est la sortie de délinquance. Et moi ce qui m'intéressait c'était de
9 comprendre pourquoi à un moment donné, des jeunes qui sont dans un parcours de
10 délinquance, dans le passage à l'âge adulte s'arrêtent tandis que d'autres continuent et
11 entament parfois ce qu'on appelle une véritable carrière criminelle.

12 **Lindsay Becker** : Donc vraiment spécifiquement entre la minorité et la majorité ?

13 **Anthéa Alberico** : Voilà c'est ça. C'est ce point de vue là qui m'intéressait. Et donc en
14 partant de ce postulat-là, forcément je dois approfondir tous les tenants et aboutissants
15 du concept en lui-même, de ce qu'est la désistance, de ce que ça recouvre, qu'est-ce
16 qu'on entend par là. Et donc parmi la littérature existante il y a un tas de points de vue
17 divergents et comme Mr Paternostre (directeur de l'IPPJ de Jumet) vient de le souligner,
18 certains auteurs parlent de processus, d'autres d'évènement/de résultat.
19 Moi je voulais vous rencontrer parce que mon panel d'entretiens concerne des
20 professionnels qui viennent de milieux différents afin d'avoir un point de vue
21 pluridisciplinaire, tout simplement.

22 **Laurence Malghem** : Et on est les seuls de l'IPPJ que vous voyez ou... ?

23 **Anthéa Alberico** : Oui !

- 24 **Laurence Malghem** : Ah oui ok. Beh on va essayer (rires).
- 25 **Anthéa Alberico** : Pour commencer j'aurais souhaité savoir comment vous définiriez
26 la désistance dans le sens par rapport à quoi un jeune se désiste ?
- 27 **Laurence Malghem** : ... (rires). Qu'il fait plus de faits mais euh...
- 28 **Anthéa Alberico** : Est-ce que c'est par rapport à une carrière criminelle ?
- 29 **Lindsay Becker** : Je ne sais pas si on peut parler de carrière...
- 30 **Laurence Malghem** : Oui, c'est ça. En tout cas, oui dans les jeunes c'est difficile à dire
31 euh... À la limite quelqu'un qui a 40, 50 ans et qui a fait ça toute sa vie entre guillemets
32 on peut parler de carrière mais les jeunes... C'est plus compliqué parce que j'ai envie de
33 dire...beh je sais pas les jeunes c'est aussi parfois **un phénomène d'identification** : ils
34 s'identifient à un groupe et puis voilà, qu'est-ce qui fait qu'après par contre qu'ils
35 arrêtent et...
- 36 **Lindsay Becker** : Certains disent...mais voilà, sans réelle réflexion derrière, ça on a de
37 forts doutes...certains disent « Mais moi je fais ça tant que je suis mineur et une fois
38 que j'ai 18 ans j'arrête. » Mais c'est vrai que...voilà, les jeunes qui disent ça, derrière il
39 n'y a pas grand-chose en termes de réflexion et de conscientisation donc on est un peu
40 dubitatif donc... Et puis ça dépend aussi du profil du jeune et de ce qu'il a pu
41 commettre comme fait aussi en tant que mineur.
- 42 **Laurence Malghem** : C'est ça que j'aurais tendance à dire quand vous dites certains
43 considèrent que c'est un processus et d'autres un résultat, moi en tout cas j'aurais
44 tendance à dire que **c'est un processus**.
- 45 **Lindsay Becker** : Oui moi je trouve aussi.
- 46 **Laurence Malghem** : Ca dépend ce qu'on construit autour du jeune et...j'ai envie de
47 dire c'est des choses qui le raccrochent, qui vont l'aider petit à petit à sortir...

48 Maintenant c'est vrai qu'il y en a quand même certains qui finalement restent là dedans
49 parce **que c'est un mode de fonctionnement** et c'est de l'argent facile.

50 **Lindsay Becker** : Ca dépend tellement aussi des projets qui se mettent en place. Je
51 pense à un jeune qui était venu chez nous. Il n'avait aucune ressource familiale, il était
52 placé depuis son enfance. Il est arrivé chez nous après un placement à Wauthier-Braine,
53 qui n'était pas un délinquant en tant que tel, oui il avait commis des faits dans une
54 institution où il avait volé des choses. Il est parti de chez nous à 18 ans, on a mis en
55 place avec lui un projet d'autonomie et on a appris par la suite, sans vraiment de preuve,
56 qu'il continuait à trafiquer...et qui même une fois dans son autonomie, dans son
57 logement...c'était pas un consommateur régulier...et qui une fois dans son logement
58 s'était mis à boire de l'alcool, à consommer du cannabis, à trafiquer là-dedans. Donc
59 c'était l'inverse, il y avait même plus de faits de délinquance mais moi je pense
60 vraiment que c'est parce que **le cadre** n'y était pas. C'était également quelqu'un de très
61 immature affectivement également, il avait vécu énormément de ruptures dans sa vie, il
62 n'avait aucune ressource. Et qui avait mis à mal le service qu'on avait mis en place donc
63 je pense que c'est aussi le cadre qui a fait qu'à un moment donné il a plongé un peu là-
64 dedans. Et voilà, je pense effectivement que c'est un jeune, **s'il avait eu plus**
65 **d'encadrement...**

66 **Laurence Malghem** : ...de réseaux positifs.

67 **Lindsay Becker** : Oui voilà. Ne serait pas...et aurait totalement arrêté les petits trucs
68 qu'il avait faits avant qui l'ont fait venir en IPPJ, et que c'était plutôt, quand il fait ça –
69 voler l'institution – c'était plutôt pour casser le lien avec l'institution et pas pour le
70 plaisir de faire de la délinquance.

71 Et à l'inverse on a des profils de jeunes qui sont vraiment ancrés là-dedans depuis
72 plusieurs années et qui prennent vraiment plaisir à faire ça, à commettre des vols,
73 comme tu dis l'argent facile...

74 **Laurence Malghem** : ...pas d'empathie.

75 **Lindsay Becker** : Quand on leur parle de job étudiant ils disent « Madame moi je fais
76 autant, c'est de l'esclavage un job étudiant, je me fais de l'argent bien plus facilement. »

77 **Anthéa Alberico** : Vous parlez de « mode de fonctionnement », d'« identification à un
78 groupe » donc finalement pour ces jeunes, est-ce qu'on ne pourrait pas dire que pour
79 permettre une sortie de la délinquance ils doivent faire un travail identificatoire et se
80 repositionner dans leur rapport au monde ?

81 **Laurence Malghem** : **Parler de réseau je pense que c'est vraiment une ressource**
82 **hyper importante, créer des liens autour du jeune.** Et ça c'est vrai que c'est parfois
83 quelque chose de difficile. Enfin je pense aussi que finalement s'il a un réseau il finira
84 bien aussi par **s'identifier à une personne ressource positive** mais que s'il s'en sort
85 mal justement il s'identifie aussi à l'opposé. La plupart quand même sont des jeunes
86 fragiles, au niveau de la force de caractère aussi donc...

87 **Laurence Becker** : ...qui peuvent être influençables. Et c'est ça aussi qu'on parle
88 notamment de processus. Moi j'estime effectivement que c'est un processus parce que,
89 notamment dans le travail qu'on fait ici en termes de... beh voilà ce sont des jeunes qui
90 veulent s'identifier à d'autres jeunes, qui s'entourent mal et qui s'identifient à ça...on
91 essaye aussi de **les valoriser dans autre chose pour qu'ils s'identifient effectivement**
92 **à quelque chose de plus positif et qu'ils parviennent aussi à construire leur**
93 **personnalité. Oui, les valoriser dans leurs compétences.**

94 **Laurence Malghem** : Maintenant c'est vrai que c'est pas toujours évident pour les
95 jeunes parce que mettre des choses en place aussi en dehors c'est pas... Ça paraît bête
96 mais l'inscription dans le sport rien que ça parfois c'est difficilement réalisable, ne fût-
97 ce qu'avec le placement. Je sais pas moi dans le foot il y a des entraînements, des
98 choses comme ça donc... Ça a l'air simple, de l'extérieur c'est quelque chose qui a l'air
99 simple, à la limite que les parents font mais non ça se fait pas nécessairement. Alors
100 quand un jeune en plus est dans le processus d'autonomie, c'est aussi le fait qu'il y aille,
101 qu'il s'y rende, c'est pas aussi simple.

102 **Anthéa Alberico** : D'accord. Alors est-ce qu'en plus des opportunités sociales il n'y a
103 pas une dimension plus consciente, individuelle voire cognitive de la part du jeune ?
104 Dans le sens qu'il doit manifester une volonté, une décision de sortir de la
105 délinquance ?

106 **Lindsay Becker** : Oui, si si si. **Ça, c'est vraiment la première condition.** Parce qu'on
107 a des jeunes effectivement qui nous disent clairement qu'ils sont là mais qu'ils n'ont
108 aucune envie de changer et donc... Oui, ils sont là parce qu'ils y sont obligés, ils sont
109 passés par un juge mais on pourra leur dire n'importe quoi...

110 **Laurence Malghem** : Et il y a ceux, je pense que c'est peut-être souvent ceux-là qui
111 vont réussir, mais **il y a ceux qui ont décidé et ont identifié ce qui peut les faire**
112 **rechuter aussi** et qui arrivent parfois, c'est pas fréquent, mais certains arrivent à nous
113 dire « J'ai telle tentation, j'ai su résister » ou « J'ai craqué », il y a eu un écart une fois
114 mais qui acceptent de retravailler là-dessus. Et parfois j'ai envie de dire on y arrive
115 aussi, ça je pense c'est vraiment un bon outil pour le jeune : c'est de savoir identifier ses
116 difficultés et à partir de ce moment-là on arrive aussi à travailler avec lui.

117 **Lindsay Becker** : Et alors reconnaître ses difficultés ça peut aussi être plus large où il
118 peut parvenir à reconnaître aussi un peu tout ce qu'il a vécu, quelles relations il a avec
119 sa mère, son père, sa famille élargie. Et tous ces ressentis-là ont des conséquences sur
120 les attitudes et les actes qu'ils posent. Voilà, on a certains jeunes qui au fil du placement
121 et de la réflexion parviennent quand même à reconnaître effectivement... par exemple,
122 ici nous on a un jeune que son père commet des faits de délinquance et ça a toujours été
123 le cas, les parents sont séparés mais il va quand même un week-end sur deux chez son
124 père et il s'est toujours un peu identifié à lui et il parvient à reconnaître qu'il fait aussi
125 ça pour attirer l'attention de son père... Voilà, ça c'est vraiment je pense les... c'est là
126 qu'on se dit qu'il y a peut-être quelque chose qui va permettre que le jeune évolue et
127 qu'il arrête à un moment donné.

128 **Anthéa Alberico** : *Et est-ce que cette dimension de maturité, de maturation elle est liée*
129 *à l'âge ?*

130 **Lindsay Becker** : Pas forcément.

131 **Laurence Malghem** : Pour nous c'est difficile à voir...

132 **Lindsay Becker** : Là nous le jeune il a 15 ans et donc on se dit pour 15 ans il parvient
133 déjà...on est étonné qu'il parvient en tout cas à mener ce genre de réflexion. Et d'autres
134 jeunes, je vous disais le jeune qui a 18 ans, il avait la maturité d'un jeune de 12 ans.
135 Donc en termes de responsabilité et de...ça dépend tellement aussi de ce qu'ils ont pu
136 vivre en étant enfant aussi que la maturité c'est pas forcément en fonction de l'âge.

137 **Laurence Malghem** : Il y en a ils peuvent avoir 18 ans mais franchement on penserait
138 pas.

139 **Lindsay Becker** : Et à l'inverse c'est vrai que parfois...là nous on a un groupe où la
140 majorité sont quand même plus jeunes, ils ont 14 ans, ça se ressent dans le groupe, ils
141 sont assez puérils au quotidien. Et à l'inverse on a un jeune qui va avoir 17 ans il arrive
142 à les tempérer et avoir un discours plus mature mais je crois qu'on peut pas dire
143 forcément que c'est en fonction de l'âge. Et donc c'est que parfois, vous parlez du
144 passage de la minorité à la majorité, parfois c'est pas ça qui fait forcément le déclic.

145 **Laurence Malghem** : Non ici c'est...je prends le cas d'un jeune qu'on a ici qui a 14
146 ans, c'est vrai qu'il est tout jeune et qui est vraiment un vrai gamin, il fait des blagues
147 d'enfant, limite c'est comique dans la section parce qu'on n'a pas l'habitude... On se
148 rend compte en fait qu'il a un frère qu'on a eu aussi, qui est en prison maintenant, et
149 finalement on se rend compte que c'est un gamin qui a grandi dans une cité et qui
150 finalement connaît que des gens, quand il nous parle de noms beh oui on les connaît. Et
151 on voit les personnes à qui il écrit beh c'est prison et IPPJ quoi. Et je me dis 14 ans...
152 Finalement il baigne là-dedans depuis tout petit. Je veux pas dire qu'il était dans son
153 maxi-cosy que son frère le prenait mais c'est à peu près ça. Comment sortir ? C'est dur,
154 en plus il s'identifie à son grand-frère donc...

155 **Lindsay Becker** : Et comment leur faire prendre conscience que ça n'est pas la
156 normalité. C'est compliqué parce qu'ils ont toujours vécu là-dedans.

157 **Anthéa Alberico** : D'où la nécessité que ça soit sur du long-terme, qu'il ait un suivi à
158 long terme ?

159 **Laurence Malghem** : Oui. C'est parfois un peu là aussi ce qui fait que ça échoue, moi
160 j'ai l'impression aussi c'est que...je prends le cas des mesures notamment d'autonomie
161 puisque c'est là que les jeunes se retrouvent le plus seuls, finalement ils sont encadrés
162 par des services jusque 18 ans-20 ans parce qu'ils ont fait la demande avant, et après
163 tout s'arrête. A la limite tout ce qu'ils ont c'est le CPAS mais il n'y a plus rien après, il
164 n'y a plus de services qui viennent les aider comme quand ils étaient ados ou jeunes
165 adultes. Et donc je pense que là il y a une grosse cassure qui se fait.

166 **Lindsay Becker** : Et le risque là-dessus est d'autant plus grand qu'il se tourne vers
167 n'importe qui et vers n'importe quoi.

168 **Anthéa Alberico** : Est-ce que vous pensez qu'il y a une dimension de gestion des
169 pulsions au sens large, de la violence, de la souffrance ?

170 **Laurence Malghem** : En réaction vous voulez dire ?

171 **Anthéa Alberico** : Que la désistance est quelque part l'appivoisement de ces pulsions
172 au sens large.

173 **Laurence Malghem** : Oui oui oui. D'ailleurs on fait...enfin voilà **on travaille avec les**
174 **jeunes sur leurs émotions et le ressenti, la gestion des conflits aussi, comment agir**
175 **adéquatement face à une situation avec une autre réponse qu'une réponse**
176 **délinquante.** C'est vrai que... Pas facile... encore une fois c'est pas facile non plus
177 parce que ce qui peut se faire en individuel, le travail individuel peut fonctionner quand
178 ils accrochent mais alors par exemple en groupe, ça peut fonctionner comme pas du tout
179 justement parce qu'il y a le groupe et qu'ils vont quand même pas trop montrer...

180 **Lindsay Becker** : ...oui, par exemple on a des jeunes qui nous disent « Moi je pleure
181 jamais » mais c'est juste...

182 **Laurence Malghem** : ...en entretien ils sont là avec leurs larmes qu'ils retiennent et
183 qu'ils retournent (rires).

184 **Anthéa Alberico** : Donc en plus de cette perspective identificatoire c'est aussi par
185 rapport à la réaction sociale ?

186 **Laurence Malghem** : Oui ça je pense.

187 **Lindsay Becker** : Oui oui oui. Et c'est ça la difficulté aussi, pour que le jeune, pour
188 qu'il y ait à un moment donné cette désistance, **c'est aussi l'environnement**, parce
189 qu'effectivement il peut très bien évoluer ici et puis quand il retourne dans le quartier
190 avec les copains ou en tout cas les influences du quartier et de l'environnement c'est
191 très compliqué, **justement parce qu'il y a cette réaction sociale.**

192 **Laurence Malghem** : Et alors il y a... enfin je sais pas si ça en fait partie vu qu'on parle
193 d'identification mais il y a – moins maintenant mais ça existe toujours – **le problème**
194 **des bandes urbaines aussi.** Et donc ça c'est que, parce que tu dis cet exemple-là, moi
195 maintenant je pense à un jeune qui s'est fait égorger mais qui fonctionnait bien ici, enfin
196 plus ou moins bien, et finalement à l'extérieur il était rattrapé par la bande et il s'est fait
197 égorger par la bande. Et c'est vrai que, je sais pas toi si t'en a eu des bandes urbaines,
198 mais on se rend compte avec le boulot que c'est pas simple de sortir d'une bande. C'est
199 non seulement pas simple au niveau psychologique et avoir la force de sortir mais alors
200 parfois c'est dangereux aussi parce qu'ils prennent vraiment des risques à sortir donc
201 pour agir c'est encore plus difficile aussi. Parfois on dit que le seul moyen d'en sortir
202 c'est carrément déménager, de couper court à tout en quittant le milieu.

203 **Lindsay Becker** : Mais avec la difficulté que certaines familles, certains parents ont
204 vraiment ce souhait là mais d'un point de vue économique et toutes les contraintes qui
205 vont avec, ne savent pas déménager donc c'est voilà, c'est compliqué. Même quand
206 elles en ont conscience, c'est pas possible pour elles de déménager.

207 **Anthéa Alberico** : À travers tous ces procédés, donc vous avez parlé de l'identification
208 aux pairs déviants, de la volonté, toutes les opportunités sociales qui permettent de
209 créer des liens, la gestion des pulsions, qu'est-ce que finalement tout ça crée chez
210 l'adolescent ? Par exemple, je pense notamment à la quête de responsabilité qui permet
211 parfois dans le passage à l'âge adulte de sortir de la délinquance. Quels sont les
212 facteurs clés que vous avez pu identifier ?

213 **Laurence Malghem :** Le réseau. La famille aussi, enfin je veux dire ça fait partie du
214 réseau mais...

215 **Lindsay Becker :** Ca fait partie du réseau aussi mais la scolarité, l'école. Nous on a un
216 jeune qui a vraiment bien accroché à l'école, qui a vraiment évolué là-dedans, qui a
217 trouvé un stage, un patron, etc. Et donc on pense que ça a vraiment aidé à le valoriser là-
218 dedans aussi et que ça a permis à un moment donné qu'il prenne conscience des
219 responsabilités. C'est maintenant un jeune qui par ça notamment est parvenu à
220 comprendre je pense la valeur de l'argent, du travail, etc.

221 **Anthéa Alberico :** Ici en l'occurrence c'est donc l'autonomie et la responsabilisation
222 qui lui ont permis de prendre une trajectoire différente ?

223 **Lindsay Becker :** Mais à la base l'école. Parce qu'il a vraiment trouvé quelque chose,
224 une option dans laquelle il se sentait bien, un milieu scolaire dans lequel il se sentait
225 bien. D'ailleurs même quand il a quitté chez nous il est resté dans cette école-là. Oui au
226 fil des années, je pense qu'il a vraiment été valorisé dans...il adorait la mécanique.

227 **Anthéa Alberico :** Finalement est-ce qu'on ne pourrait pas dire qu'il a donné un sens
228 et qu'il a trouvé sa façon d'exister ?

229 **Lindsay Becker :** Oui c'est ça, oui. La construction d'objectifs aussi. Je trouve
230 qu'effectivement que quand on crée avec eux des petits objectifs qu'ils arrivent à
231 atteindre...

232 **Anthéa Alberico :** La prise de confiance aussi alors ?

233 **Laurence Malghem :** Oui c'est vrai que ce que vous disiez donner du sens est
234 important. Mais alors ça se casse aussi très vite chez les ados. A mon avis peut-être que
235 quand on est plus matures et plus adultes...

236 **Lindsay Becker** : Oui où effectivement ils vivent difficilement l'échec. Qu'en tant
237 qu'adulte on va tout de suite prendre plus de recul alors que pour un ado c'est tout de
238 suite la catastrophe.

239 **Anthéa Alberico** : Justement c'est ma dernière question : quelle est la différence entre
240 la sortie de la délinquance chez un adolescent et la sortie de la délinquance chez un
241 adulte ?

242 **Laurence Malghem** : Les adultes moi je ne les connais pas donc... J'ai toujours
243 travaillé dans l'Aide à la jeunesse. Là je ne sais pas répondre (rires). Finalement est-ce
244 qu'ils en sortent ? Nous on ne le sait pas nécessairement parce que comme l'a dit Mr
245 Paternostre tantôt on a parfois des nouvelles plic-ploc comme ça. Malheureusement la
246 plupart du temps quand on a des nouvelles c'est par les autres collègues ou les journaux,
247 ça c'est jamais très bon signe. Parfois j'ai eu certains jeunes...mais c'est sur du court
248 terme...moi je les accepte jamais sur Facebook, c'est hors de question mais voilà
249 maintenant il y en a peut-être qui ont envoyé un message pour donner de leurs nouvelles
250 mais ça arrive moins, c'est des jeunes qui ont vraiment accroché avec l'IPPJ mais c'est
251 à court terme. On cherche pas non plus à les avoir, je pense que c'est important qu'il
252 fasse leur petit bonhomme de chemin sans nous.

253 **Lindsay Becker** : Mais c'est vrai qu'on n'a pas de recul par rapport à l'âge adulte. Moi
254 je pense qu'en tant que mineur, peut-être plus que si on est majeur mais voilà j'ai pas de
255 recul par rapport aux adultes mais, la famille, les ressources familiales jouent
256 énormément.

257 **Laurence Malghem** : C'est surtout sur du long terme. C'est vrai que pour votre travail
258 ça serait intéressant de rencontrer une des équipes API d'un IPPJ. Eux souvent ils
259 prennent le relais après nous donc ils peuvent peut-être aussi expliquer certaines
260 fragilités ou...

261 **Lindsay Becker** : Et eux perçoivent peut-être mieux effectivement...

262 **Laurence Malghem** : ...les facteurs de risques aussi.

263 **Lindsay Becker** : C'est vrai qu'après un placement en IPPJ, quand il retourne en
264 famille c'est que généralement il y a une équipe qui continue parce que c'est important
265 qu'il y ait cette progression dans une vie. Eux perçoivent peut-être plus de choses.
266 Quand nous ils sont placés c'est qu'il y a eu un fait de délinquance. Oui on va mettre
267 des projets en place de retour en famille mais c'est parfois compliqué de savoir si, d'être
268 persuadé qu'il y a effectivement plus de fait de délinquance. Parce que quand ils
269 retournent le week-end, c'est compliqué parfois de savoir ce qu'il se passe même si on a
270 des contacts réguliers avec les familles. Parfois les familles ne nous racontent pas non
271 plus tout ce qu'il se passe ou même ne le savent pas elles-mêmes. Et donc parfois
272 voilà...je suis sûre qu'on a déjà remis des jeunes en famille alors qu'il y avait toujours
273 des soucis de délinquance parce que il y a pas de plaintes donc on sait pas travailler ça
274 avec lui.

7.1. COURRIEL ORIGINAL

1 **Anthéa Alberico** : How do you raise the question of desistance ?

2 **Edward Mulvey** : We do not generally ask specifically about “desistance” in an
3 interview. As you might expect, it is difficult for people to make accurate comparative
4 judgments about their levels of antisocial behaviors. Asking about how much someone
5 has been drinking or stealing is something that is heavily laden with social comparative
6 judgments; i.e., one can be driven by wanting to look good to the interviewer or
7 thinking that their life is currently a real mess and therefore seeing themselves as much
8 worse off than they might really be. We usually ask about specific types of behaviors
9 over several interviews to get a comparative baseline for the individual. We have done
10 regular interviews over seven years for the Pathways to Desistance study (see
11 www.pathwaysstudy.pitt.edu). We then look at the patterns of reporting over time to
12 see if people are systematically moving up or down in their levels of offending (or
13 levels of substance use or other activities) over the repeated interviews.

14 Two papers that show ways to do this are:

- 15 - Mulvey, EP, Steinberg, L, Piquero, A, Besana, M, Fagan, J, Schubert, C,
16 Cauffman, E. Longitudinal offending trajectories among serious, youthful
17 offenders. Development and Psychopathology, 2010, 22, 453–475.
- 18 - Piquero, A, Monahan, K, Glasheen, C, Schubert, C, Mulvey, E, Does time
19 matter? Comparing trajectory concordance and covariate association using time-
20 based and age-based assessment. Crime and Delinquency, 2013, 59(5), 738-
21 763.

22 We have also asked people to think back about their prior experiences and see if they
23 can see any “turning points” in their criminal activities. We have done this with groups
24 of adolescents identified as “persisters” and “desisters” to see if there are different types
25 of experiences for these groups of adolescents. The qualitative work of this sort has
26 been done by Sarah Boonstoppel, but I don’t have the specific references at hand right
27 now.

28 Another article that takes a slight different approach that is worth looking at is:

29 - Schubert C, Mulvey, E, Pitzer L, Differentiating serious adolescent offenders
30 who exit the justice system from those who do not, Criminology, 2016, 54(1),
31 56-85.

32 This article looked at people who did not get in trouble with the law over the follow up
33 period and then matched them to others who looked just like them at the time of their
34 appearance in court. We then examined how the patterns of change on several domains
35 looked different or alike for the groups over the follow up period. This is not a common
36 approach, but it is interesting.....

37 **Anthéa Alberico** : *I mean, compared to what is there desistance ? In relation to a*
38 *criminal career ? If so, how do you define this one ?*

39 **Edward Mulvey** : There is a pretty active debate about how to accurately define
40 “desistance”. **One can think of it as a significant reduction of a person’s level of**
41 **antisocial activity in relation to their “usual” level of antisocial activity. In other**
42 **words, when their level of doing something illegal drops a lot for them (from their**
43 **previous level). Alternatively, one can think of it as someone dropping to a**
44 **predefined level of antisocial activity for an extended period, thus indicating that**
45 **the person has moved to a new “state” of lowered offending. The first definition is**
46 **usually thought of a treating “desistance” as a process and seeing shifts in that**
47 **process as important. The second definition usually thought of a treating**
48 **desistance as and “outcome” and working toward identifying the characteristics of**
49 **individuals who reach that outcome. I am more attracted to the first definition**
50 **rather the second one.**

51 It is worth looking at these two articles to see what these might be like:

52 - Laub, John H., and Robert J. Sampson. 2001. Understanding desistance from
53 crime. In *Crime and justice: A review of research*. Vol. 28. Edited by Michael
54 Tonry, 1–69. Chicago: Univ. of Chicago Press.

55 - STUDYING DESISTANCE AS A PROCESS* SHAWN D. BUSHWAY
56 University of Maryland, National Consortium on Violence Research* ; ALEX
57 R. PIQUERO Northeastern University, National Consortium on Violence
58 Research*; LISA M. BROIDY University of New Mexico, National Consortium
59 on Violence Research* ; ELIZABETH CAUFFMAN University of Pittsburgh ;
60 PAUL MAZEROLLE University of Queensland, Australia :

61

62 *Recent reviews of the desistance literature have advocated studying desistance*
63 *as a process, yet current empirical methods continue to measure desistance as a*
64 *discrete state. In this paper, we propose a framework for empirical research that*
65 *recognizes desistance as a developmental process. This approach focuses on*
66 *changes in the offending rate rather than on offending itself. We describe a*
67 *statistical model to implement this approach and provide an empirical example.*
68 *We conclude with several suggestions for future research endeavors that arise*
69 *from our conceptualization of desistance.*

70 Most criminologists define desistance as the state of having “terminated”
71 offending. But recently, criminologists have begun to reexamine *This group
72 came together as a discussion group on desistance when we were summer
73 fellows at the Center for Advanced Study in the Behavioral Sciences as part of
74 the “Violence and the Life Course” Summer Institute organized by Ken Dodge
75 and Robert Sampson. Following the Institute, we stayed together as part of a
76 working group on desistance funded by the National Consortium on Violence
77 Research. We wish to thank the staff at the Institute, along with Alfred
78 Blumstein, Robert Brame, John Laub, Shadd Maruna, Edward Mulvey, Daniel
79 Nagin, Wayne Osgood, Raymond Paternoster, Terence Thornberry, and three
80 anonymous reviewers for many useful comments. All errors remain our own.
81 Bushway and Broidy were Postdoctoral Fellows and Piquero was a Faculty
82 Fellow with the National Consortium of Violence Research when much of this
83 research was conducted. CRIMINOLOGY VOLUME3 9 NUMBER2 2001 491

84 **Anthéa Alberico** : *In your opinion, can we speak about " criminal career " for the*
85 *adolescents ?*

86 **Edward Mulvey** : **I think that we can speak in terms of patterns of criminal**
87 **offending for adolescents, but that viewing a full “criminal career” has to take a**
88 **longer perspective than that behaviors you would seen during the time of**
89 **adolescence.** We only see the beginnings of any criminal careers during this time and **it**
90 **is very difficult (if not impossible)** to know when we are seeing high levels of
91 antisocial activity that will drop off or the beginning of a criminal career. Just too many
92 adolescents move from a high level of offending during adolescence to low levels of

93 offending in early adulthood to make this differentiation clearly. There also too much
94 variability in the activities as well as regular adolescent development during this period
95 **to identify what we would call really stable patterns of behavior.** The more
96 interesting questions focus on what life changes occur consistently during this period
97 that help to move the level of offending downward. People, especially adolescents, are
98 dynamic and capturing aspects of that dynamic process seem to me to be the most
99 important questions to address.

100 **Anthéa Alberico :** *If so, don't you think that means that their personality is*
101 *frozen/static ?*

102 **Edward Mulvey :** I think some aspects of adolescent personality are rather set, but that
103 these are few in number. For instance, one's level of openness to others or overall level
104 of anxiety may be rather set by adolescence, but other aspects of personality are not set
105 at all (e.g., general impulsivity, orientation to the future). **Thinking of adolescents are**
106 **being equally “set” on all of these sorts of dimensions seems like mistake to me.**

107 **Anthéa Alberico :** *What is the difference between adolescent's desistance and adult's*
108 *desistance ? What are the transformations ?*

109 **Edward Mulvey :** **Desistance in adolescence is affected much more by the**
110 **developmental processes alluded to in the previous answer. Psychosocial growth is**
111 **more influential during this period. Adult desistance seems more affected by life**
112 **situation and opportunity; things like lasting romantic relationships or job**
113 **opportunities. The idea that adults have more to lose in terms of social capital**
114 **seems to make sense, and that this process of investment in their social world fuels**
115 **their movement toward desistance.** In both cases, it seems to me that desistance
116 occurs in a “zig-zag” process; people moving in and out a criminal lifestyle, trying on
117 conventional roles for a while to see if they fit well. Look at Shadd Maruna's work for
118 a good description of this idea.

7.2. *TRADUCTION PERSONNELLE*

1 **Anthéa Alberico :** *Comment posez-vous la question de la désistance ?*

2 **Edward Mulvey** : Généralement, nous ne parlons pas spécifiquement de « désistance »
3 dans un entretien. Comme vous l'imaginez, c'est difficile pour les gens de faire des
4 jugements comparatifs précis de leurs niveaux de comportements antisociaux.
5 Demander combien quelqu'un a bu ou volé est quelque chose qui est lourdement chargé
6 de jugements comparatifs sociaux; c'est-à-dire, qu'une personne peut être menée par la
7 volonté de bien paraître aux yeux de l'interviewer ou penser que leur vie est
8 actuellement un véritable désordre de sorte à se voir pire qu'ils ne le sont réellement.
9 D'habitude, nous posons des types spécifiques de comportements au travers de
10 plusieurs entretiens afin d'obtenir une ligne de référence comparative pour l'individu.
11 Nous avons réalisé des entretiens réguliers durant plus de sept ans pour Pathways to
12 Desistance Study (~ étude des chemins de la désistance) (voir
13 www.pathwaysstudy.pitt.edu). Nous y observons les modèles de rapports au fil du
14 temps pour voir comment les gens évoluent systématiquement dans leurs niveaux
15 d'infractions (ou les niveaux d'utilisation de substance ou d'autres activités) au cours
16 d'entretiens répétés.

17 Deux documents qui montrent les moyens d'y parvenir :

- 18 - Mulvey, EP, Steinberg, L, Piquero, A, Besana, M, Fagan, J, Schubert, C,
19 Cauffman, E. Longitudinal offending trajectories among serious, youthful
20 offenders. Development and Psychopathology, 2010, 22, 453–475.
- 21 - Piquero, A, Monahan, K, Glasheen, C, Schubert, C, Mulvey, E, Does time
22 matter? Comparing trajectory concordance and covariate association using
23 time-based and age-based assessment. Crime and Delinquency, 2013, 59(5),
24 738-763.

25 Nous avons aussi demandé aux gens de repenser à leurs expériences antérieures et voir
26 s'ils décèlent des "tournants" dans leurs activités criminelles. Nous avons réalisé cela
27 avec des groupes d'adolescents identifiés comme "persistants" et "désistants" pour voir
28 s'il y a des types différents d'expériences pour ces groupes d'adolescents. Le travail
29 qualitatif de ce tri a été réalisé par Sarah Boonstoppel, mais je n'ai pas les références
30 spécifiques à proximité dans l'immédiat.

31 Un autre article qui prend une approche légèrement différente et qui vaut la peine d'être
32 lu est :

- 33 - Schubert C, Mulvey, E, Pitzer L, Differentiating serious adolescent offenders
34 who exit the justice system from those who do not, Criminology, 2016, 54(1),
35 56-85.

36 Cet article s'est intéressé aux personnes qui n'ont pas eu d'ennuis avec la loi durant la
37 période de suivi et ont ensuite correspondu à d'autres individus au moment de leur
38 comparution devant le tribunal. Nous avons alors examiné comment les modèles de
39 changement dans plusieurs domaines ont eu l'air différents ou similaires pour les
40 groupes durant le suivi. Ce n'est pas une approche commune, mais c'est intéressant...

41 **Anthéa Alberico** : Autrement dit, par rapport à quoi se désiste-t-on ? Par rapport à
42 une carrière ? Si oui, comment définissez-vous cette dernière ?

43 **Edward Mulvey** : Il y a un débat assez actif de la façon précise de définir "la
44 désistance". On peut la penser comme une réduction significative du niveau d'activité
45 antisociale d'une personne par rapport à son niveau "habituel" d'activité antisociale.
46 Autrement dit, quand son niveau de faire quelque chose d'illégal baisse
47 significativement pour elle (par rapport à son niveau précédent). D'un autre côté, on
48 peut la penser comme la baisse à un niveau prédéfini d'activité antisociale pendant une
49 période prolongée chez quelqu'un, indiquant ainsi que la personne s'est déplacée vers un
50 nouvel "état" d'infraction réduit. La première définition est habituellement la pensée de
51 la désistance comme un processus et voit les changements de ce processus comme
52 importants. La seconde définition pense la désistance comme un résultat et travaille à
53 identifier les caractéristiques individuelles qui mènent à ce résultat.

54 Cela vaut la peine de regarder ces deux articles pour voir à quoi cela pourrait
55 correspondre :

56 - Laub, John H., and Robert J. Sampson. 2001. Understanding desistance from
57 crime. In *Crime and justice: A review of research*. Vol. 28. Edited by Michael
58 Tonry, 1–69. Chicago: Univ. of Chicago Press.

59 - Studying desistance as a process. Shawn D. Bushway, University of Maryland,
60 National Consortium on Violence Research ; Alex R. Piquero, Northeastern
61 University, National Consortium on Violence Research; Lisa M. Broidy,
62 University of New Mexico, National Consortium on Violence Research ;
63 Elizabeth Cauffman, University of Pittsburgh ; Paul Mazerolle, University of
64 Queensland, Australia :

65 *Les examens récents de la littérature sur la désistance ont préconisé d'étudier la*
66 *désistance comme un processus, pourtant les méthodes empiriques actuelles*
67 *continuent de mesurer la désistance comme un état distinct. Dans ce papier,*

68 nous proposons un cadre pour la recherche empirique qui reconnaît la
69 désistance comme un processus lié au développement. Cette approche se
70 concentre sur des changements du taux de délinquance plutôt que sur la
71 délinquance en soi. Nous décrivons un modèle statistique pour mettre en œuvre
72 cette approche et fournir un exemple empirique. Nous concluons avec plusieurs
73 suggestions pour les efforts de recherche futurs qui résultent de notre
74 conceptualisation de désistement.

75 La plupart des criminologues définissent la désistance comme un arrêt de la
76 délinquance. Mais récemment, les criminologues ont commencé à réexaminer
77 cela. Le groupe a mené une discussion sur la désistance quand nous étions dans
78 le programme estival de bourses de recherche au Centre pour l'Étude
79 approfondie des Sciences Comportementales dans le cadre de l'atelier d'été
80 "Violence et cycle de vie » organisé par Ken Dodge et Robert Sampson. Après
81 l'atelier, nous sommes restés ensemble dans le cadre d'un groupe de travail sur la
82 désistance financé par le Consortium national de la recherche sur la violence.
83 Nous voulons remercier le personnel de l'Institut, ainsi que Alfred Blumstein,
84 Robert Brame, John Laub, Shadd Maruna, Edward Mulvey, Daniel Nagin,
85 Wayne Osgood, Raymond Paternoster, Terence Thornberry et trois critiques
86 anonymes pour leurs nombreux commentaires utiles. Toutes les erreurs nous
87 restent propres. Bushway et Broidy étaient des chercheurs post-doctoraux et
88 Piquero était un membre de la Faculté avec le Consortium national de Recherche
89 de Violence quand une grande partie de cette recherche a été conduite.
90 CRIMINOLOGIE VOLUME3 9 2001 NUMBER2 491

91 **Anthéa Alberico :** Selon vous, peut-on parler de « carrière criminelle » chez les
92 adolescents ?

93 **Edward Mulvey :** Je pense que l'on peut parler en termes de modèle d'infractions
94 pénales pour les adolescents, mais cette vision d'une « carrière criminelle » doit prendre
95 une perspective plus longue que celle de ces comportements que l'on peut observer
96 pendant le temps de l'adolescence. On voit seulement les débuts de quelconque carrière
97 criminelle durant cette période et il est vraiment difficile (si pas impossible) de savoir
98 quand est-ce qu'on perçoit de hauts niveaux d'activités antisociales qui baissent ou le
99 début d'une carrière criminelle. Trop d'adolescents passent d'un haut niveau de

100 délinquance pendant l'adolescence à des niveaux bas de délinquance dans la phase
101 jeune adulte pour permettre une différenciation claire. Il y a également trop de
102 variabilité tant dans les activités que dans le développement ordinaire adolescent durant
103 cette période que pour identifier ce que l'on pourrait appeler de vrais modèles stables de
104 comportement. Les questions les plus intéressantes se concentrent sur quels
105 changements de vie arrivent systématiquement pendant cette période qui aident à
106 déplacer le niveau de délinquance vers le bas. Les individus, particulièrement les
107 adolescents, sont dynamiques et capturer les aspects de ce processus dynamique me
108 semble être des plus importantes questions à traiter.

109 **Anthéa Alberico :** Le cas échéant, ne pensez-vous pas que cela signifie que leur
110 personnalité est figée/fixe ?

111 **Edward Mulvey :** Je pense que quelques aspects de la personnalité adolescente sont
112 plutôt figés, mais ceux-ci sont peu nombreux. Par exemple, le niveau d'ouverture aux
113 autres ou le niveau global d'anxiété peut être plutôt fixé par l'adolescence mais d'autres
114 aspects de personnalité ne sont pas du tout fixes. (par exemple : l'impulsivité générale,
115 l'orientation vers l'avenir). Penser que les adolescents sont équitablement « figés » sur
116 tous ces aspects me semble être une erreur.

117 **Anthéa Alberico :** Quelle est la différence entre la désistance adolescente et la
118 désistance adulte ? Quelles sont les transformations ?

119 **Edward Mulvey :** La désistance dans l'adolescence est bien plus affectée par les
120 processus développementaux mentionnés dans la réponse précédente. Le
121 développement psychosocial est plus influent durant cette période. La désistance adulte
122 apparaît plus affectée par les situations de la vie et les opportunités ; des relations
123 romantiques durables ou des offres d'emploi. L'idée que les adultes ont plus à perdre en
124 termes de capital social m'apparaît faire sens, et c'est ce processus d'investissement
125 dans leur monde social nourri leur mouvement vers la désistance. Dans les deux cas, il
126 me semble que la désistance survient dans un processus « zig-zag » ; les personnes
127 faisant des allers-retours dans un mode de vie criminel, essayant des rôles
128 conventionnels pendant un temps pour voir s'ils leur correspondent bien. Regardez
129 l'œuvre de Shadd Maruna pour une bonne description de cette idée.

« La désistance à l'épreuve du processus de l'adolescence »

Promoteur : Professeur Antoine Masson

Quels éléments amènent un individu à abandonner ses activités délinquantes et donc à sortir de la délinquance ? Pourquoi certains adolescents quittent-ils la délinquance dans le passage à l'âge adulte ? Quels sont les facteurs qui les poussent à modifier leur destin ? Et qu'est-ce que la désistance ? C'est au travers du discours de professionnels et du recueil de théories significatives dans le domaine que nous avons tenté de répondre à ces questions. Il s'agit d'éclairer davantage le concept de désistance, en particulier dans la spécificité du processus adolescent. Mais aussi d'expliquer les mécanismes à l'œuvre dans la sortie de la délinquance, principalement la délinquance juvénile. Parce que la désistance est un enjeu primordial dans les visées criminologiques de prise en charge, nous nous sommes interrogée sur la manière dont le concept peut être utilisé pour l'adolescent.